



**DOSSIER**  
AVEC PIERRE NADON

Pierre Nadon signera dans le journal de demain une enquête sur le tennis intérieur. Les saisons de tennis sont plus longues que jamais par le passé, grâce à la naissance de nombreux clubs de tennis. Mais quels sont ceux qui peuvent s'offrir le luxe de jouer régulièrement ? A lire demain.

# MONTREAL - MATIN

20c Abitibi, Témiscamingue 25c

VOL. XLV — No 169 — MONTREAL-MATIN, SAMEDI 21 DECEMBRE 1974

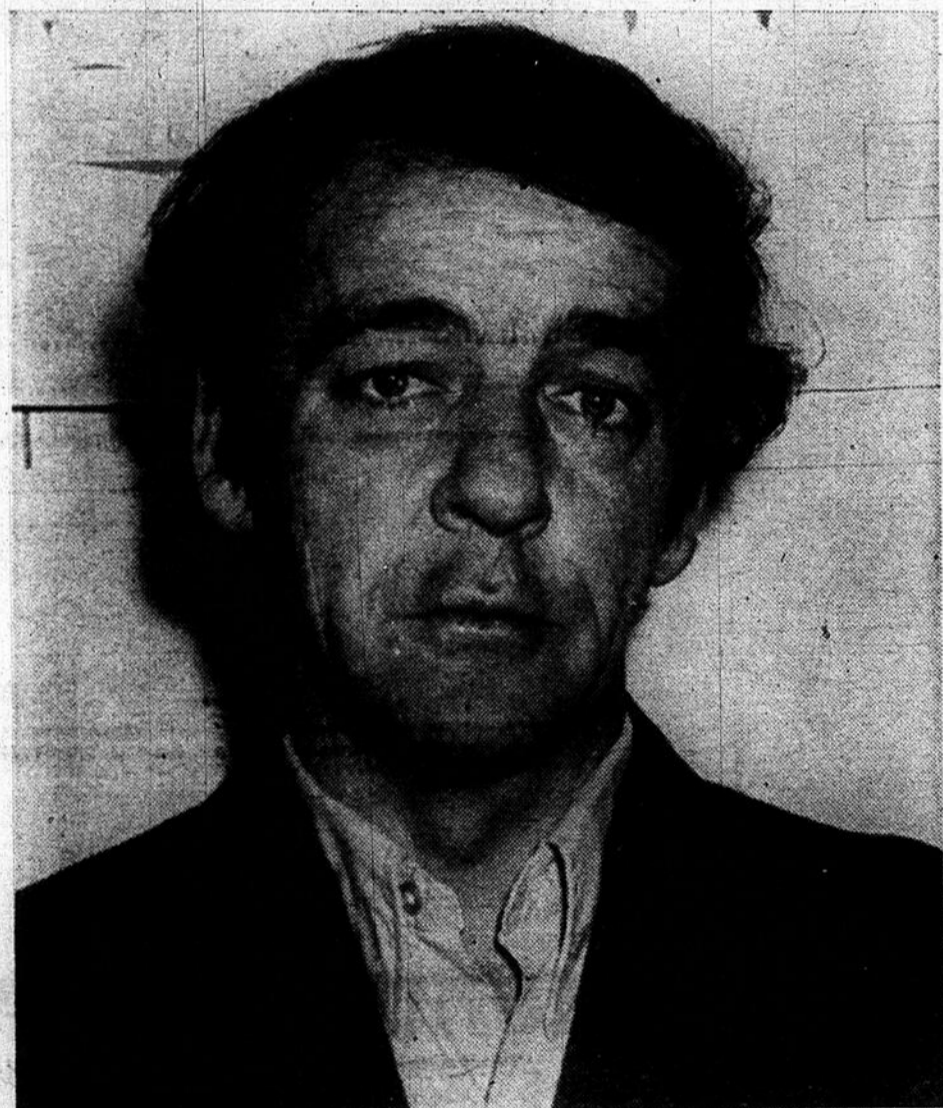
NEIGE ET PLUS FROID

56 pages

## La tuerie de St-Joseph-du-Lac

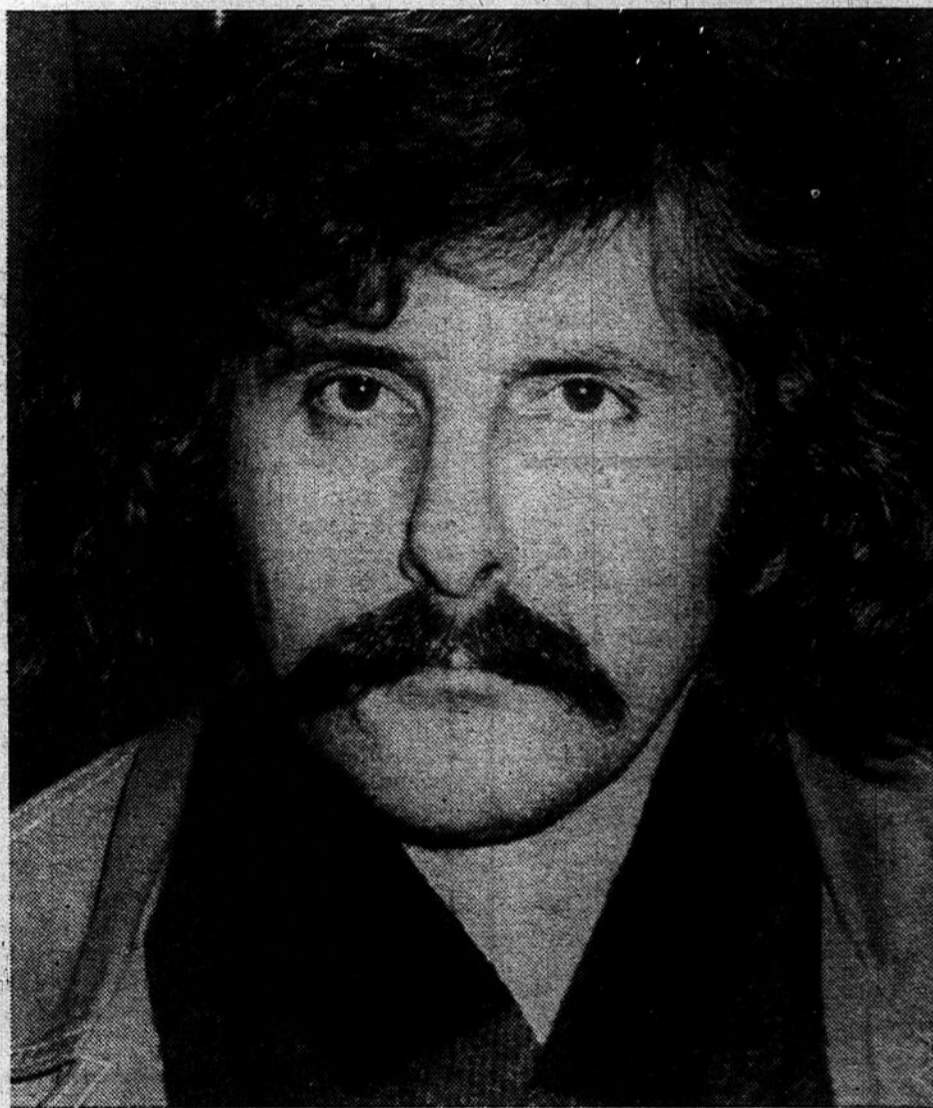
# Ex-détenus arrêtés

(Reportage de J.-C. Laurent en page 3)



**DENIS CARON**

Son casier judiciaire remonte à 1953. Condamné en 1968 à 15 autres années de pénitencier pour vol à main armée, il était en "liberté conditionnelle progressive" depuis trois mois, au moment du massacre de Saint-Joseph-du-Lac.



**JACQUES TOURIGNY**

Récidiviste bien connu des policiers. Bien que son dossier remonte à 1956, il avait purgé entièrement ses peines d'emprisonnement au moment de la tuerie de Saint-Joseph-du-Lac.

<b>mini-loto</b>		31 Séries émises 90,000 chacune	<b>38e COURSE 19 DECEMBRE 1974</b>		<b>RÉSULTAT</b>
TIRAGE 38	14228	Possibilité de 31 gagnants de \$5,000.	<b>ORDRE:</b>	\$2088.40	prix 63 1112
VENDREDI 20 décembre 1974	4228	248 gagnants de \$500.	<b>DESORDRE:</b>	\$90.80	
	228	2511 gagnants de \$100.	<b>VENTES TOTALES: \$484,649.00</b>		<b>61012</b>



SOMMAIRE

- Cournoyer serre la vis (p. 5)
- Le budget de la CUM adopté faute de choix? (p. 6)
- Bal à l'huile à l'Institut de police (p. 7)
- Les députés d'Ottawa n'auront pas la hausse aussi facile qu'à Québec (p. 9)
- La guerre des raisins prend de l'ampleur (p. 11)

Annonces classées	23 à 27
	30 à 33
Décès	33
Economie-matin	14 à 20
Edito-matin	10
Fémino-matin	13
Habita-Revue	22
Horaire cinéma	35
Horoscope-matin	40
Mot caché	24
Mots croisés	27
Spectacles-matin	35 à 38
Télé-matin	34 et 35

SPORTS

Courses	41 et 42
Edito-sport	46
Jean Pagé	48
Les Matineux	47

METEO

Si les prévisions météorologiques de Dorval se maintiennent encore quelques jours à ce rythme, nous aurons un "Noël Blanc". En effet, à compter de la fin de matinée d'aujourd'hui, il y aura chutes de neige avec accumulation possible de 3 à 5 pouces d'ici dimanche.

MINIMUM PREVU : 15

MAXIMUM PREVU : 30

Sommaire :

NEIGE ET PLUS FROID

Aperçu pour demain:

CHUTE DE NEIGE CONTINUELLE

AIMER C'EST...



... Savez-vous? Noël c'est dans 4 jours!

# Terrible erreur de classement?

Par **Gérald ROBITAILLE**

"Il ne m'appartient pas de déterminer si les deux gars actuellement détenus en rapport avec les cinq meurtres de St-Joseph du Lac sont réellement les auteurs de ce massacre. Ce sera à la justice de le déterminer. Mais s'ils sont réellement assez dangereux pour faire une telle écoeuranterie, il y a lieu de s'interroger sur la valeur du classement des prisonniers dans les institutions pénitenciers au Québec."

C'est ce que nous déclarait M. Jean-Paul Lévesque, vice-président

de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, lors d'une entrevue exclusive accordée à "Montréal-Matin".

M. Lévesque devait ensuite ajouter: "Je ne voudrais quand même pas généraliser. Nous avons dans les pénitenciers de très bons détenus, qui sont réellement intéressés à être réhabilités. Pour leur malheur, ils ne sont toutefois pas en mesure de participer sérieusement à un programme de réhabilitation à cause des détenus récalcitrants".

Sans vouloir aller plus loin, M. Lévesque a tenu à souligner les problèmes que comportaient pour les autres détenus et les gardiens, les

prisonniers dangereux qui sont mal classés.

"Si la sélection est mal faite au départ, devait ensuite ajouter M. Lévesque, comment voulez-vous que le détenu dangereux ne le soit pas pour ses confrères de détention et pour les gardiens? Je profite de l'occasion pour lancer un appel au Solliciteur général, M. Warren Allmand, afin qu'il fasse un ménage le plus rapidement possible dans les pénitenciers au Québec.

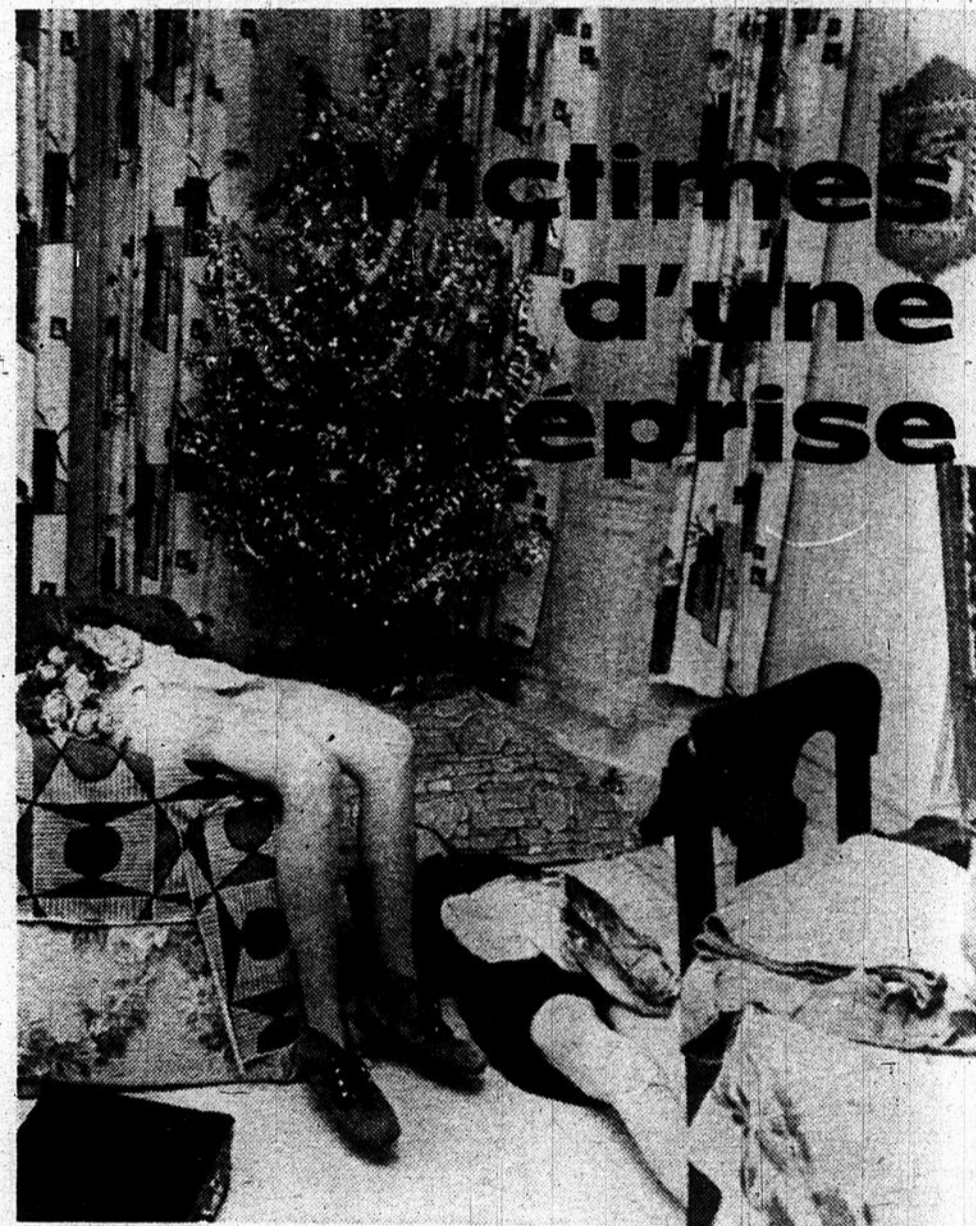
M. Lévesque a attribué à une grossière erreur de jugement de la part des gens responsables du classement le fait que le "libéré conditionnel" ait été quotidiennement à condition de revenir le soir même.

## Enquête serrée sur Denis Caron

Indépendamment du fait que Denis Caron soit détenu comme l'un des deux témoins importants du quintuple meurtre de Saint-Joseph-du-Lac, une enquête a été instituée sur les "anomalies" que l'enquête policière a indirectement révélées dans le cas de ce prisonnier.

Ainsi, on s'interrogeait hier soir, dans les milieux policiers en particulier, où Caron est considéré comme "extrêmement dangereux", sur le fait qu'il ait pu bénéficier d'une "libération conditionnelle progressive", depuis le 11 novembre 1973, alors qu'il avait été condamné en 1968 à 15 ans d'emprisonnement pour vol qualifié, déguisement et port d'arme prohibé dans un dessein dangereux, peine d'emprisonnement à purger consécutivement à 2,492 jours accumulés par des sentences antérieurement prononcées contre lui.

De même manière, on s'interrogeait dans les milieux carcéraux, cette fois, sur le fait que la "passe" permettant au détenu Caron de sortir chaque matin pour rejoindre l'institution à sécurité minimum de la Montée Saint-Vincent, à Laval, n'ait pas été supprimée il y a un mois, soit après qu'il eut été victime d'un accident de travail l'empêchant de continuer à travailler à la manufacture d'habits qui l'employait.



## 300 détenus auront un congé aux Fêtes

Trois cents détenus des pénitenciers fédéraux et institutions de détention pour adultes au Québec, obtiendront un congé temporaire, durant les Fêtes.

C'est ce que le "Montréal-Matin" a appris de source des plus fiables, hier après-midi.

Interrogé à ce sujet, le vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Jean-Paul Lévesque, a tenu à faire la mise au point suivante:

"Je ne voudrais surtout pas que les détenus qui méritent réellement d'être envoyés dans leur famille au cours des Fêtes, soient pénalisés à la suite de la découverte de certains événements... déconcertants qui viennent de se produire.

"Il ne faut pas oublier, de préciser M. Lévesque, qu'il y a deux genres de détenus aux "pen": les "bons" et les "pas bons". S'il y a une correction à faire, c'est dans le fait que les autorités pénitentiaires mêlent "les bons" avec les "pas bons", et par ailleurs."

## Les obsèques

C'est cet après-midi, à partir de 14 h., qu'auront lieu les funérailles des cinq victimes du massacre de Saint-Joseph-du-Lac.

Au terme d'un service religieux conjoint et célébré dans l'église paroissiale, les dépouilles mortelles de Mme Norbert Dumoulin, 82 ans, son fils Roger, 49 ans, ses filles Yvonne et Lucille âgées respectivement de 37 et 44 ans, ainsi que son gendre, M. Guy Miron, 47 ans — seront conduites à leur dernière demeure.

Rappelons que le quintuple assassinat a été perpétré mardi dernier en début de soirée, dans la maison des Dumoulin, à Saint-Joseph-du-Lac, petite municipalité située à une quinzaine de milles au nord-ouest de Montréal.



## Les assassins se sont trompés de maison!

# Deux récidivistes endurcis

Textes : Jean-Claude Laurent et Raymond Drouin

Photos : Ronald Armstrong

Deux individus bien connus de la police — dont l'un était en "liberté conditionnelle progressive" — sont détenus depuis hier après-midi sur mandat du coroner, en rapport

avec le quintuple meurtre de Saint-Joseph-du-Lac.

Il s'agit de Denis Caron, 43 ans, et Jacques Tourigny, 33, ans tous deux de Montréal.

Caron a été appréhendé avant-hier, matin, à l'aube, dans une maison de l'est de la métropole, tandis

que Tourigny, qui avait déjà fait l'objet d'un interrogatoire sommaire des enquêteurs le surlendemain de l'injustifiable tuerie a été officiellement arrêté hier matin.

Quant à l'arme du crime, un pistolet de calibre .25, il a été découvert en possession de Caron. Les policiers ont également parmi leurs pièces à conviction la voiture qui aurait servi à transporter les assassins à destination et à les ramener presque à leur point de départ, avec leur butin misérable de \$50.

### • Travail d'équipe

Les dernières 48 heures qui ont précédé la conclusion de l'enquête du caporal Médard Cyr et des membres de l'escouade du crime contre la personne de la Sûreté du Québec, ont été l'occasion d'un remarquable travail d'équipe, auquel ont participé les policiers de la CUM et même le fichier et le service d'identité de la Gendarmerie royale à Ottawa.

Vérification d'empreintes, relevés multiples d'indices sur les lieux mêmes du massacre de Saint-Joseph-du-lac, analyses chimiques et interrogatoires de près d'une centaine de personnes, ont complété les énor-

mes moyens techniques et humains ainsi mis à la disposition des enquêteurs de la SQ.

## L'enquête en cachette

Bien que le travail des policiers chargés de l'enquête sur le quintuple assassinat de Saint-Joseph-du-Lac ait été complété depuis le début de la matinée d'hier, ce n'est qu'à 15 h. que la nouvelle a été officiellement dévoilée au média d'information.

La raison du délai tenait au fait que les deux suspects détenus ne pouvaient comparaître devant le coroner Vincent Drouin, à Saint-Eustache, qu'en début d'après-midi, parce qu'on craignait que les résidents de la région ne fassent un mauvais parti à ceux que les policiers considèrent comme les auteurs de la mort des Dumoulin et des Morin.

De fait, la comparution s'est effectuée en catimini à l'hôtel de ville de Saint-Eustache et n'a duré que quelques minutes, le coroner Drouin remettant à une date ultérieure son enquête proprement dite.

## L'incroyable méprise

Parmi les conclusions de l'enquête menée par le caporal Médard Cyr et ses hommes, l'une des plus consternantes réside sans doute dans le fait que les auteurs de la tuerie de Saint-Joseph-du-lac se seraient trompés de victimes!

Certains indices et résultats d'interrogatoires permettraient de penser en effet, que les meurtriers se sont trompés de maison et d'occupants.

De fait, c'est chez un autre pro-

priétaire de verger, employant lui aussi un personnel saisonnier et demeurant dans le voisinage des Dumoulin, que les auteurs du massacre de Saint-Joseph-du-lac avaient l'intention de se rendre, selon certaines conclusions de l'enquête policière.

Une erreur d'orientation — ou encore ce qu'on appelle généralement la Fatalité — ont finalement conduit les meurtriers chez ceux qu'ils prenaient pour leurs riches victimes.

## Vrai "Western" ... dans l'ouest de la métropole

par Madelyn FOURNIER

La gigantesque chasse à l'homme qui a pris naissance dans l'ouest de la métropole à la suite d'un vol à main armée perpétré par trois individus, peu après 14 h., hier, a pris fin par la capture de l'un des bandits et par la fuite des deux autres.

Le tout a commencé à la Banque Royale, sise au 350, rue Lafleur, à LaSalle, où trois malfaiteurs, sous la menace d'armes à feu, réussissaient à prendre la fuite avec une somme d'argent encore indéterminée mais qui fut retrouvée par un agent de la CUM au cours de la chasse à l'homme.

Une meute de policiers à leurs trousses, les trois voleurs parvenaient quand même à se barricader dans une chambre du Motel Raphael, situé chemin Upper Lachine. Quelques instants plus tard, un des policiers arrêta l'un d'eux tandis que les deux autres s'enfuyaient par le puits de lumière.

C'est en suivant les traces de sang d'un des fugitifs blessés, que les policiers ont envahi les appartements situés au 7400, ouest, rue Sherbrooke. Plus de 300 appartements y passaient au peigne fin.

Mais malgré la surveillance et les quelque 40 policiers postés à toutes les sorties, on n'avait plus de nouvelles des voleurs.

## Le doute sauve un narcomane

par Guy BOURDON

Même si les arguments soulevés par Me Jean Lortie, procureur de la couronne, sont bien fondés, les témoignages rendus dans la cause de Clifford Pocius ne les supportent pas et le juge Yves Mayrand a dû acquiescer, hier, ce jeune homme qu'on avait accusé d'avoir causé la mort d'une jeune fille de 16 ans, en lui préparant une injection de méthadone.

Malgré la pitié que lui inspira la victime et malgré la répugnance que lui inspire l'accusé, le tribunal a dû se rendre à la prétention de Me Robert La Haye, l'avocat du jeune homme, à l'effet qu'il y a doute sur le lien de causalité entre l'acte illégal et la mort de la victime.

Pocius était un héroïnomanie en cure de désintoxication utilisant de la méthadone prescrite par le Dr Myriam Beaubien. Or, le 8 mars 1973, il était chez lui quand arriva la jeune Minetta Gallo. Celle-ci lui aurait dit qu'elle faisait usage de certaines drogues et qu'elle aimerait faire l'expérience de la méthadone. C'est donc Pocius qui aurait préparé l'injection que Minetta devait ensuite s'administrer elle-même pour s'endormir presque immédiatement du sommeil éternel.

### ● Doute

Dans sa décision, le juge Mayrand reconnaît que Pocius a commis un acte illégal en préparant l'injection, mais, à cause des témoignages d'experts entendus, il ne peut en venir à la conclusion, hors du doute raisonnable, que c'est cet acte illégal qui a causé la mort de la jeune fille, qui demeurait dans la rue Hochelaga.

Mlle Micheline Rousseau, chimiste en toxicologie, a dit, en effet, que la quantité de méthadone trouvée dans le corps de la victime était infime et moindre que toute quantité déjà trouvée chez d'autres victimes dont le décès avait été attribué à une trop forte absorption.

De son côté, le Dr Jean Hould, médecin-légiste, n'a pas écarté la possibilité que la mort de Minetta ait été causée par autre chose que la méthadone.

Et, comme le doute doit bénéficier à l'accusé, celui-ci a été acquitté.



Photo Montréal-Matin — M. GAREAU

Un sergent-détective indique aux policiers la direction qu'ont prise les suspects.

## "Stampede" à Calgary: 2 morts et 5 blessés

4CALGARY (PC) — Le gunman qui, durant plus de deux heures, a tenu un siège en règle à la force policière de Calgary, hier après-midi, a été tué vers quatre heures, après avoir descendu un policier et en avoir blessé cinq autres.

L'inspecteur Al Menzies de Calgary a déclaré que l'énergumène, qui n'a pas encore été identifié, a été criblé de balles, lors d'un véritable barrage de coups de

feu, peu après qu'un transport blindé de l'armée canadienne eut éventré le mur du garage où s'était réfugié l'homme.

Le policier tué a été identifié comme étant le détective Karl Davidson. Le gunman, armé de deux fusils qui avaient été modifiés pour tirer à répétition, a blessé cinq policiers.

Le détective tué fut abattu en tentant de pénétrer à l'intérieur du

garage, situé derrière une résidence.

Le maniaque a continué à ouvrir le feu même après que le transport blindé eut abattu le mur de ce garage. Il était réfugié dans un puits d'entretien. Le véhicule, monté sur chenille, a aussi démolé une voiture-patrouille de la police en défonçant le mur du garage.

La fusillade a débuté après que la police eut

été appelée sur les lieux à l'issue d'une querelle de ménage. Les deux premiers policiers arrivés sur les lieux furent abattus à l'intérieur du garage.

Une escouade fut alors envoyée sur les lieux et on tenta en vain de déloger l'homme à l'aide de gaz lacrimogènes. Les policiers durent utiliser des pistolets, des mitraillettes d'armée et des fusils de calibre .12 pour abattre l'inconnu.

NUMÉROS DE  
TELEPHONE DE



SERVICE  
A DOMICILE  
521-2131

PETITES  
ANNONCES  
526-9231  
527-4311

GENERAL  
527-9271



Président et Editeur  
Luc Beauregard

Directeur de l'Information  
André Beauvais

Directeur des Sports  
Pierre Gobeil

Publié et Imprimé par Montréal-Matin Inc.,  
2580 est, boul. St-Joseph, Montréal H1Y 2A3,  
C.P. 6032, Montréal H3C 3C8. Membre de  
l'ABC.

Téléphone: 527-9271. Petites annonces: 526-  
9231, 527-4311. Service à domicile: 521-2131.

Tarifs d'abonnement par la poste: 12 mois,  
\$75; 6 mois, \$37.50; 3 mois, \$18.75; 1 mois,  
\$6.25. Payable d'avance par mandat postal  
ou chèque au pair à Montréal. Courrier de  
deuxième classe. Enregistrement n° 1175.  
Miami, Côte-Nord, par avion, 35¢; États-Unis,  
25¢; Abitibi, Témiscamingue, 25¢, semaine-  
samedi, 30¢ dimanche.

La Presse Canadienne détient les droits  
exclusifs de reproduction des nouvelles pu-  
bliées dans Montréal-Matin et attribuées à la  
Presse Canadienne, à la Presse Associée et à  
l'agence Reuter ainsi que nos Informations  
locales. Tous les droits de reproduction de  
nos Informations sont réservés.

# Cournoyer serre la vis

Par François BERUBE

C'était une journée importante, hier, pour l'industrie de la construction, mais ce ne fut pourtant pas une journée fructueuse puisqu'elle a engendré une loi spéciale présentée par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, afin de permettre au gouvernement de pouvoir abroger le décret sans l'autorisation des parties.

Ce projet de loi était fin prêt et le ministre n'attendait que les résultats de la rencontre groupant pour la première fois depuis plusieurs années les neuf groupes patronaux et syndicaux reconnus comme des parties par le décret. Cette rencontre, qui devait être retardée de deux heures et à laquelle aucun représentant du ministère n'assistait, a été de courte durée, et n'a mené qu'au raidissement des positions défendues par chaque partie.

## ● Chez les patrons

Les porte-paroles patronaux ont tous indiqué qu'il n'était pas question pour leur organisme de demander la réouverture du décret et ils s'en sont pris au ministre Cournoyer.

M. Michel Dion, qui avait déjà réclamé la démission de celui-ci, est revenu à la charge en disant: "Nous ne reconnaissons pas à M. Cournoyer la compétence pour régler les problèmes de la construction, mais uniquement celle d'en créer".

M. Fernand Alain de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec a décrit la rencontre comme une connivence entre M. Cournoyer et les syndicats pour faire payer aux entrepreneurs des déboursés supplémentaires atteignant \$100 millions.

Des propos semblables ont été tenus par M. Clément Fortier de la Fédération de la construction du Québec tandis que M. Robert Roberge de l'Association des constructeurs de routes parle d'indexer la productivité aux salaires déjà payés pour une moyenne de \$6.00 l'heure.

## ● Réactions syndicales

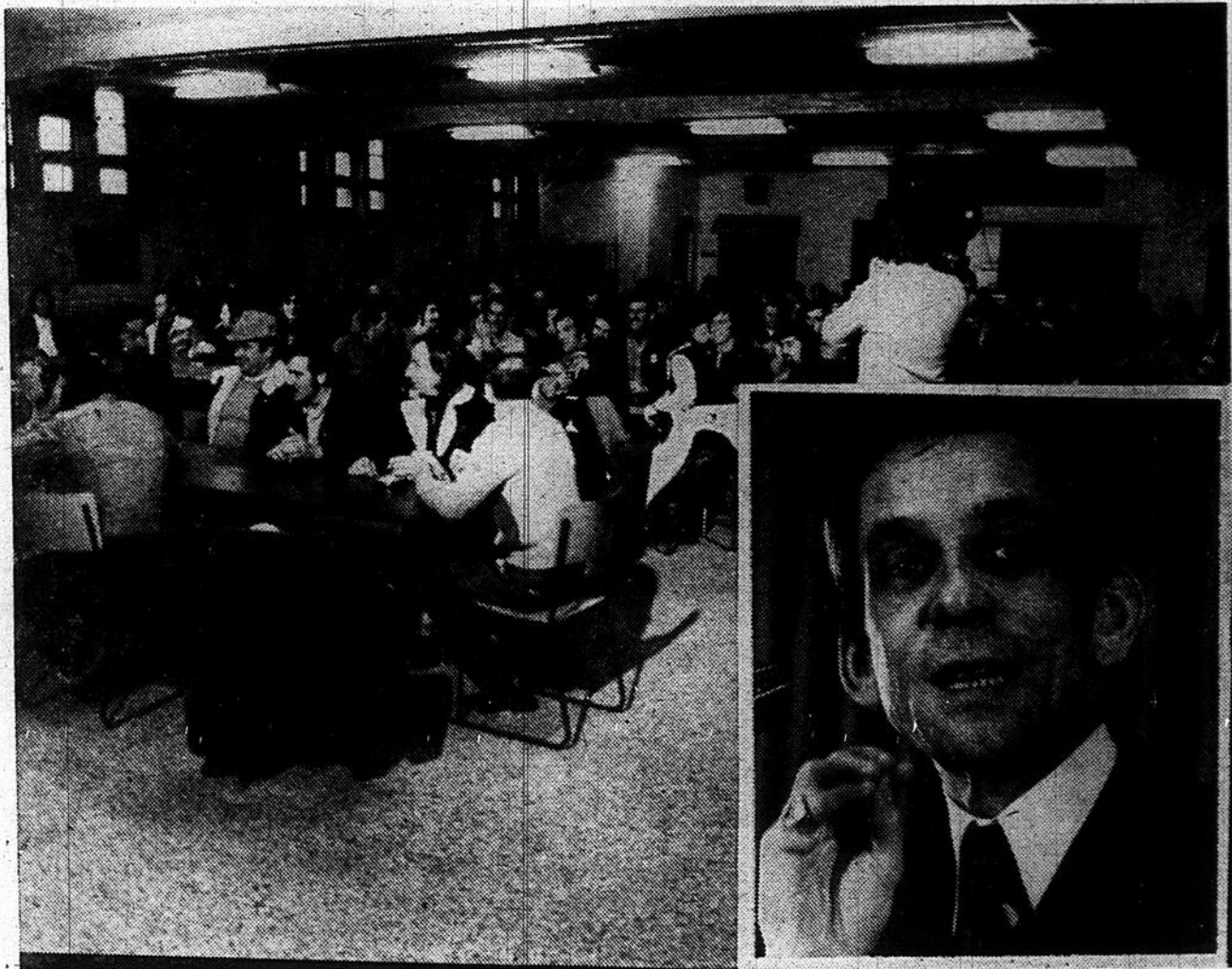
Au terme de la rencontre M. Fernand Daoust, tuteur de la FTQ-Construction a invité les associations patronales à retourner auprès

de leurs membres pour obtenir des mandats afin de négocier une formule quelconque d'indexation. Spécifiant que, selon lui, une loi-matras ne réglera rien et qu'au contraire elle provoquera une détérioration de la situation déjà troublée, M. Daoust a dit soupçonner que telle soit la volonté de certains employeurs.

Représentant la CSN, Michel Bourdon a qualifié la position des entrepreneurs d'encoura-

gement à l'anarchie et il a rappelé qu'il croit que plusieurs entrepreneurs chargent déjà à leurs clients des coûts pour l'indexation sans en faire bénéficier leurs employés.

Pendant ce temps, les ferrailleurs de la CSN et FTQ de la région de Montréal étaient de nouveau réunis au sous-sol de l'église Saint-Damase où ils attendaient les événements, comme ils l'ont fait pendant toute la semaine.



Les ferrailleurs qui livrent actuellement le combat de l'indexation attendaient les résultats du "sommet" à leur local du boulevard Métropolitain. Le ministre Cournoyer était à Québec où il était prêt à la présentation de la loi modifiant la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Photo Montréal-Matin—LECLERC-GAREAU

# Morin placé sur la sellette

DE NOTRE CORRESPONDANT  
J.-Alphée GAGNE

QUEBEC — Le chef de l'Opposition, M. J.-Yvan Morin, devra se présenter devant la Commission de l'Assemblée nationale qui doit enquêter sur des faits qui pourraient, s'ils étaient prouvés, le rendre indigne de siéger à l'Assemblée nationale du Québec.

Dès la reprise du débat sur la motion privilégiée de M. Jean Bienvenue, M. Robert Lamontagne, vice-président de la Chambre a déclaré que la motion du ministre libéral était recevable.

M. Bienvenue accuse le chef de l'Opposition d'avoir accepté et encaissé une allocation sous forme de chèque du gouvernement du Québec, le 28 août dernier, au montant de \$1,796 pour l'indemniser des dépenses encourues pour les fins d'une mission officielle en Belgique, du 16 au 22 septembre 74, contrairement aux articles 96 et 75 et suivants de la Loi de la Législature.

Le leader de l'Opposition, M. Robert Burns, a présenté un amendement qui visait à fixer immédiatement une date pour les séances de la commission et qui impliquait le président de l'Assemblée nationale et trois ministres libéraux.

En vertu de l'article 54 de la Loi de la Législature, M. Burns a soutenu, mais sans succès que ceux qui avaient autorisé le paiement étaient également coupables.

En plus du président Lavoie, le leader du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, le ministre du Revenu, M. Gerald Harvey, et le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, tous membres d'une commission de régie interne auraient été considérés au même titre que le chef de l'Opposition, M. J.-Y. Morin.

La motion a été refusée par le vice-président qui a déclaré que l'a-

mendement s'attaquait au fond de la motion privilégiée originale présentée par le ministre Bienvenue.

## ● Le vote

Les députés des trois partis de

l'Opposition se sont abstenus de voter, ils ont prétendu que la motion était incomplète. Les représentants du Ralliement créditiste et le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, n'ont pas participé à ce débat.

# Quatre morts dans un incendie en Gaspésie

(M.F.) — Les corps calcinés de quatre personnes ont été découverts peu après 16 h. hier, par les pompiers qui effectuaient une fouille d'usage dans les débris d'une maison qui avait été détruite quelques heures plus tôt par un incendie de deux alertes à l'Anse-au-Valleau, en Gaspésie, à 350 milles au nord-est de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. et Mme Louis Tapp, âgés respectivement de 61 et 53 ans, leur fils, Armand, 21 ans, et leur fille Anne, 12 ans. Un cinquième membre de la famille, Guy, 15 ans s'en est tiré indemne.

Selon les premières constatations, l'incendie qui a débuté vers 6 h. hier, aurait pris naissance dans une pièce du rez-de-chaussée. Chaque victime retrouvée dans sa chambre respective corroborait l'hypothèse voulant que ces dernières aient été surprises par la fumée dans leur sommeil.

Une enquête a été instituée pour déterminer la cause exacte de l'incendie. L'agent Jean-Paul Gagnon de la police de Grande-Vallée enquête présentement en collaboration avec l'agent Denis Vaillancourt du bureau des enquêtes criminelles de Rimouski.

# Le budget de la CUM sera adopté... faute de choix

Par Marcel CHOUINARD

Pour une deuxième année consécutive, les maires des municipalités de banlieue ne devraient pas s'opposer à l'adoption du budget de la Communauté urbaine de Montréal. Ils n'ont pas le choix.

Un refus de leur part d'approuver le budget de \$225,118,207 provoquerait la mise de côté des subventions accordées cette semaine par le gouvernement provincial et entraînerait une augmentation de taxe de près de \$0.70 pour la majorité des contribuables de l'île de Montréal.

Cette situation est attribuable à une technicité de la Loi de la Communauté urbaine. On sait que si les membres du conseil de la CUM n'ap-

prouvent pas ce budget avant minuit, le 30 décembre, il est alors adopté automatiquement.

Or, l'interprétation juridique des articles relatifs à l'adoption du budget veut que dans le cas de celle qui est automatique, c'est le budget tel que déposé — cette année, il le fut le 10 octobre — qui est approuvé.

Comme le montant des subventions était inconnu à cette date, on ne pouvait en tenir compte dans les états financiers. Ce n'est finalement que cette semaine que le gouvernement a fait connaître les sommes qu'il était prêt à accorder à la CUM pour 1975.

A la lumière des chiffres fournis au mois d'octobre, ce sont des augmentations de \$0.67 et \$0.24 du \$100 d'évaluation que devaient respectivement supporter les contribuables des municipalités desservies par la Commission de trans-

port et ceux qui ne bénéficient pas du service de métro et d'autobus. Pour ceux-là, le nouveau taux de taxe prévu était de \$1.70 et de \$1.09 pour ces derniers.

## ● Adoption volontaire

Pour que soient donc appliquées au présent budget la subvention de \$45 millions du gouvernement provincial et le revenu de \$8.5 millions provenant de la hausse de la surtaxe sur les immeubles dont la valeur excède \$100,000, les maires des municipalités de banlieue n'ont d'alternative que l'adoption "volontaire".

Dans ce cas, les contribuables des municipalités bénéficiant du transport en commun verront leur taux de taxe augmenter de \$0.13 seulement, alors que les autres bénéficieront d'une diminution de \$0.05.

## L'aéroport fonctionne malgré la grève des gars de l'entretien

par André-Gilles ROGER

"Les voyageurs n'ont pas à s'inquiéter tout fonctionne normalement", nous a-t-on déclaré hier après-midi à l'aéroport de Dorval.

Pourtant, il y a toujours, quelques centaines d'employés d'entretien en grève depuis quatre jours maintenant.

Affilié à l'Alliance de la fonction publique du Canada, le syndicat des employés du transport réclame une hausse salariale de 30% afin d'obtenir la parité avec les employés municipaux. Cependant, les négociations ont été rompues hier, avec les représentants du Conseil du Trésor, et les employés de la région montréalaise ont décidé de se réunir en assemblée spéciale demain soir.

### ● Arrêts sporadiques

Le mouvement de grève qui a pris naissance à Montréal s'est propagé encore hier à travers le Canada, alors que des débrayages ont été signalés à Ottawa. Une centaine d'employés à Uplands ont cessé leur travail vers 16h et devaient le reprendre en soirée.

Comme il n'y a pas que ce groupe de travailleurs qui attend des résultats des négociations intervenant entre le Trésor et l'Alliance, d'autres secteurs commencent à connaître des arrêts sporadiques.

Au service des Postes, les mécaniciens de machines à trier le courrier, à Ottawa, ont également imité les travailleurs de Dorval. Là encore, le public ne serait pas affecté pour le moment. L'Alliance négocie depuis quelques semaines des contrats collectifs touchant 19,000 employés. Le Trésor offre 10% d'augmentation.

### ● Les limites de la sécurité

Alors que les voyageurs dépassent les 20,000 par jour à l'aéroport de Montréal, habituellement durant la période des Fêtes, la plupart des compagnies aériennes accepteraient de faire circuler leurs avions sur des pistes moins carrossables que d'habitude, selon un représentant du ministère des Transports.

En dépit des allégations de ce dernier, M. Louis Bibeau, la compagnie CP Air a préféré détourner ses avions vers Ottawa ou Toronto.

"La condition des pistes est moins qu'acceptable", a commenté un porte-parole de cette compagnie, réfutant ainsi les déclarations de M. Bibeau.

Selon CP Air, les compagnies BOAC, KLM, PAP et Sabena ont toutes refusé d'utiliser les pistes de Dorval, hier. Eastern et Delta ont continué à desservir Montréal.

Tous n'ont pas les mêmes normes de sécurité. Il ne fait aucun doute cependant que les autorités du ministère des Transports auront à réviser leurs positions, puisqu'on devrait recevoir quatre ou cinq pouces de neige à compter de cet après-midi.



Photo Montréal-Matin — P.F.

## Un Père Noël chinois?

"Ch'sais que t'es pas un vrai, mon frère me l'a dit, mais t'as l'air tellement gentil que j'vais quand même te donner une bise."

# Etait-ce le Père Noël ou le maire Drapeau?

par Marcel CHOUINARD

Serait-ce l'esprit des Fêtes? L'harmonie la plus complète a marqué l'assemblée régulière du conseil municipal, hier matin.

Autant la première assemblée après l'élection du 10 novembre s'était déroulée dans la confusion, autant celle d'hier a donné lieu à des critiques constructives entre les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal, le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif, M. Gérard Niding.

Au cours des trois heures qu'a duré l'assemblée, l'Opposi-

tion, maintenant familière avec les procédures à suivre au conseil, a pu questionner à sa guise les porte-paroles de l'administration municipale qui leur ont servi des réponses satisfaisantes dans la plupart des cas. Le résultat: 35 des 36 items, inscrits à l'ordre du jour furent approuvés à l'unanimité des membres.

### ● Décision illégale

Comme il fallait s'y attendre, la question de la majorité requise au conseil fut soulevée au moment de l'adoption d'un projet de règlement.

S'appuyant sur l'énoncé de l'article 91 de la charte de la

ville, le conseiller Jean Roy soutint qu'il ne pouvait être adopté sans l'approbation des deux tiers des membres présents. Même si cette majorité ne fut pas obtenue — le résultat du vote fut de 34 en faveur et 19 contre — le projet de règlement fut quand même adopté puisque selon le maire Jean Drapeau, la majorité simple suffisait. "Dans les circonstances, je crois que vous venez de prendre une décision illégale", déclara le conseiller Paul Cliche. Sur un ton serein, monsieur le maire invita alors ce dernier à soumettre la question aux tribunaux.

# Les agents fêtaient dur à l'Institut de police!

QUÉBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, a ordonné la tenue d'une enquête de régie-interne au sujet d'un incident survenu, jeudi soir, à l'Institut de police de Nicolet.

Une vingtaine d'agents de conservation de la faune du MTCP, qui venaient de terminer un cours de recyclage de huit semaines, ont été expulsés de l'institution pour avoir commis des actes de vandalisme alors qu'ils "fêtaient" la fin de leur stage.

En confirmant la tenue d'une enquête, un porte-parole du bureau du ministre a précisé que de sévères sanctions pourraient être prises contre les responsables des dégâts.

Au cours de cette fête, certains agents ont déchiré des matelas et défoncé des portes, mais aucune évaluation officielle des dommages n'a été faite.

## ● Fauteurs de troubles

De son côté, le directeur de l'Institut de police, M. André Magny, a expliqué qu'il avait décidé d'expulser tous les membres du groupe parce que ceux-ci s'étaient montrés solidaires des "fauteurs de troubles" qui étaient au nombre d'une demi-douzaine.

Ces agents de conservation de la faune de-

# Leduc quitte un poste mais reste député

QUÉBEC (PC) — Le député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, a démissionné comme adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales, a confirmé le premier ministre Robert Bourassa.

Le premier ministre a expliqué que M. Leduc, qui conserve son siège, avait tenu à remettre lui-même sa démission afin d'éviter toute démagogie, même si aucune accusation n'a été portée contre lui dans le rapport de la Commission de police.

M. Bourassa a précisé que M. Leduc tenait à expliquer son attitude devant le caucus ainsi que devant le Conseil supérieur du parti.

## ● Conduite "inexplicable"

La Commission de police, qui a remis au début de la semaine son rapport sur les liens possibles entre le crime organisé et certains membres de l'organisation du défunt ministre Pierre Laporte, a qualifié "d'inexplicable" la conduite de M. Leduc dans cette affaire.

A la suite de son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, les commissaires dans leur rapport, ont déclaré: "de deux choses l'une: ou bien Leduc est d'une naïveté rare ou bien il triture les faits."

## Les camps de vacances

# COLLABORATION entre la CECM et la Fédération

(Par JLSG) — Au cours de l'assemblée régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal, plusieurs commissaires ont exprimé hier leur satisfaction après avoir adopté une résolution "d'accepter le principe de collaboration entre la CECM et la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises quant à l'utilisation, en cours d'année, des "camps de vacances" par la clientèle scolaire de la CECM".

La présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a déclaré pour sa part qu'une telle collaboration débutait "sur une petite échelle" mais qu'il fallait être conscient de l'importance d'un tel accord.

D'autres commissaires ont souligné le fait que cet accord allait dans le sens d'une "évolution vers une utilisation collective" plus rentable d'installations existantes et que cela était également favorable à la tendance actuelle vers une pédagogie active.

vaient recevoir leur diplôme des mains mêmes du ministre Simard, hier matin, à l'Institut.

La cérémonie a évidemment été contremandée.

VENDEUR AUTORISÉ DE

**Frigidaire**



PIECES — SERVICE D'ACCESSOIRES



Appelez à :

**637-2587**

## Le "PLATEAU" Masson Délicatessen

Que votre fête soit pour 10 ou 200 personnes, vous pouvez avoir confiance en MASSON DELICATESSEN pour en faire une réussite. Nous vous procurerons des plateaux agréablement présentés et regorgeant de choses délicieuses. Faites que personne n'oublie cette fête. Vous n'avez rien d'autre à faire que de téléphoner à MASSON DELICATESSEN et de vous défendre.

RESERVEZ DES MAINTENANT pour

NOEL — JOUR DE L'AN  
RECEPTIONS — BANQUETS  
OU TOUTE AUTRE OCCASION

Le meilleur

SMOKED MEAT CHAUD  
DE L'EST

PIZZA BAR-B-Q  
CHARCOAL STEAKS

Mets Italiens  
et Cuisine Canadienne

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES

Viandes froides à la livre



Pour réceptions  
de tous genres  
de 10 à 200  
personnes!  
Réservez-le dès  
maintenant!

LIVRAISON GRATUITE ET RAPIDE

ATMOSPHERE  
AGREABLE  
QUALITE ET  
SERVICE RAPIDE

**MASSON** DELICATESSEN  
et RESTAURANT

**721-3449**

**721-3647**

3140, rue MASSON, Montréal

# ÉCHANGE D'ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ANGLETERRE

ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976

## PROGRAMME:

Dix enseignants québécois, professeurs d'anglais, langue seconde, enseigneront en Angleterre le français, comme langue seconde, pendant un an. Ils seront remplacés dans leur commission scolaire par des enseignants de ce pays, professeurs de français langue seconde, qui enseigneront au Québec, l'anglais comme langue seconde.

## ADMISSIBILITÉ:

- Quinze (15) ans de scolarité reconnue par le ministère de l'Éducation.
- Quatre (4) années d'expérience appropriée dans l'enseignement.
- Être âgé de 25 à 45 ans.

## MODALITÉ:

Les enseignants québécois continueront d'être rémunérés par leur commission scolaire qui recevra en échange le même nombre d'enseignants anglais rémunérés par leur pays.

La participation des enseignants québécois à ce programme est conditionnelle à l'acceptation de leur commission scolaire de participer à cet échange.

Les frais de transport seront assumés par le ministère de l'Éducation du Québec. Ce programme est sous la responsabilité du Service de la Coopération avec l'extérieur du ministère de l'Éducation.

Les formulaires d'inscription (échange de jeunes maîtres) sont disponibles aux:

Bureaux régionaux  
Ministère de l'Éducation  
ou au:

Service de la Coopération avec l'extérieur  
Section Europe  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue de la Chevrotière, 6e étage  
Québec G1A 1H5

LES CANDIDATURES SERONT  
ACCEPTÉES JUSQU'AU 2 MARS 1975

Pour renseignements:  
Tél.: (418) 643-2364  
M. Jean Goyer



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
Service de la Coopération avec  
l'extérieur



LE MONDE

# Israël lance un défi au président égyptien

MOYEN-ORIENT (UPI) — Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a déclaré hier que l'Égypte doit décider le plus vite possible si elle veut ou non une autre guerre au Moyen-Orient. Il a aussi lancé un défi au président égyptien Sadate, à savoir s'il a le cran nécessaire pour accepter un entretien "face à face, n'importe où et n'importe quand", afin d'étudier les perspectives de paix.

## ● D'accord avec l'Italie

Au Caire, le président Sadate s'est entretenu avec le président d'Italie, Giovanni Leone, qui lui a rendu visite, et a déclaré que l'Égypte et l'Italie ont des points de vue identiques sur la crise du Moyen-Orient et sur les efforts à tenter pour la résoudre pacifiquement. "La chose essentielle maintenant est de désamorcer la situation explosive actuelle", a dit Sadate.

## ● Bombe à Jérusalem

A Jérusalem, une bombe a explosé dans une rue animée, démolissant une voiture de police et causant des blessures à 12 personnes. Aussitôt, à Beyrouth, le Front populaire démocratique pour la libération de la Palestine, a revendiqué l'attentat, signalant que la déflagration avait tué deux personnes et en avait blessé dix autres. Il ajoute qu'il s'agit d'une vengeance à la suite des attaques israéliennes contre les camps de réfugiés palestiniens au Liban.

## ● Missiles à Suez

Le défi du premier ministre Rabin a été énoncé à Tel-Aviv, au moment où des sources militaires israé-

liennes rapportaient que des sous-marins et des bateaux égyptiens chargés de missiles avaient commencé à circuler dans le canal de Suez. "Au lieu de parler de paix pour fins de propagande, pourquoi ne posez-vous pas des gestes concrets", a-t-il

demandé à Sadate? "Asseyons-nous ensemble à la vue des autres nations, afin d'amorcer un véritable dialogue de paix entre Israël et l'Égypte. Si vous, président Sadate, êtes prêt à cela, je le suis aussi", a promis M. Rabin.



## Une loi à deux tranchants

WASHINGTON (UPI) — Après vingt mois d'efforts, le Congrès américain a finalement approuvé un projet de loi de taille, offrant à la Russie le statut commercial de la nation la plus favorisée, à condition qu'elle favorise l'émigration des Juifs et des autres minorités. Il ne reste plus au président Ford qu'à y apposer sa signature pour que cette mesure devienne effective.

Dans l'ensemble, cette loi vise à promouvoir un plus grand échange entre les États-Unis, le Japon, l'Europe occidentale et autres pays, dont le Canada, et à stimuler la détente avec les pays communistes par le truchement de liens commerciaux plus étroits.

Mais la condition posée est qualifiée par l'URSS d'ingérence dans ses affaires privées. La loi contient aussi d'autres restrictions à l'égard d'autres pays "qui n'accorderaient pas aux États-Unis le libre accès à leurs matières premières et à leur pétrole", ce qui les éliminerait du système des tarifs commerciaux préférentiels. Déjà, 22 pays latino-américains se sentant visés, ont protesté auprès du secrétariat d'Etat américain.

## 55 otages d'un coup

Quatre hommes armés ont fait irruption dans un super-marché de Richfield, Minnesota, pour commettre un hold-up. Devant l'intervention rapide de la police, ils ont pris clients et employés qu'ils ont menacé d'abattre si on ne leur procurait pas un hélicoptère pour fuir. Interminable drame de six heures pendant lequel un bandit a été blessé d'une balle, une autre blessé par un éclat de verre. Après avoir reçu la promesse d'être traités équitablement, ils libéraient finalement leurs otages, en état d'hystérie. Celui-ci a été terrassé par une crise cardiaque. Les quatre se disent Indiens et déclarent qu'il s'agissait d'une opération de représailles contre les Américains blancs "qui leur en ont fait voir de toutes les couleurs".

## La droite espagnole se déchaîne :

# "Fusillez l'archevêque!"

MADRID (UPI) — Plusieurs centaines de manifestants de la droite ont hué, hier, le premier ministre Carlos Arias Navarro et ont crié des menaces de mort à l'archevêque de Madrid, pendant les cérémonies qui marquaient le premier anniversaire de l'assassinat du premier ministre Luis Carrero Blanco.

Des éléments de droite ont aussi manifesté bruyamment devant l'ambassade française, protestant contre le refus de la France de livrer les 10 séparatistes basques que l'Espagne désigne comme étant les présumés assassins de Blanco.

Les protestataires, criant "Carrero, Carrero", et "morts aux assassins",

se sont rassemblés près de l'église San Jeronimo où des personnalités du gouvernement assistaient au service anniversaire.

Ils se mirent à crier "traître" et "dehors" à l'adresse du premier ministre Arias qui est devenu la cible de virulentes attaques de la droite à cause de son programme de réformes politiques.

Quand l'archevêque Vicente Enrique Tarazona arriva à l'église, les manifestants hurlèrent "fusillez-le". Le cardinal est détesté des extrémistes de droite parce qu'il a préconisé à plusieurs reprises une réforme démocratique.



## ● Nelson serait docile

WASHINGTON — Nelson Rockefeller est arrivé cinq minutes en retard au travail dès la première journée dans ses fonctions de 41e vice-président des États-Unis. Comme le commun des mortels, il a été pris dans le trafic. Il a présidé une séance du Sénat, puis a promis d'être aussi docile et serviable que possible pour le président Ford et de ne poser de problème à quiconque. Il aura un entretien avec Gerald Ford, aujourd'hui, afin de définir son rôle. Son droit de regard porterait sur l'administration des affaires domestiques.

## ● Le chômage en Europe

BRUXELLES — Le chômage a augmenté d'un million de personnes dans les neuf pays du Marché commun européen en l'espace d'un an, portant le nombre des sans-travail à 3,598,733. Les proportions s'établissent comme suit: 9.7 pour cent de la main-d'oeuvre au Danemark; 7 pour cent en Irlande; 5.2 pour cent en Italie; 4.9 pour cent en Belgique; 3.9 pour cent en Hollande; 3.8 pour cent en France; 3.5 pour cent en Allemagne et 2.7 pour cent en Angleterre.

## ● Ethiopie socialiste

ADDIS-ABEBA — Les dirigeants militaires éthiopiens annoncent que leur pays devient un État socialiste avec un système de parti politique unique, avec à sa tête un gouvernement qui contrôlera presque toute l'économie ainsi que les fermes collectives. Cette réforme de l'empire survient 100 jours après le renversement de l'empereur Haïlé Sélassié. Le nouveau mot d'ordre adopté est: "L'Éthiopie d'abord". L'exploitation de l'homme par l'homme sera bannie, proclame-t-on. A la chute de Sélassié, 80 pour cent des terres cultivables appartenaient à l'église, à l'empereur, aux membres du gouvernement et à l'ancienne aristocratie.

## ● Trêve de onze jours

LONDRES — L'Armée républicaine irlandaise annonce qu'elle suspend ses activités de guérilla en Irlande du Nord et en Angleterre à compter de minuit, demain, jusqu'à minuit le 2 janvier. Elle souhaite que le gouvernement britannique profite de l'accalmie pour étudier des propositions de cessez-le-feu permanent. Mais Scotland Yard a juré de pourchasser les terroristes de l'IRA malgré les fêtes. Au moment où on se réjouissait de cette trêve de Noël à Belfast, le centre-ville était secoué par les explosions de cinq autres bombes.

## ● Accident : 20 morts

BAMAKO — Vingt voyageurs ont été tués et 180 autres blessés dans le déraillement d'un autorail, annoncé dans la capitale du Mali, Afrique occidentale. L'accident est imputable à une défaillance du système de freinage, près de la gare centrale. Les wagons ont quitté la voie ferrée et dévalé un talus de cinquante pieds.

# Trudeau n'imitera pas Bourassa pour les hausses de traitement

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau n'a pas l'intention de suivre l'exemple de son homologue du Québec, M. Bourassa, en voulant faire adopter coûte que coûte le projet de loi C-44 qui prévoit l'augmentation du traitement des députés.

Déjà, le gouvernement a cédé aux pressions de l'opinion publique et du Nouveau parti démocratique en amendant le projet de loi et, si une partie des députés continue de s'y opposer, le premier ministre "ne se cassera pas la figure", selon son expression, pour en forcer l'adoption.

M. Trudeau a livré ses impressions sur cette pièce législative controversée et sur une foule d'autres sujets, hier, au cours d'une conférence d'information quelques instants avant que la Chambre n'ajourne ses travaux jusqu'au 22 janvier.

## ● Attention aux cadeaux

Il a fait part de ses vœux à l'occasion des Fêtes aux journalistes à qui il a bien recommandé, sur un ton badin, de n'accepter des présents que

"du vrai Père Noël", blague qui n'a pas raté son effet après l'affaire des présumés pots-de-vin de députés à des journalistes.

Le chef du gouvernement a dit qu'il est satis-

fait du travail effectué à la Chambre des Communes depuis l'ouverture de la première session, le 30 septembre, au cours de laquelle 61 projets ont été déposés, dont 16 ont reçu la sanction royale.

## Les-tu ton MaTin?

## Québec est averti quant à l'uranium

OTTAWA (DNC) — Dans un court paragraphe de sa déclaration sur l'énergie atomique, le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald, a discrètement rappelé au gouvernement de Québec de ne pas chercher à contourner le fédéral en négociant avec la France un accord éventuel sur l'établissement d'une usine d'uranium enrichi dans la région de la Baie James.

Le ministre a déclaré: "le gouvernement (fédéral) réaffirme ses directives touchant l'enrichissement de l'uranium... la participation canadienne à l'enrichissement de l'uranium sera déterminée dans le cadre de ces directives".

M. MacDonald devait préciser que l'exploitation de tout dépôt d'uranium ou d'une usine d'enrichissement est de juridiction fédérale, soumise à la commission de l'énergie atomique et que le gouvernement d'Ottawa doit être satisfait que cette activité est dans l'intérêt du Canada.

## ● Le projet de la Baie James

A Miss Flora MacDonald, député conservateur, le ministre MacDonald, précisément au sujet du projet de la Baie James, a déclaré textuellement:

"Il n'y a pas de négociations entre le gouvernement fédéral et Québec ou la France à ce sujet, mais nous avons fait savoir au Québec et à la France que la loi de la commission de contrôle de l'énergie atomique exige l'obtention d'un permis fédéral pour l'établissement d'une telle usine et naturellement que l'exportation d'uranium, qu'il soit naturel ou enrichi, soit accompagnée de garanties et soumise aux directives de 1965. Aussi, les deux gouvernements ont été avisés qu'ils devraient obtenir l'autorisation du gouvernement fédéral pour procéder à l'établissement d'une telle industrie".

## Contrat de \$14 millions à la Vickers

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé un contrat de \$14 millions à la Société Canadian Vickers de Montréal pour les travaux de Radoub de quatre porte-hélicoptères.

Le ministère des approvisionnements et services a précisé que les travaux seraient effectués au cours des douze prochains mois.

Les destroyers sont le Saguenay, L'Assiniboine, Anapolis et le Margaree.

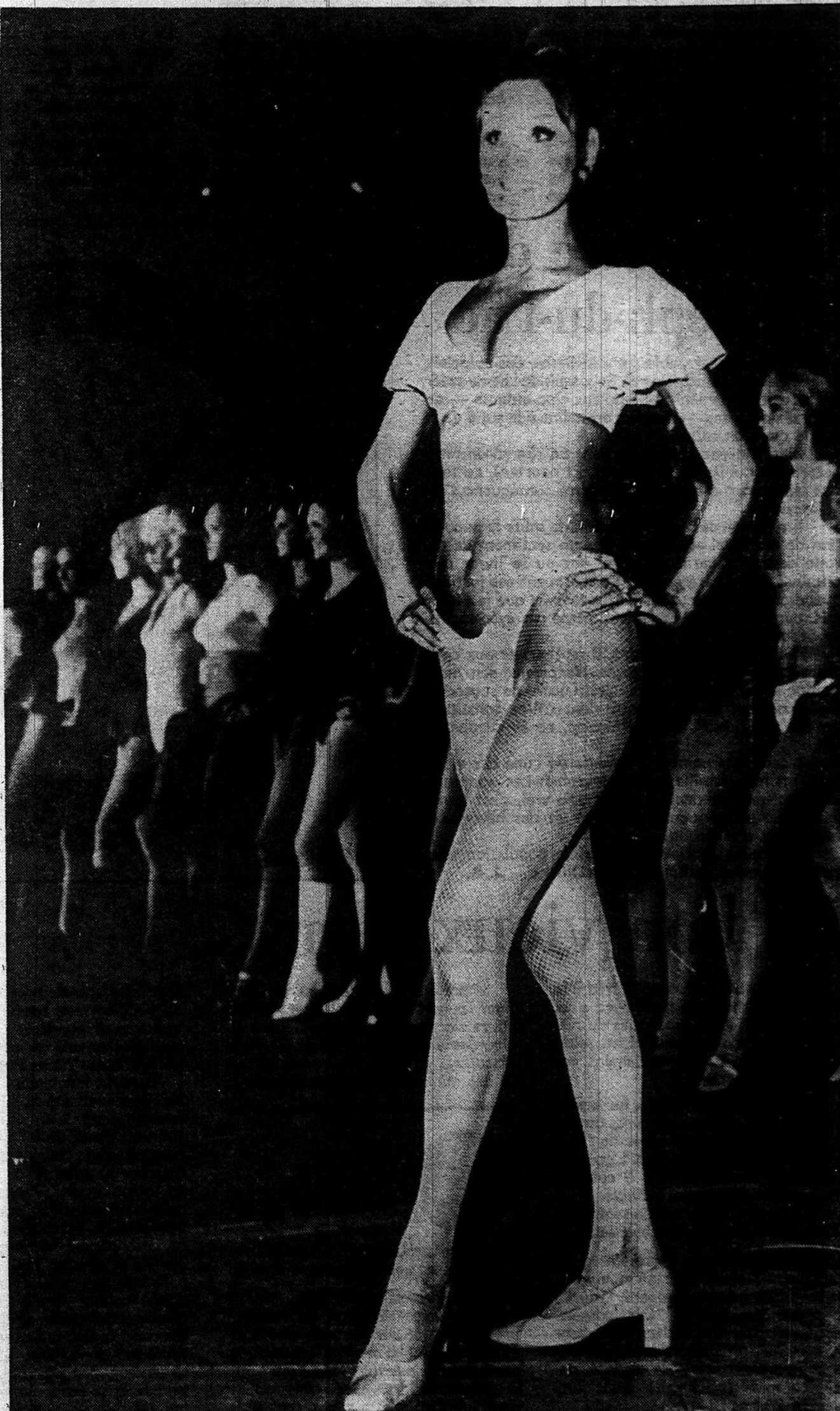


Photo Montréal-Matin — KEYSTONE



EDITO-  
MATIN

# Une indexation à l'index

Messieurs les députés fédéraux ou provinciaux ont l'écorce sensible lorsque les observateurs leur reprochent de hausser leur salaire tout en demeurant, du moins pour la plupart d'entre eux, muets et passifs lorsque les chefs des gouvernements et leurs ministres des Finances recommandent aux Canadiens de toutes les ethnies de serrer la ceinture pour freiner l'inflation.

Ces messieurs et dames n'aiment guère s'entendre dire qu'ils sont trop souvent absents des débats parlementaires ou que certains assistent, depuis des années, aux différentes sessions, tout en se gardant de prendre position ou de se lever en Chambre pour se faire entendre.

Pourquoi alors nous donnent-ils tant de prétextes à croire, et qui plus est, à écrire, que leur engagement au service du peuple ne correspond pas

toujours à l'idée que nous nous en faisons.

Hier, j'apprenais que plusieurs députés étaient déjà en congé de Noël,



SOLANGE  
CHAPUT  
ROLLAND

et que deux d'entre eux se voyaient soupçonnés de tractations douteuses dans l'exercice de leurs fonctions québécoises.

L'indignation de ceux qui se scandalisent du scandale des électeurs devant leurs privilèges, et parfois devant leur manque de sens moral, ne suffit pas pour légitimer les hausses

de salaire qu'ils s'accordent, tant du côté d'Ottawa que du côté de Québec.

On peut fort bien vivre sans gagner plus de trente mille dollars par année, et une proportion effarante de Québécois et de Canadiens de toutes les provinces le savent.

Ils savent aussi que le coût de la vie grimpe pour eux, et que le seul remède à leurs maux pécuniaires consiste à mettre en pratique les vœux pieux des gouvernements qui nous recommandent d'inscrire une plus grande vigilance aux calendriers de nos achats et de nos dépenses.

L'homme ou la femme qui entre en politique doit se soumettre à certaines contraintes et surtout démontrer son respect non seulement pour les lois parlementaires, mais pour les problèmes auxquels les citoyens ont à faire face dans leur cheminement quotidien.

Ces mêmes citoyens comprennent les obligations inhérentes à la vie de député qui se partage entre sa ville et la capitale. Il comprend également qu'il importe que de bons salaires soient versés aux élus du peuple pour qu'ils ne soient pas tentés de travailler au Parlement et ailleurs pour boucler leur budget.

Mais il y a des limites à notre compréhension. Hausser des salaires à cette époque de l'année, alors que tant de bas de Noël prendront vides à des cheminées froides, c'est jouer sur les émotions des électeurs et c'est exiger un peu trop d'indulgence devant ces cadeaux somptueux que nos politiciens s'offrent à même les taxes des contribuables.

Si au moins tout ce beau monde exigeait que ces taxes diminuent à mesure qu'ils s'accordent des hausses de salaire...

## Le massacre de St-Joseph-du-Lac

Elle est bien louable cette initiative des autorités religieuses et municipales de St-Joseph-du-Lac de créer un fonds afin de venir en aide aux cinq enfants — de dix à dix-neuf ans — devenus orphelins à la suite de la tuerie que l'on sait.

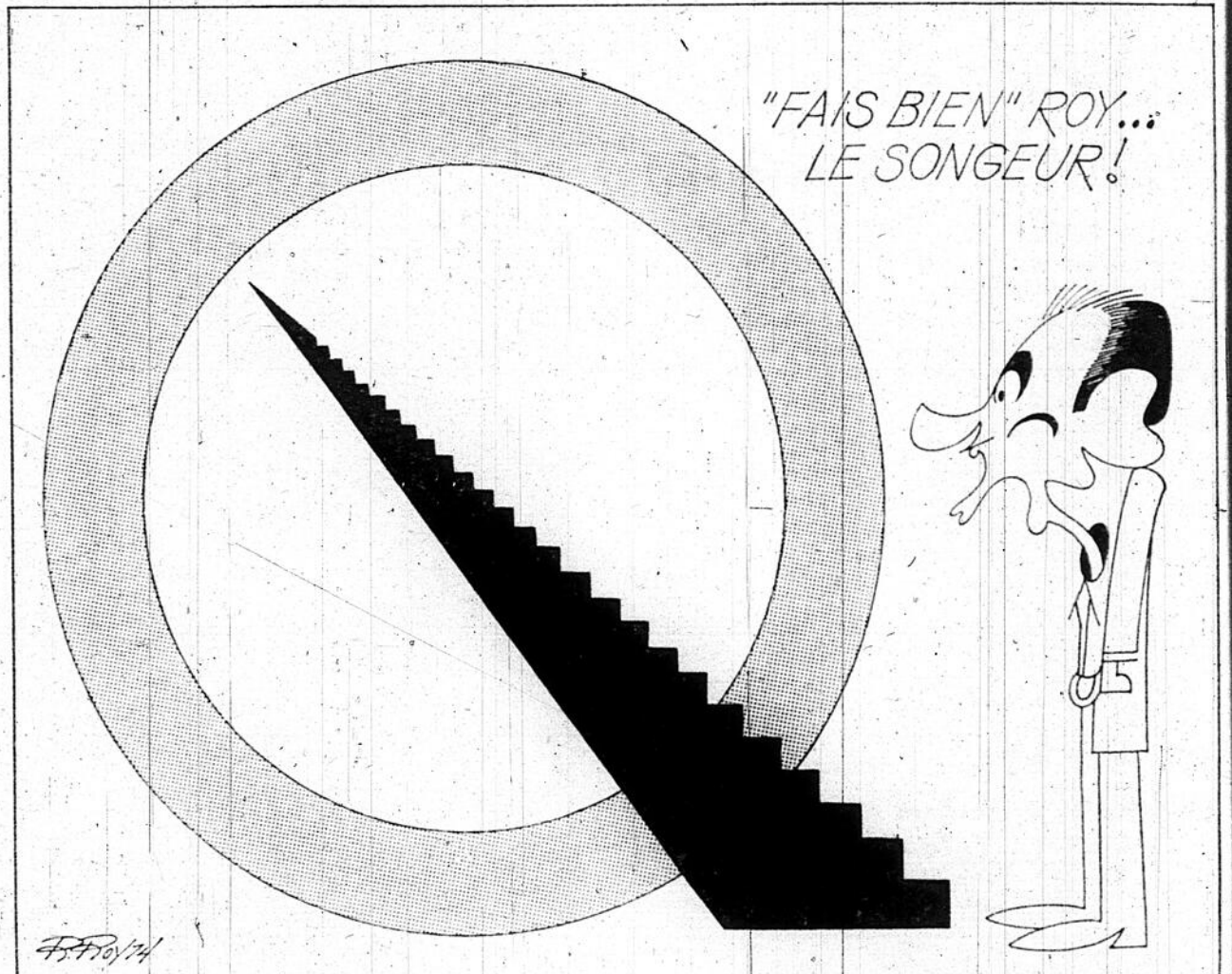
Bien souvent, quand survient un drame de cette nature, on oublie les survivants. Et pourtant, ce sont eux qui auront à supporter les pires conséquences de la tragédie.

Il règne en ce moment au sein de toute la population de Montréal et des environs un sentiment de révolte devant le carnage auquel ont pu se livrer des criminels de la pire espèce. Ce sentiment est justifié, quand on songe à tous les autres méfaits que je déplore, par hasard, au lendemain même des événements de St-Joseph.

Pour l'instant, cependant, il faut songer aux cinq orphelins et la meilleure façon d'exprimer son indignation et ses condoléances, c'est encore de souscrire généreusement au Fonds qui vient d'être constitué, par les soins de M. le curé Perron, de St-Joseph-du-Lac.

A cause du nombre d'enfants de l'une des victimes, maintes familles de St-Joseph-du-Lac sont aujourd'hui dans le deuil et, pour dire vrai, c'est toute cette belle petite municipalité qui vit des heures de tristesse et d'affliction.

Que cette laborieuse et paisible population soit assurée de la sympathie de tout le Québec. J. B.



## Ce bon vieux Jerry...

Un semestre après son entrée à la Maison Blanche M. Gerald Ford s'est assuré de l'affection, mais pas du respect de ses compatriotes dont, selon Gallup, 47 pour cent seulement approuvent sa gestion.

Certes les éditorialistes lui savent gré d'être un homme sincère, ouvert et sans prétention, une sorte de "Mister Deeds" au goût du jour. L'opinion s'émuet de le voir debout à côté de l'Empereur du Japon, affublé d'un pantalon trop court, qui laissait voir plusieurs centimètres de chaussette.

Mais les critiques regrettent qu'il n'ait pas, à l'instar de Truman, auquel on l'avait un instant comparé, "mûri" et appris son métier. "Car, comme l'écrit un observateur chevronné, Jerry, à la Maison Blanche continue de se comporter comme le député de Grand Rapids (Michigan) qu'il fut pendant 25 ans".

Il préfère serrer les mains, distribuer les accolades, prononcer des discours électoraux — et maintenant visiter les dignitaires étrangers — que discuter, entouré des spécialistes et des ministres, pendant des heures,



LOUIS  
WIZNITZER

des graves problèmes économiques et énergétiques qui se posent aux USA.

Ses atermoiements, son indécision, ses valse-hésitation lui sont reprochés tantôt sur le mode sérieux et amical, tantôt d'un ton sarcastique comme dans la revue "New York" qui le dépeignit sous les traits d'un clown. "Nous n'avons pas de prési-

dent", se lamente un grand quotidien du Middle-West, tandis qu'une revue influente et pondérée s'écrit "On attendait Truman, ce fut Eisenhower", paraphrasant Victor Hugo.

Pendant longtemps l'"intellect" de M. Ford avait été l'objet d'anecdotes amusantes sur le Capitole, et Lyndon Johnson disait de lui: "C'est le seul homme que je connaisse qui ne puisse marcher et mâcher du chewing-gum en même temps". Ce jugement était peut-être excessif et sous ses dehors bonasses, M. Ford dissimule une bonne dose de sens commun mâtiné de cautèle et de ruse politique. Ce n'est peut-être pas un fort en thème, et pour l'instant il n'a pas exercé ce "leadership" (poigné) que souhaitent ses concitoyens, mais certaines de ses "erreurs" sont faites à bon escient: sa lenteur, par exemple, à réagir devant la crise économique et à instaurer les mesures draconiennes qui

s'imposent, s'explique par son désir d'en laisser la responsabilité aux démocrates et s'il est vrai qu'il "se hâte lentement", il n'en sait pas moins où il veut aller.

Il n'a pas galvanisé l'Amérique comme Kennedy mais tout le monde reconnaît qu'à Vladivostok il "s'en tira parfaitement" et qu'après une décennie houleuse — remplie de manifestations, d'assassinats politiques, d'échauffourées, de crise raciale, de guerre et de... Watergate — sa façon débonnaire, un peu gauche, son sourire ensoleillé et sa simplicité d'Américain moyen authentique (et pas synthétique comme le furent Nixon et Agnew) a le don d'apaiser et de rassurer ses compatriotes.

L'Amérique se rend compte de n'avoir pas à sa tête un grand homme d'Etat, du moins est-elle satisfaite de se savoir dirigée par "un citoyen au-dessus de tout soupçon".

# La guerre des raisins prend de l'ampleur

par François BERUBE

De nombreux Montréalais pourront se rendre compte de nouveau en faisant leurs emplettes aujourd'hui que la lutte des travailleurs agricoles (TAU) entreprise par César Chavez en 1962, pour combattre l'esclavage dans les champs de raisins de la Californie, prend continuellement de l'ampleur.

Pour sensibiliser le public et obtenir de lui le boycottage des produits de la Californie, un comité d'action syndicale a fait le tour des magasins Dominion chaque samedi depuis plus d'un an. Aujourd'hui, à l'occasion d'une marche de solidarité, six différents magasins seront visités dans l'avant-midi. Le magasin Warshaw du 3863, Saint-Laurent, sera l'objet d'un piquetage dans l'après-midi et différentes personnalités dont deux prêtres s'adresseront à la foule. En soirée, une fête populaire de type mexicaine à \$2.50 le couvert aura lieu au 2365 Grand Trunk à Pointe-Saint-Charles, pour garnir le fonds de grève des TAU.

## ● Appui oecuménique

Comme cela a été fait dans de nombreux syndicats locaux, on a étudié toutes les données de cette lutte au sein de différentes églises et un comité oecuménique s'est engagé à faire comprendre à la population que l'action des TAU est humanitaire et juste. Les abbés Denis Toupin et Jacques Papineau de la paroisse Sainte-Brigide, l'abbé Marcel Brissette de Saint-Eusèbe, l'abbé Jean-Guy Cadotte de la

Nativité-de-la-Ste-Vierge et plusieurs autres ecclésiastiques sont membres de ce comité.

## ● Succès à l'horizon

Les employeurs qui produisent le raisin préfèrent transiger avec l'Union internationale des Teamsters dont les exigences sont de beaucoup inférieures au TAU (AFL-CIO) mais récemment César Chavez et ses collaborateurs ont rendu publics plusieurs scandales démontrant la sorte de syndicalisme corrompu (violence, pots-

de-vin, arrangements sous la table) qui est pratiqué, selon lui, par les Teamsters. Chavez, qui a déjà reçu l'appui d'au moins 29 organisations syndicales, politiques et religieuses du Québec, est reconnu comme un apôtre de la non-violence et contrairement aux méthodes des Teamsters, "il a toujours mené cette lutte dans le respect de la dignité humaine," précise le comité oecuménique.

Le maire Marcel Robidas de Longueuil, la Ligue des Femmes du Québec, l'archevêché de Montréal, le Nouveau

parti démocratique et les centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ sont au nombre de ceux qui appuient les TAU au Québec.

A Montréal, la vente

des raisins et laitues de la Californie a diminué de 20 pour cent depuis septembre dernier, il s'agit là d'une mesure de pression efficace pour les TAU car elle re-

présente des pertes pour les producteurs. L'efficacité de cette campagne pourrait avoir des effets déterminants sur les négociations du printemps prochain.



César Chavez

**LIQUIDATION LIQUIDATION**

**DERNIÈRE CHANCE  
AUTONEIGES  
NORTHWAY  
NEUVES**

**LIQUIDATION LIQUIDATION**

**FAILLITE FAILLITE FAILLITE FAILLITE**

L'ACTIF DE:  
**SHER-MOUNT**  
INDUSTRIE LTEE  
**HOCKEY  
DU QUEBEC  
DISSOUS**

6,000  
10,000  
**BATONS  
DE HOCKEY**

**50%**

de réduction et plus

HEURES D'OUVERTURE:  
Lundi au mercredi: midi à 5 h. p.m.  
Jusqu'à 9 h. p.m. pour les grossistes  
Jeudi et vendredi: midi à 9 h. p.m.  
Samedi: 10 A.M. à 5 p.m.

**VENDU A L'UNITE OU A LA DOUZAINES  
PRIX SPECIAL SUR QUANTITE**

**340  
400  
440  
MOITIÉ  
PRIX!**

**PLAN DE  
FINANCEMENT**

**162 est, rue Beaubien**

**LIQUIDATION LIQUIDATION**

# Il vous faut désormais un visa pour entrer en Australie

Si vous allez en Australie, soit comme touriste ou comme résident, rappelez-vous que vous devez avant tout faire une demande de visa. Cette formalité concerne sans exception tout citoyen du Canada, d'Angleterre ou des autres pays membres du Commonwealth (exception faite, bien entendu, des citoyens australiens voyageant avec un passeport australien) et ce, à partir du 1er janvier 1975.

Les demandes et enquêtes relatives à l'obtention de ce visa devraient être faites au Bureau du gouvernement australien de votre région:

Haut Commissariat d'Australie  
90, rue Sparks  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B4 (Tél: 236-0841)

Bureau commercial d'Australie  
Suite 811  
1155 ouest, boul. Dorchester  
Montréal (Québec)  
H3B 2H8 (Tél: 875-2000)

Bureau commercial d'Australie  
C.P. 69  
Commerce Court Postal Station  
Toronto (Ontario)  
M5L 1B9 (Tél: 367-0783)

Bureau commercial d'Australie  
Suite 500  
1055 ouest, rue Hastings  
Vancouver, C.B.  
V6E 2E9 (Tél: 684-1177)

## Au secours!

par Odette BOURDON

Un comité d'entraide a été formé à la paroisse St-Joseph-du-Lac en vue de recueillir des fonds pour subvenir aux besoins de la famille Miron dont les parents ont été assassinés dans la tragédie qui a coûté la vie à cinq personnes à St-Joseph-du-Lac.

Monsieur et Madame Miron laissent cinq enfants dont l'âge varie entre 11 et 19 ans.

Le curé de la paroisse, le père Paul-Emile Perron, invite le public à envoyer les contributions au Comité d'entraide, Paroisse St-Joseph-du-Lac, Comté Deux-Montagnes. Les sommes ainsi recueillies seront remises au tuteur de la famille si cruellement éprouvée.

# Trois mois pour un délit de fuite

par Guy BOURDON

La cour d'Appel est très peu encline à la clémence à l'endroit des automobilistes qui s'avèrent incorrigibles et elle a imposé une peine de trois mois d'emprisonnement à un homme de 45 ans, Viateur Therrien, qui avait reconnu sa culpabilité à une accusation de délit de fuite.

Le premier juge lui avait consenti un sursis de sentence tout en lui intimant de rembourser les dommages, subis par le véhicule qu'il avait heurté, soit environ \$150.

Mais le ministère public avait jugé que c'était là trop de miséricorde à l'endroit de l'accusé qui avait déjà été condamné à au moins six reprises pour des délits à la conduite de sa voiture et il porta l'affaire à la cour d'Appel qui estime de son devoir d'imposer une sentence sévère à un individu qui "constitue un danger pour la sécurité du public en général".

De plus, les trois juges ont rendu une ordonnance interdisant à Therrien de conduire un véhicule à moteur au Canada pendant deux ans.



Photo Montréal-Matin — UPI

Ça vous rappelle votre enfance ?

# Pour un excès d'obéissance

(G.B.) — L'excès est toujours à déconseiller... excès de prudence et excès d'obéissance compris. Et pour qu'il se rentre bien ce principe dans la tête, le père d'un garçonnet a été condamné à payer \$1,305 à une femme qui avait été renversée par une bicyclette, sur un trottoir de la rue Lajeunesse.

Le papa, trop prudent, avait défendu à son fils de rouler à bécanne dans la rue et fiston, trop obéissant, roula sur le trottoir. Une femme, qui déambulait sur le même trottoir fut renversée et blessée.

Dans son jugement, le juge Maurice Cousineau n'a pas retenu la prétention du père à l'effet que la victime avait été l'artisan de sa propre infortune parce qu'elle était nerveuse et qu'elle n'avait pas suffisamment porté attention à ce qui se passait autour d'elle.

Les doléances du père à l'effet que son fils était un enfant modèle et qu'il avait d'excellents bulletins à l'école n'y firent rien puisque le juge a rappelé que, selon les règlements de la ville de Montréal, les trottoirs sont réservés aux piétons.

# Un chômeur de luxe devra payer \$125 par semaine...

par Guy BOURDON

Le juge Yves Leduc, de la cour Supérieure vient de condamner un "chômeur de luxe", à payer une pension alimentaire de \$125 par semaine à son épouse dont il est séparé.

Il s'agit d'un homme d'affaires des Laurentides qui prétendait que son statut de sans-travail devait l'exempter de subvenir aux besoins de sa femme et du plus jeune de leurs enfants. Il est vrai que Monsieur ne travaille pas et même qu'il reçoit des prestations d'assurance-chômage, mais le juge Leduc refuse de tenir compte uniquement de cette facette du problème.

Il appert, en effet, qu'il possède quelques immeubles, qu'il est sur le point de réaliser une "grosse affaire" et que d'ici peu il obtiendra un emploi fort rémunérateur dans la fonction publique fédérale. Enfin, en attendant que toutes ces bonnes choses surviennent, Monsieur possède un excellent crédit et il peut facilement trouver les sommes nécessaires pour assurer ses responsabilités.

# Un cadeau amer pour les usagers du CN!

A compter du premier janvier, les tarifs de banlieue du Canadien National seront majorés de 22,2 p.c.

En argent, l'augmentation coûtera de 20 à 35 cents de plus le billet simple. Dans le cas de cartes hebdomadaires et de carnets de 10 billets, la majoration prévue variera de \$1.40 à \$2.70 alors que celle des cartes mensuelles sera de \$3.80 à \$4.50.

La Commission canadienne des Transports a été informée de cette mesure par le CN qui la justifie par une augmentation constante du déficit de son service de transport de banlieue. Malgré la hausse, le déficit en 1975 atteindra encore plus de \$4 millions.

Le porte-parole du CN, M. Adrien Levasseur a fait savoir qu'une des causes de la hausse des tarifs a été l'augmentation salariale accordée récemment aux employés par entente collective.

Les personnes âgées qui bénéficiaient d'une réduction tarifaire de 50 p.c. continueront à voyager à prix réduit mais elles seront automatiquement touchées par la hausse, contrairement aux prétentions du CN. Elles auront quand même à défrayer la moitié de l'augmentation.

Les tarifs aux étudiants n'ont pas été dévoilés hier, mais ils seront aussi augmentés tout en étant assujettis à une table préférentielle.

# TÉMOINS

Deux avocats recherchent des témoins qui ont vu une auto COUGAR de couleur jaune, endommagée, sur les routes suivantes, entre 2 h. 10 p.m. et 2 h. 30 p.m., MERCREDI LE 12 SEPTEMBRE 1973.

Le véhicule aurait voyagé sur le BOUL. METROPOLITAIN, AUTOROUTE DES LAURENTIDES, BOUL. DE SALABERRY ET SUR LES RUES GUERTIN, STE-ODILE, DESPATIE ET FORBES, AINSI QUE SUR LE BOUL. O'BRIEN.

Toutes les personnes pouvant donner des informations sont priées de téléphoner à :

Me SIDNEY LEITHMAN ou Me DAVID LINETSKY à 875-4240 ou 486-8262

# Accueillez le Nouvel An au rythme du Calypso Express

Dancez le calypso, le reggae, le rock, le steady et le spooge



à la Grande salle de bal



Hôtel Sheraton/Mount-Royal

Le 31 décembre, Veille du Jour de l'An  
Soirée dansante de 21 h. à 3 h.

MUSIQUE PAR



THE CHORAL ISLANDERS

des Antilles chaudes

Entrée: \$7

Billets offerts à la réception de l'hôtel et chez Montreal Trust (P.V.M.) et A.E. LePage, centre commercial Newman et au foyer de l'Hôtel Sheraton-Mount-Royal.

RESTAURANT CHINA STAR

BIERE et VIN  
OUVERT LE JOUR DE NOEL ET JOUR DE L'AN  
BUFFET CHAUD CHINOIS  
Tous les jours à notre salle à manger  
De 11 h. 30 à 2 h. p.m. \$2.25 — De 5 h. à 8 h. p.m. \$2.50  
Dimanche de 5 h. à 8 h. p.m. seulement \$2.50  
LIVRAISON GRATUITE

6366, rue SAINT-HUBERT — 274-5526



UNIVERSITE DE MONTREAL

# COURS D'ANGLAIS

Ces cours s'adressent aussi bien aux débutants qu'à ceux qui veulent perfectionner leur anglais. Les étudiants sont répartis en petits groupes et l'accent est mis sur la conversation.

6 NIVEAUX DIFFERENTS;  
2 FORMULES :

- DEUX FOIS PAR SEMAINE  
Lundi et mercredi, de 19h. à 22h., du 20 janvier au 16 avril. \$100 (75 heures).
- TROIS FOIS PAR SEMAINE  
Mardi et jeudi, de 18h. à 21h. et samedi, de 5h.30 à 12h.30. \$100 (75 heures).

Examen de classement et dernier jour pour l'inscription : Immeuble principal, entrée U-1, salle Z-110, le 13 janvier 1975 à 19h.

COURS SPECIALISE :

English in the business world : Le contexte d'apprentissage est celui du monde des affaires : travail de bureau, marketing, administration, finance, etc.

BROCHURE SUR DEMANDE

3333, chemin QUEEN MARY — Tél.: 343-6090/343-6992  
Après 17 heures

# ELECTROHOME

Achetez aujourd'hui au prix de deux ans passé  
TV 20" Electrohome toute transistorisée —  
cabinet de bois  
OUVERT le 26 décembre et le 2 janvier



Base  
Rég. 44.95  
Spéc. \$19.95



COULEUR  
Rég. 659.50  
Spéc. 499.50

Plan financement prenons échange

SANSUI

5 ans de garantie

	Rég.	Spéc.
210		
34 watt	\$229.95	\$184.50
310		
44 Watt	339.95	264.50
661		
110 watt	439.95	319.50
SR 212	229.95	169.95

MTL ELECTRONIQUE IMPORTATION INC.

721-1106 2335 est, rue Bélanger  
Mise de côté Chargex Master Charge

MONTREAL  
MATINFEMINO  
MATIN

**PLAISIR  
DE VIVRE  
AVEC  
MAMAN  
LAPOINTE**

## Les meilleures recettes du Québec

Vous souvenez-vous de cette époque où l'on s'abimait joyeusement devant des plats, "chauds au coeur, au palais et à l'oeil"... Des cretons traditionnels au jambon de la cabanè à sucre, dont le nom seul nous met l'eau à la bouche; les menus de nos ancêtres étaient des festins, dont la qualité n'avait rien à envier à la cuisine étrangère.

Ce bon goût des aliments a été retrouvé dans le nouveau livre "Les meilleures recettes du Québec" par Mireille Beaulieu, l'auteur de "Cuisine pour toi et moi".

Vous parviendrez à réussir la "cipaille" qui vous fait tant envie; les méthodes de préparation et de cuisson sont clairement expliquées.

Cartonné, ce livre abondamment illustré de photographies en couleurs se présente bien comme cadeau de Noël.

### LA TOURTIÈRE du livre "LES MEILLEURES RECETTES DU QUÉBEC"

- 1 livre de porc haché;
- 1 oignon moyen, haché;  
sel et poivre;
- 1/4 cuil. à thé de sarriette;
- 1/4 cuil. à thé de clou de girofle moulu;
- 1 feuille de laurier;
- 1/4 tasse d'eau bouillante;  
pâte-brisée pour 2 abaisses.

Mettre les sept premiers ingrédients dans une casserole et bien mélanger; ajouter l'eau bouillante et faire mijoter à découvert, durant 20 minutes, en remuant de temps en temps.

Retirer ensuite la feuille de laurier et dégraisser si cela est nécessaire.

Abaisser la moitié de la pâte et en foncer une assiette à tarte de 9 pouces, y déposer la viande et recouvrir de la seconde abaisse.

Faire une incision au centre, afin de laisser échapper la vapeur.

Faire cuire au four préchauffé à 375°F, durant 30 minutes, ou jusqu'à ce que la pâte soit cuite et bien dorée.

#### • Conseil du jour

Pour givrer les verres, tremper légèrement le rebord dans du jus de citron puis dans le sucre à fruits. Laisser au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

# Bonne fête gourou!

(P.C.) — Le Gourou Maharaj Ji, maître à penser de six millions de fidèles dans le monde, vient d'avoir dix-sept ans.

Aucune cérémonie particulière n'a marqué cet anniversaire, a déclaré un porte-parole

de la Mission de la Lumière divine, dont le siège est à Denver, Colorado.

Lorsque le Gourou épousa, en mai, sa secrétaire âgée de 24 ans, il reçut de nombreux et

coûteux cadeaux. Le porte-parole a déclaré ignorer ce qu'il recevrait pour ses 17 ans. Mais il a ajouté que le Gourou accepterait avec amour tout genre de présent, que ce soit une voiture ou une fleur.

## Emancipation en pyjama

(P.C.) — Il fut un temps où les pyjamas, en remplacement de la chemise de nuit, étaient uniquement considérés comme vêtements de nuit pour hommes.

Par la suite, cette tenue fut adoptée par les femmes, en particulier les jeunes qui manifestaient de cette manière leur esprit d'émancipation. Mais on ne prévoyait pas à l'époque, que ce vêtement pourrait être utilisé sous un autre aspect.

Vers le milieu de la décennie 1960, André Courrèges présenta un jypama en satin blanc dans sa collection de tenues de soirée, et l'année suivante un modèle plus audacieux en dentelle blanche. Ces deux créations marquèrent le début d'une vogue de pyjamas de soirée.

Dans les récentes présentations de mode on retrouve certains ensembles pantalons-tunique rappelant ceux que Courrèges avait conçus il y a plusieurs années.

### Lise Bacon en Hollande et en Belgique

## Une visite des ateliers protégés

Le ministre d'Etat aux Affaires sociales, madame Lise Bacon, s'est rendue, dans le cadre d'une mission d'études, en Belgique et en Hollande, afin de prendre connaissance des expériences de ces pays en matière de politique de réadaptation pour les adultes handicapés.

En Belgique, Mme Bacon s'est intéressée plus particulièrement au fonctionnement de la structure de coordination des divers programmes de réadaptation en insistant sur la législation, la structure administrative, le coût des programmes, la rémunération des stagiaires et les modalités d'hébergement.

M. Alfred Califice, ministre belge de l'Emploi et du Travail, a reçu Mme Lise Bacon lors de son passage en Belgique. Les discussions ont porté sur les programmes de formation, d'apprentissage et de placement dans les ateliers protégés.

Le ministre d'Etat a aussi visité les ateliers protégés de type industriel de Tirlemont et de Deurne ainsi que les résidences qui abritent les handicapés.

Mme Bacon a gagné ensuite la Hollande où elle s'est intéressée aux emplois à caractère social dans le processus de réadaptation des adultes handicapés. Elle s'est attardée notamment à l'étude des techniques d'évaluation des capacités des handicapés et à la production

des ateliers protégés du type industriel et agricole.

Le docteur J. Boersma, ministre hollandais des Affaires sociales, a rencontré Mme Bacon et les entretiens ont

porté sur les aspects législatifs et administratifs des ateliers protégés.

M. Henri Paul Chaput, chef de service du développement des ressources à la direction générale

de la planification et le docteur André Blanchet, chef du service de réadaptation à la direction générale de la programmation ont accompagné Mme Bacon au cours de ce voyage.



**DERNIÈRE SEMAINE  
25% d'escompte  
FOYER & CHEMINÉE**

**PRIX  
HARVEY  
\$255.**

#### LE CONICAL

Distingué avec son être en acier hardi qui ne se voile pas grâce à la circulation d'air à travers sa conception exclusive le pare étincelles du Conical permet sa manipulation d'une seule main.

Il est disponible au complet avec un registre, un pare-étincelle, une grille, un collet pour le plafond et deux longueurs de cheminée de 30" de même couleur que le foyer. Le Conical est disponible en fini émaillé cuit de couleurs permanentes: noir - rouge - blanc - bleu - vert et jaune. Ce foyer s'harmonise avec tous les décors.

Heures d'ouverture:  
Lundi au mercredi 9.00 à 5.00  
Jeudi, ven. 9.00 à 9.00  
Samedi 9.00 à 12.00

#### L'OLYMPIC

**\$240.**

Un foyer traditionnel à bois que vous pourriez facilement installer à l'endroit de votre choix, dans n'importe quelle pièce, ou dans votre maison de campagne. Ce modèle récemment conçu est installé en toute sécurité sur un plancher en bois sans avoir à y ajouter un socle de repos. Il peut être encastré dans n'importe quel genre de mur. Le choix défini est pratiquement sans limite. Approuvé par les autorités de la ville de Montréal.

- ESTIMATION GRATUITE
- PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
- INSTALLATION D'UNE JOURNÉE
- APPROUVÉE PAR LES ASSUREURS
- AUCUNE FONDATION REQUISE

NOUS AVONS PLUSIEURS AUTRES MODELES EN DEMONSTRATION

CHEMINÉE **Harvey**  
CHIMNEY INC.

Tél.: (514) 645-9271

365 BROADWAY, MONTREAL-EST, P.Q. H1B 5A7

INSTALLATION  
POUR  
NOËL



ECONOMIE  
MATIN

Selon le Conference Board du Canada

# Un sombre avenir économique prévu

OTTAWA (PC) — Un sombre avenir économique — dominé par un chômage plus étendu et des prix en montée en flèche — voilà ce que nous prédisent pour la première moitié de 1975 le Conference Board du Canada, dans sa revue trimestrielle publiée hier.

M. Arthur J. R. Smith, président de cet organisme privé de recherches économiques, annonce cependant que cette mauvaise période sera suivie d'un vigoureux redressement des affaires à la fin de l'an prochain.

La croissance réelle — compte tenu de l'inflation des prix — ne montera que d'environ un pour cent en 1975. A COMPARER A QUATRE POUR CENT EN 1974.

Les mises en chantier dans l'habitation tomberont de 229,000 cette année à 183,000 l'an pro-

chain. Cependant, contrairement à la tendance en 1974, le taux des mises en chantier devrait s'améliorer graduellement d'un trimestre à l'autre à partir du milieu de 1975.

## ● Dépenses

Les dépenses des consommateurs pour les biens durables, comme les voitures et les appareils électriques, vont diminuer de trois pour cent, compte tenu des hausses des prix. Les déboursés devraient monter de six pour cent; les exportations baisseront de 4,5 pour cent; et les importations descendront également de 3,6 pour cent.

Cette revue n'est que la seconde d'une série de projections trimestrielles que le Conference Board entend publier sur l'activité économique à court terme.

Selon M. Smith, "au nombre des développements les plus importants, il faut signaler l'apparition de faiblesses plus sérieuses qu'on avait prévues plus tôt, dans les économies des principaux partenaires du Canada en matière de commerce, le budget fédéral du 18 novembre, l'annonce d'une politique de réduction graduelle des exportations de pétrole canadien aux États-Unis, et l'imposition de contrôles sur les importations de viande canadienne par les Américains".

Un autre facteur qui a contribué à perturber et assombrir les prévisions économiques qui semblaient meilleures dans la première revue trimestrielle, c'est la réduction prévue dans la demande gouvernementales en biens et en services. L'on ne prédit qu'une hausse de 2,1 pour cent des dépenses gouvernementales, alors qu'elle a été de 6,4 pour cent en 1974.

## Rue Saint-Jacques

(M.H.) — Les unes après les autres, les grandes institutions financières, les grandes compagnies, font leurs pronostics pour 1975. Le Canadien Pacifique prévoit une croissance continue et des bénéfices accrus pour sa part, "malgré les nombreuses incertitudes économiques" que présente notre société industrialisée. Les porte-parole de cette compagnie notent que le Canada connaît une époque difficile d'adaptation. Une diminution sensible des exportations, le ralentissement dans la construction domiciliaire et la baisse de la demande des biens durables de consommation ont créé, selon cette source une situation de quasi-récession qui devrait persister durant les premiers mois de 1975.

Toutefois le CP croit que les perspectives d'expansion semblent plus favorables pour la seconde moitié de l'année à venir que pour la première, en particulier si les activités à l'étranger s'accroissent. Pour le CP, l'inflation serait moins sévère en 1975 qu'en 1974 bien que le taux doive se maintenir à un niveau inadmissiblement élevé.

La maison F. Pilon Inc, fait part qu'elle aménagera sa 8ième succursale à l'intérieur de la Place Desjardins. L'ouverture est prévue pour octobre de l'an prochain.

### ● Large auditoire

Par une émission spéciale de trois heures Radio-Québec inaugurerait sa programmation sur les ondes d'ultra haute fréquence le 19 janvier à 19 heures.

Radio-Québec estime que plus de 3 millions de téléspectateurs québécois pourront capter ses émissions. Don Jamieson ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé que Vic Metal Corporation, de Victoriaville a accepté une offre de subvention au développement régional de quelque \$327,000 pour une nouvelle usine de tôle ondulée.

### ● Une norme

Comme le Québec doit se franciser de plus en plus, c'est l'Ecoindicateur qui est la traduction du Tren-

dicateur de la Banque Royale. L'écoindicateur combine plusieurs indices et ainsi fait la synthèse de l'économie en un temps donné. Or cet écoindicateur a fléchi de 4,3 p.c. au cours du troisième trimestre de 1974, ce qui constitue la baisse la plus forte depuis le troisième trimestre de 1969. Selon M. Robert Baguley, économiste senior de la Banque Royale et l'un des concepteurs de l'écoindicateur, ce résultat confirme que l'activité économique canadienne a plafonné au premier trimestre de cette année et il semble bien que cette économie continuera à baisser jusqu'au milieu de 1975.

### ● Pas suffisant

Le groupe Loeb Ltd., filiale d'une société américaine de distribution en gros de produits alimentaires et pharmaceutiques, dont le siège social est à Ottawa a déclaré des profits représentant une augmentation de 117 p.c. sur ceux de l'an dernier, soit \$3,970,000 contre \$1,883,000, mais le groupe soutient que sa marge de profits est encore au-dessous du niveau acceptable. Les opérations en territoire canadien ont été qualifiées de décevantes.

### ● Un concours

Ceux qui veulent participer au "Design in steel award program" 1974-75, doivent adresser leurs inscriptions au plus tard le 31 janvier 1975 comme suit: Design in Steel award Program 633 Third Avenue, New York, N.Y. Il s'agit du concours de création avec l'acier. Cette année, pour la première fois, un prix spécial sera décerné pour le produit ou la construction qui illustre le mieux de quelle façon les designers, architectes, ou fabricants, ont exploité l'adaptabilité des aciers modernes pour contribuer à conserver les matériaux et réaliser une plus grande économie. L'esthétique et le fonctionnel sont considérés par le jury.

### ● Produits congelés

Revenu Canada, Duane, Accise, a fait le 25 novembre, une détermi-

nation préliminaire du dumping relativement au dumping de repas congelés préparés, cuits d'avance produits par la Banque Foods Corporation de St. Louis, Missouri U.S.A. Les importations de ces marchandises ont fait l'objet d'une enquête au cours des derniers mois, par suite d'une plainte formulée par l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires selon laquelle ce dumping nuirait à la production

et à la vente de ces produits au Canada.

### ● Pour Cuba

Le député de Richelieu, M. F. Côté s'est fait le porte-parole de M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce pour annoncer la signature d'un accord de prêt de la SEE à Cuba, accord destiné à faciliter la vente de trois pétroliers de 10,160 tonnes de port en lourd, de fabrication canadienne.



Gérard Fauchon, un des mécaniciens de Mussels à Montréal, a l'air d'un véritable Lilliputien côté du gigantesque camion Euclid R-85, photographié à l'extérieur des bâtiments de Mussels à Lachine, en banlieue de Montréal. D'une capacité de 85 tonnes ou de 7 verges cubes, ces énormes camions, fabriqués au Canada, sont spécialement destinés aux industries minières et de la construction. Mussels, distributeurs des produits Euclid dans tout le Québec et le Labrador, annonce que des flottes de camions géants seront bientôt en service au Québec. Les dimensions du super-transporteur ont de quoi étonner: 30' 5" de longueur, 16' 4" de hauteur, 16' 2" de largeur. Il possède un moteur de 16 cylindres et une transmission à six vitesses. Chacun de ces véhicules Euclid, complètement chargé, pèse 282,800 livres (soit à peu près le poids de 70 grandes voitures).

BOURSE DE TORONTO

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Toronto stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Ventes Haut Bas Fer. Ch.' and 'IWC Com'.

Table of Montreal stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Ventes Haut Bas Fer. Ch.' and 'Pine Point'.

BOURSE DE MONTREAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market data with columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Ventes Haut Bas Fer. Ch.' and 'Simpsom'.

INDUSTRIELLES JUNIORS

Table of Junior Industrial stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

MINES ET PETROLES

Table of Mining and Petroleum stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Hors Bourse

Table of Over-the-counter stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Un record

LONDRES (HAUT) — Le déficit de la balance commerciale britannique a battu tous les records en novembre à 404 millions de livres contre 305 millions, chiffre révisé en octobre, annonce le ministère du Commerce.

# avis public MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN D'ŒUVRE

## Projets de règlement

### PROJET D'EXTENSION

#### Convention collective de travail relative

#### à l'industrie du bois ouvré dans la province

Le ministre du Travail et de la Main-d'Œuvre, monsieur Jean Cournoyer, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.O., 1964, ch. 143 et am.), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre:

#### D'UNE PART,

L'Association provinciale de l'industrie du bois ouvré du Québec Inc., et

#### D'AUTRE PART,

La Centrale des syndicats démocratiques (secteur du bâtiment et bois)

pour les employeurs, les artisans et les salariés des métiers et occupations visés, suivant les conditions ci-après décrites:

#### 1.00 Description des classifications

1.01 Pour fins d'application du présent décret, les mots et termes suivants signifient:

a) **Chef d'équipe**: désigne tout salarié qui, de façon régulière, dirige et surveille le travail des hommes; tout en travaillant lui-même à la production;

b) **Ebéniste**: désigne tout salarié dans la menuiserie architecturale qui, d'après les tracés de débitage peut accomplir de façon régulière tous les travaux de préparation, d'assemblage et de finition d'ouvrages de menuiserie en atelier;

c) **Ouvrier d'atelier, classe A**: désigne tout salarié qui sauf dans le cas de menuiserie architecturale, après 3 ans de service dans une industrie du même genre, au moyen d'outils et de machines, prépare le bois et autres composantes, fait l'assemblage des pièces de bois et autres composantes, fait la lecture des schémas et exécute des travaux aux fins de fabrication et de réparation de produits destinés aux édifices de tous genres;

**Ouvrier d'atelier, classe B**: désigne tout salarié qui, sauf dans le cas de menuiserie architecturale, ayant moins de 3 ans de service dans une industrie du même genre, au moyen d'outils et de machines, prépare le bois et autres composantes, fait l'assemblage des pièces de bois et autres composantes aux fins de fabrication et de réparation de produits destinés aux édifices de tous genres;

d) **Opérateur aux machines, classe A**: tout salarié qui effectue le sciage et/ou le rabotage et/ou le corroyage ajuste et/ou entretient et/ou modèle et/ou fait la mise au point des fers, scies ou couteaux de sa machine;

**Opérateur aux machines, classe B**: tout salarié qui effectue le sciage et/ou le rabotage du bois;

e) **Aide général et/ou manoeuvre**:

f) **Machiniste**: tout salarié préposé à l'ajustement, à l'entretien et à la réparation des machines, à l'entretien et à la réparation de l'outillage, à la fabrication et au modelage et à l'affûtage des couteaux de machines et au limage des scies, classe C: 1 an et moins de service, classe B: 1 an à 2 ans de service, classe A: 2 ans à 3 ans de service;

g) **Mécanicien de machines fixes**: les mécaniciens et chauffeurs préposés à la surveillance d'une installation de force motrice ou à l'opération de celle-ci au sens de la Loi des mécaniciens de machines fixes (S.R.O., 1964, ch. 157 et am.);

h) **Gardien**: tout salarié qui exécute en dehors des heures normales d'opération, un travail de surveillance et/ou de ménage et de menus travaux d'entretien, et/ou des travaux de chauffage dans le cas d'installations qui ne sont pas régies par la Loi des mécaniciens de machines fixes (S.R.O., 1964, ch. 157 et am.);

i) **Expéditeur/receveur**: tout salarié qui, habituellement, s'occupe de livrer ou de recevoir tout produit ou matériaux pour le compte de l'entreprise, même si à l'occasion il opère un tracteur ou chariot-élévateur;

j) **Chauffeur de camion**: tout salarié qui conduit des véhicules au sens du Code de la Route (S.R.O., 1964, ch. 231 et am.) et qui fait le transport et la manutention de marchandises ou des matériaux;

k) **Conducteur de chariot-élévateur**: tout salarié qui conduit et entretient l'équipement mobile, les machines et les outils utilisés pour charger et décharger tout matériel à l'intérieur de l'atelier ou à l'extérieur;

l) **Peintre ou préposé au département de la peinture, classe A**: tout salarié qui est préposé à la préparation des teintures, des couleurs, des peintures, des vernis, des laques synthétiques et autres produits et qui les applique par trempage, par pistolet, au pinceau ou d'autres façons sur tous matériaux;

**Peintre ou préposé au département de la peinture, classe B**: tout salarié qui est préposé à l'application de teinture, de peinture et couche d'apprêt et qui les applique par trempage, par pistolet, au pinceau ou d'autres façons sur tous matériaux;

m) **Classificateur**: tout salarié qui possède un certificat de classification ou de mesureur émis par toute association officiellement autorisée à émettre tel certificat;

n) **Vérificateur**: tout salarié qui vérifie la qualité et les normes de la fabrication et/ou l'installation des ouvrages de menuiserie au moyen d'outils, ou les deux à la fois;

o) **Étudiant**: tout salarié qui, de façon régulière, fréquente une institution d'enseignement légalement reconnu et dont le total de semaines travaillées durant la même année ne dépasse pas 13 semaines;

p) **Salarié**: toute personne qui retire de l'industrie ou du commerce tel que défini à l'article 3.01 et suivants, un bénéfice quelconque à titre de salaire;

q) **Salarié polyvalent**: tout salarié dont les services sont utilisés au niveau de différentes classifications et dont le nombre d'heures travaillées n'excède pas à l'intérieur de l'une d'elles le nombre de 20 heures au cours d'une même semaine.

#### 2.00 Champ d'application territorial

2.01 Le champ d'application territorial du présent décret s'étend à toute la province de Québec.

#### 3.00 Champ d'application industriel

3.01 Le champ d'application industriel du présent décret comprend toute industrie et tout commerce se livrant au travail du bois, pour ce qui est des opérations ou travaux suivants:

a) Les travaux de menuiserie, de préparation et/ou d'assemblage de pièces de bois et autres composantes telles que portes, fenêtres, moulures et menuiserie architecturale, aux moyens d'outils ou de machines, la fabrication et la réparation d'accessoires en bois et leurs composantes, destinés aux bâtiments de tous genres;

b) la fabrication de meubles d'après plans et devis destinés à être incorporés à tout bâtiment fixe ou mobile ou à y être fixés ou placés à demeure.

#### 3.02 Exemptions: Sont exclus du présent décret:

a) La production ou préfabrication des bâtiments fixes ou mobiles ou de toutes pièces destinées à y être incorporées lorsqu'elles sont fabriquées par les salariés des dites entreprises;

b) la préparation du bois en transit;

c) les opérations propres aux scieries et aux exploitations forestières;

d) le service de réparation après vente effectué par les détaillants pour les fins de leur commerce.

#### 4.00 Taux de salaires minimaux

4.01 La classification des emplois des salariés et les taux qui s'y appliquent sont les suivants:

Chef d'équipe	\$ 3.69
Ebéniste	3.59
Ouvrier d'atelier — classe A	3.25
classe B	3.06
Opérateur aux machines — classe A	3.45
classe B	3.06
Machiniste — classe A	3.45
classe B	3.00
classe C	2.75
Mécanicien de machines fixes	3.30
Gardien	2.60
Expéditeur/receveur	3.45
Chauffeur de camion	3.50
Conducteur de chariot-élévateur	3.30
Peintre — classe A	3.45
classe B	3.00
Classificateur	3.75
Vérificateur	3.25
Étudiant	2.55
Aide général/manoeuvre	2.80
Salarié polyvalent	3.25

4.02 Dispositions spéciales: 1) Un salarié autre qu'un salarié polyvalent qui est affecté à une tâche mieux rémunérée reçoit la rémunération de cette tâche pendant le temps qu'il est affecté à cette tâche. Aucune réduction de salaire n'est faite quand le salarié est requis de travailler temporairement à une tâche rémunérée à un taux de salaire inférieur.

2) **Prime de nuit**: l'employeur doit verser au salarié, sauf pour les gardiens, une prime de \$0.10 l'heure pour toute heure de travail prévue par l'employeur et exécutée entre 19 h. et 24 h. et une prime de \$0.15 l'heure pour toute heure de travail prévue par l'employeur et exécutée entre 0.01 heure et 7 h.

3) **Rappel**: lorsqu'un salarié est rappelé au travail après sa journée normale de travail, il doit être payé au taux de salaire majoré de 50% à compter de l'heure de son départ de la maison et jusqu'à l'heure de son retour à la maison. Également tout salarié rappelé au travail avant le début de ses heures normales de travail est payé au taux de salaire majoré de 50% jusqu'au début de ses heures normales de travail. L'indemnité minimale pour un tel travail ne doit jamais être inférieure à 4 heures de travail au taux normal.

#### 5.00 Heures normales de travail

5.01 On désigne comme heures de travail à être rémunérées, non seulement les heures ou fractions d'heures où en fait un salarié travaille, mais encore celles où il est à la disposition de son employeur et obligé d'être présent ainsi que le temps où appelé pour une certaine heure, il attend qu'on lui donne du travail. Toutefois, le temps mis à la disposition du salarié pour prendre ses repas n'est pas compté comme heure de travail.

5.02 a) La semaine normale de travail pour les salariés est de 42 1/2 heures du lundi au vendredi inclusivement; b) Les heures normales d'une journée de travail ne doivent pas excéder 9 1/2 heures consécutives.

5.03 **Mécanicien de machines fixes**: La semaine normale de travail des mécaniciens de machines fixes est de 48 heures réparties à raison de 6 jours de 8 heures du lundi au samedi inclusivement.

5.04 **Gardien**: la semaine normale des gardiens est de 6 jours à raison de 60 heures par semaine. La durée maximale de la journée de travail est de 10 heures.

5.05 **Période de repas**: 1) Tout salarié a droit à une période de repas sans salaire de 1/2 heure ou de 1 heure pour son dîner.

2) Tout salarié affecté à une équipe de nuit a droit à une période de repos de 1/2 heure ou de 1 heure sans salaire pour prendre son repas après avoir complété une période de 4 heures de travail.

5.06 **Système d'équipe**: l'employeur accorde aux salariés qui travaillent sous le régime de la triple équipe une pause de 30 minutes sans perte de salaire pour permettre aux salariés de prendre leur repas.

5.07 Tous les salariés ont droit à une période de repos de 10 minutes sans perte de salaire vers le milieu de chaque période de 4 heures de travail. L'employeur peut fixer le moment de ces périodes de repos.

5.08 Un salarié victime d'un accident du travail qui nécessite son absence du travail pour visiter le médecin ou l'hôpital, a droit à sa journée normale de paie le jour de l'accident.

#### 6.00 Heures supplémentaires

6.01 Tout travail accompli en plus des heures normales quotidiennes ou hebdomadaires de travail prévues est du travail supplémentaire et entraîne le paiement du taux horaire normal du salaire majoré de 50%.

6.02 Tout travail exécuté le dimanche ou un jour férié payé, entraîne le paiement d'une rémunération égale au taux horaire normal du salaire majoré de 100%.

#### 7.00 Jours fériés, chômés et payés

7.01 Le premier de l'An, le vendredi-saint, la fête de la Reine, la Saint-Jean-Baptiste, le jour du Canada, la fête du Travail, le jour d'Action de Grâce, le jour de Noël, le 26 décembre sont des jours fériés, chômés et payés au taux normal du salaire multiple par le nombre d'heures de sa journée normale de travail. Pour bénéficier de ces jours, le salarié doit travailler le jour ouvrable précédant et celui suivant la fête, sauf s'il est absent avec la permission de l'employeur. Dans la présente disposition, jour ouvrable se dit d'un jour ouvrable pour l'entreprise. Le jour férié est payable quel que soit le jour où il tombe.

7.02 Sont également des jours fériés, chômés et payés aux mêmes conditions à raison de 4 heures par jour au taux normal, la demi-journée précédant le premier jour de l'An et la demi-journée le jour de Noël.

#### 8.00 Congés annuels payés

8.01 Tous les salariés qui ont été employés régulièrement par leur employeur pendant une période d'une année ou plus, ont droit à un congé payé de 2 semaines au moment qui convient à l'employeur.

L'indemnité de congés doit être égale à 4% du salaire brut du salarié dans les 12 mois précédents.

8.02 Tous les salariés qui n'ont pas accompli une année d'emploi, ont droit à une indemnité de congés égale à un jour par mois de service jusqu'à concurrence de 10 jours.

L'indemnité de congés doit être égale à 4% du salaire brut du salarié depuis le début de son embauchage.

8.03 Tous les salariés qui ont été employés régulièrement par leur employeur pendant une période de 10 ans ou plus, ont droit à un congé payé de 3 semaines, au moment qui convient à l'employeur.

L'indemnité de congés doit être égale à 6% du salaire brut du salarié dans les 12 mois précédents.

8.04 Lorsque l'emploi d'un salarié prend fin, l'indemnité de congés à laquelle il a droit lui est versée au moment de son départ.

8.05 L'indemnité de congés doit être versée au salarié avant son départ en vacances.

8.06 Au plus tard, le 14 avril de chaque année, l'employeur détermine pour tous ses salariés qui ont droit à 2 semaines de congés payés ou plus, 2 semaines consécutives de congés, entre le 1er mai et le 31 octobre de chaque année.

(Suite à la page 19)



# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# avis public MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

**PROJET DE MODIFICATION**

**Boîte de carton - Province**

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, monsieur Jean Cournoyer, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.O., 1964, ch. 143 et am.), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la fabrication des boîtes de carton dans la province rendue obligatoire par le décret 1884 du 12 novembre 1947 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret :

1. Remplacer la liste des parties contractantes par la suivante :

- Cartonniers Standard Limitée;
- Continental Can Co. of Canada Limited;
- City Paper Box Co. Limited;
- Globe Paper Box Co. Limited;
- Boxcraft Limited;
- St. Francis Paper Converters Ltd.;
- Price Wilson Limited;
- La Compagnie de Boîte Major Ltée, d'une part; et,
- L'Association des Employés de American Packaging Corporation;

L'Association des Employés de Standard Paper Box Ltd., division Folding and Solid;

Major Paper Box & Wire Works Ltd. Employees Association; L'Union des Travailleurs du Papier et Carton façonnés (CSN);

L'Union des Spécialités & Produits de Papier de Montréal, local No 521;

Le Syndicat National des Employés de St. Francis Paper Converters Ltd (CSN) de Drummondville, d'autre part."

2. Remplacer les paragraphes c, d et e de l'article II par les suivants :

c) Les mots "rabatteurs" et "plier" désignent toute personne rabattant ou pliant du papier carton généralement tracé (creased). Ils ne s'appliquent point au papier carton qui a été entaillé (scored).

d) Les mots "préposé à l'emballage" et "attacheur" désignent tout salarié qui fait l'attachage ou l'emballage.

e) Les mots "travailleur à la main" désignent tout salarié travaillant à la table et qui confectionne ou habille, soit complètement ou en partie, les boîtes de carton ordinaire où il n'entre que du papier et carton, des boîtes de luxe, de bijoux, nécessitant l'emploi de papier de qualité ou d'étoffe telle que velours, soie, etc.

Cependant, au moins 20% du total de ces travailleurs à la main doivent être considérés comme "travailleurs à la main, classe A".

3. Remplacer les paragraphes a, b, c, d, e, f-1, f-2a, f-2b et i de l'article III par les suivants :

"III. Salaires minimaux : Le salaire minimal des salariés affectés à la fabrication des boîtes, des chauffeurs de chaudières, de mécaniciens de machines fixes, des gardiens et des salariés préposés à l'expédition, à la livraison, à l'entretien ou à la réparation des immeubles et des machines est le suivant pour les catégories respectives de salariés mentionnées ci-dessous :

**A) Département des boîtes rigides**

	Taux horaires minimaux 1er juillet 1975	
Chef de section	\$2.66	\$3.01
Travailleur à la main, (Classe A)	2.51	2.84
Travailleur à la main, (Classe B)	2.42	2.73
Étiquetteur à la main	2.42	2.73
Mécanicien de machine à couvrir	2.42	2.73
Mécanicien de machine à renforts	2.42	2.73
Mécanicien de machine à enchemisage	2.42	2.73
Mécanicien de machine à poser les dessus	2.42	2.73
Mécanicien de machine à étiqueter	2.42	2.73
Mécanicien de gommeuse alimentée à la main	2.42	2.73
Assembleur et attacheur	2.42	2.73
Alimenteur de machine à renforts à 4 coins	2.42	2.73
Alimenteur de machine à assembler ou à former les boîtes	2.42	2.73
Alimenteur de presse "clicker" ou presse à découper de moins de 10 tonnes, colleur à la main, (mise en position précise ou finition), alimenteur de machine manuelle à étamper, de machine emporte-pièce "thumb hole", de machine à pédale à sceller à chaud, de machine à poser les charnières et les serrures opérée mécaniquement ou à l'air), de machine à plier "crockett" et alimenteur de machines non prévues au décret	2.42	2.73

**B) Département des boîtes pliantes :**

Chef de section	2.96	3.34
Mécanicien de machine à piquer	2.47	2.79

	Taux horaires minimaux 1er juillet 1975	
Préposé au contrôle de la qualité	2.47	2.79
Emballleur et ficelleur	2.47	2.79
Alimenteur de machine droite à coller	2.47	2.79
Alimenteur de machine à angle droit à coller	2.47	2.79
Alimenteur de machine automatique à poser le cellophane	2.47	2.79
Alimenteur de machine Brightwood	2.47	2.79
Alimenteur de machine automatique à assembler ou à former les boîtes	2.47	2.79
Aides sur machines non prévues au décret	2.47	2.79

**C) Département des boîtes rigides**

Conducteur de machine à plisser	3.62	4.09
Refouleur	3.62	4.09
Découpeur sur guillotine, 1ère classe	3.66	4.14
Découpeur sur guillotine, 2e classe	3.38	3.82
Mécanicien de monteuse simple	3.30	3.73
Mécanicien de monteuse double	3.34	3.77
Mécanicien de machine à renforts à 4 coins	3.46	3.91
Mécanicien de machine emporte-pièce	3.16	3.57
Préposé à la machine à enchemiser	3.38	3.82
Bobineur	3.21	3.63
Conducteur de presse à balles	3.15	3.56
Préposé à la mise en train machine automatique à assembler ou à former les boîtes	3.68	4.16
Mécanicien de presse à découper de plus de 10 tonnes, de machine à onglet et de machines non prévues au décret	3.14	3.55

**D) Département des boîtes pliantes**

Faiseur de matrices	4.06	4.59
Assistant faiseur de matrices	3.67	4.15
Préposé à la mise en train de machine automatique	3.91	4.42
Préposé à la mise en train de machine Brightwood	3.68	4.16
Alimenteur de pré-plier	3.35	3.79
Préposé à la mise en train de machine Indman	3.68	4.16
Préposé à la mise en train de machine à cirer	3.36	3.80
Préposé à la mise en train de machine automatique à poser le cellophane	3.91	4.42
Découpeur sur guillotine, 1ère classe	3.88	4.38
Découpeur sur guillotine, 2e classe	3.62	4.09
Pressier sur presse cylindrique à découper	3.88	4.38
Alimenteur de presse cylindrique à découper	3.38	3.82
Alimenteur de presse plateau automatique à découper et à décortiquer de 52 po. et plus	3.52	3.98
Pressier sur presse plateau automatique à découper et à décortiquer 52 po. et plus	4.15	4.69
Pressier sur presse à platine à découper	3.70	4.18
Alimenteur de presse à platine à découper	3.38	3.82
Décortiqueur	3.34	3.77
Conducteur de presse à balles	3.31	3.74
Emballleur-manutenteur	3.27	3.70
Préposé à la mise en train de machine automatique à assembler ou à former les boîtes	3.91	4.42
Mécanicien de machines non prévues au décret	3.36	3.80

**E) Général**

Electricien	3.84	4.34
Machiniste, 1ère classe	3.84	4.34
Préposé à l'entretien et à la réparation	3.47	3.92
Expéditeur	3.62	4.09
Expéditeur-adjoint	3.36	3.80
Conducteur de chariot gerbeur automoteur	3.45	3.90
Conducteur de camion	3.47	3.92
Scieur (scie circulaire)	3.17	3.58
Gardien	3.31	3.74
Chauffeur de chaudières	3.38	3.82
Conducteur de machines fixes	3.48	3.93

	Par semaine	
Chef-mécanicien, 2e classe	\$187.31	\$211.66
Chef-mécanicien, 3e classe	176.59	199.55

**F-1) Département des boîtes de métal**

	Par heure	
Mécanicien de machine à enchemisage	\$2.42	\$2.73
Mécaniciens de machine à renforts simples	2.42	2.73
Mécanicien de machine à onglet	2.42	2.73
Mécanicien de presse "Clicker de moins de 10 tonnes"	2.42	2.73
Mécanicien de machine à couvrir	2.42	2.73
Assembleur et attacheur	2.42	2.73
Mécanicien de gommeuse alimentée à la main ou de machine à coller	2.42	2.73
Colleur à la main, mise en position précise	2.42	2.73
Mécanicien de machines à plisser, à fabriquer les coussinets, à imprimer les coussinets, à sceller à chaud, à border ainsi		

	Taux horaires minimaux 1er juillet 1975	
que les machines emporte-pièce à pédale ou autres du genre, incluant celles à fermer les charnières	2.42	2.73
Aide sur machines non prévues au décret	2.42	2.73
Mécanicien de machines à découper	3.28	3.71
Refouleur	3.21	3.63
Découpeur sur guillotine	3.04	3.44
Mécanicien de presse "clicker", de machine emporte-pièce, ou de machines non prévues au décret et d'une capacité de plus de 10 tonnes	2.81	3.18

Décortiqueur, le préposé à l'emballage et à la manutention, l'opérateur de machines à étamper, à dégraisser, à creuser l'emplacement des charnières ou emporte-pièce, les opérateurs sur machines de même genre ainsi que celles non prévues au décret et les machines emporte-pièce d'une capacité allant jusqu'à 10 tonnes

Préposé à la mise en train de machine à enchemisage

Conducteur de presse à balles

Mécanicien couteau électrique à lame sauteuse

**F-2) Tous les départements :**

- a) Echelle de base des salariés âgés de 18 ans et plus
- b) Echelle de base des salariés n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans

4. Remplacer le paragraphe b de l'article IV par le suivant :

b) Tout travail exécuté en plus des heures normales de chaque jour, avant ou après les heures normales de chaque équipe, est considéré comme du travail supplémentaire et entraîne une majoration de salaire de 50% pour les 3 premières heures supplémentaires et majoration de salaire de 100% pour les heures subséquentes. Tout travail exécuté le samedi avant-midi jusqu'à concurrence de 4 heures entraîne une majoration de salaire de 50%.

Tout travail exécuté en plus de 4 heures le samedi avant-midi ainsi que tout travail exécuté le samedi après-midi et le dimanche, entraîne une majoration de salaire de 100%.

Cependant, toute équipe qui commence avant minuit le vendredi soir ou avant 23:00 heures le dimanche soir, doit être rémunérée au taux normal de salaire pour les heures de travail ainsi presté le samedi ou le dimanche, en autant que lesdites heures n'excèdent pas la journée ou la semaine régulière de travail."

5. Ajouter le nouveau paragraphe f suivant à l'article IV :

"f) Période des repas : Les employeurs qui opèrent des centres de travail sur la base de 3 équipes de 8 heures, paieront leurs salariés 8 heures de salaire pour 7 1/2 heures de travail, en autant qu'il n'y aura pas d'interruption dans l'opération des machines et qu'une demi-heure lui est accordée pour prendre son repas."

6. Remplacez le paragraphe no 1 de l'article V par le suivant :

"1) L'employeur doit accorder à ses salariés 11 jours fériés qui doivent être obligatoirement chômés, payés et choisis parmi les fêtes mentionnées ci-dessous :

le premier jour de l'An, le 2 janvier, l'Épiphanie, le vendredi saint, le lundi de Pâques, l'Ascension, la fête de la Reine, la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération, la fête du Travail, le jour d'Action de grâce, la Toussaint, l'Immaculée-Conception, le 24 décembre, Noël, les 26 et 31 décembre ainsi que toutes journées additionnelles qui seront déclarées fêtes statutaires par un décret provincial ou fédéral.

Toutefois, lorsqu'un des jours fériés payés tombent un mardi, un mercredi ou un jeudi, tout employeur peut, avec le consentement de la majorité de ses salariés, observer et payer un tel jour férié, soit le lundi précédent, soit le vendredi suivant immédiatement la fête. Si un de ces jours fériés tombe un samedi ou un dimanche, l'employeur peut observer et payer un tel jour férié soit le vendredi précédent, soit le lundi suivant immédiatement la fête."

7. Remplacer les paragraphes 3, 4, 5, 6 et 7 de l'article VIa par les suivants :

"3) Tout salarié qui, au premier mai de chaque année, justifie d'une année ou plus de service chez le même employeur, aura droit à un congé payé qui sera accordé sur la base suivante :

Années d'ancienneté	Durée et indemnité du congé payé
1 à 6 ans de service	2 semaines vacances payées
7 à 16 ans de service	3 semaines vacances payées
17 à 24 ans de service	4 semaines vacances payées
25 et plus de service	5 semaines vacances payées

(Suite à la page 19)



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

## avis public

## MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

## PROJET D'EXTENSION

## Convention collective de travail relative au personnel d'entretien d'édifices publics dans la région de Montréal

Le ministre du travail et de la main-d'oeuvre, monsieur Jean Cournoyer, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.O., 1964, ch. 143 et am.), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre:

L'Association des entrepreneurs en services d'édifices, d'une part; et,

L'Union des employés de service, d'autre part; pour les employeurs, les artisans et les salariés des métiers et occupations visés, suivant les conditions ci-après décrites:

Article 1  
DEFINITIONS

1.01 Les mots "édifices publics" désignent les églises, les chapelles ou les édifices qui servent d'églises ou de chapelles, les monastères, les noviciats, les maisons de retraites, les séminaires, les collèges, les couvents, les CEGEPS, les Universités, les maisons d'enseignement, les jardins d'enfance, les garderies, les crèches et ouvroirs, les orphelinats, les patronages, les camps de vacances, les hôpitaux, les cliniques, les maisons de convalescence ou de repos, les asiles, les refuges, les hôtels, les motels, les maisons de logements, les maisons de rapport, les clubs, les cabarets, les cafés-concerts, les music-halls, les cinémas, les théâtres ou les salles de réunions publiques, de conférences, de divertissements publics, les salles municipales, les édifices utilisés pour les expositions, les foires, les kermesses, les estrades situées sur des champs de course ou utilisées pour des divertissements publics, les arènes de lutte, de boxe, de goudet ou utilisées pour d'autres sports, les édifices utilisés comme bureaux, les usines, les ateliers, les fabriques, les garages de chemin de fer, de tramway ou d'autobus, les bureaux d'enregistrement, les bibliothèques, musées et bains publics.

1.02 Le terme "employé régulier" désigne tout salarié qui exécute un travail assujéti et qui a complété sa période d'essai, soit 45 jours de travail dans les 120 jours de calendrier au service de son employeur à compter de la dernière date de son embauchage.

1.03 Le terme "salarié à temps partiel" désigne tout salarié assujéti dont les heures de travail régulières, au service de son employeur n'excèdent pas ordinairement 20 heures par semaine.

1.04 Un employé à "temps partiel" devient un employé "régulier" à temps partiel lorsqu'il a complété sa période d'essai, soit 45 jours de travail au service de son employeur à compter de la dernière date d'embauchage.

1.05 Le terme "travail d'entretien" désigne tout travail se rapportant au lavage, nettoyage, balayage, etc. exécutés à l'intérieur ou à l'extérieur d'un édifice public.

Article 2  
CHAMP D'APPLICATION

2.01 Le présent décret régit tout travail d'entretien d'un édifice public.

2.02 Le présent décret ne s'applique pas:

- 1) aux concierges, qui seuls ou avec les membres de leur famille ont charge de l'entretien d'un édifice à logements domiciliaires multi-familial et dont le logement dans l'édifice confié à leurs soins fait partie de leur rémunération;
- 2) aux salariés du Gouvernement du Québec, du Gouvernement du Canada et des Gouvernements municipaux;
- 3) aux hôtels et motels qui engagent directement leurs salariés;
- 4) aux maisons d'éducation publiques ou privées, aux propriétaires ou locataires d'édifices publics qui engagent directement leur personnel d'entretien en autant que celui-ci soit couvert par une convention collective de travail en vigueur prévoyant des conditions de travail au moins équivalentes à celles prévues au présent décret.

## 2.03 Champs d'application territorial

Le présent décret s'applique aux territoires compris dans les districts électoraux suivants:

Verchères, Chambly, Taillon, Laporte, Saint-Jean, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Laprairie, Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Argenteuil, Prévost, Terrebonne, L'Assomption, Joliette-Montcalm, Richelieu, Champlain, Nicolet-Yamaska, Berthier, Maskinongé, Laviolette, Saint-Maurice, Trois-Rivières et tous les districts électoraux de l'île de Montréal et de l'île Jésus (Laval).

## Article 3

## HEURES DE TRAVAIL

3.01 La semaine régulière de travail sera de 45 heures pour les employés de la classe A et de la Classe C et de 40 heures par semaine pour les employés de la classe B.

3.02 Toute heure travaillée par un employé à la demande de l'employeur après 45 heures ou 40 heures par semaine de 7 jours selon le cas, sera du temps supplémentaire et sera rémunérée à raison de une fois et demie le taux horaire régulier du salarié.

3.03 Le commencement de la semaine de travail est déterminé par l'employeur qui en avisera le comité paritaire par écrit.

## Article 4

## REPAS ET PERIODES DE REPOS

4.01 Tout salarié a droit à une période d'une heure maximum, sans rémunération, pour prendre son repas, après un maximum de 5 heures consécutives de travail.

4.02 Lorsqu'un salarié travaille 12 heures consécutives, l'heure consacrée au repas doit être rémunérée au taux horaire régulier de l'intéressé.

4.03 Tout employé qui travaille 8 heures et plus dans la même journée a droit à 2 périodes de repos de 10 minutes chacune; tout salarié qui travaille moins de 8 heures mais 4 heures ou plus dans la même journée a droit à une période de repos de 10 minutes. L'employeur peut céder les périodes de repos.

## Article 5

## RAPPELS

5.01 Tout salarié rappelé au travail après ses heures normales de travail (et après avoir quitté les lieux du travail) doit être rémunéré au taux horaire régulier majoré de 50%. Dans tous les cas, il a droit à une indemnité minimale de 3 heures au taux régulier.

5.02 Tout salarié appelé au travail un jour de congé payé, a droit à un minimum de 3 heures au taux horaire régulier.

5.03 Tout salarié appelé au travail et qui n'a pas été avisé la veille qu'on n'avait pas besoin de ses services, a droit à un minimum de 3 heures au taux horaire régulier, à condition qu'il soit présent au travail et disponible et à condition qu'il accepte d'exécuter tout travail requis par l'employeur.

## Article 6

## TAUX DE SALAIRE

6.01 Il y a 3 classifications:

Classe "A": employés affectés à des travaux lourds d'entretien ménager tels le lavage des murs, des plafonds et des luminaires, le décapage, lavage et traitements des planchers, enlèvement des ordures, lavage de vitres, époussetage des endroits non accessibles du plancher.

Classe "B": employés préposés aux travaux légers d'entretien ménager tels l'époussetage des endroits accessibles du plancher, nettoyage des cendriers et des paniers à papier, lavage de luminaires et de taches sur les murs et sur les planchers, balayage des planchers avec balai, vadrouille ou aspirateur, lavage des cloisons vitrées et l'entretien des salles de toilettes.

Classe "C": laveurs de vitre et des surfaces extérieures des édifices communément appelés "laveurs sur échafaudages" et que leurs fonctions obligent à travailler en hauteur sur des échafauds, sur des chaises suspendues (bosum chairs) ou retenues par des ceintures de sécurité à l'extérieur des fenêtres.

6.02 Les taux horaires réguliers seront les suivants:

Classe A / Class A	\$2.75
Classe B / Class B	2.40
Classe C / Class C	3.25

6.03 A tout salarié nommé chef d'équipe par son employeur, (tout en exécutant les travaux d'entretien de l'édifice public, il voit à l'apprentissage des nouveaux employés et à la surveillance d'au moins 3 employés) une prime de \$0.15 l'heure pendant qu'il occupe cette fonction.

6.04 Le taux horaire régulier d'un employé est le taux de salaire qui lui est effectivement payé par son employeur même si ce taux est supérieur au taux stipulé pour sa classification dans le présent décret. A moins d'un changement de classification, il n'y aura aucun changement dans le taux de salaire d'un salarié même s'il est supérieur au taux de sa classification. Si la classification change, il reçoit alors le taux stipulé pour cette nouvelle classification.

6.05 Lorsqu'un employé est assigné temporairement à un travail requérant un taux horaire plus élevé que celui de sa classification, cet employé sera rémunéré à ce taux horaire plus élevé pour les heures ainsi travaillées.

6.06 Lorsqu'il est nécessaire de transférer temporairement un employé de son travail régulier à un autre travail rémunéré à un taux horaire inférieur, le taux horaire de la classification régulière de cet employé sera payé.

## Article 7

## JOURS CHOMES ET PAYES

7.01 Les jours suivants sont des jours chômés et payés:

Jour de l'An,  
vendredi Saint ou lundi de Pâques,  
fête de Dollard,  
Saint-Jean-Baptiste  
Confédération,  
fête du Travail,  
Action de Grâce,  
Jour de Noël,  
la veille ou le lendemain de Noël.

Dans le cas des fêtes alternatives, c'est-à-dire vendredi Saint ou lundi de Pâques, la veille de Noël ou le lendemain de Noël, le comité paritaire devra aviser tous les employeurs au moins 15 jours à l'avance de jour qui sera chômé et payé, faute de quoi, chaque employeur pourra déterminer le jour de fête à observer.

7.02 Pour avoir droit au paiement du congé, le salarié doit être un employé régulier de l'employeur et avoir travaillé le jour ouvrable précédant et le jour ouvrable suivant immédiatement le congé, sauf dans le cas où:

a) il a obtenu à l'avance la permission de s'absenter;

b) il a été mis à pied la journée ouvrable précédant ou suivant immédiatement la fête;

c) il travaille dans une maison d'éducation publique ou privée et qu'il a été mis à pied pour une période de moins de 15 jours au cours de laquelle a lieu la fête.

7.03 Les heures travaillées par un employé régulier à la demande de son employeur un jour de congé payé qui n'a pas été reporté selon 7.04, sont payées à raison de une fois et demie son taux horaire régulier, en plus du paiement de la fête.

7.04 Tout jour chômé et payé qui a lieu un jour ouvrable peut être reporté après entente mutuelle préalable entre l'employeur et le salarié à tout autre jour dans les 4 semaines qui précèdent ou qui suivent ledit jour chômé et payé. L'employeur doit aviser préalablement par écrit le comité paritaire de toute entente à cet effet.

7.05 Le paiement dû à l'employé pour le congé payé sera égal au paiement de la journée au laquelle l'employé aurait eu droit s'il avait travaillé ce jour-là.

7.06 Aux fins du présent article, un "jour ouvrable" est un jour où l'employé est normalement appelé au travail par son employeur.

7.07 Un employé à temps partiel aura droit au congé payé s'il doit normalement travailler cette journée. Le paiement dû à cet employé pour congé payé sera égal au paiement de la journée au laquelle l'employé aurait eu droit s'il avait travaillé ce jour-là.

Article 8  
VACANCES PAYEES

8.01 La période de référence donnant droit à des vacances s'établit normalement sur une période de 12 mois commençant le 1er mai et se terminant le 30 avril de l'année subséquente. Cependant, cette période de référence peut se terminer le 31 décembre de l'année qui précède celle durant laquelle l'employé prend ses vacances si une telle pratique a présentement cours chez l'employeur ou s'il en est ainsi convenu par convention collective.

8.02 Droit aux vacances et indemnité de vacances: Tout salarié qui, au terme d'une période de référence, justifie de moins d'un an de service continu doit recevoir une avance d'une durée égale à autant de jours qu'il a de mois de service jusqu'à un maximum de 10 jours. L'indemnité afférente à ladite vacance est égale à 4% du salaire total gagné pendant la période de référence.

8.03 Tout salarié qui, au terme d'une période de référence, justifie de 5 ans de service continu doit recevoir une vacance dont la durée est de 2 semaines de calendrier. L'indemnité afférente à ladite vacance est égale à 4% du salaire total gagné pendant la période de référence.

8.04 Tout salarié qui, au terme d'une période de référence, justifie de 5 ans de service continu doit recevoir une vacance dont la durée est de 3 semaines de calendrier. L'indemnité afférente à ladite vacance est égale à 6% du salaire total gagné pendant la période de référence.

8.06 L'employeur doit verser au salarié l'indemnité de vacance à laquelle il a droit avant son départ en vacances.

8.07 Si un ou plusieurs jours de congés payés ont lieu au cours de la vacance annuelle d'un salarié, ils peuvent être ajoutés à la période de vacances du salarié, ou payés en espèces, après entente avec l'employeur.

8.08 Dans le cas de salariés ayant droit à plus de 2 semaines de vacances, il sera loisible à l'employé de s'entendre par écrit avec l'employeur pour recevoir sa paie de vacance au moment de son départ sans prendre plus de 2 semaines de congé.

(Suite à la page 19)



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# avis public

(Suite de la page 18)

8.09 Tout salarié dont l'emploi se termine avant ses vacances, doit recevoir, au moment de son départ, l'indemnité de vacances à laquelle il a droit selon les clauses ci-dessus.

8.10 A moins d'une entente différente avec l'employé, les vacances auront lieu annuellement entre le 1er mai et le 1er septembre.

8.11 L'employeur peut céder les vacances de ses employés pour la même période de fermeture.

8.12 La durée des services continus s'étend, une fois la période probationnaire complétée, rétroactivement depuis la dernière date d'embauche du salarié.

8.13 La durée des services continus s'interrompt lorsque le salarié :

- quitte volontairement son emploi ;
- est congédié pour cause ;
- est mis à pied et le demeure pour une période excédant 6 mois ;
- a été mis à pied et a omis de se rapporter au travail dans les 48 heures de la réception d'une lettre recommandée de l'employeur à sa dernière adresse connue, le rappelant.

L'employé a le droit de se rapporter à son employeur dans les 48 heures précitées et refuser par écrit le rappel sans être rayé de la liste de rappel. L'employé a le droit de refuser le rappel une seule fois à l'intérieur des 6 mois stipulés au paragraphe "C".

## Article 9 CONGÉ POUR DEUIL

9.01 Un employé régulier qui assiste aux funérailles de son père, de sa mère, de son conjoint ou de son enfant, a droit à un congé pour deuil de 3 jours consécutifs se terminant le jour des funérailles sans perte du salaire régulier qu'il aurait reçu sans cette absence.

9.02 L'employé régulier qui assiste aux funérailles de son beau-frère, de sa belle-mère, d'un frère ou d'une soeur, a droit au congé le jour des funérailles sans perte de salaire régulier qu'il aurait reçu sans cette absence.

9.03 Un employé qui ne peut assister aux funérailles à cause de la distance entre son lieu de résidence et l'endroit des funérailles, ne perd pas ces congés s'il fournit la preuve à son employeur qu'il doit participer à des manifestations traditionnelles de condoléances à la suite de ce décès.

## Article 10 PAIEMENT DU SALAIRE

10.01 La paie doit être remise au salarié en espèces ou par chèque à toutes les semaines, ou à toutes les 2 semaines ou 2 fois par mois, si c'est la pratique de l'employeur.

### 10.02 Bulletin de paie

Les mentions suivantes doivent apparaître sur l'enveloppe de paie, le talon du chèque ou sur un bulletin de paie distinct :

- le nom de l'employeur ;
- les nom et prénom du salarié ;
- la classification du salarié ;
- la date du paiement et les périodes de travail qui correspondent au paiement ;
- le nombre d'heures normales ;
- le nombre d'heures supplémentaires ;
- les congés payés et vacances ;
- le taux horaire du salaire ;
- le montant du salaire brut ;
- la nature et le montant des retenues opérées ;
- le montant du salaire net versé au salarié.

## Article 11 UNIFORMES

11.01 Lorsqu'un salarié doit, à la demande de l'employeur, porter un uniforme, ce vêtement doit être four-

ni par l'employeur. Un uniforme fourni par l'employeur n'est remplacé par ce dernier que si l'employé lui remet l'uniforme déjà fourni, autrement le remplacement est à la charge de l'employé.

11.02 Lorsqu'un salarié quitte le service de l'employeur, il est tenu de retourner tout vêtement qui lui a été fourni, ou il a le choix de l'acheter à demi-prix s'il a accumulé 6 mois de service continu.

11.03 Le nettoyage et la réparation des uniformes sont à la charge du salarié.

## Article 12 CONGÉS DE MALADIE

12.01 Tous les employés couverts par le présent décret et ayant terminé leur période de probation, accumuleront des congés-maladies à raison d'une demi-journée par mois de service le dernier jour de chaque mois de calendrier.

12.02 Ces congés-maladies sont cumulatifs d'année en année. Le 31 octobre de chaque année, l'employeur établira le nombre de demi-journées de congés-maladies au crédit de chaque employé régulier. Tout salarié ayant un crédit de jours de congés-maladie excédant 20 jours au 31 octobre de chaque année, aura droit de recevoir, au plus tard le 10 décembre de la même année, ledit excédant au taux courant horaire de l'employé.

12.03 Tout paiement effectué en vertu de cet article ne sera qu'à compter de la deuxième journée d'absence-maladie; l'employeur pourra toujours exiger de l'employé une preuve de sa maladie avant d'effectuer le paiement.

12.04 Les employés qui seront malades 5 jours ou plus seront payés pour la première journée d'absence-maladie.

12.05 Pour avoir droit à ce paiement, l'employé doit informer l'employeur de sa maladie dès la première journée de son absence à moins qu'il ne soit victime de circonstances incontrôlables.

12.06 Dans le cas des employés à temps partiel régulier, les clauses ci-dessus sont appliquées au prorata des heures fixées. Il en est de même des employés réguliers dont les heures normales sont inférieures au nombre d'heures régulières prévues à l'article 9.

12.07 Toute entente relative aux congés de maladie stipulée dans la convention collective applicable à un employé et contenant des bénéfices différents des bénéfices prévus dans le présent article, prendra préséance sur le présent article et s'appliquera à la place des dispositions du présent article.

## Article 13 DURÉE

13.01 Le présent décret entre en vigueur le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* et demeure en vigueur jusqu'au 31 juillet 1977.

13.02 Il se renouvelle automatiquement d'année en année par la suite à moins que l'une des parties ne donne à l'autre, avec copie au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, un avis écrit à ce contraire dans un délai d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours avant le 31 juillet de l'année 1977 ou de toute année subséquente.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoire les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle du Québec*, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,  
REAL MIREAULT.

Ministère du Travail et  
de la Main-d'oeuvre.  
574-o

## avis public

(Suite de la page 17)

4) Aux fins de calcul de l'indemnité de congés payés, on doit ajouter la prime de l'équipe de nuit proportionnellement aux heures faites au cours de la période de référence dans une des équipes de nuit si le salarié en a fait partie pendant au moins 3 mois pendant cette période.

5) Période des congés: a) Les 2 premières semaines de congé doivent être continues et prises entre le 1er mai et le 1er octobre de l'année en cours.

b) La 3e semaine doit être prise entre le 1er mai et le 30 avril de l'année subséquente.

c) Il n'est pas permis de remplacer les 3 premières semaines de congés par une indemnité compensatrice.

d) Les 4e et 5e semaines sont optionnelles et seront accordées au cours de la période du 1er mai au 30 avril qui suit la période de référence, suivant l'entente qui aura été convenue mutuellement entre l'employeur et l'intéressé.

8. Changer la numérogie des paragraphes 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'article VI pour se lire respectivement 4, 5, 6, 7 et 8 et les chiffres 2 à 9 du paragraphe 10 pour se lire 2 à 8.

9. Remplacer le paragraphe h de l'article VIII par le suivant:

Taux horaires  
minimaux  
1er juillet  
1975

### "h) Taux minimaux

Atelier de composition :		
Compagnon typographe	\$4.61	\$5.21
Presses à platine :		
Compagnon pressier	4.19	4.73
Margeur sur presses ci-dessus	3.54	4.00
Presse cylindre (une couleur) :		
Compagnon pressier :		
1ère année	4.47	5.05
2e année	4.61	5.21
Aide-pressier	4.21	4.76
Margeur sur presses ci-dessus	3.71	4.19
Presses cylindre (deux couleurs et plus) :		
Compagnon pressier :		
1ère année	4.84	5.47
2e année	4.95	5.59
Aide-pressier ou margeur sur presses ci-dessus	4.19	4.73
Apprenti :		
1ère année :		
premier semestre	2.48	2.80
deuxième semestre	2.71	3.06
2e année :		
premier semestre	2.99	3.38
deuxième semestre	3.29	3.72
3e année :		
premier semestre	3.51	3.97
deuxième semestre	3.77	4.26
4e année :		
premier semestre	3.93	4.44
deuxième semestre	4.17	4.71

10) Remplacer l'article IX par le suivant :  
"IX. Durée du décret: Le présent décret demeure en vigueur jusqu'au 1er juillet 1976. Il se renouvelle automatiquement d'année en année par la suite à moins que l'une ou l'autre des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit de son intention d'y mettre fin dans un délai d'au plus 60 et d'au moins 30 jours avant le 1er juillet de l'année 1976 ou de toute année subséquente. Un tel avis doit également être adressé au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle du Québec*, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,  
REAL MIREAULT.

Ministère du Travail et  
de la Main-d'oeuvre.  
574-o



# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

## avis public

(Suite de la page 16)

8.07 L'employeur doit indiquer, sur le bulletin de paie de ses salariés, le pourcentage de congés annuels applicable à chaque salarié.

### 9.00 Paiement du salaire

9.01 Le salaire doit être payé intégralement au salarié chaque semaine au plus tard, le jeudi midi suivant la période de travail. Le bulletin de paie doit contenir les mentions suivantes :

- les nom et prénom du salarié ;
- la classification du salarié ;
- la date du paiement et la période de travail qui correspond au paiement ;
- le nombre d'heures normales ;
- le nombre d'heures supplémentaires ;
- le taux de salaire du salarié ;
- la nature et le montant des retenues opérées ;
- le montant du salaire brut et le montant du salaire net versé au salarié.

### 10.00 Congés de deuil

10.01 Tout salarié dont l'épouse ou l'époux, l'enfant, le père ou la mère décède, a droit à un congé de deuil de 3 jours consécutifs. Les jours ouvrables durant ces 3 jours doivent être payés au taux normal du salarié multi-

plié par le nombre d'heures de sa journée normale de travail.

10.02 Dans le cas du décès d'un frère ou d'une soeur, le salarié a droit, le jour des funérailles si elles ont lieu un jour ouvrable, à un jour de congé payé au taux normal du salarié, multiplié par le nombre d'heures de sa journée normale de travail.

### 11.00 Conditions supérieures

11.01 Malgré toutes autres dispositions des présentes, l'employeur doit accorder à tout salarié des conditions au moins égales à celles prévues dans les ordonnances numéros 3 et 4, 1972 de la Commission du salaire minimum ou dans toute ordonnance ultérieure qui pourrait les modifier ou les remplacer.

### 12.00 Avantages sociaux

12.01 Dès la mise en vigueur du décret, le comité paritaire confiera à un sous-comité la préparation des règlements visant à l'établissement d'un régime de bénéfices sociaux pour chacun des salariés assujettis.

12.02 120 jours après l'adoption de la mise en application du décret, le comité paritaire devra transmettre ses recommandations au ministre du Travail en vue de faire décréter les règlements et modalités d'un régime de bénéfices sociaux, incluant des bénéfices d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance-salaire.

12.03 Les modalités des règlements ainsi édictés devront prévoir que la participation à ce régime sera volontaire pour toute entreprise dont l'employeur et les salariés auront convenu d'un régime jugé comparable, quant aux bénéfices accordés par ces régimes privés.

12.04 Les contrats d'assurance qui interviendront à la suite de la mise en application de ce régime, devront être approuvés par le Surintendant général des assurances du Québec, et soumis à sa surveillance.

### 13.00 Durées

13.01 Le présent décret demeure en vigueur pour une période de 1 année à compter de la date de publication, dans la *Gazette officielle du Québec*, de l'arrêté en conseil rendant obligatoire ledit décret.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoire les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle du Québec*, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,  
REAL MIREAULT.

Ministère du Travail et  
de la Main-d'oeuvre.  
574-o



# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# carrières et PROFESSIONS



**COLLÈGE AHUNTSIC**  
**OFFRE D'EMPLOI**  
Poste à pourvoir :  
**ENSEIGNANT A TEMPS PLEIN**

Département de Physique mécanique du bâtiment)

**NATURE DU TRAVAIL :**  
L'enseignement dans le domaine des techniques de la mécanique du bâtiment (Programme DGEC 245.02)

**QUALIFICATIONS REQUISES :**  
— Compétences particulières en plomberie et chauffage.  
— Minimum de deux années d'expérience dans la réalisation de projets en plomberie et chauffage.  
— Scolarité minimum de 16 années ou l'équivalent.

**TRAITEMENT :**  
— Selon la convention collective en vigueur.

Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, lundi le 23 décembre prochain à 16h, à l'endroit suivant :

**COLLEGE AHUNTSIC**  
Service du Personnel  
9155, rue St-Hubert,  
Montréal, P.Q.  
H2M 1Y8



**REQUIERT LES SERVICES D'HOMMES DE METIER EN :**  
— ELECTRICITE  
— CHAUDRONNERIE  
— INSTRUMENTATION ET CONTROLE  
— AJUSTAGE MECANIQUE  
**pour sa raffinerie de Montréal-Est**

**POSTES :**  
Traitement selon la convention de travail présentement en vigueur, semaine de 40 heures, gamme complète d'avantages sociaux.

**EXIGENCES :**  
— 4 ans de cours techniques ou l'équivalent  
— minimum de 5 ans d'expérience dans l'industrie ou la construction à titre d'homme de métier 1re classe  
— le bilinguisme serait un ajout.

Si vous possédez les qualifications voulues, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

L'Adjoint  
Service du personnel  
**Shell Canada Limited**  
C.P. 600  
Pointe-aux-Trembles, P. Qué.  
H1B 5K7

## GERANT DE PRODUCTION

Jeune gérant de production demandé, pour dynamique compagnie en expansion manufacturant des vêtements de sport de haute qualité. DEVRA prendre pleine responsabilité dans un proche avenir. BELLE opportunité d'avenir et possibilité d'être associé non exclus.

APPELEZ 273-8397. — SOIR: 674-9112

## ANTIGEL A VENDRE

95.6 à base d'éthylène glycol  
**\$4.45** x gallon, baril  
de 45 gallons  
**\$4.30** x gallon  
en vrac  
Taxe fédérale extra (\$0.45 x gall.)  
F.A.B. MHI livraison de 24 litres  
Commandez à  
C.P. 7189 MONTREAL-MATIN

## L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évalue l'argent canadien, hier, à \$4.427 l'once de Troyes.

## Stabilisation des taux d'intérêt

NEW YORK (AFP) — La First National City Bank a décidé, hier, de conserver son taux d'intérêt privilégié prime rate au niveau de 10 p.c.

Ceci confirme dans une certaine mesure la stabilisation des taux d'intérêt enregistrée aux Etats-Unis, en dépit des mesures prises par la Réserve fédérale, qui ont notamment permis de ramener cette semaine le taux appliqué à l'argent au jour le jour Federal Funds à un niveau inférieur à 8 3/4 p.c.

Les demandes de prêts des entreprises se situent en effet toujours à un niveau assez élevé, notamment à New York où les prêts accordés par les 12 principales banques ont progressé de \$327 millions au cours de la semaine se terminant mercredi dernier après une hausse de \$341 millions la semaine précédente.

Les banques new-yorkaises paient par ailleurs des taux d'intérêt assez élevés sur les certificats de dépôt qu'elles utilisent abondamment depuis plusieurs semaines pour rassembler les fonds dont elles ont besoin.

## carrières et PROFESSIONS



Le service de case postale et du retour du courrier pour cette section est gratuit et strictement confidentiel. Les annonces doivent nous parvenir 2 jours avant la date de parution.

**MONTREAL - MATIN**

Il vous suffit de téléphoner au **527-8511**

de 9h. à 12h., du lundi au vendredi, ou d'écrire à :  
2580 Est. Boul. ST-JOSEPH, Montréal H1Y 2A2

## Ruée sur l'or

PARIS (AP) — On s'attend à la plus folle ruée sur l'or de ce siècle à partir du 1er janvier, lorsque les Américains pourront de nouveau acheter du métal jaune.

Les huit principaux négociants en or d'Europe se préparent à ce grand événement. L'incertitude quant au volume de la demande a provoqué l'anxiété des marchés de Londres et de Zurich ces dernières semaines.

Les disponibilités en or sont si faibles en Europe ce qui a fait monter le cours de l'once de \$67.50 le 2 janvier dernier à \$192 le 18 novembre — que les acheteurs américains ne pourront être satisfaits que par le Trésor U.S., et l'Afrique du Sud et l'URSS, les deux plus gros producteurs mondiaux.

## FONDS MUTUELS

Acrofund	.82	xKeystone Custodian K-2	3.8
Adanac	.97	x Do	13.96
Affiliated Fund Inc.	5.11	x Do	2.01
A.G.F. Japan	5.01	x Lexington Research	9.07
A.G.F. Special	1.75	Marlborough	3.22
All-Canadian Compound	4.87	xManhattan	2.18
All-Canadian Dividend	4.96	Mutual Accumulating	4.88
All-Canadian Energy	7.54	Mutual Income Fund	3.91
All-Canadian Revenue	3.83	Nat. Resources	3.22
All-Canadian Venture	2.01	xNat. Sec. Dividend	2.61
All-Canadian 4,000	3.21	Natrusco	11.92
Am. Growth Fund	3.52	North. West. Equity	3.39
Andreae Equity	4.15	North. West. Cdn.	3.85
Assoc. Investors	4.52	Nogh. West. Growth	3.24
Beaubrun	3.61	xOné William Street	11.15
xBoston Fund	6.83	xOppenheimer Fund	4.65
xBullcock Fund	8.56	Pembroke	4.79
Cambridge Growth	6.04	Pension Mutual	5.10
Canada Cumulative	3.11	Planned Resources	2.42
Canada Growth Fund	3.74	Prevest Mutual	5.87
Con. S.A. Gold Fund	7.60	Principal Growth	2.99
Cdn. Sec. Growth	3.71	Principal Venture	1.52
Cdn. Gas & Energy pfd.	8.50	Provident Mutual	5.58
Cdn. Invest. Fund	3.88	Provident Stock	3.95
Cdn. Truusted Income	4.34	Prudential Growth	4.38
Canagex-Actions	7.56	xPulnam Growth	7.38
Canagex-Obligations	9.10	xPulnam Inv.	5.88
Canagex-Hypotheques	10.03	RoyFund Income	5.04
Canagex-International	6.07	RoyFund Ltd.	5.21
Capital Growth	7.72	Sav. & Inv. Can.	5.10
xChase Fund	4.57	xSav. & Inv. Amer.	5.37
xCompetitive Capital	3.50	Sav. & Inv. Retirement	4.97
Collective Mutual	4.08	Taurus	2.16
Corporate Investors	4.61	xTechnol.	4.61
Corp. Inv. Stock Fund	3.38	Templeton Growth	6.10
Desjardins Canadian	5.54	Timed Investment	5.24
Desjardins Hypotheque	4.10	Trans. Canada "A"	4.53
Desjardins International	4.98	Do. "C"	8.37
Desjardins Obligations	4.68	Do. Special	3.57
Desjardins Quebec	3.05	xUS Life common	8.49
Desjardins Spec	2.51	Utd. Accumulative	3.37
Dixon, Krogseth	4.10	Utd. Accum. Retire.	3.74
Dom. Compound	4.97	Utd. American	.93
Dom. Equity (xd)	6.72	Utd. Horizon	1.24
xDreyfus Fund	8.05	Utd. Pension	2.19
xDreyfus Int'l	8.45	Utd. Security	4.56
Dynamic Fund	4.62	Utd. Venture	1.83
Eaton Commonwealth	10.92	Utd. Venture Retire.	3.12
Eaton Income	4.39	Universal Sav. Equity	6.10
Eaton Growth	6.36	xValue Line Income	3.15
Eaton International	4.08	Vanguard	3.54
Eaton Lverage	2.39	Western Growth	4.31
Eaton Viking	4.17	Xanadu	2.11
Eaton Venture	2.07	x-Fonds américains	
Entarea Funds	4.28		
Exec. Fund Canada	5.68		
Exec. Int'l Fund	1.47		
Fidelity Trend	14.05		
GIS (Compound)	7.14		
GIS (Income)	2.37		
Guardian Enterprises	.71		
Guardian Security Income	9.64		
Guardian World Equity	4.06		
Guardian Growth	6.45		
Guardian North American	2.73		
Growth Equity	4.38		
Harvard Growth	3.28		
Heritage	1.48		
Industrial Growth	12.54		
Industrial Equity	3.68		
International Energy	1.69		
International Growth	4.27		
International Income	3.31		
Investors Growth	9.00		
Investors Int'l Mutual	4.00		
Investors Japanese	6.18		
Investors Mortgage	4.82		
Investors Mutual of Canada	4.34		
Investors Retirement Mutual	4.31		
xIvest	5.40		
Keystone Canada	4.56		
xKeystone Polaris Fund	2.20		

## Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US, en terme de devises canadiennes, a clôturé, vendredi, avec une perte de 1/50 à \$0.98 22/25. La livre sterling a baissé de 7/20 à \$2.30 7/50. A New York, le dollar canadien a monté de 1/50, à \$1.01 13/100. La livre sterling a baissé de 3/10, à \$2.32 15/20.



**VILLE DE REPENTIGNY**  
PROVINCE DE QUEBEC

Avis public est par la présente donné par le sousigné, greffier, que le conseil municipal, à sa séance tenue le 16 décembre 1974, a adopté le règlement no 235-106 pour amender le règlement no 235 en modifiant le zonage dans le secteur borné à l'ouest par l'arrière des lots de la rue Adrien, à l'est par la rue Ritchot, au sud par la rue Notre-Dame et au nord par le boulevard Iberville, suivant le plan de la Société Technique d'aménagement Régional Incorporée daté du 4 décembre 1974. Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire borné par la rue Camille, le boulevard Iberville, le boulevard Briën et le fleuve Saint-Laurent sont convoqués à l'Hôtel de Ville au 435 boulevard Iberville à Repentigny, le 6 janvier 1975 à 7 heures du soir pour la prise en considération de ce règlement. Ledit règlement est déposé au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau des jours ouvrables. Georges Larivée, p.m.a., Greffier.



**TOWN OF REPENTIGNY**  
PROVINCE OF QUEBEC

Public Notice is hereby given by the undersigned clerk that the Town Council, at a meeting held on December 16th 1974, has adopted by-law number 235-106 to amend by-law number 235 in modifying the zoning in the area bounded to the West by Adrien Street, to the East by Ritchot Street, to the South by Notre-Dame Street and to the North by Iberville Boulevard. Persons of full age who are Canadian citizens and are entered as property owners on the evaluation roll in force with respect to an immovable situated in the territory bounded by Camille Street, Iberville Boulevard, Briën Boulevard and St. Lawrence River are convened at the City Hall, 435 Iberville Boulevard, Repentigny, on January 6th 1975, at seven o'clock in the evening to take the said by-law into consideration. Said by-law is deposited at the office of the clerk at the Town Hall, where all interested persons may read it during office hours of any working day. GEORGES LARIVEE, Town Clerk.

## Dow Jones

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.	Chan.
Industrielles	603.25	607.01	595.49	598.48	- 5.95
Transports	141.52	142.76	139.66	140.94	- 0.50
Services publics	67.48	68.09	65.98	66.43	- 1.44
Titres	196.00	197.44	193.00	194.42	- 1.95

Volume des transactions : Industrielles 1,325,900; transports 280,600; services publics 426,700; titres 2,033,200.

# avis légaux • appels d'offres • soumissions



Province de Québec  
Comté de Lafontaine  
Cité de la Pointe-aux-Trembles

Aux personnes inscrites au rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, avis public est, par les présentes, donné par les soussignés, Bernard Benoit, maire de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, et Guy Vanier, greffier, qu'à une séance tenue le 16 décembre 1974, le Conseil de ladite Cité a adopté le règlement numéro 670 relatif à l'ouverture des rues "R", "S" et "T" et pour acquisition de terrains; et autorisant un emprunt par émission d'obligations au montant de vingt-sept mille dollars (\$27,000.00), remboursable en séries de vingt (20) ans.

QUE le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a fixé au vendredi, vingt-septième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante-quatorze (1974), à 19.15 heures, la date et l'heure auxquelles vous êtes, par les présentes, convoqués en assemblée, pour qu'il soit constaté si vous désirez voter sur ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné que cette assemblée publique sera tenue en la salle de l'Hôtel de Ville, 11953 est, rue Notre-Dame, porte de côté.

DONNE en la Cité de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt et unième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante-quatorze (1974).

(signé)  
GUY VANIER,  
Greffier.  
(signé)  
BERNARD BENOIT,  
Maire.  
Copie certifiée  
GUY VANIER,  
Greffier.



Province de Québec  
Comté de Lafontaine  
Cité de la Pointe-aux-Trembles

Aux personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, avis public est, par les présentes, donné par les soussignés, Bernard Benoit, maire de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, et Guy Vanier, greffier, qu'à une séance tenue le 16 décembre 1974, le Conseil de ladite Cité a adopté le règlement numéro 669 concernant l'acquisition de terrains en vertu du projet de loi numéro 140 adopté par l'Assemblée Nationale du Québec et sanctionné le 31 juillet 1974; et autorisant un emprunt par émission d'obligations au montant de cent mille dollars (\$100,000.00), remboursable en séries de vingt ans.

QUE le Conseil de la Cité de la Pointe-aux-Trembles a fixé au vendredi, vingt-septième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante-quatorze (1974), à 19.00 heures, la date et l'heure auxquelles vous êtes, par les présentes, convoqués en assemblée, pour qu'il soit constaté si vous désirez voter sur ledit règlement.

AVIS PUBLIC est de plus donné que cette assemblée publique sera tenue en la salle de l'Hôtel de Ville, 11953 est, rue Notre-Dame, porte de côté.

DONNE en la Cité de la Pointe-aux-Trembles, ce vingt et unième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante-quatorze (1974).

(signé)  
GUY VANIER,  
Greffier.  
(signé)  
BERNARD BENOIT,  
Maire.  
Copie certifiée  
GUY VANIER,  
Greffier.



PROVINCE DE QUEBEC  
CITE DE LACHINE

SERVICE DE LA VOIRIE

**SOUSSION POUR TROIS UNITES FOURNITURE D'UN CAMION A CHASSIS CABINE, D'UN POIDS TOTAL EN CHARGE DE 29,000 LIVRES (APPROX.) A DEUX ROUES MOTRICES (4 X 2) AVEC CHASSE-NEIGE ET GRATTE.**

**SOUSSION VN-12-74-17**  
On recevra à l'hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'un camion à chassis cabine d'un poids total en charge de 29,000 livres (approx.) à deux roues motrices (4 x 2) avec chasse-neige et gratte.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Camion à chassis cabine 4 x 2, VN-12-74-17" seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, d'ici lundi le 13 janvier 1975, à 17:00 heures.

Les soumissions seront ouvertes par le Conseil à une assemblée régulière, lundi le 13 janvier 1975, à 20:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de l'ingénieur de la Voirie, 1800 Boul. St-Joseph, Lachine, et seuls les documents fournis par la Cité seront considérés.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP  
Directeur des Finances,  
Cité de Lachine  
Lachine, le 20 décembre 1974.

## L'or

**LONDRES (PA)**—Le prix de clôture de l'or à l'onc et en dollars américains était hier à Londres de \$187.50, à Paris de \$189.55, à Francfort de \$185.17, à Zurich de \$187.00, à Hong-Kong de \$184.06.

PROVINCE DE QUEBEC  
CITE DE LACHINE

SOUSSION VH-01-75-01

HUILA A CHAUFFAGE

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Soumission huile à chauffage, VH-01-75-01" seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 13 janvier 1975, à 17:00 heures.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée générale qui aura lieu le 13 janvier 1975, à 20:00 heures.

On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'ingénieur de la Voirie, à l'Hôtel de Ville, 1800, Boulevard St-Joseph, Lachine.

Le prix fourni devra être pour une quantité de quatre-vingt mille (80,000) gallons approximativement.

Le soumissionnaire devra également mentionner sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'ajouter à ce prix de vente.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Un dépôt de mille dollars (\$1,000.00) doit accompagner la soumission tel que mentionné dans le cahier des charges générales.

Donat Beauchamp,  
Directeur des Finances,  
Cité de Lachine,  
LACHINE, le 18 décembre 1974.

## Change

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud	1.4500
Allemagne, mark	.4190
Australie, dollar	1.3100
Autriche, schilling	.0580
Belgique, franc convertible	.0282
Bermudes, dollar	1.01
Brazil, cruzeiro	1.383
Bulgarie, lev	1.0273
Chine, yuan	.5225
Danemark, couronne	.1770
Espagne, peseta	.0177
Etats-Unis, dollar	.9920
France, franc	.2260
Hongrie, forint	.0413
Inde, rupee	.1260
Italie, lire	.001560
Japon, yen	.00340
Mexique, peso	.0805
Norvège, couronne	.1930
Pays-Bas, florin	.4040
Pologne, zloty	.0494
Portugal, escudo	.0410
Roumanie, leu	.2014
Royaume-Uni, livre sterling	2.3400
Suède, couronne	.2240
Suisse, franc	.4070
Tchécoslovaquie, couronne	.7900
Union soviétique, rouble	1.3026
Venezuela, bolivar libre	.2311
Yougoslavie, dinar	.0591

CANADA  
MINISTRE DES TRANSPORTS  
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

## APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. SERVICES DE NETTOYAGE POUR UNE PERIODE DE DEUX (2) ANS, A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 15 janvier 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la Salle de Conférence, Salle M-140, Edifice de l'Aérogare, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., à 2 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 6 janvier 1975, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.-E. ARPIN  
Administrateur régional du Québec,  
Administration canadienne  
des Transports aériens

Ministère des Transports,  
Aéroport international de Montréal  
Le 12 décembre 1974.

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Boucherville a adopté le règlement suivant:

A SA SEANCE DU 17 DECEMBRE 1974

LE RELEMENT NO. 689-99

règlement modifiant les articles 2 et 52 du règlement de construction et de zonage No. 689, concernant les clôtures et les haies.

AVIS PUBLIC est également donné que le conseil a fixé au:

JEUDI, 9 JANVIER 1975  
date à laquelle les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, sont convoquées à 19:00 heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'approbation ou la désapprobation dudit règlement.

Donné à Boucherville, ce 18ième jour de décembre 1974.

EUGENE Mc CLISH  
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC  
TOWN OF BOUCHERVILLE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Boucherville has adopted the following by-law:

AT ITS MEETING OF DECEMBER 17, 1974

BY-LAW NO. 689-99

by law modifying the articles 2 and 52 of by-law No. 689 concerning construction and zoning, regarding fences and hedges.

PUBLIC NOTICE is also given that the Council has set:

THURSDAY, JANUARY 9th,  
date on which persons who are entered as properly on the evaluation roll in force with respect to an immovable situated in the territory contemplated in this by-law and, in the case of physical persons, who are full age and Canadian citizens, shall be convened to attend a public meeting at the Town Hall, at 19:00 o'clock for the approval or disapproval of said by-law.

Given at Boucherville, this 18th day of December 1974

EUGENE Mc CLISH  
City Clerk

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Boucherville a adopté les règlements suivants:

A SA SEANCE DU 17 DECEMBRE 1974

LE REGLEMENT NO. 846

règlement décrétant la construction des services municipaux d'épout sanitaire sur une partie des lots 31, 76 et 77, au sud de la rue Jacques-Cartier, et prévoyant un emprunt de \$230,600.00 à ces fins.

LE REGLEMENT NO. 847

règlement décrétant la construction des services municipaux d'aqueduc, égout de surface, empiérement et puisards, pavage et éclairage sur une partie des lots 31, 76 et 77, au sud de la rue Jacques-Cartier, et prévoyant un emprunt de \$573,800.00 à ces fins.

LE REGLEMENT NO. 848

règlement décrétant l'achat du lot 76-1047 du cadastre de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville, pour l'agrandissement du terrain du garage municipal et prévoyant un emprunt de \$18,000.00 à ces fins.

AVIS PUBLIC est également donné que le Conseil a fixé au:

LUNDI, 30 DECEMBRE 1974

date à laquelle les personnes qui sont inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, sont convoquées en assemblée publique à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, à 19:00 heures, pour l'approbation ou la désapprobation d'avis publics.

Donné à Boucherville, ce 18ième jour de décembre 1974.

EUGENE Mc CLISH  
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC

TOWN OF BOUCHERVILLE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Boucherville has adopted the following by-laws:

AT ITS MEETING OF DECEMBER 17, 1974

BY-LAW NO. 846

by-law concerning the construction of sanitary sewer, on a part of lots 31, 76 and 77, at South of Jacques-Cartier Street, and authorizing an expenditure of \$230,600.00 to these effects.

BY-LAW NO. 847

by-law concerning the construction of water system, storm sewer, street foundation and catch basin, paving and lighting on a part of lots 31, 76 and 77, at South of Jacques-Cartier Street, and authorizing an expenditure of \$573,800.00 to these effects.

BY-LAW NO. 848

by-law concerning the purchase of lot 76-1047 of official cadastre of Ste-Famille Parish of Boucherville, for the extension of land of municipal garage and authorizing an expenditure of \$18,000.00 to these effects.

PUBLIC NOTICE is also given that the Council has set:

MONDAY, DECEMBER 30th, 1974

date on which persons who are entered on the valuation roll in force as property of taxable immovable and, in the case of physical persons, who are full age and Canadian citizens, shall be convened to attend a public meeting at the Town Hall, at 19:00 o'clock for the approval or disapproval of said by-laws.

given at Boucherville, this 18th day of December 1974

EUGENE Mc CLISH  
City Clerk

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Boucherville a adopté les règlements suivants:

A SA SEANCE DU 17 DECEMBRE 1974

LE REGLEMENT NO. 840

règlement décrétant les travaux de modification à la station de pompage Lafrance située dans les limites de la Ville de Longueuil et prévoyant un emprunt de \$58,000.00 à ces fins.

LE REGLEMENT NO. 841

règlement décrétant la construction des services municipaux d'aqueduc et de pavage sur la rue Ampère et prévoyant un emprunt de \$361,000.00 à ces fins.

LE REGLEMENT NO. 842

règlement appropriant les sommes nécessaires au paiement des coûts excédentaires des travaux prévus au règlement No. 477, concernant la construction des travaux d'aqueduc, d'épout et rues dans le Parc Industriel, et prévoyant un emprunt de \$18,700.00 à ces fins.

LE REGLEMENT NO. 843

règlement appropriant les sommes nécessaires au paiement des coûts excédentaires des travaux prévus au règlement No. 797, concernant les travaux de bordure, pavage, et éclairage sur une partie des lots 48 et 49, étant le prolongement de la rue De Vaudreuil dans le Parc Industriel Lafrance, et prévoyant un emprunt de \$15,700.00 à ces fins.

LE REGLEMENT NO. 844

règlement décrétant la construction des services municipaux d'aqueduc, d'empiérement et puisards, rues et trottoirs et éclairage sur une partie des lots 18 et 19, rue Rivière-Aux-Pins et prévoyant un emprunt de \$139,300.00 à ces fins.

AVIS PUBLIC est également donné que le conseil a fixé au:

LUNDI, 30 DECEMBRE 1974

date à laquelle les personnes qui sont inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, sont convoquées en assemblée publique à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, à 19:00 heures, pour l'approbation ou la désapprobation d'avis publics.

Donné à Boucherville, ce 18ième jour de décembre 1974.

EUGENE Mc CLISH  
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC

TOWN OF BOUCHERVILLE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Boucherville has adopted the following by-laws:

AT ITS MEETING OF DECEMBER 17, 1974

BY-LAW NO. 840

by-law concerning the works for the modifications at the sewage station Lafrance, situated in the limits of the Town of Longueuil and authorizing an amount of \$58,000.00 to these effects.

BY-LAW NO. 841

by-law concerning the construction of water system and paving on Ampère Street and authorizing an amount of \$361,000.00 to these effects.

BY-LAW NO. 842

by-law appropriating the necessary amount to the payment of excedentary costs of works at by-law No. 477, concerning the construction of water system, sewer and streets in the Industrial Park and authorizing an amount of \$18,700.00 to these effects.

BY-LAW NO. 843

by-law appropriating the necessary amount to the payment of excedentary costs of works at by-law No. 797, concerning the works of curbs, paving, and lighting on a part of lots 48 and 49, which are the prolongation of De Vaudreuil Street, in the Industrial Parc Lafrance and authorizing an expenditure of \$15,700.00 to these effects.

BY-LAW NO. 844

by-law concerning the construction of water system, street foundation and catch basin, streets and sidewalks and lighting on a part of lots 18 and 19, Rivière-Aux-Pins Street, and authorizing an expenditure of \$139,300.00 to these effects.

PUBLIC NOTICE is also given that the Council has set:

MONDAY, DECEMBER 30th, 1974

date on which persons who are entered on the valuation roll in force as property of taxable immovable and, in the case of physical persons, who are full age and Canadian citizens, shall be convened to attend a public meeting at the Town Hall, at 19:00 o'clock for the approval or disapproval of said by-laws.

Given at Boucherville, this 18th day of December 1974

EUGENE Mc CLISH  
City Clerk

## Dividendes

par la Presse canadienne

Dividendes trimestriels, sauf avis contraire.

CFCN Communications Ltd., neuf cents, plus un bonus de huit cents, payables le 30 janv. Inscription le 3 janv.

E.L. Financial Corp. Ltd., privilégiées A, 12.5 cents, payables le 17 janvier, et non le 15 janv. comme annoncé précédemment. Inscription le 30 déc.

MacLean-Hunter Ltd., classe A, 7.5 cents; classe B, 6.4 cents, augmentation de .01 cent; tous deux payables le 30 janv. Inscription le 3 janv.

Resources service Group Ltd., 2.5 cents, initial, payables le 10 janv. Inscription le 27 déc.

Scott Paper Ltd., 30 cents, augmentation de cinq cents, payable le 31 janv. Inscription le 13 janv.

Sobeys Stores Ltd., classe A, 10 cents, payables le 15 janv. Inscription le 30 déc.

Lincoln Trust and Savings Co., 25 cents, semestriels,

payables le 15 janv. Inscription le 31 déc. Privilégiées A à huit p.c., 50 cents, payables le 15 mars. Inscription le 28 fév. Privilégiées A à huit p.c., 50 cents, payables le 15 juin. Inscription le 30 mai.

MacLean-Hunter Ltd., classe A, 7.5 cents; classe B, 6.4 cents, augmentation de .01 cent; tous deux payables le 30 janv. Inscription le 3 janv.

Resources service Group Ltd., 2.5 cents, initial, payables le 10 janv. Inscription le 27 déc.

Scott Paper Ltd., 30 cents, augmentation de cinq cents, payable le 31 janv. Inscription le 13 janv.

Sobeys Stores Ltd., classe A, 10 cents, payables le 15 janv. Inscription le 30 déc.



# Quelle est la valeur de votre propriété?

Vous voulez vendre votre maison. Il vous viendra immédiatement à l'esprit le montant qu'a obtenu votre voisin lorsqu'il a vendu la sienne. Plusieurs personnes évaluent leur maison aussi simplement que cela et demandent ensuite l'aide d'un courtier pour que celui-ci prenne en main la vente de la propriété.

Certains courtiers, ne voulant pas perdre la possibilité de recruter un nouveau client, acceptent de servir d'intermédiaire pour une vente, à quelque prix que ce soit. D'autres, plus responsables et plus soucieux, évaluent la propriété à sa juste valeur afin que le propriétaire et l'acheteur puissent convenir d'une

entente raisonnable.

En effet, si le propriétaire qui désire se départir de sa maison veut connaître la valeur approximative de sa propriété, il suffit de le demander à un courtier en immeuble qui sera d'ailleurs qualifié pour le faire puisqu'il a dû suivre des cours d'évaluation.

Selon des spécialistes

de la recherche et de l'information de la firme DesRosiers, voici, en bref, les éléments qui sont retenus au moment d'une évaluation:

**L'emplacement** — La qualité du quartier et de votre voisinage y est pour beaucoup. Si vous possédez une propriété de \$30,000 dans un secteur où les maisons valent \$25,000, il est démontré que la vente à ce prix sera difficile.

**Qualité** — La qualité de la maison se reflète toujours et permet de récupérer votre investissement.

**L'offre et la demande** — S'il y a plus de personnes qui veulent acheter une propriété qu'il n'y en a à vendre, comme cela s'est produit le printemps dernier, vous pourrez obtenir un meilleur prix. Par contre, s'il y a beaucoup de propriétés à vendre, comme à l'heure actuelle, une telle situation du marché empêche une surenchère de la propriété parce que l'acheteur a le choix.

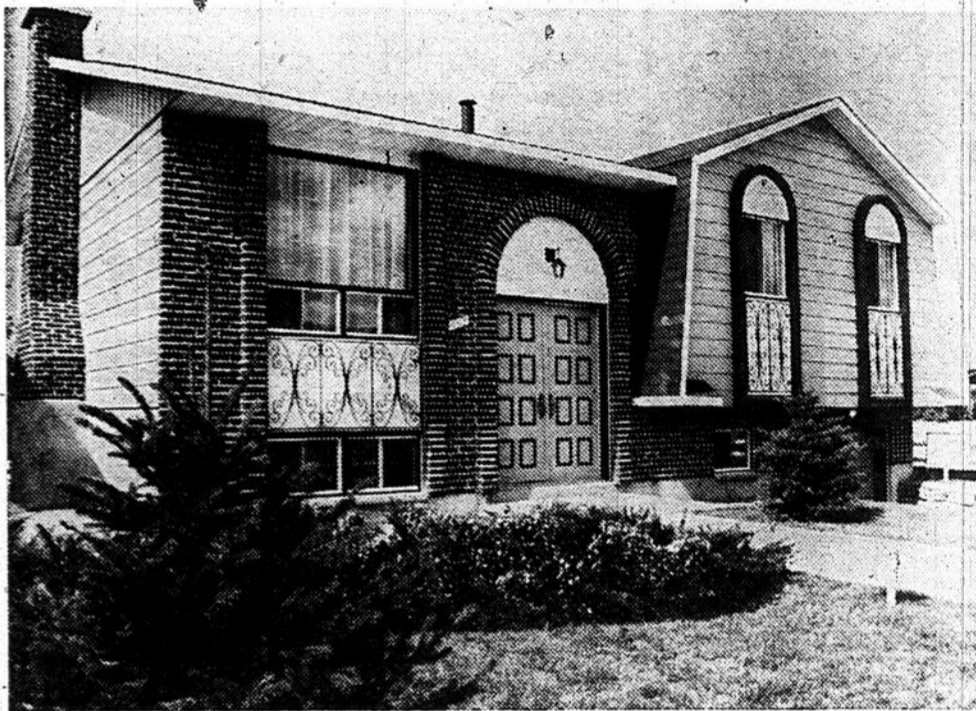
**Equipements de la maison** — Certains pensent, parce que le sous-sol de leur maison est aménagé et qu'ils possèdent une piscine, qu'ils obtiendront un prix plus élevé. C'est parfois vrai mais encore faut-il que l'acheteur désire ces équipements. Donc, ces éléments n'influencent pas nécessairement le prix de vente.

**Autres facteurs** — D'autres facteurs influencent également la valeur de la propriété: Quel est le taux de l'hypothèque s'il y en a une? Quelle est la superficie du terrain? Est-il aménagé? Votre maison est-elle âgée? Est-elle en bonne condition? Son modèle est-il recherché? Certains services comme celui du transport en commun, les écoles ou encore les établissements commerciaux sont-ils situés à proximité?

Voilà pourquoi, avant de vendre une maison, il faut éviter l'imagination ou le rêve et s'assurer de sa juste valeur. Autant il est important de soutirer le maximum de votre placement, autant il est illusoire de surestimer votre propriété car il ne faut pas oublier que le futur acheteur est comme vous: il ne veut pas payer plus cher que la valeur, sauf exception.

Méfiez-vous donc de

certains courtiers qui ne se vendent pas ou bien vous promettent mer et que l'on vous offre un monde. Il pourrait alors arriver que votre maison et vous serez déçu. prix beaucoup plus bas



Quelle est sa valeur de vente? Une question à laquelle seuls des spécialistes peuvent répondre.

## Construction domiciliaire: une reprise en 1975?

"Après une période de stagnation, on entrevoit une reprise de la construction résidentielle, dès les premiers mois de 1975."

Tels sont les propos optimistes tenus récemment par le président de l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain, M. Fernand Alain.

Selon lui, le taux de vacance des logements actuellement inférieur à 2% et les diverses mesures mises de l'avant dans le budget Turner, sont

des gages d'une reprise dans le domaine de l'habitation.

M. Alain a de plus fait allusion aux programmes que devra entreprendre la Société d'habitations du Québec au cours de 1975. La SHQ prévoit, en effet, construire de 3,000 à 4,000 logements multi-familiaux pour les familles à faible revenu, sans compter les projets de la Société centrale d'hypothèques et de logements.

### ● Augmentation de 15%

"On peut donc s'attendre à une très forte reprise au mois de mars en raison de la pénurie de logements et aussi du fait que le public se rend compte du fait que l'achat d'une maison constitue le rempart idéal contre l'inflation", a déclaré M. Fernand Alain.

"Cette reprise a d'ailleurs déjà commencé. En effet, les ventes qui étaient pratiquement nulles en octobre se sont accrues en novembre et décembre. Cette progression se poursuivra avec de plus en plus de force tout au cours de l'année", de poursuivre M. Alain.

Ce dernier a de plus affirmé "qu'on peut cependant s'attendre à une augmentation minimum de 10 à 15% du prix des maisons neuves, contrairement à celui des maisons usagées qui connaîtra une certaine stabilisation. En effet, le prix de ces dernières a été trop souvent artificiellement gonflé, ce qui a créé une fausse inflation".



M. Fernand Alain, président de l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain.



Jacuzzi  
**Luxura**™

... tellement agréable

et si formidable pour détendre les muscles et stimuler la circulation.

La Baignoire Thérapeutique LUXURA... c'est vraiment se faire dorloter. Il suffit de bien s'installer et laisser l'eau chaude pétillante atteindre chaque partie de son corps. Le massage thérapeutique soulagera la fatigue et détendra les muscles. Vous voilà prêt à passer une soirée relaxante — une agréable sortie ou une nuit de sommeil reposant.

L'hydromassage de pair avec l'eau chaude tourbillonnante, une combinaison exclusive à la Baignoire Thérapeutique LUXURA, peuvent stimuler la circulation locale et la détente des muscles. Les trois jets disposés de façon scientifique peuvent être réglés pour diriger le courant d'eau comme vous le voulez. Il suffit de se retourner pour masser dos, épaules et hanches. Des poignées jumelées sont incluses de même qu'un chronomètre de 0 à 60 minutes... de sorte que votre luxueuse Baignoire Thérapeutique LUXURA ne vous fasse pas oublier l'heure.

**J. VENNE & FILS INC.**

plomberie — chauffage

2226 Henri-Bourassa est, suite 105

Montréal H2B 1T3 P.Q.

389-3558 - 59



TERRAINS A VENDRE, A LOUER 118

TERRAIN VACANT. Zone commerciale ou bloc appartements. 51 x 80. Sur la rue St-Marc, entre Ste-Catherine et Maisonneuve. Photo M.L.S. Noel F. Orest, 382-5890, 525-4722.

APARTEMENTS A LOUER 200

3 APPARTEMENTS meublés non chauffés, frais peintures \$90. 259-9240. — 200-31

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 201

LONGUEUIL 4 1/2 - 5 1/2, non meublés, tout inclus, en béton. 670-9641 — 670-5650. 201-11-175

MONTREAL NORD

3794 Henri-Bourassa est 3 1/2 - 4 - 5 1/2. 322-5777 — 325-7999. — 201-11-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 202

JARRY-LACORDAIRE 1 1/2 APP DE LUXE AUCUN BAIL \$110 PAR MOIS, tapis mur à mur, climatisation, buanderie, eau chaude, électricité et taxes payées, restaurant sur les lieux, piscine, de lingerie, disponible, stationnement gratuit.

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 202

4220 BREBEUF PRES PARC LAFONTAINE LUXUEUX 2 1/2 - 3 1/2 BATISSE NIJUE 202-21-12

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 202

5010 ONTARIO 2 1/2 MEUBLES, COMPLETEMENT NEUFS, \$35 SEMAINE. APRES 5 HEURES. 202-21-12

BOUL. ROSEMONT 1820

1 1/2 - 2 1/2 - \$21 ET 1820 - 277-6166 - 202-235

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 202

ADAM, 3974, 1 1/2 - \$65, 2 1/2 - \$90. Tapis, draperies, etc. 522-5246. — 202-21-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 203

4 1/2 FOURNAISE à l'huile comprise, entrée laveuse sècheuse. \$95 mois, 678-7971. — 203-21-12

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 203

2805 CHARLEMAGNE 1 1/2, 3 1/2, \$100 OU PLUS, 255-8995. — 202-8-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

ANJOU: bas duplex, 6 appartements \$300, mois, libre premier janvier. 352-7845. — 204-21

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

MONTREAL-NORD, 6542 boul. Léger, 4 1/2 chauffés, près arrêt d'autobus. 325-1659. — 204-17-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 205

LONGUEUIL, 4 1/2, meublés ou non, 674-0498, 651-1414, 677-5841. — 205-13-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 205

MONTREAL-NORD 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 325-7999 - 203-11-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 205

ST-LEONARD 5 1/2 - 4 1/2 324-1340 - 203-11-1

APARTEMENTS CHAUFFES A LOUER 205

BOUL. MAISONNEUVE et Iberville, 6 pièces, 3e, 220. Libre. \$85. 527-6471. — 203-21

LOGEMENTS A LOUER 203

GRAND 4 1/2, ménage frais fait. 4190, 46e Rue St-Michel, \$110, entrée laveuse, libre. — 203-17-1

LOGEMENTS A LOUER 203

LONGUEUIL 4 1/2 neuf, CTM à la porte, 1 mille du métro. 670-2286. — 203-305-12

LOGEMENTS A LOUER 203

ST-LAURENT 159 4, séparés, pres, près Métro. 842-1430, app. 3. — 203-27-12

LOGEMENTS A LOUER 203

VALOIS-Rouen, 4 pièces, 3e étage, 220, eau chaude. Soir: 336-9279. — 203-235-12

LOGEMENTS A LOUER 203

VILLE EMARD, 4 1/2 appartements, moderne, fournaise fourpie, libre, très propre, \$85. 932-7593. — 203-27

LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

ANJOU: bas duplex, 6 appartements \$300, mois, libre premier janvier. 352-7845. — 204-21

LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

APPARTEMENT à louer, 3 1/2, très bien situé, près hôpital. 254-0485, après 5h p.m. libre janvier. — 204-24

LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

DE CARIGNAN 4 1/2, bas, 254 9201, 389-5687, libre 7er mars. — 204-21-12

LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

LOGEMENT à sous-louer, 3 1/2, sous-sol, près autobus, Longueuil. 844-4708 (jour. 677-3996 soir). — 204-28

LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

LONGUEUIL (bloc appartements), nouvelle construction, 1 1/2 an, rue Sacré-Coeur, Gamache, arrière centre d'achats Désormeaux, 4 1/2 chauffés, eau chaude, taxes payées, tapis, \$150. 5 1/2, \$165. 486-5141 — 670-1399. — 204-24

LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER 204

MONTREAL-NORD, 6542 boul. Léger, 4 1/2 chauffés, près arrêt d'autobus. 325-1659. — 204-17-1

MAGASINS A LOUER 210

GRAND magasin à louer avec stationnement à l'avant et 4 1/2 chauffés, 6347 Lévesque, Mt-Nord. 210-31-12

CHAMBRES A LOUER 211

A PERSONNE seule aimant tranquillité, chambre prix dérisoire, toutes commodités. 2644 Davidson, 525-3520. 211-21-12

CHAMBRES A LOUER 211

ANJOU, très grande, poêle, réfrigérateur, télévision, libre, rue Lévesque. 354-8615, 352-7184. — 211-21

CHAMBRES A LOUER 211

AVENUE RIVARD 2505, 1 1/2, moderne, métro Laurier, \$17, \$22. 277-8790, 332-2580. — 211-21-75

CHAMBRES A LOUER 211

BOUL. GOUIN ouest, Bordeaux, beau site, tranquillité, meublé, service cuisine. 625-2720. — 211-4

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

CHAMBRES A LOUER 211

CHAMBRE à louer, Ontario et Pie IX, tout commodité. 326-3735. — 211-27

TROUVEZ LE MOT CACHÉ

Grid for word search puzzle with letters: E C F E R U R A P R S S, O G H E L E L R E P E A, R C A I R E R I A R R U, F H F L C M L R I I R T, E A D R L L O V E L E O, V I I I I I I I I I I I, R N U A A E U A R R P R, E E O G R M R Q A U N U, R J J E N O A N O O A E, I C I N C A G N O C C L, E O B E U Q R O T N R A, X U A Y O J C A M E E V

COLLIER Bijou Cannée Chaîne Coquillage Corail Cou (2) Diamant Ecrin Fermoir Fil Joaillier Pierres Nacre Orfèvrerie Parure Perle Pierre Piérres Rang (2) Rivière Sautoir Torque Valeur

LOCAL A LOUER 222

LOCAL industriel commercial de 2,300' carrés, à Longueuil, très propre, plancher de marquetière pourrait être utilisé salle de danse, discothèque, salle de réception. 674-6284, soir: 677-4933. — 222-3-1

LOCAL A LOUER 222

LONGUEUIL commercial 3,000 p.c. de plancher, 45,000 p.c. de terrain, 3410 Chemin Chambly. 676-7731. — 222-31

LOCAL A LOUER 222

LONGUEUIL: espace commercial pour bureaux, 3 1/2 pièces, taxe d'eau et d'électricité payée, chauffé, \$225, par mois, appelez 651-3100 M. Normand Vailancourt. — 222-20-1

LOCAL A LOUER 222

MAGASIN entrepôt 35 x 70, 2 grandes portes de garage, 355 boul. La-belle Ste-Rose, Laval. 661-0633. — 222-24

ENTREPOSAGE 216

ENTREPOSAGE BLDG CHAUFFÉ AUTO, ROULOTTE, BATEAU, ETC. POUR LA SAISON RUE PAPINEAU près Mt-Royal 527-8019

GARAGES A LOUER 217

GARAGE 40 x 60, porte 12', R.D.P., \$375. 325-3902. — 217-3-1

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

Opératrices minimum 2 ans d'expérience, bon salaire, bénéfices usuels. Appeler 524-3581. M. Schump. 304-24

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

AIDE EXPERIMENTEE sachant cuisiner, semaine 5 jours, chambre privée, T.V. \$60, et plus. 769-4715. — 304-2

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

CAISSIERE et téléphoniste, bilingue avec expérience, travail de nuit. De mandez Johnny, 6206 St-Hubert. — 304-2

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

COMMENCEZ l'année joyeusement, travail manuel facile, revenu extraordinaire en temps partiel, pas de vente, 21 ans et plus. 861-8763. — 304-303

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

COMPAGNIE québécoise en pleine expansion requiert les services de femmes, bonne apparence, pour remplir les cadres, auto nécessaire. 277-4139, 9h à 4h. — 304-7

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

DACTYLO bilingue, bureau situé dans le complexe du centre d'achats Versail les. Ouvrage général de bureau, doit parler et écrire couramment le français et l'anglais. Bénéfices sociaux, salaire selon compétence. Pour rendez-vous, appelez Mlle B. Sieron, 352-5250. — 304-2

ST-LEONARD LOGEMENTS NEUFS ET LUXUEUX Chauffage électrique 3 1/2 \$110 semi sous-sol 4 1/2 \$125 semi sous-sol 4 1/2 \$165 5 1/2 \$190 9030 Le Royer INF: 325-5891

JARRY-LACORDAIRE 1 1/2 APP DE LUXE AUCUN BAIL \$110 PAR MOIS, tapis mur à mur, climatisation, buanderie, eau chaude, électricité et taxes payées, restaurant sur les lieux, piscine, de lingerie, disponible, stationnement gratuit. 322-8640 5250 est, JARRY

4220 BREBEUF PRES PARC LAFONTAINE LUXUEUX 2 1/2 - 3 1/2 BATISSE NIJUE 202-21-12 1 1/2 - 2 1/2 TOUT MEUBLE - TOUT PAYER PISCINE INTERIEURE \$24 SEMAINE 6869, 6899, 6969 PAPINEAU 202-14-1 5010 ONTARIO 2 1/2 MEUBLES, COMPLETEMENT NEUFS, \$35 SEMAINE. APRES 5 HEURES. 202-21-12

BOUL. ROSEMONT 1820 1 1/2 - 2 1/2 - \$21 ET 1820 - 277-6166 - 202-235 AVE CASGRAIN, 3 app, 1/2, frais peintures, tout payé. 273-8701. — 202-18-1

FEMMES-FILLES DEMANDEES 304

SERVEUSES demandées, 5 jours semaine, 11h.30 a.m. à 8h. p.m. S'adresser: 1604 est. Mont-Royal. Restaurant La Maisonnette. —304-23

HOMMES DEMANDES 305

★ MECANICIEN ★

Jeune mécanicien ambitieux, avec carte de Comilé paritaire de deuxième classe, demandé pour garage de N.D.C. Salaire dépendant sur la classification et l'expérience. S.V.P., contacter Michel, 489-7228 la semaine ou 486-7345 samedi. — 305-235

MECANICIENS ET HOMMES DE MAINTENANCE

Demandés avec expérience pour notre département de camions. Très bon salaire, avantages sociaux. S'adresser à M. ARMAND NADEAU 384-4000 9770 ST-LAURENT — 305-235

HOMMES DEMANDES 305

MECANICIEN REQUIS PAR IMPORTANT DEPOSITAIRE

TOYOTA A MONTREAL  
• Bonnes conditions de travail  
• Devra posséder carte de compétence  
342-1080  
M. Gennarelli — 305-28-12

DEBOSELEURS-PEINTRES

— avec expérience pour flotte de camions - transport,  
— Compagnie située à Lachine  
— Salaire selon expérience  
363-4653 — 305-21

BESOIN IMMEDIAT. Homme 35-50 ans, expérience en plomberie et chauffage. S'adresser à 2025 Parthenais, coin Ontario, entre 4 et 5h. p.m. — 305-21

HOMMES DEMANDES 305

\$150 semaine

DES EMPLOIS SONT DISPONIBLES IMMEDIATEMENT AU SEIN DE L'ORGANISATION LA PLUS PROGRESSIVE DE SPECIALITES EN LIVRAISON RAPIDE AU CANADA. LES COURRIERS DE STAFF ATTEignent FACILEMENT JUSQU'A \$300 PAR SEMAINE EN LIVRANT DES ENVELOPPES ET DE LEGERS COLIS DANS MONTREAL ET LES ENVIRONS. L'AVENIR ET LES POSSIBILITES DE GAIN SONT EXCELLENTE.  
• POSSEDEZ-VOUS UNE PETITE VOITURE?  
• ETES-VOUS ASSURABLE?  
• D'APPARENCE SOIGNEE?  
• CONNAISSEZ-VOUS MONTREAL PARFAITEMENT?  
SI VOUS REPONDEZ OUI AUX QUATRE QUESTIONS, ADRESSEZ-VOUS SANS TARDER AU:  
636-8162  
JOHN BOURGEOIS — 305-235

PEINTRE AU PISTOLET

MANUFACTURIER D'AMEUBLEMENT DE BUREAUX EN ACIER EST A LA RECHERCHE D'UN PEINTRE AU PISTOLET SUR CONVOYEUR MOTORISE.  
EXPERIENCE MINIMUM 2 ANS SUR SYSTEME AUTOMATIQUE  
SALAIRE: \$4.32 L'HEURE  
FAIRE VOTRE DEMANDE AU:  
BUREAU DU PERSONNEL  
BONNEX INC.  
2755 MONTEE ST-AUBIN  
CHOMEDEY LAVAL  
• 331-8330 • — 305-21

JEUNE HOMME

Demandé comme vendeur pour courtiers de fruits et légumes importés. Candidat devra être parfait bilingue et habile sur dactylographe. Se présenter 855 Rue Du Marché Central. — 305-27-12  
• NETTOYEUR •  
Nettoyeur de nuit pour centre récréatif à Chomedey. Nous cherchons un homme fiable et travailleur. Nous offrons un emploi permanent, des bonnes conditions de travail et des généreux bénéfices marginaux. Appelez M. Holdrinet à 688-8881. — 305-27

APPRENTI-TECHNICIEN

Jeune homme 25 ans environ, bilingue, de mise soignée, aptitudes en mécanique et en électricité, licence de chauffeur. Poste intéressant et stable. Se présenter à 480 Montpeller, Ville St-Laurent, demander M. Pélissier. — 305-21  
MOULEUR AU SABLE  
Expérimenté en moulage de modèles en métaux au sable demandé par une importante et florissante manufacture de ferronnerie pour les meubles et la maison, ainsi que les serrures de sécurité. Téléphoner à 273-0451, poste 286.  
UNICAN SECURITY SYSTEM LTD.  
5795, RUE DE GASPE  
(PRES METRO ROSEMONT) — 305-245

PRESSIER MULTILITH 1250

TRAVAIL A L'ANNEE POUR TRAVAUX COMMERCIAUX AU MOINS 3 ANS D'EXPERIENCE. 323-3177. — 305-11-1  
• MECANICIEN •  
demandé pour travail dans manufacture de couture, expérience nécessaire. S'adresser: Seaton Mfg., 99 ouest, Chabanel, ch. 404. 381-8741 — 305-21  
CHAUFFEURS taxi demandés, voitures 74-75 incluant toutes compagnies (Lalonde, Diamond, etc.) M. Issie 7294 Lajeunesse, 271-4616. — 305-22-12

CONTREMAITRE demandé

Un homme responsable, devant avoir les connaissances de la construction et de plus être renseigné sur les exigences de la Société Centrale d'Hypothèques.  
Cette personne devra pouvoir diriger un groupe de 15 hommes au minimum.  
Si vous remplissez ces exigences, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant pour prendre rendez-vous.  
(514) 378-5587  
M. Claude BERTHAUME

HOMMES DEMANDES 305

REMBOURSEUR

Avec expérience, condition de travail et bénéfices excellents, bon salaire, à Terrebonne. M. Chuck. 666-4172. — 305-28  
AGENTS sécurité, temps plein, partiel, bon salaire. 842-3991. — 305-21  
AI BESOIN, bon épicier, marché Méfiro, 388-5701, 10810 Lajeunesse. — 305-23-12

AVONS besoin d'opérateurs de loader, de grader, de pépinière, bon salaire. PEPINIERE TRANS-CANADA 663-0170 — 305-21

CAISSIER de nuit pour fin de semaine, pour faire service. 768-2645. — 305-235

CHAUFFEURS de taxi pour Lachine, bonne condition, bon prix, 1400 est, St-Zotique. 276-4860. — 305-23-12

CHAUFFEURS de taxi demandés, jour ou nuit, Régulier ou partiel. Demandez M. Younger, 235 Van Horne, 274-5696. — 305-31

CHAUFFEURS taxi demandés, voitures 74-75, incluant toutes compagnies (Lalonde, Diamond, etc.) M. Issie, 7294 Lajeunesse, 271-4616. — 305-21-12

CHAUFFEUR de taxi de jour, nuit, "spare". 274-3609, 1400 est, St-Zotique. — 305-19-1

CHAUFFEUR de camion avec expérience, déménagement (strappe). De 25-40 ans. 388-5842 de midi - 7h. p.m. — 305-21

CHAUFFEUR avec expérience pour livraison de restaurant. Doit posséder sa propre petite auto. 722-4957. — 305-21

CHAUFFEUR-LIVREUR possédant voiture, demandé, livraison restaurant. 521-4441. — 305-24

CHAUFFEUR avec auto, à temps plein. Connaissance du district Chomedey Laval. 688-5444. — 305-235-12

CHAUFFEUR demandé avec auto, pour livraison de restaurant. Bon salaire. Se présenter à 886 Décarie. 744-2110. — 305-235

CHAUFFEUR, petit camion, références, bilingue, 5 jours semaine. 6680 Jeanne-Mance. — 305-23

COUPEUR avec expérience dans la blouse, sport pour dame et de knitting ouvrage, à l'année. Kates-Litee, 6650 St-Urbain. — 305-23

COUPEUR ceintures, expérimenté, demandé pour travail ceintures de dames. Seulement personne très expérimentée, doit s'adresser 9475 Meilleux, Ch. 510. — 305-265

CHAUFFEUR demandé avec auto pour livraison de restaurant, bon salaire, 4845 Jean-Talon est. 727-3732. — 305-21

COMMIS A LA RECEPTION bilingue, âgé d'au moins 25 ans, cuisinier d'expérience, bell boy d'apparence soignée, buss boy déserviteur de table, laveur de vaisselle, nettoyeur de nuit, demandés immédiatement. Communiquer avec Guy Landry, MT-TREMBLANT LODGE (Laurentides), entre 9 h. a.m. et 2 h. p.m. ou 6 h. p.m. à 8 h. 30 p.m. — 861-6165. — 305-31

COMPAGNIE québécoise en pleine expansion requiert les services d'hommes, bonne apparence, pour remplir les cadres, auto nécessaire. 277-4139, de 9hres à 4hres. — 305-7-1

COUPEUR de cuir expérimenté, travail permanent, haut salaire. S'adresser 3575 St-Laurent, ch. 805. Opera Leather. — 305-235

CUISINIER, ouvrage à la semaine, avec références. Se présenter 4325 Chemin Chambly St-Hubert. 676-1801 demandez M. Brisebois. — 305-23-12

DISPATCHER — Avec expérience, demandé par compagnie de transport. Doit être bilingue. Centre-ville. Appelez 523-2926. — 305-28

DESSINATEURS, concepteurs, architectes, ingénieurs. Positions permanentes et temporaires disponibles maintenant Technald Ltée (514) 735-6411. — 305-15-1

GRAY ROCKS INN ST-JOVITE (72 milles Montréal) DEMANDE CUISINIERS avec expérience. Bonnes conditions de travail. Appeler M. Normand Levasseur, 430-4441 (ligne directe), entre 8h. a.m. - 2 h. p.m., 5 h. p.m. - 9 h. p.m. — 305-21

DISPATCHERS demandés pour travailler à l'aéroport International de Montréal à Dorval. Bilingues entre 30 et 45 ans; taille: 5'8", connaissances Montréal et ses banlieues. Pour rendez-vous: 274-5575. — 305-21

ESTIMATEUR avec 10 années d'expérience, pour lithographie et imprimerie. Bonnes conditions de travail. Jean-Guy Chevalier. 353-2220. — 305-24

HOMME demandé temps partiel. Libre service et lave-auto. Salaire de base plus bonus de vente. 35 Jean-Talon ouest. 271-7407. — 305-21

INGENIEUR DE SERVICE MACHINE D'EMBALLAGE

NOUS SOMMES la succursale d'une compagnie internationale, avec siège social en Allemagne. Nos machines sont bien introduites dans tout le Canada.  
NOUS DESIRONS un mécanicien entraîné dans les machines d'emballage, doit être bilingue, intéressé dans un engagement de long terme. Voyage de temps en temps.  
NOUS OFFRONS excellent salaire, possibilité d'avancement, plan de groupe attrayant.  
Veuillez envoyer curriculum vitae.  
C.P. 8484 Section 3109 Montréal-Matin

ASSISTANT GERANT DES PIECES BILINGUES

Est requis pour notre centre de pièces à Toronto. Le candidat choisi devra être prêt à s'établir à Toronto.  
QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE:  
12e année, expérience de bureau de commandes et soin d'inventaire, sont essentiels avec une connaissance de pièces pour motocyclettes et motoneige.  
TRAVAIL:  
Il assistera le gérant de pièces à accomplir le travail dans le département des pièces.  
SALAIRE:  
Proportionnel à l'expérience du candidat ainsi que d'excellents bénéfices marginaux.  
Envoyer application et résumé complet à  
YAMAHA MOTOR CANADA LTD.  
355 NORFINCH DRIVE  
DOWN VIEW ONTARIO  
Att. M. Georges Fung.

MÉCANICIENS DE CHARIOTS ELEVATEURS

Nous avons des ouvertures immédiates pour des mécaniciens de chariots élévateurs à notre succursale de Montréal.  
Le candidat choisi aura au moins deux ans d'expérience dans la réparation des chariots à essence et à gaz propane.  
En retour, nous offrons un emploi stable et permanent, un bon salaire, d'excellentes conditions de travail et une gamme complète de bénéfices marginaux.  
Les candidats intéressés sont priés de contacter:  
Le service du personnel,  
Hewitt Equipement Limitée  
5001 Trans-Canadienne,  
Pointe-Claire, Qué.  
697-6911, poste 181

VILLE DE MONTREAL OFFRE D'EMPLOIS TEMPORAIRES HIVER 1974-75 (dénéigement)

PERSONNEL REQUIS: Journaliers  
TAUX HORAIRE: \$4.20 / A COMPTER DU 1-1-75 \$4.65,5  
NATURE DU TRAVAIL:  
Faire l'épandage du sable dans les rues et sur les trottoirs. Mettre en place les panneaux prévenant le public de l'enlèvement de la neige. Agir en qualité d'aide sur divers appareils tels: souffleuse à neige, autoniveleuse, etc...  
EXIGENCES:  
Etre âgé d'au moins 18 ans. Subir avec succès un examen médical devant les médecins examinateurs de la Ville. Etre disponible pour travailler en tout temps, le jour, le soir, la nuit, les fins de semaine. Résidence (de préférence Montréal).  
DOCUMENTS REQUIS:  
Carte d'assurance sociale et autres papiers d'identité.  
Les intéressés devront se présenter au 1290 boul. Rosemont pour compléter une demande d'emploi. Informations: 872-4520. Heures de bureau: 8:30 a.m. à 4:30 p.m.

MÉCANICIENS DE MACHINE FIXE  
Une entreprise canadienne-française requiert les services d'un mécanicien de machine fixe.  
FONCTIONS:  
Sous l'autorité du contremaître des centrales thermiques, effectuer la surveillance et le travail de maintenance nécessaire au fonctionnement du département.  
QUALIFICATIONS:  
Posséder une classe 3 en chauffage, et une licence B en réfrigération.  
CONDITIONS DE TRAVAIL:  
Semaine de travail de 40 heures, traitements initiaux variant entre \$8.500 et \$10.000. Avantages sociaux intéressants.  
LIEU DE TRAVAIL:  
Localité située 45 milles à l'est de Montréal. Les offres de services seront traitées d'une manière confidentielle et devront parvenir avant le 7 janvier 1975, à:  
C.P. 8484, Section 3117, MONTREAL-MATIN  
2580 est, Boul. St-Joseph, Montréal, P.Q.

CANADIAN VICKERS LTEE A UN BESOIN URGENT  
• DEVELOPPEURS - TRACEURS (layout men)  
• MARQUEURS  
• AJUSTEURS-MECANICIENS (marine)  
• REGULEUR (Babbitter)  
• INSPECTEURS (avec certificat C.G.S.B.)  
• ASSEMBLEURS (sur structure d'acier)  
• SOUDEURS (haute pression)  
Tous les postulants doivent être parfaitement expérimentés  
Bénéfices marginaux et taux de salaire intéressants.  
Se présenter en personne au bureau du personnel.  
Canadian Vickers Ltée  
5000 EST, NOTRE-DAME  
MONTREAL H1V 2B4



MATERIAUX DE CONSTRUCTION 609

ARBORITE ET FORMICA. Légère imperfection... Bains, douches, lavabos, en fibre de verre...

MACHINES A COUDRE 610

AMEUBLEMENT comme neuf, comprend mobilier cuisine, matelas, sommier, mobilier chambre, chromé, davenport 2 morceaux, lampes, table...

MONNAIE ET TIMBRES 611

\* ACHETONS MONNAIES \* CANADIENNE 1968 et moins. U.S. 1964 et moins. M. Guilbert: 678-2801...

ON DEMANDE A ACHETER 612

ABSOLUMENT besoin toutes sortes meubles anciens, salle manger, porcelaine... ACHETONS au meilleur prix or, bagues, diamants pièces d'or...

PHOTOS-CINES 613

ENSEMBLE de cinécaméra 8mm. et projecteur Holiday, valeur \$189... LES PRODUCTIONS ORSON INC.

SKI 614

POUBELLE DU SKI. Skis, bottines, fixations. Ensembles salopettes, pantalons "Racers"...

VETEMENTS 616

ACHETEZ vos vêtements pour hommes à la manufacture et épargnez 160 sur \$1... AUBAINE, robe mariée, garnie marabout, très propre...

ANIMAUX 617

\* GRANDE VENTE \* DE CHIENS ENREGISTRES A PRIX REDUITS Airedeles, Danois, Bergers Allemands, Bouvier des Flandres...

EDUCATION

EN PSYCHOLOGIE CANINE Propreté, obéissance, traumatisme, attaque. Devenez membre. Crédit accepté...

ANIMAUX 617

ALASKA-malamute husky sibérien, loup, samoyède, danois, grand eskimau, 861-8064... AVONS jeunes chiots Coolie, pur sang, 658-0157...

CENTRE D'ENTRAINEMENT SAMSON

Propreté, obéissance, attaque, protection commerciale et industrielle. Vente et location, 474-2625... CHATONS persans toutes couleurs, aussi mâle bleu...

CHIOTS A VENDRE

3 CHIOTS, 6 semaines, caniche croisé barbet, \$50... CHIOTS Samoyèdes, \$85... COLLIES enregistrés, \$95... DANOIS, chiots, fauve et dringé...

ANIMAUX 617

\* GRANDE VENTE \* DE CHIENS ENREGISTRES A PRIX REDUITS Airedeles, Danois, Bergers Allemands...

DIVERS A VENDRE 618

\* SAVON \* Valiselle, 1 gallon, 160 oz., \$1.75... AU PRIX DU GROS Habits d'autonivelé, casques protecteurs...

DIVERS A VENDRE 618

ACCORDEON 2 rangées de notes "Horn", neuve, laisserais bas prix... ACHETEZ prix du gros, savons, javelle, etc...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

VENTE GEANTE DE L'IMPORTATEUR Gros et détail: balance de stock, stéréos, amplificateurs... T.V. COULEUR Grand spécial T.V., stéréo, système de sons...

BOIS-CHARBON-HUILE 620

BOIS de foyer, érable, longueur 18", livraison, bon prix...

A VENDRE OU A ECHANGER 621

PROPRIETE de 7 logements, situé à St-Hyacinthe, à vendre ou à échanger...

CHEVAUX VOITURES 623

CHEVAL avec selle western, 8 ans, \$500... JUMENT Quarter Horse, très douce...

ENTRETIEN-REPARATIONS 701

A BAS PRIX. Peinture, plâtre, briques, menuiserie, finition de foyer...

PLANCHERS 706

SPECIALITE: VIEUX PLANCHERS REMIS A NEUF FINITION PLASTIQUE...

PEINTRES-PEINTURE 707

PEINTRES compétents demande ouvrage, satisfaction garantie...

ENTREPRENEURS 702

CONSTRUCTION, RENOVATION, PREPARATION Ciment brique, fondation, structure...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

\* ERIC T.V. \* 5005 AVE DU PARC (COIN ST-JOEPH) FANTASTIQUE VENTE DE NOEL TV COULEUR...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

VENTE GEANTE DE L'IMPORTATEUR Gros et détail: balance de stock, stéréos, amplificateurs, haut-parleurs...

T.V. COULEUR

Grand spécial T.V., stéréo, système de sons, vraie aubaine... SERVICE RAPIDE \$3.00

A LOUER T.V. PORTATIVE

NEUF \$2.50 SEMAINE LIVRAISON IMMEDIATE... A LOUER T.V. \$8.00 Location T.V. à partir de \$8.00 par mois...

BOIS-CHARBON-HUILE 620

BOIS de foyer, érable, longueur 18", livraison, bon prix...

A VENDRE OU A ECHANGER 621

PROPRIETE de 7 logements, situé à St-Hyacinthe, à vendre ou à échanger...

CHEVAUX VOITURES 623

CHEVAL avec selle western, 8 ans, \$500... JUMENT Quarter Horse, très douce...

ENTRETIEN-REPARATIONS 701

A BAS PRIX. Peinture, plâtre, briques, menuiserie, finition de foyer...

PLANCHERS 706

SPECIALITE: VIEUX PLANCHERS REMIS A NEUF FINITION PLASTIQUE...

PEINTRES-PEINTURE 707

PEINTRES compétents demande ouvrage, satisfaction garantie...

ENTREPRENEURS 702

CONSTRUCTION, RENOVATION, PREPARATION Ciment brique, fondation, structure...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

\* ERIC T.V. \* 5005 AVE DU PARC (COIN ST-JOEPH) FANTASTIQUE VENTE DE NOEL TV COULEUR...

LES MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11. Horizontalement: 1-Porterait bonheur - Télévision... Verticalement: 1-De caractère à parler peu (pl.)...

MENUISERIE EBENISTERIE 704

MENUISERIE générale, l'osement, bureau, cuisine, balcon, fer ornamental...

PLANCHERS 706

SPECIALITE: VIEUX PLANCHERS REMIS A NEUF FINITION PLASTIQUE...

PEINTRES-PEINTURE 707

PEINTRES compétents demande ouvrage, satisfaction garantie...

ENTREPRENEURS 702

CONSTRUCTION, RENOVATION, PREPARATION Ciment brique, fondation, structure...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

\* ERIC T.V. \* 5005 AVE DU PARC (COIN ST-JOEPH) FANTASTIQUE VENTE DE NOEL TV COULEUR...

PORTES ET FENETRES 712

A.A.A. PRIX spécial d'inventaire, fenêtres aluminium en stock...

PLANCHERS 706

SPECIALITE: VIEUX PLANCHERS REMIS A NEUF FINITION PLASTIQUE...

PEINTRES-PEINTURE 707

PEINTRES compétents demande ouvrage, satisfaction garantie...

ENTREPRENEURS 702

CONSTRUCTION, RENOVATION, PREPARATION Ciment brique, fondation, structure...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

\* ERIC T.V. \* 5005 AVE DU PARC (COIN ST-JOEPH) FANTASTIQUE VENTE DE NOEL TV COULEUR...

PORTES ET FENETRES 712

A.A.A. PRIX spécial d'inventaire, fenêtres aluminium en stock...

PLANCHERS 706

SPECIALITE: VIEUX PLANCHERS REMIS A NEUF FINITION PLASTIQUE...

PEINTRES-PEINTURE 707

PEINTRES compétents demande ouvrage, satisfaction garantie...

ENTREPRENEURS 702

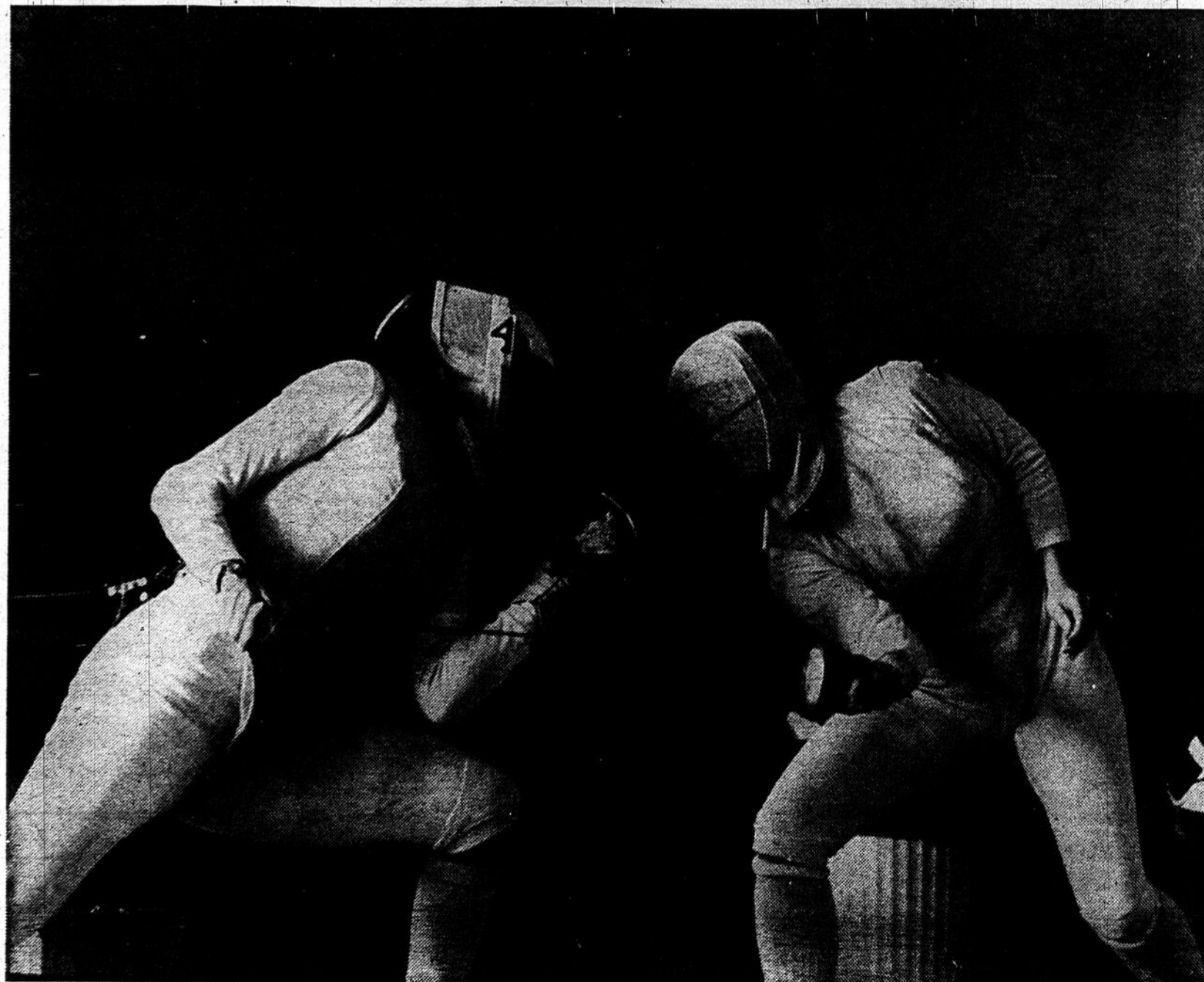
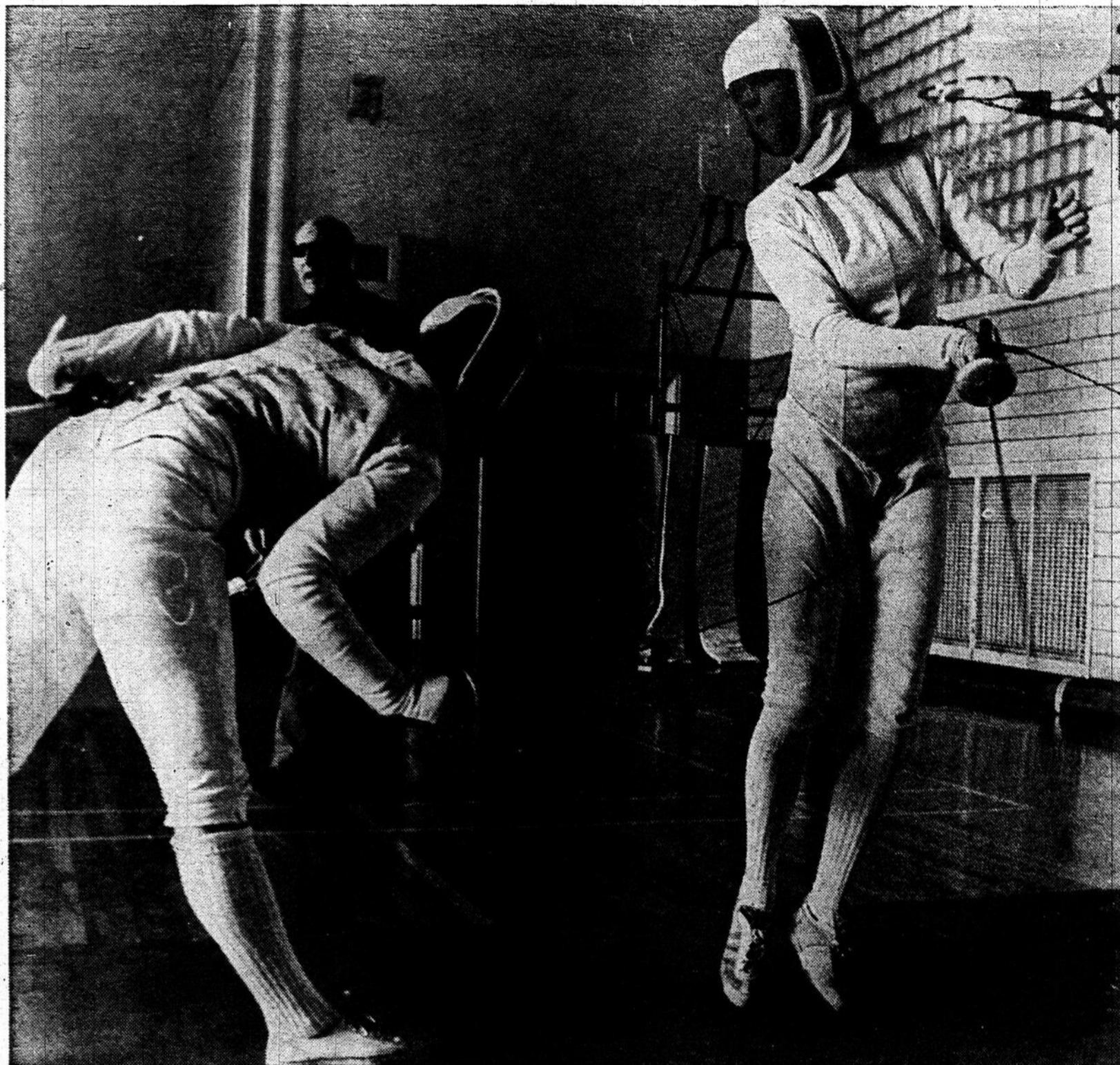
CONSTRUCTION, RENOVATION, PREPARATION Ciment brique, fondation, structure...

TELEVISION-RADIO-STEREO 619

\* ERIC T.V. \* 5005 AVE DU PARC (COIN ST-JOEPH) FANTASTIQUE VENTE DE NOEL TV COULEUR...

LAVAGE-NETTOYAGE 714

\* A.A.A. EXPERTS POUR NETTOYER TAPIS, DIVANS, MURS, PLAFONDS, VITRES ET INCENDIE...



MONTREAL  
**MATIN** IMAGES  
MATIN

## En garde touché!

L'escrime a devancé de quatre ans les Jeux olympiques de la Grèce antique. L'encyclopédie des Sports La

Un bas-relief du temple de Karnak (Haute-Egypte), construit par Ramsès III en 1190 avant Jésus-Christ, évoque une compétition sportive organisée pour célébrer sa victoire sur les

"Rien n'y manque: les armes sont protégées par un renflement bien visible, le sabre, et certains des escrimeurs sont protégés par un masque dont la partie supérieure est couverte par un bourrelet couvrant les deux oreilles et la perruque."

Le sport a subi plusieurs modifications, notamment au niveau de l'équipement. Le sabre se fait maintenant électroniquement. Un appareil électrique complet réunit les deux fencers à un appareil de contrôle indiquant lequel des deux tireurs est touché le premier.

Mais l'escrime n'en conserve pas moins sa tradition de courtoisie, d'élégance et de noblesse qui a été la règle des armes pendant des siècles.

Reportage photographique  
John TAYLOR



AGES  
TIN

# arde, hé!

ncé de quatre bons siècles  
de la Grèce antique, sou-  
des Sports Larousse.

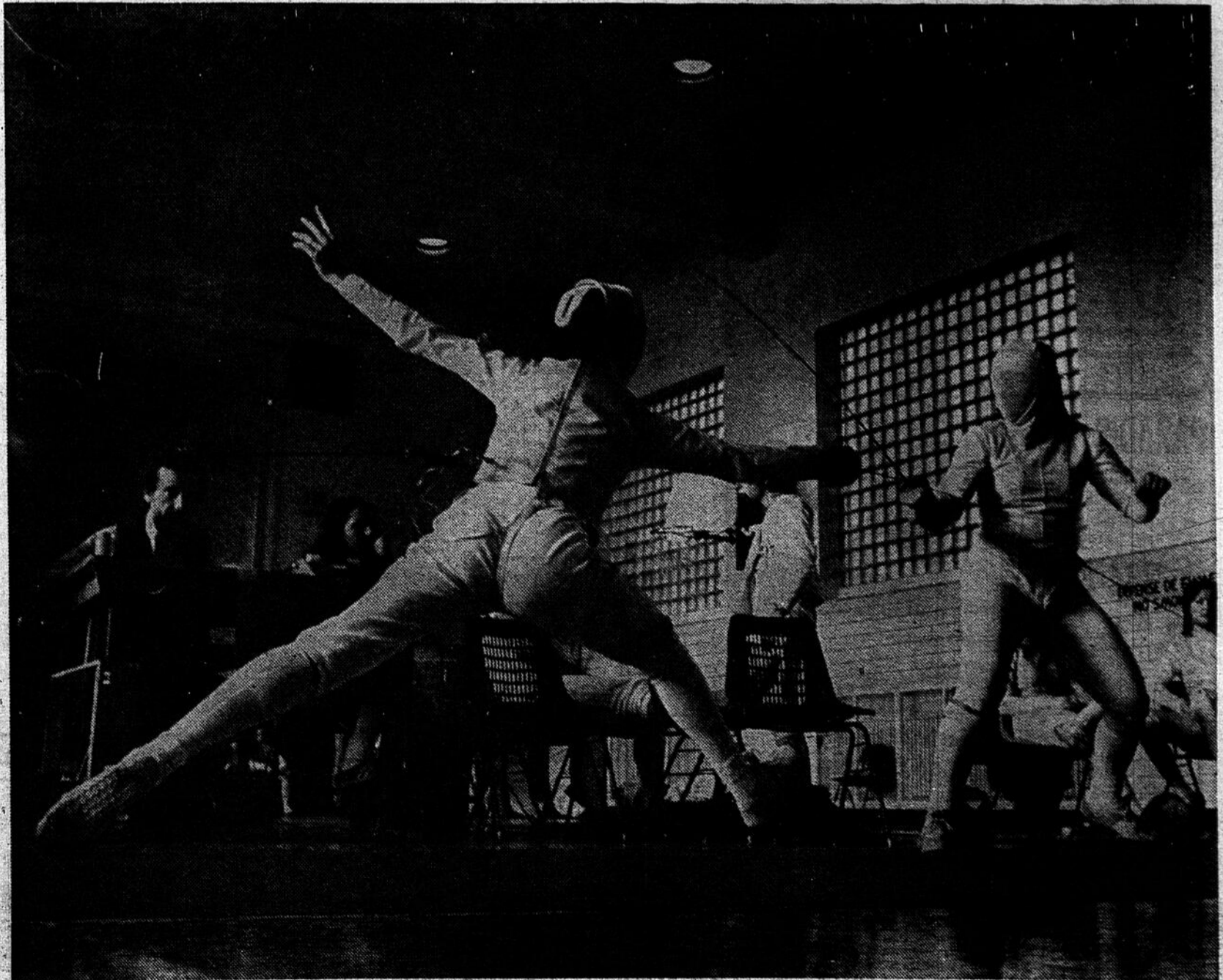
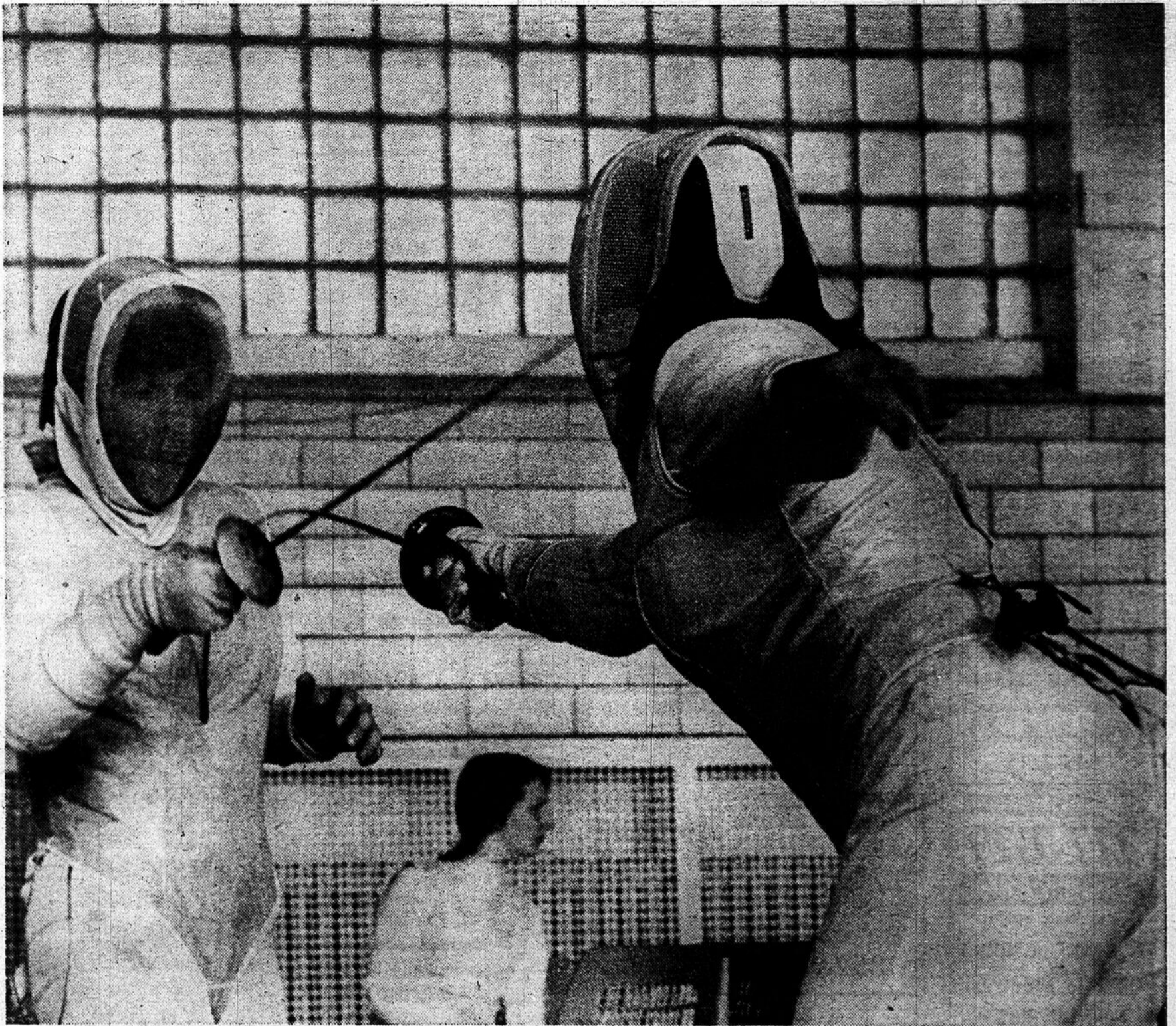
temple de Médinet-Abou  
struit par Ramsès III en  
hrist, évoque en effet une  
organisée par le pharaon  
oire sur les Libyens.

e: les armes sont mouche-  
ent bien visible, les mains  
arde analogue à celle d'un  
s escrimeurs ont la figure  
que dont la mentonnière en  
les deux oreilles est ratta-

plusieurs modifications de-  
niveau de l'arbitrage qui  
lectroniquement. Un circuit  
réunit les deux adversaires  
ntrôle indiquant lequel des  
ché le premier.

en conserve pas moins sa  
sie, d'élégance et de cheva-  
ngle des armes pendant des

photographique :  
TAYLOR





# téléviseurs • stéréos • hi-fi

TRANS-QUEBEC TV — VOUS FAIT ECONOMISER — 4248 BELANGER EST. MTL

LIVRAISON 1 HEURE LOCATION aussi OPTION D'ACHAT

376-0880

MACHINE A COUDRE \$6.00

POELE FRIGIDAIRE \$6.00

LAVEUSE SECHEUSE \$6.00

STEREO \$6.00

TV COULEUR \$12.00

AMEUBLEMENT COMPLET

LOUEZ TV  

Aucun dépôt. Nous achetons vos vieux téléviseurs. Réparation à domicile. Blanc/noir \$5.95. Couleur \$9.95.

## LOCATION TV COULEUR OU ACHAT NOIR & BLANC

### SYSTEMES de SON

A PARTIR DE \$7.50 PAR MOIS pour location seulement

270-4747



## LOUEZ TV couleur ou NOIR ET BLANC

A partir de \$7.50 par mois pour location seulement

Stereos pour amateurs et professionnels  
Service et réparation à domicile  
Livraison immédiate  
1216 EST. BELANGER

271-1101



## ANTOINE TELECOULEUR — GRATUIT 7 JOURS D'ESSAI

COULEUR OU NOIR ET BLANC

STEREO QUADRAPHONIQUE

**LOUEZ 374-4232**

OPTION D'ACHAT DISPONIBLE AUCUN DEPOT

Cuisinière Réfrigérateur Laveuse automatique Sécheuse Lave-vaisselle Machine à coudre



## VOYEZ VOS FAVORIS en couleur!

AUCUN COMPTANT

LIVRAISON IMMEDIATE • 100 milles à la ronde

Achats-location • 1er versement dans 105 jours

SERVICE DE REPARATIONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

**527-9227**

4454 PAPINEAU sud de Mont-Royal

ECHANGES ACCEPTES



### TV A LOUER

PORTATIF \$2.50 PAR SEMAINE Livraison immédiate

JOUR: 524-3049  
SOIR: 351-1974

### AUTOS A VENDRE 815

CHEVELLE 1972, Nomad, station-wagon, originale, garantie, vendeur, \$2150., 482-4290. — 815-235

CHEVELLE SS 1970, 454, 360, 4 vitesses, post-traction, 4.10, garantie, bas millage, sérieux seulement, \$1,800. 487-9752. Vendeur. — 815-21

CHEVELLE 74 Malibu, 4 ptes, sedan, 350 servos, 11,000 m., radio, climatisée verte, \$3,800 comptant, dame, 342-0411, marchand garantie, pas d'échange, encore neut. — 815-275

CHEVELLE 1970, convertible, bas millage, servofreins, servodirection, M. Viau, commercant, 739-1911. — 815-275-12

CHEVROLET 73 Belair, 4 ptes, sedan 350, servos, 22,000 m., radio, bleue, radiaux, \$2,375 comptant, dame, 727-9222, marchand garantie. — 815-275

CHEVROLET 1969 Impala, 4 portes, toit vinyle, V-8, radio, très bonne condition, vente rapide, \$600. 381-0739. — 815-235-12

CHEVROLET 1971, Brookwood, station-wagon, \$1750, originale, garantie, vendeur, 482-1507. — 815-235

CHEVROLET 1973, station-wagon, 70 passagers, complètement équipée, servos, exceptionnelle, originale, garantie, vendeur \$2750. 482-8797. — 815-235

CHEVROLET 1968, très propre, pas de rouille, traitée "ziebart", mise au point récente, \$700. 653-8614. — 815-21

CHEVROLET 1967, 4 portes, 6 automatique, radio, \$275. 669-8972. — 815-23

CHEVROLET Biscayne, 1969, bonne mécanique, offre raisonnable acceptée. 663-6825. — 815-21

CHEVROLET 1965, 6 cylindres, automatique, mécanique A.1, \$160. 272-8262, Marchand. — 815-23

CHEVROLET 1972, Caprice, power, équipée, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$2150., 482-4290. — 815-235

CHEVROLET Ventura 1972, automatique, radio, originale, garantie, vendeur, \$1850., 482-1507. — 815-235

CHEVROLET 73 Byscaine, 4 ptes, sedan, 350, "silver", servos, \$2,550 comptant, radio, intérieur vinyle, propriétaire, 738-2047. Marchand, garantie, aucun échange. — 815-235

CHEVROLET 1966, Caprice, h.t., V-8, automatique, servos. Aubaine. 527-4511, (Marchand). — 815-21

CHEVROLET 1973, Belair, équipée, power, originale, garantie, vendeur, \$2,450. 482-6066. — 815-235

CHEVY NOVA 1967, 6, automatique, radio, propre, bon prix. 725-4895. — 815-23-12

CHRYSLER 1972 New Yorker Brougham, 4 portes, H.T., 36,000 milles, électrique, stéréo, climatisé, prise, \$2,875 comptant. Dame. 729-2534. — 815-275

CHRYSLER 1972, Town and Country, station (pannellé bois) 10 passagers, équipée garantie, vendeur \$2750. 482-8797. — 815-235

CHRYSLER 1971, Newport Royal, HT, originale, garantie, vendeur, \$1,750. 482-6066. — 815-235

CHRYSLER 71 Newport, 4 ptes, H.T., vinyle, 25,000 m, servos, FM, Ziebart, bleue, comme neuve, \$1,900 comptant, dame, 733-9807, marchand garantie, 66-riex. — 815-245

### CAMIONS A VENDRE 813

FORD Econoline 1974, 1 tonne, 8 cylindres, servofrein-direction, vitre tout le tour, 8,000 m. 661-4156. Soir: 325-7314. Marchand. — 813-9

GMC 1966, camion de laitier, très bonne condition, \$350. 634-5353. — 813-21

FORD 74, 3/4 tonne, "Four Wheeler Drive", 747-1932, après 6 hres. p.m. — 813-27

FORD ECONOLINE 1971 300, Dodge Van 100, automatique, concessionnaire. — 813-23

PANEL GMC 1969, 52,000 m., moteur 6, 3/4 tonne, réparé à neuf, \$1,000., cause départ. 277-8245. — 813-21

PICK-UP avec pelle à neige, générateur pour booster avec fraction-avant, \$3,500. 524-3422 demandez M. Toto. — 813-28

### AUTOS-CAMIONS DEMANDES 814

ACHETONS VIEILLES VOITURES POUR LA FERRAILLE \$30.00. AUCUNS FRAIS DE REMORQUAGE. ACCEPTONS FRAIS DE LONGUE DISTANCE. 325-2921, 50 MILLES A LA RONDE DE MONTREAL. 381-0674. SOIR ET FIN DE SEMAINE. — 814-15-175

ACHETONS VIEILLES AUTOS POUR SCRAP. DONNONS \$10 ET PLUS. REMORQUAGE GRATUIT. 659-9361 — 659-2422. — 814-26-12

ACHETERAIS AUTOS COMPTANT, PARTICULIER. — 381-0739 — 814-11-175

ACHETONS spécial: Renault 1968 à 1973. Appelez M. Daoust, 523-2153. — 814-8-1

ACHETONS autos pour scrap, payons comptant. 477-9367. — 814-8-1

ACHETONS auto pour scrap, services 24 heures, jour: 259-9547, soir: 527-4947. — 814-18-175

ACHETONS voitures et camions pour "scrap", 937-1840 — 935-2282. — 814-27

ACHETONS ET VENDONS — Autos usagées. Bons prix. 352-6310. — 814-18-175

### AUTOS-CAMIONS DEMANDES 814

ACHETERAIS AUTOS. PARTICULIER 1968 à 1975. PAIERAIS COMPTANT. M. BOUGET. 522-7496. — 814-31-12

ACHETONS cherchons vieilles voitures, pour ferraille. 643-3459. — 814-13-1

ALLONS chercher voitures scrap. Payons comptant, remorquage gratuit. 932-0755. — 814-2-1

NOUS donnons \$10 à \$100 pour votre vieille voiture. Montreal, environs. 521-2249. — 814-30-12

### AUTOS A VENDRE 815

"STORAGE GARAGE" GARANTI 100% SALLE DE STORAGE INTERIEURE

1973 Camaro \$3,700  
1973 Buick Century Skylark \$3,200  
1973 Pontiac Catalina \$2,600  
1973 Pontiac Laurentian \$2,500  
1972 Plymouth Fury I \$1,650  
1972 Pontiac 4 portes \$1,800  
1972 Mazda \$1,400  
1972 Cortina aut. \$1,195  
1972 Firenza \$1,080  
1971 Chevrolet Impala, 2 ptes \$1,750  
1971 Meteor station wagon \$1,450  
1970 Cougar \$1,500  
1970 Meteor \$750  
1970 Viva \$500  
1968 Oldsmobile Cutlass \$1,250  
1968 Galaxie \$850

Ouvert de 9h. a.m. à 7.30 p.m.  
FINANCEMENT COMPLET SI DESIRE  
SANS COMPTANT  
OUVERT SAMEDI

ADELE CASTLE INV.  
935-8385, 935-8288 — 815-20

### AUTOS A VENDRE 815

DATSUN 1971  
1200, COMME NEUVE, EN TRES BON ORDRE  
SOIR : 430-2422. si occupé, 324-8262 — 815-23

★ AUCUN COMPTANT ★  
FINANCEMENT AVEC TAUX BANCAIRES, 80 AUTOS A VOTRE CHOIX. APPLICATION PAR TELEPHONE. REPOSE IMMEDIATE.  
★ 259-6375 ★ — 815-31-125

LIQUIDATION AVANT L'HIVER  
Choix de 40 autos et plus

Pinto 1971. \$750  
Chevrolet 1970 6 cyl. \$650  
Oldsmobile 1968 Delta Royal \$600  
Station-wagon Montego 1968 \$500  
Mustang 1965 conv. \$350  
Volkswagen station 1967 \$300  
1489 Parthenais (cote Maisonneuve)  
526-1461 — 526-1906 — 815-23-12

AUSTIN America, 72, mécanique A-1, 727-4015. — 815-21

BLAZER 1973 Cheyenne finition noyer, 4 vitesses (porte-bagage), attache-remorque, post-traction, servofreins, servodirection, grosse batterie, lumière iode, Marchall à brume, protection pare-choc, disques de roues de luxe, embrayage avant manuel, AM-FM stéréo, anti-roule, comme neuve, 14,800 milles. M. Rivard. 522-2121 de midi à 9h. p.m. — 815-185

BUICK 1958 Super H.T., 2 ptes, 31,000 m., originale, tout équipée, comme neuve, \$1400 ferme, Robert Boulay. 692-7398. — 815-24

BUICK 1968 LTD. 225, tout équipée, air conditionné, moteur neuf. 276-3252, 526-5778. — 815-235

BUICK Wildcat 68, convertible, tout équipée, servofrein, direction, vitres électriques, \$700. 931-3673. Vendeur. — 815-23

BUICK 72 Skylark, 2 ptes H.T., 350 automatique, 26,000 m., radio, climatisée tout électrique, brune, \$2,800 comptant. 738-2047, marchand garantie, pas d'échange. — 815-245

### AUTOS A VENDRE 815

BUICK 72 Skylark 4 ptes H.T., 350, automatique, servos, 23,000 m., radio, brune, comme neuve, \$2,350 comptant, dame. 481-9897, marchand garantie, sérieux. — 815-245

BUICK 72 Electra 4 ptes, H.T., vinyle, 30,000 m., tout électrique, climatisée F-M brune, \$3,100 comptant, propriétaire. 342-0411, marchand garantie, pas d'échange. — 815-245

BUICK Lesabre 1969, propre, mécanisme ultra impeccable, \$975. Cyclone, 384-1639. — 815-21

BUICK Skylark wagon 1970, servofreins, direction, radio, 43,000 m., 3 mois garantie, \$1650. Rés. 931-3673, vendeur. — 815-23

CADILLAC Limousine, 7 passagers, 1967, très propre, impeccable, \$2,300. 354-2767. Marchand. — 815-21

CADILLAC Eldorado 1967, impeccable, équipée, mécanique, garantie, \$1,800. 354-2767. Marchand. — 815-21

CADILLAC 1969, radiaux, AM-FM, cassette, \$2,200, particulier, 691-3368. — 815-6-1

CADILLAC Eldorado 1970, excellente condition, 51,000 m., tout équipée, stéréo, cassette, radiaux, accepterais échange. \$3,195. 322-9538. — 815-21

CADILLAC Fleetwood brougham 1968, 63,000 m. tout équipée, immaculée, sacrificierais 739-8164. Garage. Après 6 h. — 815-21

CAMARO 70 Z-28, servofreins, direction, AM-FM, roues mag, 7 pneus, garantie 3 mois, 100 p.c., 931-3673. Vendeur. — 815-27

CAMARO 1969, convertible, équipée, power, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$1,350. 482-4290. — 815-235-12

CAPRI 1972, 2,000 C.C. Décor condition, immaculée, marchand, garantie, \$1775. 747-0339. — 815-21

CHALLENGER 1970, hardtop, servodirection, \$1,350, (vendeur) 676-1142, 676-7351. — 815-215

CHALLENGER 1971, RT-440, six-pack standard, 48,000 m., moteur neuf de compagnie, 18,000 m., parfaite condition, \$2,475. 1-373-3210. — 815-24

CHARGER 73, S.E., 2 ptes, H.T., vinyle, baquets, console, 400, automatique, servos, 18,000 m., FM, rally wheel, bleue, \$3,500 comptant, dame, 342-0223. Marchand, garantie, pas d'échange. — 815-235

CHAUFFEUR de taxi, jour, nuit, partie, voiture neuve, 6275 Casgrain 272-3277. — 815-13-1

### AUTOS-CAMIONS DEMANDES 814

ACHETONS VIEILLES VOITURES POUR LA FERRAILLE \$30.00. AUCUNS FRAIS DE REMORQUAGE. ACCEPTONS FRAIS DE LONGUE DISTANCE. 325-2921, 50 MILLES A LA RONDE DE MONTREAL. 381-0674. SOIR ET FIN DE SEMAINE. — 814-15-175

ACHETONS VIEILLES AUTOS POUR SCRAP. DONNONS \$10 ET PLUS. REMORQUAGE GRATUIT. 659-9361 — 659-2422. — 814-26-12

ACHETERAIS AUTOS COMPTANT, PARTICULIER. — 381-0739 — 814-11-175

ACHETONS spécial: Renault 1968 à 1973. Appelez M. Daoust, 523-2153. — 814-8-1

ACHETONS autos pour scrap, payons comptant. 477-9367. — 814-8-1

ACHETONS auto pour scrap, services 24 heures, jour: 259-9547, soir: 527-4947. — 814-18-175

ACHETONS voitures et camions pour "scrap", 937-1840 — 935-2282. — 814-27

ACHETONS ET VENDONS — Autos usagées. Bons prix. 352-6310. — 814-18-175

VOULEZ-VOUS vendre votre Datsun 2400. Venez nous voir. Nous payons comptant, modèle requis 1970-71-72-73. Inf.: E. Maior 645-1261. — 814-15-1

PAYONS jusqu'à \$15 pour vieilles autos, camions 659-5770. 324-0625. — 814-15-1

ACHETONS autos, camions, \$10. à \$100. pour ferraille. Aucuns frais de remorquage. Acceptons frais d'interurbain. 659-1902. — 814-13-1

ACHETONS, vendons, toutes marques d'autos, camions, payons comptant, 1489 Parthenais, 526-1461 — 526-1906. — 814-10-1

★ ACHETONS ★  
Autos accidentées, usagées. 671-9320, 656-0242. — 814-31-12

ACHETONS - Vendons toutes marques d'autos, 1969 à 1974. Payons comptant. 622-3434. — 814-11-1

ACHETONS vieilles voitures, 679-4186. — 814-30-12

ACHETONS autos usagées: vendons pièces de rechange plus installation. 322-4185. — 814-4-1

A-1, auto scrap, allons chercher autos, donnons \$10 à \$100. 670-1578. — 814-31-12

ACHETONS VOITURES DE 1969 A 1974. COMPTANT AU PAVILLON DE L'AUTO. 7665 LACORDAIRE, 259-6981. — 814-31-12

ACHETONS, autos, camions, Payons comptant. 276-3346. — 814-31-12

### AUTOS-CAMIONS DEMANDES 814

\$25.00 ACHETONS VIEILLES AUTOS POUR FERRAILLE PAYONS MEILLEUR PRIX EN VILLE.

352-0511

# EXPO LOCATION 274-7688

TELECOULEUR Canada Ltée

Hitachi T.V. & STEREO

1398 EST. RUE BEAUBIEN




# AUTOS neuves usagées VENTE ACHAT

### AUTOS A VENDRE 815

CHRYSLER Newport Custom 70, aucun rouille, mécanique ultra impeccable, faut voir. 323-5354. —815-26

CHRYSLER 1970, New Yorker, 2 portes, h.t., équipée AM-FM, stéréo, condition impeccable, marchand. Garantie, \$1375. 747-0440. —815-21

CHRYSLER 1972 New Port, Custom, h.t., servos, air climatisé, AM-FM originale, marchand garantie, \$2,560. 747-5033. —815-21

CHRYSLER 2 portes, h.t., 1968, très propre, vrai biou, mécanique A-1. 645-9990. —815-26

CHRYSLER Newport, Custom, 1967, propre, mécanisme ultra impeccable, \$575. 384-1639. Cyclone. —815-275

COMET 1965, bonne mécanique, \$200. Int.: 255-4982. —815-24

CONTINENTAL Lincoln 62, carrosserie parfait état, moteur 460 p.c. A-1. Demander Yves, Jour: 323-6122. —815-23

CONTINENTAL 1968, très propre, parfaite condition, tout équipée, échange accepté, \$1700. (Marchand). 679-6195. —815-21

CONTINENTAL MARK III 1969, BAS MILLAGE, TEL.: 321-2846. —815-235

CORONET RT, 1969 convertible, 383, parfaite condition, \$1,000. 728-8763. —815-23

CORTINA 1969, radio AM-FM, cassette, \$500. 326-7859. —815-21

CORTINA Ford 1972, transmission au plancher, automatique, sièges baquets, 27,000 milles. \$2,000. Après 5 h. p.m. 728-1238. —815-27

CORTINA 1972, GT, 4 vitesses, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$1175. 482-4290. —815-235

COUVERTE 1973, automatique, 350, 13,000 m., excellente condition, \$26-9848. —815-24

COUGAR 73 XR7, H.T., vinyle, 351, automatique, servos, 15,000 m., radio, brune, comme neuve. \$3,500 comptant, dame, 733-9579, marchand garantie, pas d'échange. —815-245

COUGAR 1968, automatique, servos, sièges baquets console, marchand, \$425. 747-0339. —815-21

COUGAR 1969, RX-7, 351, automatique, 4 barils, 2 tuyaux d'échappement, prête pour l'hiver, carrosserie et mécanique très bonne condition, \$1,250 ferme. 678-2295. —815-23

COUGAR 1967, propre, 289, automatique, 57,000 m., console, 354-2767. Marchand. —815-21

COUGAR 1968, 4 vitesses, mag, \$850. (vendeur). 676-1142, 676-7351. 815-215

CUTLASS 1967, 2 portes, H.T., transmission neuve, 276-3252, 526-5778. —815-235

CUTLASS 1969 (4 h.t.) automatique, radio, servos, mécanique parfaite, peinture impeccable, belle occasion. Acheteur sérieux, 376-7263. —815-235-12

DATSUN 1971, 240 Z, très bonne mécanique, peinture neuve, doit être vue. Montréal C.M.I., Toyota, 342-1080. —815-2

DATSUN 1972, 1 tonne pick-up, doit vendre avant Noël, \$1,000. 844-0294. —815-24

DATSUN 1600, 1968, manuelle, pour pièces, \$75. 738-4589, après 5 h. —815-21-12

DATSUN 72, 1200 cc, comme neuve, 18,000 m., automatique, FM, cassette, Ziebart, 581-9123, 728-6704. —815-21

DATSUN B-210, hatchback, automatique, 1974, 2,000 m., très propre, 676-2697. —815-21

DATSUN 1971, modèle standard, peinture neuve, mécanique A-1, \$1,000. 1-886-2571. —815-24

DATSUN 1972, 510, (1600) AM-FM, exceptionnelle, marchand, garantie, \$1175. 747-0442. —815-21

DATSUN 510, 1968, 4 portes, 4 pneus d'hiver, très propre, 55,000 m., \$250 ferme. 255-7666 après 5 h. p.m. —815-21

DATSUN 1972, AM-FM, radiaux, tachymètre, bonne condition, prix à discuter, 581-4330. —815-23

**Spécial de fin d'année Liquidation de Stock**

CHEVY VAN 1969 \$960  
MAVERICK 1970 \$1175  
MAVERICK 1971 \$1475  
COMET 1971 \$1550  
CHEVELLE 1972 \$2450  
TOYOTA 1971 \$1100  
DATSUN 1971 \$950  
FIRENZA 1972 \$850

**484-6536**

**C'EST POURTANT LE MOMENT D'ACHETER VOTRE GREMLIN 1975 à \$3180**

TRANSPORT Standard, six cylindres

AVEC PROGRAMME DE PROTECTION DE L'ACHETEUR

SERVICE JOUR ET NUIT, sam. et dim. exceptés

Les affaires sont plus florissantes que jamais chez

**AUTO HECK**

10300 BOUL. PIE IX • 323-4330

American Motors COIN FLEURY MONTREAL-NORD

### AUTOS A VENDRE 815

DATSUN 1971, condition A-1, \$1250. 323-4864. —815-23

DODGE Coronet 1973, station-wagon, originale, garantie, vendeur, \$2850. 482-4290. —815-235

DODGE Coronet 69, toute neuve, aut., 8 cyl., \$1,200. Après 5 h. p.m. 376-5709. —815-21

DODGE Dart 1973, moteur 318, servodirection, freins à disque, 3 vitesses, 4 mag, radio AM-FM, 28,000 milles, 347-6176. —815-24

DODGE 1970, Polara, équipée, servos, originale, garantie, vendeur, \$1175. 482-8797. —815-235

DODGE 1972, Polara, H.T., 28,000 milles, originale, garantie, vendeur, \$1975. 482-4290. —815-235

DODGE 1969, Dart, Custom, h.t., automatique, sièges baquets, exceptionnelle, marchand, garantie, \$1175. 747-5111. —815-21

DODGE Coronet 1970, taxi, 350, 722-0937. —815-21

DODGE Coronet 1968, à vendre, \$300. 255-8128. —815-28

DODGE Dart, spécial édition, 74, 8,000 m., très propre, cause maladie. 632-4588. —815-23

DODGE 1973, Plymouth Suburban, station-wagon, air climatisé, rack, impeccable partout. Marchand, garantie, \$2,975. 747-0440. —815-21

DUSTER 1971, HT, sport, sièges baquets, console, V-8, aut., power, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$1,825. 482-6066. —815-235

DUSTER 1972, H.T., V-8, automatique, originale, garantie, vendeur, \$1975. 482-8797. —815-235

DUSTER 1974, servos, presque neuve, 12,000 milles, marchand, garantie, \$3,275. 747-5033. —815-21

EXCHANGEONS moto pour auto ou auto pour moto, Snyder Auto, 2225 Notre-Dame, Lachine, 637-4651. 815-21-12

FIAT 128, 1973, 1-819-322-5291. —815-29-11

FIAT 128, 74, doit vendre, cause départ, \$1625. 376-2831. —815-23-12

FORD 1973, Custom, 500, équipée, originale, garantie, vendeur, \$2350. 482-1507. —815-235

FORD Fairlane 1966, V-8, 289 p.c., automatique, bonne condition, \$450. 353-2350. —815-15

FORD Custom 500, 1970, très bonne condition, doit vendre, cause départ, \$700. 326-2821. —815-235

FORD 1965, 4 portes, sedan, V-8, aut., radio, \$225. 679-6195, vendeur. —815-21

FORD Fairlane 500, 1969, tout équipée, peinture neuve, moteur, 43,000 m., faut vendre. 384-3644. —815-21

FORD 1968, 4 portes, sedan, propre, aubaine, \$250. 527-3891 après 5 h. —815-235

FORD LTD, Brougham 1973, 2 portes, parfaite condition, 366-7399. 815-21

FORD XL 1969, 2 portes, h.t., console, baquets, propre, 354-2767. Marchand. —815-21

FORD Meteor 1970, exceptionnelle, 37,000 m., propre, garantie, \$1,150. 354-2767, Marchand. —815-21

FORD 67, à vendre, très propre, \$400. 689-1724. —815-21

FORD Custom 1969, V-8, automatique, radio, \$395. 273-8262. Marchand. —815-23

FORD 1974, Grand Torino, H.T., originale, garantie, vendeur, \$3650. 482-8797. —815-235

FORD 1973, Grand Torino, station-wagon, complètement équipée, power, porte-bagages, originale, garantie, vendeur, \$2950. 482-4290. —815-235

FORD Mercury 1971 (compact) station-wagon, Country Squire, équipée, power, 38,000 milles, garantie, vendeur, \$1750. 482-4290. —815-235

FORD 73, Custom 500, 2 ptes, h.t., 351, automatique, servos, 23,000 m., radio, bleye, \$2550 comptant, dame, 342-3626. Marchand, garantie, pas d'échange. —815-235

FORD 73 Galaxie, 500, 4 ptes, H.T., 350, servos, 22,000 m., radio, climatisée, verte, \$2850 comptant, 733-9579. Marchand, garantie, pas d'échange. —815-235

FORD 1968, Torino G.T. 302, convertible, A-1. 688-2147. —815-24

FORD Falcon 1970 (Torino), automatique, exceptionnelle, \$1,250. marchand, garantie. 747-5111. —815-21

FORD station-wagon, mécanique parfaite 1967, vendrais \$150. 325-9335. —815-21-12

FORD Gran Torino 1973, servos, 24,000 m., Impeccable, marchand, garantie, \$2,650. 747-0339. —815-21

FORD Torino, 1969, B-8, HT, 2 portes, très propre, mécanique A-1, \$700. 352-1738. —815-26

### AUTOS A VENDRE 815

FORD 1970 Country Squire, station-wagon, 10 passagers, Rack, condition impeccable, marchand, garantie, \$1450. 747-0282. —815-21

FORD Fairlane 1967, moteur 390, automatique \$500. Appelez 1-886-2577. —815-24

FORD Galaxie 500, 65, \$75, bonne condition. 387-9005. —815-21

GRAND PRIX 1970, électrique, AM-FM, mag wheels, sièges baquets, très propre, mécanique ultra impeccable, 384-1639, Cyclone. —815-21

G.T.O. 1973, tout équipée, prix raisonnable cause décès, Particulier, 5485 bouL. Métropolitain, St-Léonard, 325-7684. —815-23

HORNET 1971, aut., radio, sièges baquets, garantie vendeur, \$1,450. 482-6066. —815-235

JAVELIN 1972, SST, H.T., console, automatique, V-8, power, sièges baquets, originale, garantie, vendeur, \$2350. 482-4290. —815-235

JEEPSTER 1969, V-8, aut., 4 roues motrices, garantie, vendeur, \$1,850. 482-4290. —815-235

JEEP WILLIS 1952, avec V-8 283, traction 4 roues, bonne condition, 937-7521, Marcel. —815-21

JEEP 1967 Willis, 4 cylindres, avec cab, très propre, \$2,200. Echange accepté, cause décès. 932-3237, vendeur. —815-21-12

JEEP WILLIS, 1955, condition mécanique, carrosserie refait à neuf, \$450. 0037. —815-28

LINCOLN Continental 1969, Mark III, tout équipée, air conditionné, 4 radiaux, 2 pneus à neige, stéréo, AM-FM, extérieur, radio, intérieur blanche, Sacrifices, \$3,000. A-1 Automobile, Résidence, 731-9035. —815-21

MG 1300, 1971, blanche, très propre. Dame propriétaire, \$600. 681-2885. —815-21

LINCOLN 1971, Continental, entièrement équipée, exceptionnelle, marchand, garantie, \$2,950. 747-0282. —815-21

MARQUIS Brougham 70, peinture neuve, tout équipée, air, faut voir. 323-5354. —815-26

MAVERICK 1972, Graber, automatique, sièges baquets, console, originale partout, impeccable, marchand, garantie, \$2,075. 747-5111. —815-21

MAVERICK Graber 1972, V-8, transmission plancher standard, vrai biou, \$1,975. Vendeur: 325-7343. —815-15

MAVERICK Graber Sport 73, tout équipée, moteur V-8 302, \$2,500. 769-7345. —815-21

MAVERICK 1974, automatique, radio, 9,000 milles, originale, garantie, vendeur, \$2875. 482-8797. —815-235

MAVERICK 1970, 6 cylindres, 200, Prix à discuter, 351-2346. —815-21-12

MAVERICK Graber 1973, V-8, servos, 17,000 milles, garantie, vendeur, \$2650. 482-8797. —815-235

MAZDA 1973, RX-2, automatique, 11,000 m., AM-FM, casses, 374-0350. 259-4906. —815-21-12

MAZDA RX2, tout équipée, radio AM-FM comme neuve, vendrais, \$1,300 cause départ. —815-24

MAZDA 808, 1973, automatique, radiaux, radio, 20,000 milles, 523-8435. \$866-4159. —815-21

MERCEDES 1973, très bonne condition, 35,000 milles, 5 pneus été, 4 d'hiver Michelin, peinture neuve, \$7,000. Jour: 849-8093, soir: 488-2176. —815-24

METEOR Montclair 1967, 390 H.P., or, toit vinyle noir \$300. 678-3142, 1684 Murray, app. 6, St-Hubert, Demander Richard. —815-23

METEOR Rideau 1972, 351, peinture neuve, mécanique A-1, garantie, Aubaine. Besson d'argent, 487-9752, Vendeur. —815-21

METEOR Rideau 500, 1969, H.T., moteur 302, \$750. Int.: 725-8571. —815-21

METEOR Montclair 1966, 390, 1,500 m., \$400. 677-2573. —815-21

MGB 1971, tout équipée, \$1500. 473-3273. —815-28

MONTE-CARLO 1970, servos, baquets, console, impeccable, marchand, garantie, \$1875. 747-0339. —815-21

MONTE CARLO 1973, verte, excellente condition, bas millage, air climatisé, dégivreur, sièges pivotants, 325-5006. —815-26

MONTE CARLO Landau 1974, 4,000 m., équipée, vente balance paiement, particulier, 648-4690. —815-23

MONTE-CARLO 1972, servos, AM-FM, condition impeccable, marchand, garantie \$2,850. 747-5033. —815-21

MUSTANG 1970, Boss 302, Fastback, h.t., 4 vitesses standard, pneus radiaux, roues en broche, couleur noire, peinture neuve, pas de rouille, excellente condition partout, 527-4511, Marchand. —815-21

MUSTANG 1968, servofrein et direction, automatique, A-1, \$650. 725-2137. —815-21

MUSTANG 1970, équipée, Irrésistible, 302, mécanique garantie, Aubaine, 354-2767, Marchand. —815-21

MUSTANG 1973, fastback, intérieur March 1, AM-FM, mag wheels, 324-4558, après 6 p.m. —815-23

MUSTANG 1972, moteur 351, automatique, radio AM-FM, propre, \$2500. 737-2824. —815-27

MUSTANG 1969, h.t., V-8, automatique, radio, 45,000 m., Excellente condition, \$1100, marchand, 331-4793 res. —815-4

MUSTANG Ghia, 1974, 10,500 m., tout équipée, demandez Raoul, 931-2604. —815-31

MUSTANG 1968, hardtop, \$525 (vendeur) 676-1142, 676-7351. —815-235

MUSTANG 1972, convertible, servos, sièges baquets, console, 26,000 m. Absolument parfaite, Marchand, garantie, \$2,475. 747-0440. —815-21

MUSTANG 74, rouge Intérieur blanc, 2,900 milles, standard, tout équipée, prix à discuter, 524-9815. —815-21

NOVA 1968, 4 portes, 6 cylindres, 41,000 m., très propre, \$550. 363-7164, Particulier. —815-21

### AUTOS A VENDRE 815

MUSTANG 1972, convertible, V-8, servos, sièges baquets, pneus radiaux, 26,000 milles, très bon état, 2e voiture, 332-6096. —815-24-12

NOVA 1973, 3 vitesses, 350, V-8, servodirection, servofreins (SS), customisé, "metal flake", échange accepté, \$2,650 (vendeur), 676-1142, 676-7351. —815-21-S

NOVA SS 1973, Sport, 19,000 m., peinture neuve, 661-4156 après 6 h. p.m. 325-7314 Marchand. —815-13

NOVA S.S. 1968, H.T., 350 p. cubes, 4 barils, transmission Hertz, levier de transmission et collecteur d'échappement Hertz, Roues type mag. Pneus à voie large, tacomètre, peinture métallique. 527-4511. —815-21

NOVA 1969, 6 cylindres, aut., radio, servofreins, servodirection, bas prix. M. Viau commerçant, 739-1911. —815-275-12

OLDSMOBILE Cutlass, 1968, 396, 4 vitesses, hurst, moteur, transmission, différentiel, 10,000 m., peinture neuve, \$950. 526-2367. —815-24-S-12

OLDSMOBILE 1968, Delta 88, Custom 455, tout électrique, prêt hiver, 352-2757. —815-21

OLDSMOBILE 1970, peinture neuve, mécanique A-1, \$1100. 521-4987. —815-21-12

OLDSMOBILE Omega 1973, (compact), équipée, "power", garantie, vendeur, \$2650. 482-1507. —815-235-12

OLDSMOBILE 1968, Delta 88, 2 p., h.t., propre, Aubaine, 354-2767. Marchand. —815-21

OLDSMOBILE 1969, Toronado, moteur déféctueux, \$500. 688-0924. —815-21-12

OLDSMOBILE 73, Regency 98, 4 ptes, H.T., vinyle, 18,000 m., tout électrique, stéréo, radiaux bleus, \$4,400 comptant, propriétaire, 342-3626, pas d'échange, marchand, 815-245

OLDSMOBILE 74, 4,000 m., AM-FM, vitres électriques, dégivreur, 523-5433. —815-27

OLDSMOBILE Cutlass 1970, Suprême, servos, immaculée, marchand, Garantie, \$1,575. 747-5111. —815-21

OLDSMOBILE 1971, Delta 88, H.T., 37,000 m., mécanique parfaite, 254-1744. —815-21-12

OLDSMOBILE Delta custom 2 ptes h.t. 1969, 57,000 m. bonne condition \$1,250. Après 6 h. 739-8164, Garage. —815-21

OLDSMOBILE 98, de luxe, 1970, 4 portes, telle quelle, \$1,500. 642-5197. —815-21

OLDSMOBILE Toronado 1973, entièrement équipée, air climatisé, stéréo, originale partout, Impeccable, Marchand garanti, \$4,575. 747-0282. —815-21

OLDSMOBILE 72 Delta 4 ptes, H.T., 350, automatique, servos, 30,000 m., originale, radio (climatisé), radiaux, verre, comme neuve, \$2,475 comptant, dame, 733-9579, marchand, garantie. —815-285

PEUGEOT 504, 1970, 4 cyl., 4 portes, peinture neuve, mécanique A-1, prix de liste \$1850 pour \$1500. Voiture très économique, 378-3736, Granby. —815-21

PEUGEOT 204 1970 manuelle, 37,000 m., \$700. 381-1746 ou 384-1594. —815-235

PINTO 1971, 3 portes, très propre, bonne condition, prix à discuter, 678-7941, soir. —815-23

PINTO 1972, station-wagon, automatique, originale, garantie, vendeur \$1575. 482-8797. —815-235

PINTO 1973, runabout, automatique, exceptionnelle, originale, garantie, vendeur \$1975. 482-1507. —815-235

PINTO 1974, Runabout, voiture dame particulier, 321-7561. —815-21

### AUTOS A VENDRE 815

**AVIS**

MONTREAL-MATIN tient à assurer un service d'annonces qui soit fiable et, dans ce but, s'efforce par tous les moyens de vérifier l'authenticité des faits annoncés dans cette rubrique.

Nous avons donc institué une politique pour les annonceurs prévoyant que tout-vendeur qui publie une annonce en son nom personnel, mais qui travaille pour un concessionnaire est obligé de s'identifier comme agent-vendeur ou membre d'une association. Tout marchand doit mentionner sa raison sociale.

**L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES AUTOMOBILISTES**  
292 ouest, boul. St-Joseph Montréal

Si, malgré notre surveillance diligente, les lecteurs se rendent compte qu'une annonce contient des faussetés ou ne satisfait pas aux exigences énoncées plus haut nous les prions d'en informer l'A.P.A.

### AUTOS A VENDRE 815

PINTO 1971, 4 vitesses, manuelle, parfaite mécanique, 31,000 m., \$675. 728-7740. —815-23

PINTO 1974, à vendre, cause mariage, 523-8073 après 6 heures. —815-23-12

PLUS DE 50 autos usagées de \$1,000, à \$3,000, 36 mois pour payer, 637-4511, Jean Lussier. —815-31-12

PLYMOUTH 1970 à vendre, \$785, Aubaine, 270-3798. —815-21-12

PLYMOUTH 1972, Fury II, H.T., équipée, originale, garantie, vendeur, \$1950. 482-1507. —815-235

PLYMOUTH Scamp 1971, 340 automatique, 46,000 milles, parfait ordre, \$1175. 677-0600. —815-235

PLYMOUTH Satellite 1967, V-8, automatique, console, hardtop, radio, propre, 725-4995. —815-21-12

PONTIAC 1970, moteur, mécanique, A-1, \$750. 678-2424, 676-3015. —815-24

PONTIAC 1972, Safari, station-wagon, 10 passagers, garantie, vendeur, \$2150. 482-4290. —815-235

PONTIAC 1971, HT, équipée, power, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$1750. 482-6066. —815-235

PONTIAC Parisienne 65 V-8, automatique, 46,000 m., peinture neuve, \$350. 585-1056. —815-235

PONTIAC 1971, «Safari» station-wagon, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$1750. 482-1507. —815-235

PONTIAC 1968, Parisienne, équipée, servos, exceptionnelle, garantie, vendeur, \$875. 482-8797. —815-235

PONTIAC 1973, Safari, station-wagon, originale, garantie, vendeur, \$482-4290. —815-235

PONTIAC Strato, 1968, 2 portes, V-8, très propre, Mécanisme ultra impeccable, \$675. 384-1639, Cyclone. —815-21

PONTIAC Grande Parisienne 1966, très propre, mécanique A-1, demandez M. Vincent, 326-8016. —815-24

PONTIAC Station-Wagon 1969, très propre, mécanique A-1, 645-9990. —815-26

PONTIAC 73 Laurentien, 2 ptes H.T. 350, automatique, servos, 18,000 m., radio, brune, \$2,550 comptant, dame, 342-0223. Marchand, garantie. —815-265

PONTIAC 1965, mécanique A-1, \$125. 259-1629. —815-27

PONTIAC 1973, 2 portes, h.t., 24,000 m., Exceptionnelle, marchand, garantie, \$2,650. 747-0339. —815-21

PONTIAC 1970, 2 plus 2, h.t., servos, sièges baquets, console, exceptionnelle, partout, Marchand, garantie, \$1475. 747-0440. —815-21

PONTIAC 1971, Laurentien, servos, air climatisé, originale partout, marchand, garantie, \$1575. 747-0282. —815-21

PONTIAC 2 plus 2, 1968, 2 portes, h.t., servos, excellente condition, \$395. 322-9538. —815-21

PONTIAC Grand Prix, 1970, \$1500, Particulier. Après 6 hres p.m.: 259-5838. —815-23-12

RAMBLER 1969, \$375 (vendeur) 676-1142, 676-7351. —815-23-12

REBEL 1969, automatique, 6 cyl., 48,000 milles, faut vendre, départ, M. Sirois 645-7853. —815-27

RENAULT 16, 1971, propre, mécanique A-1, parfaite condition, propriétaire femme, 648-2683. —815-27-12

RENAULT 10, 1970, radio, cassettes, pneus radiaux, bonne condition, \$500 (vendeur), 679-6195. —815-21

RENAULT 1972, R-16, aut., radio, originale, garantie, vendeur, \$1450. 482-1507. —815-235

RENAULT R-8, 1969, particulier. Après 6 p.m.: 388-3434. —815-23

RENAULT 16 1971 comme neuve, prêt pour l'hiver, \$950, Michelin, particulier, 524-7735. —815-24

RENAULT 10, 1300, 1971, aubaine, \$600. 325-5621. —815-23

RIVIERA 1973, Mark IV 74, Toronado 72, excellente condition, tout équipée, 667-4312. —815-23

ROAD-Runner 1968, moteur 383, automatique, radio, Toit vinyle, Pneus larges. Voiture très propre. Très bonne condition. 389-5118. —815-235

STATION-WAGON Ford Torino 1970, V-8, automatique, radio, \$775. 273-8262, Marchand. —815-23

STATION-WAGON Dodge Colt, 1972, très propre, mécanisme ultra impeccable, \$995, Cyclone 384-1639. 815-14-12-S

STATION-WAGON Gran Torino 1972, servofreins, servodirection, garantie, excellente condition, \$1,975 (vendeur), 676-1142, 676-7351. —815-21-S

STATION-WAGON, Ford Torino 71, après 3h. p.m. 524-7834. —815-21

STATION-WAGON, Dodge Colt, 1972, très propre, mécanisme ultra impeccable, \$995, Cyclone, 384-1639. —815-21

STATION-WAGON, Dodge Coronet 1968, peinture neuve, mécanique A-1, \$675. 527-2068. —815-23

THUNDERBIRD 1966, bilou, mécanique impeccable, faut voir, 323-5354. —815-23

THUNDERBIRD 1968, 2 p., h.t., Impeccable partout, Aubaine \$1,300. 354-2767, Marchand. —815-21

TORINO G.T. 1970, servofrein, servodirection, AM-FM, particulier, couleur originale, 387-1282. —815-21-12

TORINO 1971, 2 portes, mécanique, A-1, prix raisonnable, Appelez le soir: 255-3103, demandez M. Pascal. —815-21

TORNADO 1967, très propre, bas millage, Vendeur: 321-2846. —815-235

TORNADO 72, 2 portes, h.t., vinyle, 29,000 m., or, originale, tout électrique, FM stéréo, tape illi, noire, comme neuve, \$3,300 comptant, propriétaire, 738-2047, Marchand, garantie, pas d'échange, sérieux. —815-235

TORNADO 1972, air climatisé, AM-FM, stéréo, 39,000 m., pneus Michelin, \$3100. 324-4264. —815-23-12

TORNADO GT 1970, tout équipée, Appelez: Peter, 276-2531. —815-23

TOYOTA 1970, parfait ordre, \$400. 256-4341. —815-235

TOYOTA Sprinter 1970, radio, 4 vitesses, 474-2570. —815-21

TOYOTA 1973, Corolla, aut., 1600, exceptionnelle, garantie, Vendeur, \$1,675. 527-6066. —815-235-12

TOYOTA 73 Corona de luxe 4 ptes, vitesses manuelles, 18,000 m., A-1, cassette, bleue, Comme neuve, \$1,850 comptant, dame, 342-0223. Marchand, garantie. —815-265

**Vous pouvez placer une petite annonce dans MONTREAL-MATIN en utilisant votre carte**

**CHARGEX**



**MONTREAL MATIN TELE-MATIN SPECTACLES**

**MATINÉE**

- 6:00 12 University of the Air
- 6:30 12 Ed Allen
- 7:00 3 Bonanza
- 8 Across the Fence
- 8 13 University of the Air
- 12 The Community
- 7:30 5 Educational Television
- 7 Cartoon Theatre
- 8 Blue Ridge Quartet
- 12 Rocket Robin Hood
- 8:00 3 Speed Buggy
- 5 The Addams Family
- 8 13 Flintstones & Friends
- 8 22 Yogi's Gang
- 9 Cours scolaire de l'Ontario
- 12 Spiderman
- 8:30 3 Scooby Doo
- 4 Ontario School Telecasts
- 5 Wheelie and the Chopper Bunch
- 7 The Dan Burgess Show
- 8 22 Bugs Bunny
- 12 The Pink Panther Show
- 33 Mister Rogers Neighborhood
- 9:00 2 9 9 11 13 Pépino
- 3 7 Jeannie
- 4 Marine Boy
- 5 Emergency + 4
- 10 7 Furie
- 8 Jabberwocky
- 8 13 Cartoon Party
- 12 The Flintstones
- 22 Hong Kung Phodéy
- 33 Sesame Street
- 9:30 2 9 9 11 12 13 Yogi
- 3 Partridge Family
- 4 Ciné-Aventures
- 5 Run Joe Run
- 6 Elephant Boy
- 7 Bugs Bunny
- 8 12 13 Santa's Workshop
- 10 7 Les Banana Splits
- 8 22 The New Adventures of Gilligan
- 10:00 2 9 9 11 12 13 Poly en Espagne
- 3 7 Valley of the Dinosaurs

- 5 Land of the Lost
- 8 22 Devlin
- 5 Abbott & Costello
- 6 The Flintstones
- 7 Robin Fusée
- 8 12 13 Story Theater
- 8 22 Devlin
- 10 Ciné-samedi
- 33 The Electric Company
- 10:30 9 2 9 11 12 13 Lassie
- 3 7 Shazam I
- 4 Hi Diddle Day
- 5 Sigmund and the Sea Monsters
- 5 Movie Time
- 7 Ciné-samedi
- 8 22 Krog: 70,000 B.C.
- 8 12 13 The Hudson Brothers
- 30 Dessins animés
- 33 Walsh's Animals
- 11:00 3 7 The Harlem Globetrotters
- 2 9 9 11 13 Connexion
- 4 Roller Derby
- 4 The Flintstones
- 5 The Pink Panther
- 6 Par 27
- 8 22 Super-Friends
- 8 13 Adventure Theatre
- 12 Survival
- 30 Les Banana Splits
- 33 Sesame Street
- 11:30 3 7 The Hudson Brothers
- 5 Star Trek
- 6 Reach for the Top
- 10 Monsieur Bricole
- 12 Magic Tom
- 30 Furia

**APRÈS-MIDI**

- 12:00 2 9 11 Les héros du samedi
- 3 7 U.S. of Archie
- 4 De tout, de tous
- 5 Grand Prix Wrestling
- 5 The Jetsons
- 4 6 Children's Cinema
- 6 7 10 Bon week-end
- 8 22 These are the days
- 9 Phare sur le monde
- 12 Mission impossible
- 13 Les petites annonces
- 30 Robin Fusée
- 33 The Electric Company

- 12:30 7 3 NFL ou CBS
- 5 Go
- 8 13 Willy and Floyd
- 8 In Session
- 9 NC Kaleidoscope Polonais
- 9 13 Prince Noir
- 22 American Bandstand
- 30 Perdus dans l'espace
- 33 Hodgepodge Lodge
- 13 h.
- 1:00 13 2 9 9 11 12 3 4
- 3 7 5 6 Football
- 4 Il est écrit
- 12 Movie
- 8 Bird's Eye
- 9 NC Dialogue oriental
- 33 Witness to yesterday
- 1:30 4 Denis, la Petite Peste
- 5 Christmas Is...
- 8 Saturday showtime
- 22 Film
- 8 13 Sports is Fun
- 30 Cinéma
- 14 h.
- 2:00 4 Voyages O.N.F.
- 5 The Monroes
- 7 10 Le Père Ambroise
- 8 13 Outdoor Sportsman
- 22 Movie
- 2:30 4 Cinéma
- 7 10 Les Protecteurs
- 8 13 All Star wrestling
- 9 NC Estamos No Quebec
- 15 h.
- 3:00 12 Celebrity wrestling
- 5 Mission Impossible
- 7 10 Sports '74
- 3:30 8 13 Roller Derby
- 2 9 9 11 13 Echos du Sport
- 30 Sports '74
- 16 h.
- 4:00 4 La lutte Grand Prix
- 2 9 11 13 9 Sporthèque
- 3 Roller Derby
- 4 5 6 CBC Curling Classic
- 5 Football

- 6 Sports '74
- 7 Roller Derby
- 10 C'est arrivé cette semaine
- 12 Celebrity Know Your Sports
- 4:30 10 Jinny
- 8 12 13 Wide World of Sports
- 30 Monsieur Bricole
- 17 h.
- 5:00 2 9 11 13 Bagatelle
- 4 5 6 Bugs Bunny
- 4 Le Justicier
- 7 8 22 Wide World of Sports
- 7 Le fugitif
- 9 Sprint
- 10 Sur le matelas
- 30 Patrouille du Cosmos
- 5:30 9 Consommateurs avertis
- 9 NC Secourisme au foyer

**SOIRÉE**

- 18 h.
- 6:00 2 9 11 Declic
- 4 6 CBS News
- 5 Howie Meeker Hockey
- 3 5 News
- 4 Au Royaume des Animaux
- 6 Monsieur bricole
- 7 10 Actualité en marche
- 8 13 News Line
- 9 13 Tarzan
- 12 The Odd Couple
- 30 Rendez-vous '76
- 6:30 2 11 Le Téléjournal
- 4 Court métrage
- 4 5 6 Take Time
- 8 22 The Reasoner Report
- 8 13 Regional Contact
- 9 Nouvelles et sport
- 12 Oompara
- 30 Vrai ou Faux
- 6:40 2 11 Nouvelles du sport
- 4 Les Informations
- 6:50 2 9 11 Politique Fédérale



Pour tous les amateurs de sports, le canal "10" offre une émission spéciale intitulée "SPORTS '74", de 3 heures p.m. à 4 heures p.m. Cette revue des principaux événements sportifs de l'année sera animée par le directeur du service des Sports, Pierre Proulx

- 19 h.
- 7:00 9 2 9 11 13 Arsène Lupin
- 3 Hee Haw
- 7 4 Soirée canadienne
- 4 Monty Python's Circus
- 8 The Sonny Comedy Hour
- 5 7 The Lawrence Welk Show
- 5 Wild Kingdom
- 6 Paul Sand in Friends and Lovers
- 8 12 13 Emergency
- 22 The Three Stooges
- 10 Le Justicier
- 30 Special Aznavour
- 7:30 4 5 6 The Gift of Winter
- 20 h.
- 8:00 4 2 5 6 9 9 11 12 13 Hockey
- 3 7 All in the Family
- 4 A la Brunante
- 5 Emergency
- 8 22 ABC Movie
- 8 13 12 Academy Performance
- 7 Les grands spectacles
- 10 Les Grands Spectacles
- 30 Les grands productions
- 9:00 3 7 The Mary Tyler Moore Show
- 5 Saturday Movie
- 9:30 3 7 The Bob Newhart Show
- 10:00 3 7 The Carol Burnett
- 8 13 Hawaii Five-O

- 12 Banjo Parlor
- 4 L'Aventurier
- 8 22 Nakia
- 9 NC Education Permanente
- 10:30 30 4 6 7 10 Les nouvelles TVA
- 2 9 9 11 13 Le Téléjournal
- 4 5 6 Ceilidh
- 9 NC Couple Service
- 12 Oompapa
- 10:45 2 9 9 11 13 Nouvelles du sport
- 23 h.
- 11:00 4 Ciné-4
- 2 9 11 Cinéma
- 4 5 6 8 12 13 22 News
- 6 En fin de soirée
- 7 Sans pantouffles
- 9 Ciné-Soir
- 9 NC Documentaire
- 10 La couleur du temps
- 13 Ciné-soir
- 30 Cinéma
- 11:15 10 Sans pantouffles
- 4 CBOT Tonight
- 5 6 Provincial Affairs
- 7 Saturday Movie
- 22 Rock concert
- 11:18 12 Pulse
- 11:20 8 13 Sportsline
- 5 After Eleven
- 6 Montreal Tonight
- 11:30 3 Late Show
- 4 Saturday theatre
- 6 Ciné-Six
- ECAC Collège basketball
- 8 13 Compara
- 12:00 8 13 Midnight at the Movies
- 9 A l'écoute des astres
- 12 Feature Movie
- 12:30 11 9 2 Ciné-Nuit
- 13 Ciné-qua-non
- 1:00 9 NC Mains habiles, mains agiles
- 1:15 9 NC Un maillon de la chaîne
- 3 The late late show
- 1:45 9 NC La Vie qu'on mène
- 2:15 10 Le 10 vous informe
- 2:45 9 NC Roller Derby
- 3:30 9 NC Le Plateau Mont-Royal

2 CBFT (R.-C.) Montréal	4 CFCM (TVA) Québec	6 CBMT (CBC) Montréal	8 WMTW (ABC) Mt. Washington, Me	9 NC National Cablevision Montréal	11 CBVT (R.-C.) Québec	13 CJOH (CTV) Ottawa
3 WCAX (CBS) Burlington, VT	5 WPTZ (NBC) Plattsburgh, N.Y.	7 CHLT Sherbrooke	8 CJSS (CTV) Cornwall	9 CBOFT (R.-C.) Ottawa	12 CFCF (CTV) Montréal	22 WWNY (ABC) Burlington, Vt
4 CBOT (CBS) Ottawa	5 CKMI Québec	7 WWNY (ABC, CBS, NBC) Watertown, N.Y.	9 C Cable Tv Montréal	10 CFTM (TVA) Montréal	13 CKTM (R.-C.) Trois-Rivières	33 WETK (NET) Burlington, Vt

**le 10 tu m'en diras TANT!**

**SAMEDI à cftmtv**



- 11 h 30 **MONSIEUR BRICOLE**  
avec André Daveluy
- MIDI **BON WEEK-END**  
avec Serge Bélar
- 2 h 00 **LE PÈRE AMBROISE**  
avec Ambrqise Lafortune
- 3 h 00 **HORIZON SPORTS**
- 4 h 00 **C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE**  
avec Gilles Deschênes
- 6 h 00 **ACTUALITÉ EN MARCHÉ**  
avec Lizette Gervais et Jacques Morency

# LES FILMS AU-JOUR-D'HUI

2 23:00

Guépier pour trois abeilles — E.U. 1966. Comédie de J. L. Mankiewicz avec Rex Harrison, Cliff Robertson et Maggie Smith. Un millionnaire fait croire à trois anciennes maîtresses qu'il est à l'article de la mort.

Minuit 30

SENSO — It. 1954. Drame sentimental de L. Visconti avec Alida Valli et Massimo Girotti. Une comtesse s'éprend d'un aventurier qui lui soutire de l'argent.

10 20:00

Comment voler un million — (Am.). Comédie policière réalisée par William Wyler avec Audrey Hepburn, Peter O'Toole et Eli Wallach. (1966). Un faussaire de génie accepte un jour de confier à un musée un trésor familial, une Vénus de Cellini, fausse naturellement.

23:15

Une petite hutte — (Am.). Comédie réalisée par Mark Robson avec Ava Gardner, Stewart Granger et David Niven. (1956). Henri se fait le chevalier servant de Suzanne, femme de son meilleur ami qui est obligé par son travail à de fréquents voyages.

Minuit 45

Les heures chaudes — (Fr.). Drame psychologique réalisé par Louis Félix. (1959). Désespérée à la suite d'un mariage manqué, une jeune fille décide de quitter son patelin avec sa soeur pour aller vivre chez leur tante.

7 10:30

La tête du tyran — It. 1959. Drame biblique de F. Cerchio. Judith réussit à séduire et à supprimer un tyran.

20:00

La tempête — It. 1958. Film d'aventures de A. Battista avec Silvana Mangano. Van Heflin et Viveca Lindfors. Au temps de la grande Catherine de Russie, un jeune officier est accusé de trahison.

23:00

Prenez garde à la flotte — E.U. 1957. Comédie de C. Walters avec Glenn Ford et Gia Scala. Des officiers de marine cherchent à tromper leur ennui.

12 13:00

The King's Pirate — E.U. 1967. Film d'aventures de D. Weis avec Doug McClure. Un lieutenant anglais tente de pénétrer dans le repaire de corsaires.

20:00

Héidi — Autr. 1965. Comédie dramatique de W. Jacobs avec Eva Maria Singhammer. Une petite montagnarde contribue à la guérison d'une amie infirme.

Minuit

Downhill Racer — E.U. 1969. Drame sportif de M. Bishop avec Robert Redford. Un skieur parvient au championnat mondial.

# "Vrai ou faux", un bon quizz? FAUX...

"Télé Métropole présente... Vrai ou Faux". Et voici maintenant votre animateur, celui qui sait tout... Serge Bélair.

Voilà à peu près ce que dit ou chante Claire Pimparé, l'hôtesse de ce quizz à 50 cents du canal 10, tous les jeudis soir à 9h30.

Un quizz à 50 cents... ou presque.

Car voyez-vous, depuis un mois, soit au cours des quatre dernières émissions, Télé Métropole a donné au seul concurrent gagnant, deux extraordinaires prix: une guitare et une trousse à maquillage. Oui, deux prix "d'importance", d'une valeur approximative de près de \$100... et 50 cents.

Ce n'est pas que cette émission soit mauvaise en elle-même. Les questions posées, auxquelles les participants doivent répondre par un vrai ou un faux ce qui leur donne l'opportunité de jouer au "Tic, tac, toc" sur le tableau des vrais ou des faux, sont généralement fort intéressantes et instructives. Mais les prix qu'on peut y gagner sont d'un ridicule exagéré.

## ● Quelle chance?

Après avoir gagné la partie (Tic, tac, toc) dans le tableau des vrais ou des faux) le concurrent a la chance inouïe de pouvoir choisir l'enveloppe dans laquelle se cache le prix boni (aux dernières nouvelles il se chiffrait à \$6,500, une belle somme). Il rafle ce montant s'il répond à la question généralement de forte taille.

Sûr, il aura à répondre à une question pour un prix d'une valeur certaine, comme une bicyclette à gazoline, une laveuse de vaisselle automatique, une guitare ou une trousse à maquillage.

Je suis un amateur de quizz...

américains. Et Dieu sait combien on en compte sur les divers réseaux. L'autre jour, à l'émission "The Price is Right" une concurrente a quitté les studios du réseau CBS au volant de... deux automobiles. Deux jours plus tard, l'émission "The \$10,000 Pyramid" léguait un tel montant à une jeune femme enceinte qui fondit en larmes en criant que ce montant d'argent servirait de paiement initial à l'achat d'une maison: "C'est pas beau ça".

## ● Et Serge Bélair...

Mais au 10, on ne verra que rarement des prix de cette importance! Ah, Serge Bélair vous dira assez souvent durant la demi-heure qu'on a déjà donné un prix boni de \$9,000 depuis le début de cette série mais c'est à peu près le seul "beau" cadeau qu'un concurrent ait gagné en quatre mois, soit en une quinzaine d'émissions.

Quand on pense que les quizz américains sont à l'antenne à tous les jours, la différence entre les prix de nos quizz et ceux des "Etats" est vraiment très impressionnante.

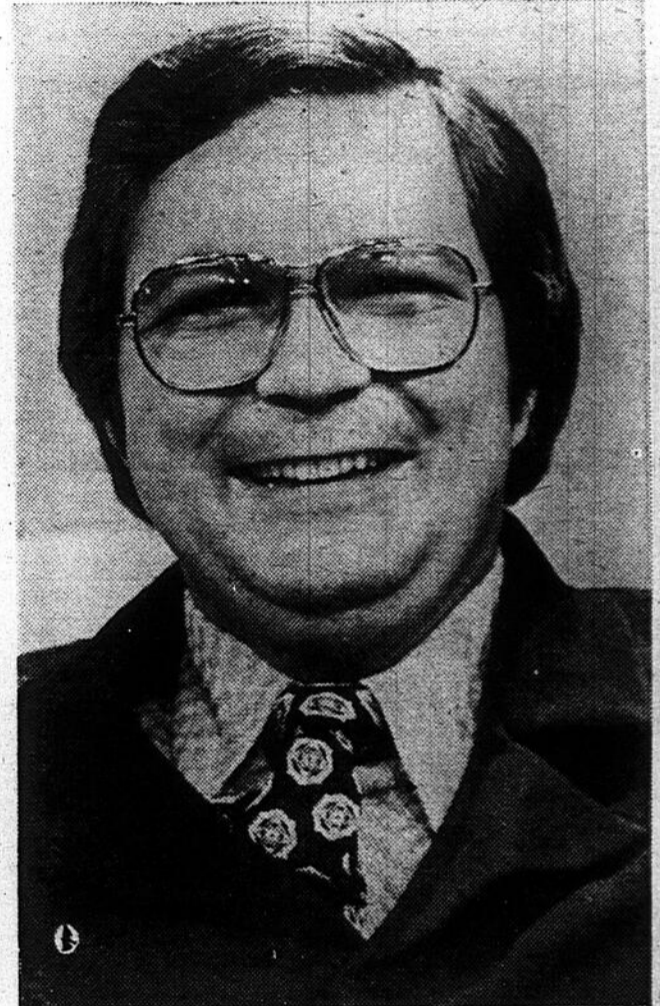
Sans compter l'attitude irrespectueuse de ce Serge Bélair, l'animateur probablement le plus fanfaron des ondes montréalaises. "Mais voyons Irène, la Mer Noire n'est pas rouge, tout le monde sait ça. Enfin, ce n'est pas grave, ce n'était qu'une question boni", dira-t-il lorsqu'un concurrent rate un vrai qui était faux. Très agaçant ce Monsieur Bélair!

Très agaçant aussi de l'entendre dire que ceux qui veulent participer à l'émission doivent se présenter à une séance de qualification où leurs connaissances générales seront mises à l'épreuve, en ajoutant que "ceux qui pensent ne pas en con-

naître assez s'abstiennent tout bonnement car le test est vraiment difficile".

Alors, les caves, restez chez vous et regardez tout simplement le quizz afin d'en apprendre plus, sans cependant avoir la chance de gagner des prix d'importance. De toute façon, pour la valeur de ces prix, aussi bien demeurer à la maison, et tenter de faire mieux que les concurrents et que Bélair, aussi.

Quoique ce sera un peu difficile de faire mieux que Bélair. Il a les réponses aux questions, lui... sur une petite carte.



"... et voici maintenant votre animateur, Serge Bélair".



## HORAIRE CINEMA

**ANJOU** — Sercico: Vendredi: le 20: 9:20. Sam., dim.: 1.00, 5.10, 9.30. Sur sem.: 12.40, 4.50, 9.10. Mardi 24: 3.00. La barbe à papa: Vendredi: 7.15. Sam., dim.: 3.20, 7.35. Sur sem.: 3.00, 7.15. Mardi le 24: 1.10.

**ARLEQUIN** — Le cercle Noir: 2:20, 6:00, 9:50; Cosa Nostra le dossier Valachi: 12:10, 3:55, 7:40.

**ATWATER I** — Airport 1975: Toute la semaine: 1:00, 3:00, 5:10, 7:15, 9:20.

**ATWATER II** — Animal Checkers: Samedi, dim.: 1:30, 3:25, 5:20, 7:15, 9:10; Lundi, ven.: 7:15, 9:10.

**AVENUE** — Taking of Pelham, 1-2-3: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

**BEAVER** — Room 11: 1:25, 4:15, 7:05, 9:55; 3 On a Water Bed: Midi 2:50, 5:40, 8:30.

**BERRI** — Le canardeur, toute la semaine: 1:50, 5:45, 9:45. Un colt pour une corde, toute la semaine: 12:05, 4:00, 7:55.

**BIJOU** — Tango de la perversion: 12:15, 3:35, 6:40, 10:05; Les contes érotiques: 1:45, 5:10, 8:30.

**CANADIEN** — Le chaud lapin: 2:05, 5:45, 9:25. Les brutes dans la ville: 12:30, 4:10, 7:50.

**CHAMPLAIN** — Un justicier dans la ville. Toute la semaine: 2:45, 6:15, 9:45. Les durs. Toute la semaine: 1:00, 4:30, 8:00.

**CHATEAU No 1** — Tigre aux griffes d'or: 2:50, 6:20, 9:50. L'emmerdeur chinois: 1:00, 4:30, 8:00. Samedi dernier spectacle: 9:50.

**CHATEAU No 2** — Pas d'orchidées pour Miss Blandish: 2:50, 5:45, 9:20. Ronéo de banlieue: 12:30, 4:00, 7:40. Samedi dernier spectacle: 9:20.

**CHEVALIER** — Le trio infernal: 12:25, 2:45, 5:05, 7:25, 9:45.

**CINE-CENTRE No 1** — Thunderbolt and Lightfoot: 1:40, 5:25, 9:00. The Mechanic: 12:00, 3:40, 7:20.

**CINE-CENTRE No 2** — Stranger from Kenton: 12:25, 3:35, 6:50, 10:05. Excelsior: 1:55, 5:10, 8:25.

**CINEMA DE PARIS** — Les bidasses s'en vont en guerre: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**CINE 76 ART** — Samedi: La montagne sacrée: 5:30, 9:30. La corne de chèvre: 7:45. Dimanche: La montagne sacrée: 2:40, 5:50, 9:30. La corne de chèvre: 4:05, 7:45. Samedi: La corne de chèvre: 7:45. La montagne sacrée: 9:30.

**CINEMA 2001** — Sam.: 7:00. Yellow Submarine: 9:30. The Concert for Bangla Desh. 12:00. Harold and Maude. Dim. et lun. 3:00. Woodstock. 7:00. Yellow Submarine. 9:30. The concert for Bangla Desh. Mar.: Relâche. Mer. et jeu.: 2:00, 3:45, 6:30, 8:00 et 9:30. La planète sauvage et quelques dessins animés. Ven.: 6:30, 8:00 et 9:30. La planète sauvage. 12:00. Harold and Maude.

**CINEMA V - Salon Bleu** — Pourquoi Israël: Dim.: 1:30, 4:50, 8:20. Sur sem.: 8:00.

**CINEMA V - Salon Rouge** — Rabbi Jacob: Dim.: 2:55, 6:20, 9:45. Sur sem.: 6:20, 9:45. Marry me, Marry me. Dim.: 1:15, 4:40, 8:05. Sur sem.: 8:05.

**CLAREMONT** — Island at the Top of the World: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

**COMMODORE** — Dernière bourrée à Paris. Quelques messieurs trop tranquilles. La grande java.

**CREMAZIE** — L'Arnaque: samedi, dim.: 1:30, 5:30, 9:35; lundi, ven. 7:55; Sentimentalement vôtre: sam., dim.: 12:00, 3:50, 7:55; lun., ven.: 6:20, 10:00.

**DAUPHIN (McLaren)** — Mon nom est personne: sam., dim.: 1:00, 3:00, 5:20, 7:20, 9:30; lun.-ven.: 7:20, 9:30.

**DAUPHIN (Renoir)** — Toute une vie: sam., dim.: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30; lun.-ven.: 7:00, 9:30.

**ELECTRA** — Banane mécanique: 1:00, 4:25, 7:50. Les démons: 2:30, 6:00, 9:25.

**ELYSEE (Salle Eisenstein)** — Montréal Main: jeu., ven. 7:15, 9:30; sam., dim.: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00; lun.-jeu.: 7:15, 9:30.

**ELYSEE (Salle Resnais)** — Amarcord: jeu., ven. 7:15, 9:30; sam., dim.: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00; lun.-jeu.: 7:15, 9:30.

**EROS** — Sex and the Single Lemon: 10:16, 12:30, 2:50, 5:05, 7:25, 9:45. Drop Out Wives: 11:25, 1:45, 4:00, 6:20, 8:40; dim. dès 1:15.

**EVE** — Ride Mister: 10:00, 12:35, 3:15, 5:50, 8:25. Memories within Miss Aggie: 11:25, 2:00, 4:40, 7:15, 9:50.

**FESTIVAL** — Les beaux dimanches: Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sur sem.: 7:30, 9:30.

**FLEUR DE LYS** — Les bidasses s'en vont en guerre: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**GRANADA** — Tigre aux griffes d'or. Samedi au jeudi inc. à: 3:05, 6:20, 9:35. L'emmerdeur chinois: 1:20, 4:40, 8:00. Vend., 20 déc.: 6:20.

**GREENFIELD No 1** — Donnez-nous notre amour quotidien. Samedi au jeudi inc. à: 2:35, 6:00, 9:30. Faut pas jouer avec les vierges: 1:00, 4:20, 7:45. Vend., 20 déc.: à: 6:00.

**GREENFIELD No 2** — Decameron II: Sam. au jeudi inc. à: 2:55, 6:05, 9:25. Decameron III: 1:20, 4:30, 7:45. Vend. 20 déc.: à: 6:05.

**JEAN-TALON** — Les aventures de Pinocchio. Dim.: 1:30, 3:55, 6:20, 8:50. Sur sem.: 6:20, 8:50.

**KENT** — The Apprenticeship of Dudley Kravitz: 12:45, 2:50, 5:00, 7:05, 9:15.

**LA SCALA** — La petite Auror: 1:00, 4:30, 8:00. Mama Dolores: 2:30, 6:00, 9:40.

**LAVAL No 1** — La pente douce: sam., dim.: 12:30, 3:20, 6:30, 9:45. Allons, enlève ta robe: 2:00, 5:00, 8:10; sur sem. dès 6:30.

**LAVAL No 2** — Exorcisme et messes noires. Samedi au jeudi inc. à: 2:40, 6:00, 9:20. Puceau se déchaîne: 1:10, 4:30, 7:50. Vend., 20 déc.: à: 6:00.

**LOEW'S** — Godfather No 2. Dimanche au jeudi inc. à: 12:45, 4:20, 8:00. Vendredi et samedi à: 12:00, 3:30, 7:00, 10:30.

**MAISONNEUVE** — Les aventures de Pinocchio. dim.: 1:30, 3:55, 6:20, 8:50. Sur sem.: 6:20, 8:50.

**MERCIER** — L'exorciste: sam., dim.: 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30; lun.-ven.: 7:15, 9:30.

**MIDI-MINUIT** — Tango des matelas: 12:15, 2:55, 5:35, 8:20. Astrologie sexuelle: 1:45, 4:25, 7:05, 9:50. Samedi, Astrologie sexuelle: 12:15, 2:55, 5:35, 8:20, 10:55. Tango des matelas: 1:25, 4:05, 6:50, 9:30.

**MONKLAND** — Papillon: 1:10, 5:10, 9:25. Internecine Project: 3:35, 7:40.

**NOUVEAU NATIONAL** — L'emmerdeur chinois: 12:00, 3:15, 6:30, 9:45. Le tigre aux griffes d'or: 1:35, 4:50, 8:05.

**OUTREMONT** — Sam.: 7:00, The King of Marvin Gardens. 9:30. The King of New York No 2: 6:30, 9:30. Last detail (avec s.-l. français): 12:00. Drive, he Said. Dim.: 2:00, Drive, he Said. 4:30. The Last Detail (avec s.-l. français). 7:00. Jeremiah Johnson. 9:30. Nos plus belles années. Lun.: 7:00. Jeremiah Johnson. 9:30. Nos plus belles années. Mar., relâche. Mer. et jeudi 2:00, Alexandre le bienheureux. 4:30. Le grand blond avec une chaussure noire. 7:00. Les valseuses. 9:30. The Gang's All Here. Ven.: 7:00. Les valseuses. 9:30. The Gang's All Here. 12:00. Wonderwall.

**PALACE** — Man with the Golden Gun: 12:20, 2:35, 5:00, 7:10, 9:30. Samedi dernier spectacle: 11:40.

**PARC** — Le festival des films érotiques Last detail (avec s.-l. français). Dany la ravageuse: 8:05. Fin de semaine: Le festival des films érotiques de New York No 2: 12:30, 3:30, 6:30, 9:30. Dany la ravageuse: 2:05, 5:05, 8:05.

**PIERROT** — Défense de savoir: 1:10, 3:15, 5:20, 7:20, 9:25.

**PIGALLE** — Donnez-nous notre amour quotidien: 2:40, 6:00, 9:20. Faut pas jouer avec les vierges: 1:00, 4:20, 7:40.

**PLACE DU CANADA** — Front Page. Toute la semaine: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

**PLACE LONGUEUIL** — Frénésie: vend., lun., jeu., 9:30, sam., dim., 1:00, 5:10, 9:30 et mercredi. Mardi fermé. Le Clan: vend., lun., jeu.: 7:15, sam., dim., merc., 3:05, 7:15. Mardi fermé.

**PLACE VILLE MARIE (Grande salle)** — Groove Tube: 12:10, 1:50, 3:25, 5:05, 6:40, 8:20, 10:00.

**PLACE VILLE MARIE (Petite salle)** — Chinatown: 1:40, 4:10, 6:40, 9:10.

**PLAZA** — Le chaud lapin: 2:05, 5:45, 9:25. Les brutes dans la ville: 12:30, 4:10, 7:50.

**PUSSYCAT** — Female Moonshiners: 1:15, 4:00, 6:45, 9:30. The Doctor and his women: Midi, 2:50, 5:35, 8:25.

**REGAL** — "Dernière bourrée à Paris", "Quelques messieurs trop tranquilles", "La grande Java".

**REX** — Bataille de la planète, sam. et dim.: 12:35, 4:40, 9:40. Nés pour être libres, sam. et dim.: 1:20, 6:20. Ringo aux pistolets d'or: 3:00, 8:00.

**SAINT-DENIS** — Une Coccinelle en balade extraordinaire: 12:30, 4:15, 8:05. La cheveuchée vers l'Ouest: 2:05, 5:50, 9:40.

**VERDUN** — Le canardeur, sam.-dim., 25 et 26 déc.: 1:30, 5:30, 9:30. Reste de la sem.: 8:00. Un colt pour une corde, sam.-dim., 25 et 26 déc.: 3:30, 7:45. Reste de la sem.: 6:15, 10:00.

**VERSAILLES-Salon Bleu** — Qu'est-ce que je vois, sam. au jeu. inc. à: 2:50, 6:30, 9:30. Astrologie sexuelle: 1:15, 5:10, 8:10. Vend., 20 déc. à: 6:30.

**VERSAILLES-Salon Rouge** — Pente douce: Samedi au jeudi inc. à: 2:45, 6:00, 9:15. Allons enlève ta robe: 1:25, 4:25, 7:40. Vend. 20 déc. à: 6:00.

**RIVOLI No 1** — Docteur Jivago: 12:45, 4:20, 7:55.

**RIVOLI No 2** — Exorcisme et messes noires: 2:15, 5:45, 9:20. Amour délicateuse: 12:30, 4:00, 7:35.

**SEVILLE** — Earth Quake: 12:30, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30. Samedi dernier spectacle: 12:00.

**SNOWDON** — The Sting: 1:00, 3:00, 5:15, 7:25, 9:30.

**VAN HORNE** — The longest yard: 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

**VENDOME** — Black Socks: 12:45, 2:30, 4:15, 6:05, 7:45.

**VIAU** — Les hôtes de l'if. Les jeunes masseuses. Hôtel du vice. Sem. dès 6 h., dim. dès 11 h.

**VILLERAY** — Emmanuelle. Toute la semaine: 12:00, 1:45, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**WESTMOUNT SQUARE** — Harry et Tonto: 12:45, 2:40, 4:40, 6:40, 8:55. Samedi dernier spectacle: 11:15.

**YORK** — Eleven Harrow House: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.

**18 ANS Adultes**  
une rupture déchirante...

**la PENTE DOUCE**  
2e film  
Allons, Enlève Ta Robe! COULEUR

Pascale Audret - Michel de Re - Couleur

**LAVAL** Centre d'Achats LAVAL 688-8280  
**VERSAILLES** 7263 Sherbrooke E. 353-7888

**AUX 2 CINES**

TOUS LES JOURS DES 12 h 30

Qui du singe ou de l'homme sera réduit à l'esclavage?

**La bataille de la planète des singes**  
L'affrontement final d'une guerre sanglante!  
No 5 DERNIER EPISODE

**NÉS POUR ETRE LIBRES**  
Aussi  
**RINGO AU PISTOLET D'OR**  
FILMS  
MARC DAMON VALERIA FABRIZI

**POUR TOUS**

CINEMA REX 3900 ST-DENIS (Métro Sherbrooke) Tel. 842-2361

**KARATE** 18 ANS Adultes  
Des agents secrets aux prises avec une bande de criminels

en couleur Charly Chiang Linda-Ling

**L'EMMERDEUR CHINOIS**

PLUS  
Le plus grand duel des maîtres du KARATE!

**LE TIGRE AUX GRIFFES D'OR**  
en couleur

**AUX 2 CINES!**

**CHATEAU** 1 St Denis & Belanger 271-4400  
**GRANADA** 4353 e. Ste Cath 255-2428  
**LE NOUVEAU NATIONAL** 1220 STE CATHERINE est 521-1119

**BRUCE LEE** 14 ANS  
dans  
**'OPERATION DRAGON'**  
"ENTER THE DRAGON"  
JONH SALZON ANNA CAPRI

Un fabuleux, sensationnel, extraordinaire film de karaté!

PLUS  
**ANN-MARGRET**  
**ROD TAYLOR** dans  
**LE VOLEUR DE TRAINS**

**CINEMA DE MONTREAL** 1584 Mt Royal 521-7870  
**AGE D'OR... \$1.00**  
REPRESENTATION COMPLETE 1:00 - 4:40 - 8:20 P.M.

**Les CHARLOTS à la charge!**  
Un Eclat de FOU-RIRES!

Moins de 14 ans \$1.00

**les bidasses s'en vont en guerre**

Tous les jours à : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

**CINEMA DE PARIS** 896 O. Ste-Catherine 861-2996  
**FLEUR DE LYS** 858 est. Ste-Catherine 288-3303

**POUR TOUS**

**LES FILMS MUTUELS** en association avec LE GROUPE SOGECOR présentent  
UNE PRODUCTION PIERRE-DAVID  
**DOMINIQUE MICHEL** dans  
**LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE**

un film de **ROGER FOURNIER**

avec GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRE DUBOIS  
LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU  
DENIS DROUIN • JEAN PIERRE MASSON  
et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE

**Dès le 25 déc.**

**RIVOLI** St Denis & Belanger 272-1125  
**VERSAILLES** 7263 Sherbrooke E. 353-7888  
**PAPINEAU** Papineau & Mt Royal 521-6852  
**PIGALLE** 318 STE CATHERINE O. 861-2017  
**GREENFIELD Pk.** Pl Greenfield Park 671-6129  
**LAVAL** Centre d'Achats LAVAL 688-8280  
**PARC-Verdun** 729 del Eglise 758-2151

Egalement aux cinémas suivants  
**MASKA** St-Hyacinthe  
**REX** St-Jérôme  
**CAPITOL** St-Jean  
**JOLIETTE** Joliette  
**SALABERRY** Valleyfield

Aussi: **SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, COATICOOK, TROIS-RIVIERES, QUEBEC et HULL**

L'HISTOIRE D'UNE MARIONNETTE DE BOIS CHANGEE EN PETIT GARÇON VERITABLE...  
...PLEIN DE JEUNESSE, DE BONNE HUMEUR, ET DE GAÏETE!

Avec NINO MANFREDI GINA LOLLBRIGIDA VITTORIO DE SICA

**LES AVENTURES DE PINOCCHIO**

TOUS LES JOURS : 1:30 - 3:55 - 6:20 - 8:50

**JEAN-TALON** 4255 Jean-Talon 725-7000  
**MAISONNEUVE** 3001 est. Sherbrooke 525-2174

**POUR TOUS**

Les aventures cocasses d'un trousseur de jupons dans...  
**le chaud lapin**

UNE COMEDIE de PASCAL THOMAS

**LES BRUTES DANS LA VILLE**  
Tous les jours des 12:30  
Telly Savalas - Robert Shaw

**CANADIEN** 523-5180 274-6155  
**PLAZA**

**14 ANS**

4 FILMS DE SEXE AUX 4 CINE-QUEBECOIS de 7 h p.m. à 2 h de la nuit

**1 Les biches suédoises**  
**2 Les deux jumelles en amour**  
**3 La possédée**  
**4 l'école sexe**

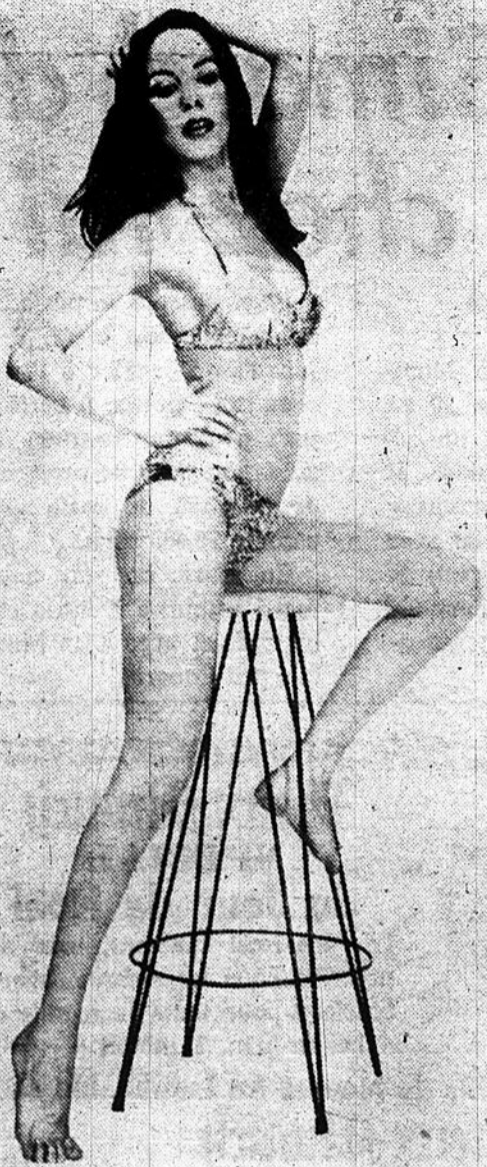
**1** ST-MICHEL JARRY 727-1752  
**2** ONTARIO et PLESSIS 521-7885  
**3** 5802 BOUL MONK VILLE-EMARD 766-8133  
**4** CENTRALE & 7e AVE LASALLE 366-7931

**MATINEE SPECIALE POUR ENFANTS** 4 FILMS tous les jours de midi à 6 h.

**1** CAPITAINE SINBAD  
**2** Dans les griffes de la momie  
**3** LE VOYAGE DE GULIVER  
**4** LA PLANETE SAUVAGE

**TOUS LES JOURS 51**

**ETOILE** 8135 BOUL. ST-MICHEL  
**MARQUIS** 1371 EST. ONTARIO  
**MONACO** 5801 BOUL. MONK  
**LASALLE** 7735, 7e AVE V. LASALLE



# "GINA" s'en vient!

(J.M.) — Il semble bien que la sortie du film "Gina" approche puisque le courrier nous apporte à cet effet plusieurs gadgets, dont un poster et les meilleurs souhaits saisonniers de Gina!

On se souvient que ce film de Denys Arcand a été tourné au cours de l'hiver dernier et qu'il raconte l'histoire de la strip-teaseuse Gina, dans un cadre qui dépasse de beaucoup les frontières de son métier. Céline Lomez incarne la danseuse et elle est entourée de Claude Blanchard, Frédérique Collin, Gabriel Arcand, Paule Ballargeon. Donald Lautrec y participe également.

Denys Arcand a réalisé plusieurs films québécois. Entre autres, on se souvient de "Réjeanne Padovani", "La maudite galette", "Duplessis... et après" ainsi que "On est au coton", un documentaire interdit sur l'industrie textile du Québec.

Donc "Gina", son dernier-né, devrait apparaître sur nos écrans prochainement.



C'est elle, Gina!

Tous les jours de 1:00 à 6:00 p.m. **POUR TOUS**

## FESTIVAL ELVIS PRESLEY

CINÉMA **RIO** 11,385 ST-VITAL MTL-NORD 321-4442

Le service des sports et loisirs de Montréal

## JARDIN ZOOLOGIQUE

### FÉERIE D'HIVER

parc Angrignon  
3400, des Trinitaires  
du 20 décembre à la fin janvier

RENOUVELLEMENT DE CARTES DE MEMBRES, SAISON 74-75 **50 ANS ET PLUS**

### DANSE CONTINUELLE

Vendredi, samedi, dimanche 8h p.m.

**CLUB DE L'AGE D'OR ENRG.**  
DUMOULIN & CHOQUETTE INC.  
4560, ST-DENIS

L'Age d'Or reçoit les 35 ans et plus  
Réveillon de Noël 24 déc.  
RESERVEZ DES MAINTENANT  
COURS DE DANSE GRATUITS  
Vendredi, dimanche de 7 à 8 p.m.  
(PRES METRO MONT-ROYAL)

527-2085

**INCROYABLE! RIEN NE POUVAIT LES RETENIR!**

**PAUL NEWMAN**  
**HENRY FONDA**  
**LEE REMICK**  
**MICHAEL SARRAZIN**

"LE CLAN DES IRREDUCTIBLES"

**RICHARD JAECKEL** **LINDA LAWSON** **CLIFF POTTS**

2e FILM **HITCHCOCK'S**

"UN CHEF-D'OEUVRE DU MAITRE LUI-MEME"

## FRENESIE

Horaires — FRENESIE : ven., lundi, jeudi 9:30; sam., dim., mer. 1:00, 5:10, 9:30 (mardi fermé). LE CLAN : ven., lundi, jeudi 7:15; sam., dim., mercredi 3:05, 7:15 (mardi fermé).

CINÉMA **PLACE LONGUEUIL** tel. 679-2610  
1 Place Longueuil.

Du 23 décembre au 31 janvier, matinées spéciales sur semaine. Les 24 et 31 décembre : fermé.

**Qu'est ce que Je vois!** 18 ANS Adultes

COULEUR **BANANES MECANIQUES** COULEUR PLUS **LES DEMONS** PLUS

26 GRAND FILM **DANS CHAQUE CINÉMA!**

**MID-MINUIT** 4462 St Denis 842-8264

**VERSAILLES** 7265 Sherbrooke E. 352-4020

**ELECTRA** 1.00 4.25 7.50  
Ste Cath & Amherst 522-9177

un incroyable suspense!

### EXORCISME ET MESSES NOIRES

LINA ROMY JESS FRANK CATHERINE GARRIERE  
Couleur

Aussi 2e film en Couleur dans chaque cinéma

**RIVOLI** 51 Denis & Bélanger 277-4129 **LAVAL** Centre d'Achats LAVAL 688-8200 **AUX CINES**

TOUS LES SOIRS DE 7 P.M. A 2 A.M.

## SEXE ET VIOLENCE!

Prêtes à vous satisfaire!... à votre disposition... 18 ANS Adultes

**LES HOTESSES DE LIT** Karin Hofmann couleur

**LES JEUNES MASSEUSES** Nadine De Rangot Rena Bergen couleur

3e FILM **"LES ANGES DU DIABLE"**

4e FILM **"LES REBELLES ENRAGES"**

CINÉMA **RIO** 11,385 ST-VITAL MTL-NORD 321-4442

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS **Francis Ford Coppola's The Godfather PART II** 14 ANS

SCRITTEUR ET REGISSEUR **Francis Ford Coppola** PRODUCTEUR **Mario Puzo**

PRODUCTION EXECUTIVE **Francis Ford Coppola** **Gray Frederickson** **Fred Roos** **Nina Holt**

TECHNICIEN **A Paramount Picture**

POUR CE SPECTACLE SEULEMENT ENTREE \$3.50  
LAISSER-PASSER NON VALABLES

LOEW'S : dimanche à jeudi 12:45; 4:20; 8:00 — Vendredi et samedi : 12:00; 3:30; 7:00; 10:30.  
FAIRVIEW : lundi à vendredi 8:00 p.m. Samedi et dimanche : 12:45; 4:20; 8:00.

**LOEW'S** 954 STE-CATHERINE O. 866-5851 **FAIRVIEW** TRANS CAN. S. 33 697-8095



Photo Montréal-Matin — UPI

### Le prince Philip et James Bond

Le prince Philip a assisté hier soir à la première du nouveau James Bonds, "L'homme au pistolet d'or", à Londres. A cette occasion, il a serré la main de Hervé Villechaize, un acteur de 3 pieds 9 pouces qui, sur la photo, est entouré par les deux vedettes féminines du film, Britt Eklund (à g.) et Maud Adams.

**14 ANS**

## AL PACINO SERPICO

VERSION FRANÇAISE 2e GRAND FILM

### "LA BARBE À PAPA"



PLUSIEURS DE SES CONFRERES LE CONSIDERAIENT COMME LE PLUS HONNÊTE DES POLICIERS...



UN POLICIER INCORRUPTIBLE EST UN DANGER POUR LES AUTRES POLICIERS...

UN DES CINQ PLUS GRANDS FILMS DE L'ANNEE

Tél. : 353-5960 **CINEMA Galeries d'Anjou**  
A L'INTERIEUR DU CENTRE D'ACHATS

Horaires : Serpico, Ven. 9.20; Sam. et dim. 1.00, 3.10, 9.30; Semaine : 4.50, 9.10; mardi 3.00 P.M. La Barbe à Papa : Ven. 7.15; Sam. et Dim. 3.20, 7.35; Semaine : 3.00, 7.15; Mardi 1.10.

DU 23 DECEMBRE AU 3 JANVIER : MATINEES SPECIALES SUR SEMAINE  
LES 24 ET 31 DECEMBRE : MATINEE SEULEMENT

# René Simard de retour chez lui

par Johanne MERCIER

René Simard est arrivé à Montréal, hier après-midi à 15 h. 30 en provenance de Paris après un séjour de plus de deux semaines. Il n'en fallait pas plus pour amorcer une carrière là-bas; un spécial avec Johnny Holliday, Sylvie Vartan et Catherine Deneuve, des milliers de disques vendus et une promesse de retour.

René passera la période des Fêtes au Québec. En effet, il séjournera jusqu'au 5 janvier à l'Île d'Orléans, chez ses parents. A cette date, il repart pour une tournée de 15 jours au Japon où il se produira au stade de baseball de cette ville où l'on compte 75.000 sièges.

En mars, on sait que René Simard retourne à Paris et qu'il fera un spécial avec Liza Minelli au Palais des Congrès.



## Vieux Munich SPECIAL du Jour de Noël

Le Père Noël chantant, avec des présents pour les enfants. Menus spéciaux pour toute la famille de 4 heures p.m. à minuit.

**Célébrez une veille du Nouvel An inoubliable au  
Vieux Munich**

En vedette  
**SPECTACLES DU MONDE ENTIER**

Nous vous invitons à venir fêter avec nous votre partie de bureau. Réservez tôt pour éviter tout désappointement.

LES 20, 23 ET 27 DECEMBRE. OUVERT A 11H A.M. POUR MEUX VOUS ACCOMMODER.  
Venez déguster un bon repas tout en écoutant notre orchestre renommé.

LICENCE COMPLETE  
1170, rue Saint-Denis (coin boul. Dorchester) 861-6557

## SAVEZ-VOUS FAIRE DES CHANSONS A LA MODE DE CHEZ-NOUS ?

COMPOSEZ VOTRE PROPRE CHANSON SUR CET AIR DE FOLKLORE BIEN CONNU, EN UTILISANT UN THEME DE VOTRE CHOIX. EX.: ACTUALITE, POLITIQUE, ARTISTES, ETC.

**CJMS PAIERA \$100  
EN ARGENT POUR  
LA MEILLEURE  
CHANSON.**

DANS LA NUIT DU JOUR DE L'AN, PAUL VINCENT COMMUNIQUERA AVEC LES AUTEURS DES MEILLEURES PAROLES ET LES INVITERA A LES CHANTER EN ONDES.

TOUS A VOS CRAYONS! ON VA S'AMUSER FERME PENDANT LA NUIT DU JOUR DE L'AN A CJMS... AVEC PAUL VINCENT... A LA MODE DE CHEZ-NOUS.

D'ICI LA, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 18h30 A 21h00 à CJMS, PAUL VINCENT VOUS DONNERA TOUS LES DETAILS.

INSCRIVEZ  
VOS PAROLES  
DANS CETTE GRILLE.

Retournez à :  
La chanson de chez-nous  
CJMS  
C.P. 4000 Station N  
Montréal, P.Q.

NOM .....  
ADRESSE .....  
Tél. la nuit du Jour de l'An

Sa	vez	vous	plan	ter	des	choux
à	la	me	de	à	la	mo
de	Sa	vez	vous	plan	ter	des
choux	à	la	mo	de	chez	nous

# Les assistés sociaux reçoivent des appuis

par Odette BOURDON

Les assistés sociaux regroupés autour de l'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (ADDS-MM) ont reçu hier l'appui de plusieurs syndicats et associations qui sont prêts à poursuivre avec eux la lutte qu'ils mènent, en vue: 1) de ne plus payer de taxe d'eau; 2) de faire augmenter les prestations d'aide sociale.

On sait que plusieurs centaines d'assistés sociaux ont brûlé avant-hier les mises en demeure reçues à la suite du non paiement de leur compte de taxe d'eau. Et ceux-ci entendent continuer la lutte, épaulés à présent d'organismes tels que la Ligue des droits de l'homme, le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, le Conseil du Travail de Montréal. Même les officiers du bien-être social assurent les assistés sociaux de leur aide.

## ● Le RCM, de la partie

Pour sa part le Rassemblement des Citoyens de Montréal, l'Opposition au Conseil municipal, a déposé hier matin un avis de motion où il propose de faire pression sur le ministère des Affaires sociales du Québec pour que ce dernier se charge comme par le passé du paiement de ladite taxe et que la Ville de Montréal suspende pour une période de 6 mois la procédure de collection de la taxe d'eau auprès des assistés sociaux.

## ● Deux justices ?

Les assistés sociaux et leurs alliés s'interrogent, à savoir s'il n'y aurait pas deux justices, puisque l'Hydro-Québec bénéficie de réductions de taxes tandis que les Expos et les Alouettes ne paient pas de taxes depuis 4 ou 5 ans.

# La Fédération des oeuvres appuie les Haïtiens

par Odette BOURDON

Les quelque 800 Haïtiens arrivés comme visiteurs au Canada entre le 30 novembre 1972 et le 15 août 1973 et qui sont sous le coup d'ordonnances d'expulsion, ont reçu l'appui de la Campagne des Fédérations.

La Campagne des Fédérations, parce qu'elle se préoccupe de préserver et de promouvoir autour d'elle la dignité humaine, demande en effet au gouvernement canadien de faire acte de justice envers les Haïtiens menacés de déportation.

Au nom du même devoir de justice, la Campagne des Fédérations rappelle au gouvernement québécois qu'il doit intervenir avec toute la force nécessaire auprès du gouvernement central en faveur des Haïtiens.

On sait que ces Haïtiens sont venus ici au cours d'une période de neuf mois qui a suivi l'adoption d'une nouvelle loi canadienne, mais sûrement, d'après la Campagne des Fédérations, avant que les prescriptions de cette loi ne soient suffisamment connues dans leur pays d'origine. Ces Haïtiens ont cru vraisemblablement, en toute bonne foi, qu'une fois arrivés au Canada, ils pourraient comme nombre de leurs prédécesseurs être admis sans trop de difficultés comme immigrants. Les Haïtiens qui se sont expatriés pour fuir un régime oppresseur refusent de retourner dans leur pays par crainte des vexations et des sévices qui les attendent s'ils sont refoulés.

# Enquêteur montréalais coincé en Angleterre

LEEDS, Angleterre (Reuter) — Un enquêteur privé canadien qui avait offert à une ménagère la somme de \$25,000 pour permettre à son fils de deux ans de revenir vivre auprès de son époux vivant au Canada, a été condamné hier à \$115 d'amende, pour l'avoir menacé.

Emmanuel-Guy Leduc, 36 ans, de Montréal, a admis avoir eu recours aux menaces envers l'épouse de son client, à l'hôtel Dragonara, à Leeds, le 11 décembre dernier.

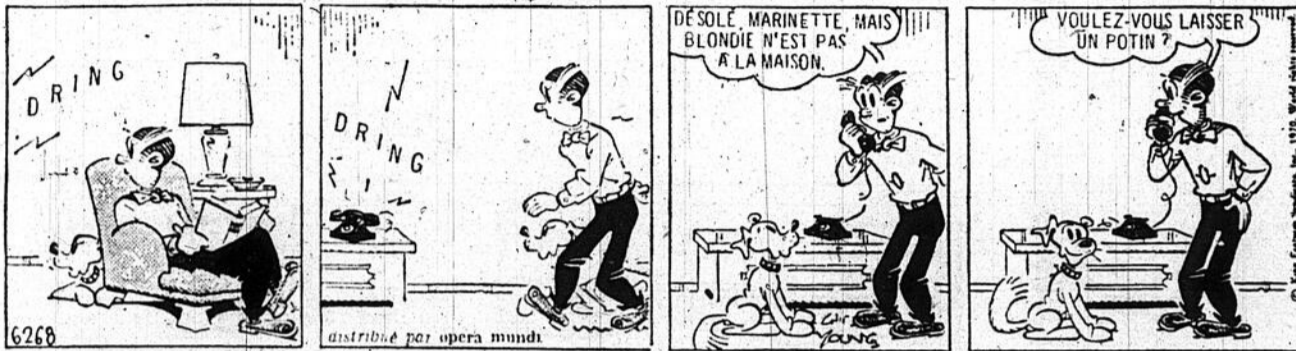
Il a aussi été condamné à garder la paix durant deux ans et à une remise de peine de trois mois de prison.

Joyce Miron était séparée de son riche époux canadien et avait la garde de son fils, David. Tous deux vivent en Angleterre.

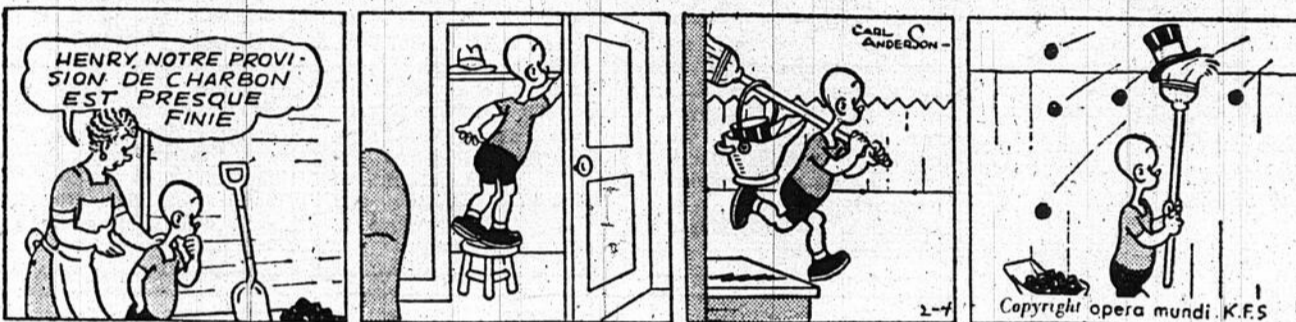
M. Abernaty



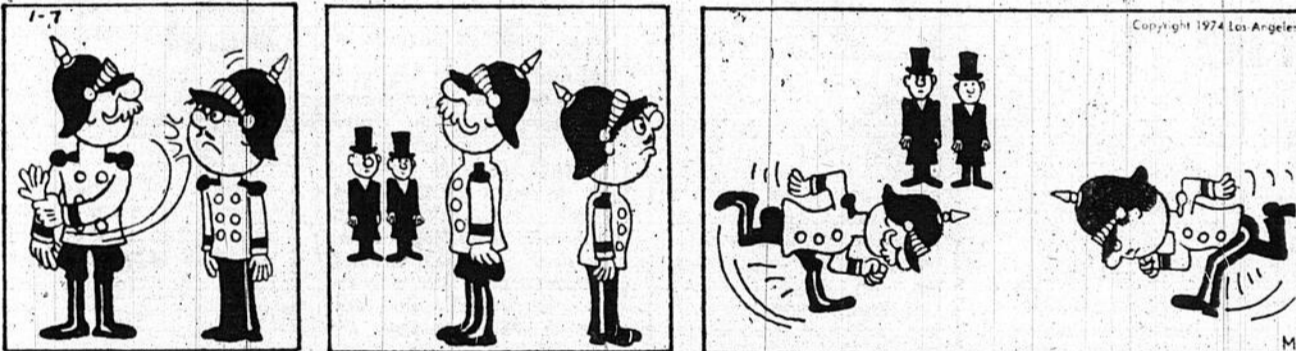
Blondinette



Henri



Moco



Tibi



Le Professeur Pi



Aristide



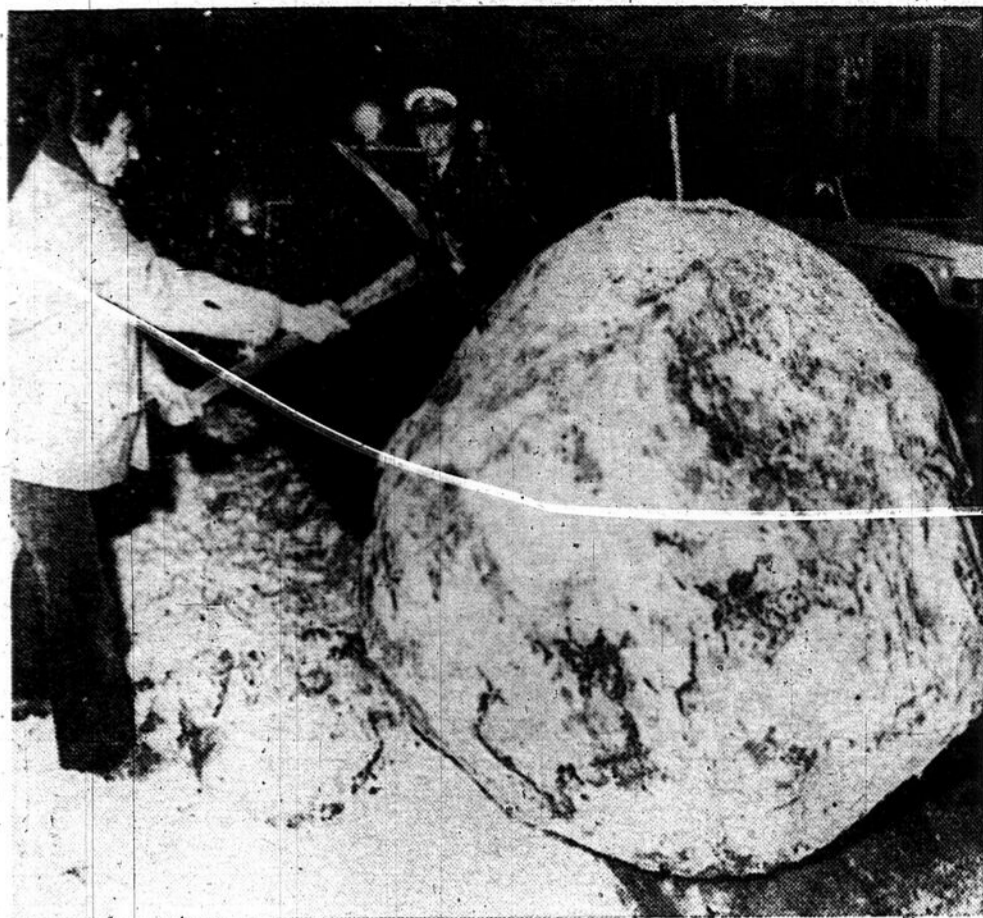


Photo Montréal-Matin — PC

## Qui a perdu la boule?

Il est fréquent d'entendre un policier rapporter à ses supérieurs la présence d'une automobile obstruant une entrée charretière. Mais quand un agent déclare: "Une boulé de neige obstrue une rue du centre-ville, qu'est ce que je fais?" Là c'est autre chose. Et c'est arrivé à Toronto hier. Il a fallu l'intervention d'un employé de la voie publique, armé d'un pic, pour venir à bout de l'obstruction insolite.

## A GM Canada

# Production ralentie à Sainte-Thérèse

Les réductions dans la production d'autos aux diverses usines de la General Motors ont été annoncées hier.

A Sainte-Thérèse, on réduira le rythme à compter du 2 janvier de 50 à 45 véhicules, ce qui nécessitera la mise à pied temporaire de quelque 425 employés du 13 au 20 janvier.

D'autres mises à pied temporaires auront lieu en janvier aux usines d'Oshawa, de St. Catharines et de Windsor.

Environ 1,520 autres employés de GM au Canada seront touchés par les mises à pied pendant une période de temps indéfinie, ce qui portera à 3,470 le nombre global d'employés qui seront mis à pied d'ici la fin de janvier. Les nombres approximatifs d'employés présentement touchés par les mises à pied sont — 1,845 à Oshawa, 590 à St. Catharines, 70 à Scarborough, 540 aux installations de moulure et de

transmissions de Windsor et 425 à Ste-Thérèse.

Les employés admissibles sont assurés de leurs revenus en vertu du programme de prestations supplémentaires de chômage de la société qui prévoit le versement de 95 pour cent de leur paye nette moins un montant de \$7.50 par semaine pour les dépenses reliées au travail.

GM Canada avait annoncé le 29 novembre, qu'à compter du 13 janvier, on réduirait le rythme de production de la chaîne de montage d'Oshawa affectée aux voitures de dimensions régulières Chevrolet et Pontiac de 48 à 40 l'heure, et celui du montage des voitures intermédiaires — Chevelle, Monte Carlo et Pontiac Lemán — de 37 à 32 voitures l'heure. En vertu des horaires révisés de production, les rythmes de production ajustés entreront en vigueur à la reprise de la production le 20 janvier.

## Hôpital Jean-Talon

# Pas de problème de sang

par Odette BOURDON

Une centaine d'employés de l'hôpital Jean-Talon ont donné de leur sang cette semaine, à la suite d'une invitation de la direction de cet hôpital qui manquait de sang à cause du ralentissement de travail des techniciennes et aides-techniciennes de la Croix-Rouge.

Plusieurs infirmières ont fait du temps supplémentaire pour analyser ce sang et pallier ainsi à la pénurie de sang dont souffrent présentement les hôpitaux.

On sait que le ralentissement de travail des employés du laboratoire

de la Croix-Rouge dure déjà depuis quelques semaines. Ce ralentissement a pour but de sensibiliser le public (et peut-être les malades!) aux problèmes syndicaux qu'éprouvent techniciennes et aides-techniciennes de la Croix-Rouge.

Les employés de laboratoire de la Croix-Rouge attendent depuis mars la signature de leur première convention collective. Et pendant ce temps, les hôpitaux doivent se débrouiller avec les problèmes "de sang" suscités par ce ralentissement de travail qui semble vouloir se prolonger indéfiniment.



## HOROSCOPE MATIN



### BELIER

(21 mars - 20 avril)

Vos amours seront marqués par des événements intéressants et bénéfiques; ou vous ferez une rencontre et elle aura les plus heureuses conséquences sur votre avenir, ou bien, vous trouverez un nouveau rythme de vie. La chance est avec vous. Vous aurez de l'intuition et vous aurez la sagesse d'économiser.



### TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

Une personne vous aime et vous apportera ce que vous souhaitez, c'est-à-dire la paix et la tendresse. Si vous n'aimez pas, encore, il y aura une rencontre mais vous devez dominer votre spontanéité si vous désirez p'aïre. Faites preuve d'espérance pratique au travail et aimez tout ce qui est illusion et chimère. Sagacité et fermeté.



### GEMEAUX

(21 mai - 21 juin)

Vous aurez de précieux contacts avec des personnes que vous rencontrerez tout à fait par hasard. Vous aurez l'occasion de prouver l'efficacité de votre charme. Méfiez-vous des attachements que vous risquez de provoquer. Usez de mystère. Vous aurez de la chance sur le plan argent.



### CANCER

(22 juin - 22 juillet)

Sur le plan du cœur, ce ne sera pas l'idéal. Il ne se passera pas grand-chose sauf des rencontres sans lendemain ou des tentations fugitives auxquelles vous ne donnerez pas suite. Vous aurez beaucoup plus de chance en amitié. Au travail, une ou deux bonnes nouvelles; solution d'un problème ou proposition inespérée. Flair.



### LION

(23 juillet - 23 août)

Ne soyez pas trop soucieux, ni dépressif, car l'avenir vous réserve des heures heureuses. Réagissez, soyez constructif en étant positif. Un désappointement vous attend qui touchera profondément votre sensibilité. Un être vous déçoit. Au travail, vous serez en possession de tous vos moyens et ne manquerez pas de persuasion.



### VIERGE

(24 août - 22 septembre)

Vous vous sentirez plus heureux, plus détendu et vous aurez une plus grande foi en l'avenir même si l'immédiat ne vous satisfait pas entièrement. Vous prendrez des décisions rapides et vous n'aurez en aucun cas l'occasion de le regretter. Vous risquez de vous faire des ennemis au travail à cause de votre franc-parler.



### BALANCE

(23 septembre - 23 octobre)

Vous serez un peu trop émotif, mais heureusement que votre sensibilité et votre état d'esprit seront en accord avec ceux de l'être cher. Il vous sera possible de faire des projets. Vous trouverez un rythme de vie qui vous convient. Une bonne nouvelle vous est promise concernant les affaires. Vous discuterez avec aplomb.



### SCORPION

(24 octobre - 22 novembre)

Harmonie dans les rapports sentimentaux. Votre humeur sera au beau fixe et vous connaîtrez un renouveau de confiance en vous et en l'être aimé. Des événements heureux vous rapprocheront et les malentendus disparaîtront. Aucun nuage. Au travail, vous aurez à faire preuve de plus de constance; vous vous disperserez trop.



### SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

Vous ferez souffrir la personne aimée par votre sens de la critique trop développé. Cependant, il n'y aura ni drame, ni rupture, ni bouleversement. Vous serez poussé à des réactions égoïstes et dures. Manque de maturité en amour. Rien d'extraordinaire au travail, mais de la réflexion et de l'efficacité.



### CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

Tout ira bien sur le plan du cœur car des joies profondes vous sont promises ainsi qu'une entente d'une qualité exceptionnelle. Faites confiance aux sentiments qu'on vous porte. Exaltation amoureuse et complicité sentimentale. Vous agirez avec rigueur et intransigeance aussi bien à l'égard d'autrui qu'à votre propre égard.



### VERSEAU

(21 janvier - 19 février)

Vous aurez le cœur en paix et l'esprit calme; vous ne chercherez pas à bousculer votre vie amoureuse, bien au contraire. Vous aurez envie de paix et vous saurez apprécier la personne qui vous aime. Amour heureux, parlez davantage. Vous ne travaillerez pas avec une énergie exceptionnelle.



### POISSONS

(20 février - 20 mars)

Il y aura de très bons moments sur le plan du cœur. Vous tiendrez compte des désirs et des aspirations de l'être cher, vous vous préoccuperez davantage d'autrui et vous en serez récompensé. Une amitié se révélera précieuse. Au travail, des préoccupations vont vous causer quelques soucis.

## HOROSCOPE DE L'AMOUR

### La femme Capricorne et l'homme Scorpion

Dans un ménage formé de la femme Capricorne et de l'homme Scorpion, c'est sans contredit à la femme que revient le rôle important à cause de la présence de ses nombreuses qualités positives.

En effet, la femme Capricorne est une personne qui a les deux pieds bien posés sur terre. Elle sait ce qu'elle veut, elle sait à quel elle peut aspirer et elle connaît les moyens d'y parvenir.

Ainsi armée, il n'est pas surprenant qu'elle soit au gouvernail surtout si elle est l'épouse de l'homme Scorpion doué d'excellentes qualités mais à qui il manque un certain sens du positivisme.

L'homme Scorpion est un être charmant qui obtient de grands succès en société, tout particulièrement à cause de sa finesse d'esprit. C'est un être délicat au langage très imagé. Il a le sourire facile et le regard chaleureux. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'un grand nombre de séducteurs universellement reconnus soient nés sous ce signe.

Par contre, il manque beaucoup de sens pratique et chose étrange, malgré son charme inné, il manque de confiance en lui-même. Devant une décision, importante ou non, il hésite très souvent et c'est là que l'épouse Capricorne peut entrer en scène. Nécessairement elle devra y mettre un certain doigté car l'homme Scorpion est très susceptible et il en faudrait peu pour qu'il se sente brimé.

Si la femme Capricorne sait y faire, c'est de lui-même que l'homme Scorpion viendra lui demander conseil car il se sentira beaucoup plus en sécurité s'il peut compter sur une partenaire au jugement clair et précis.

Sur le plan social, comme nous l'avons déjà mentionné, l'homme Scorpion évolue en maître et c'est là une excellente chose car il arrive souvent que la femme Capricorne n'effectue pas les efforts nécessaires sur ce plan.

Sur le plan financier, l'homme Scorpion est nettement dépensier. Il songe très rarement à l'économie planifiée.



SPORTS  
MATIN



Photo Montréal-Matin — M<sup>r</sup> GAREAU

Pierre Vérot, le skieur au cerf-volant, François Brosseau, skieur acrobatique, Josette Sénéchal, de SkiQuébec, et Michel Fournier, organisateur du spectacle au Mont Echo, s'accordent à dire que le ski libre épatera les Québécois.

# Le ski alpin l'ennuyait, il s'adonne au ski libre

Le Mont Echo, en collaboration avec la brasserie O'Keefe et CJMS, présentera les 4 et 5 janvier, un spectacle de ski acrobatique connu, en anglais, sous le nom de "Free Style Skiing". Lors de ce week-end, les champions canadiens de cette nouvelle discipline, Michel Daigle et John Eaves, ainsi que des experts québécois tels François Brosseau et André Derome, donneront une démonstration de leur talent exceptionnel pour ce sport spectaculaire.

De plus, des hommes "cerf-volant", dirigés par Pierre Vérot, directeur de l'école de ski, à Belle-Neige, survoleront le Mont Echo. La fin de semaine permettra aux

amateurs de la province qui se seront qualifiés, au préalable, de se lancer à la conquête d'une bourse de trois cents dollars. Ceux qui désirent participer devront s'inscrire avant le 2 janvier, au Mont Echo.



**LE SKI AVEC ALBERT LADOUCEUR**

Mais le ski acrobatique n'est pas qu'un spectacle. Il se veut également un sport de compétition, depuis deux ans. Au Canada, il existe un circuit professionnel de compétition, le "Canadian Free Style Skiers Association". Celui-ci est affilié à deux organismes américains, le "Professional Free Style Skiers Association", et le "International Free Style Skiers Association". François Brosseau, 20 ans, de St-Lambert, demeure un des espoirs du Québec. L'an dernier, sur le circuit, il a terminé 34e sur un total de 49. Il faut dire qu'il n'a toutefois participé qu'à très peu de compétitions. Cette saison, il sera des neuf épreuves.

**● Spectaculaire**  
François Brosseau s'adonne au ski depuis maintenant six ans. Mais au cours des deux dernières années, il concentre ses efforts sur le ski acrobatique. "Je trouvais le ski alpin ennuyeux et j'ai commencé le ski libre".

Ce sport a vu le jour dans l'ouest des Etats-Unis. En 1971, un groupe de skieurs s'est lancé dans cette nouvelle forme de ski. Au début, il n'y avait aucun règlement, aucune règle de sécurité. Pas une association ne le reconnaissait. En ce début difficile, de nombreux accidents ont terni la réputation du ski acrobatique. Puis, des groupements se sont formés et ils se sont attardés à structurer le ski acrobatique. En 1972, un circuit professionnel de compétition était mis sur pied.

**● Trois épreuves**  
Le ski acrobatique comprend, en résumé, trois épreuves: le saut, le ballet et le ski des cahots (mo-

gule). "Pour le saut, nous avons trois sortes de tremplins tout dépendant du saut. Le tremplin est un élément important pour bien réaliser le mouvement. Le terrain d'atterrissage doit avoir une inclinaison de 33 degrés. C'est une épreuve très spectaculaire."  
Le ballet s'effectue sur une pente de 18 degrés d'inclinaison et d'une longueur de 500 pieds, en moyenne. "Il permet des mouvements fluides et gracieux. Cette épreuve fait apprécier également à la vitesse." Finalement, le ski des cahots exige de la part du skieur une grande habileté, une connaissance du saut et un bon contrôle. Le ski acrobatique est pratiqué autant par les femmes que par les hommes.

En ce qui a trait à l'équipement, les industriels ont dû apporter certaines modifications. "On utilise un ski court, ayant une queue relevée et une pointe plus flexible. La bottine est plus molle, se prêtant facilement aux contorsions". Le ski acrobatique s'attire de plus en plus d'adeptes. Il n'est pas aussi dangereux qu'on le croit. "Je conseille cependant aux gens de se fier à des experts, sinon, il peut se révéler un sport dangereux".

## Les choix de Montréal-Matin

### Bob Chicoine

- 1-Ralphus Mir, Drummond R.C., Hey Dere
- 2-Calynn Volo, Zip Coat, Two Mountains Fire.
- 3-REBEL ROLLY, Jambo Captain, Noble Almahurst
- 4-Rebel Sniper, Regis Lobell, Price of Sterling
- 5-Scampi O Mouette, Grand Jewel, Speedy Peter Bee
- 6-Bert Argenteuil, Wyncrest Tom, Papou
- 7-Muzzle Loader, Mr. Coal, Yankee Clipper
- 8-Superman Mir, Boss Allen, Demon Lobell
- 9-Bret Flicka, Keystone Apollo, Del Knox
- 10-Lord Bret, P.S.V., Plutus.

### Gus Lacombe

- 1-Conray Duchess, Drummond R.C., Ralphus Mir
- 2-Zip Coat, Two Mountains Fire, Calynn Volo
- 3-Rebel Rolly, Noble Almahurst, Jambo Captain
- 4-Pride of Sterling, Charles Zam, Rebel Sniper
- 5-Smart Flyer, Grand Jewel, Speedy Peter Bee
- 6-Judge Rankin, Bert Argenteuil, Papou
- 7-MR. COAL, Muzzle Loader, Little Jay Jay
- 8-Demon Lobell, Wigwam, Superman Mir
- 9-Del Knox, Bret Flicka, Ambro Kevin
- 10-Lord Pret, P.S.V., Port Chief

## Les inscrits à B.B.

### PREMIERE COURSE — Trot à réclamer \$3,500.

Bourse \$1,550.			
6	Drummond R.C., A. Veilleux	4 3 3	5-2
2	Ralphus Mir, G. Gendron	1 5 6	3-1
3	Fair Catch, A. Bédard	6 6 4	4-1
1	Conray Duchess, D. MacTavish	5 7 1	9-2
8	Licking Speed, C. Côté	3 6 3	5-1
7	Lincoln Land Abe, R. Meilleur	3 7 2	6-1
5	Hey Dere, Y. Poirier	5 4 3	8-1
4	Dougs Special, R. Benoit	3 5 5	8-1

### DEUXIEME COURSE — Trot à réclamer \$5,500.

Bourse \$1,900.			
2	Zip Coat, pas nommé	4 5 6	5-2
7	Two Mountains Fire, C. Savignac	2 4 1	3-1
5	Calynn Volo, S. Boucher	2 2 6	4-1
1	Curiosity A., pas nommé	6 7 2	9-2
4	Twenty One Jewels, pas nommé	3 4 2	5-1
3	Cleos Kid, R. Bouthillier	2 4 3	6-1
6	My Buddy, B. Côté	5 5 5	8-1
8	The Hood, M. Picard	8 7 8	8-1

### TROISIEME COURSE — Amble n.g. de \$675 et \$600.

Bourse \$3,500.			
2	Rebel Rolly, G. Gendron	3 6 5	5-2
5	Jambo Captain, S. Grisé	1 4 7	3-1
4	Noble Almahurst, J. Hébert	3 6 3	4-1
3	Koklen, M. Giguère	6 4 5	9-2
1	Henry T. Counsel, N. Jones	1 5 8	5-1
6	Race Knight, B. Côté	4 5 1	6-1
7	Tarport Ace, Y. Gamache	1 2 6	8-1
8	Capital Lobell, Y. Catellier	1 3 1	8-1

### QUATRIEME COURSE — Trot à réclamer hand. Jusqu'à \$4,500. Bourse \$1,700

4	Rebel Sniper, G. Gendron	8 1 6	5-2
7	Pride of Sterling, V. Archambault	3 2 2	3-1
8	Charles Zam, N. Tremblay	2 3 1	4-1
5	Regis Lobell, J. Hébert	1 1 7	9-2
6	Laura Rodney, R. Ponton	5 4 6	5-1
3	Flirt Bayel, Y. Poirier	3 4 3	6-1
2	Wee Pal, J. P. Gauthier	2 6 7	8-1
1	Third Try, Y. Gamache	7 8 5	8-1

### CINQUIEME COURSE — Amble à réclamer \$5,000.

Bourse \$1,800.			
8	Speedy Peter Bee, R. Samson	1 1 4	5-2
3	Scampi O Mouette, M. Picard	4 1 1	3-1
5	Grand Jewel, A. Bédard	1 2 1	4-1
1	Newstar Mir, M. Giguère	6 6 0	9-2
4	Smart Flyer, Y. Poirier	3 8 1	5-1
6	Ring Twice, W. Norris	4 2 4	6-1
7	Royal Klwl, G. Lachance	8 6 7	8-1
2	Pier Mac, A. Chartier	5 5 7	8-1

### SIXIEME COURSE — Trot à réclamer hand

Bourse \$2,000.			
8	Bert Argenteuil, C. Pelletier	3 1 4	5-2
2	Papou, A. Hanna	3 1 1	3-1
5	Judge Rankin, A. Bédard	8 7 1	7-2
7	Van Acres, G. Gendron	3 6 2	4-1
6	Wyncrest Tom, pas nommé	6 2 4	9-2
1	Fair Play N. S. Pleau	4 6 1	5-1
4	Napier Road, G. Lachance	7 3 2	6-1
3	Tina Silk, R. Grandmaison	5 5 3	8-1

### SEPTIEME COURSE — Amble n.g. de \$350. et \$300 par départ. Bourse \$2,300

2	Mr. Coal, G. Gendron	8 3 4	5-2
6	Muzzle Loader, J. Lancaster	1 1 1	3-1
7	Yankee Clipper N., P. Robillard	2 5 8	4-1
3	Blue Duane, A. Bédard	1 1 8	9-2
4	Coffee Sol, A. Hanna	4 6 2	5-1
8	Silken Mir, M. Dostie	6 5 5	6-1
5	Little Jay Jay, Plouffe	4 2 4	8-1
1	Jet Mar Mic, N. Bardier	1 2 2	8-1

### HUITIEME COURSE — Trot à réclamer hand jusqu'à \$8,000.

Bourse \$2,400.			
8	Superman Mir, B. Côté	1 3 2	5-2
3	Boss Allen, S. Grisé	2 1 2	3-1
4	Wigwam, J. P. Gauthier	4 1 3	4-1
6	C.P.O., pas nommé	5 5 5	9-2
5	Demon Lobell, C. Pelletier	5 4 2	5-1
1	Lulla Mir, Y. Poirier	2 6 2	6-1
2	Blaze Mac, R. Ponton	8 2 5	8-1
7	Verso Gene, R. Benoit	3 5 8	8-1

### NEUVIEME COURSE — Amble n.g. de \$675 et \$700. par départ. Bourse \$3,800.

5	Keystone Apollo, C. Pelletier	4 5 1	5-2
2	Bret Flicka, N. Jones	2 2 5	3-1
1	Del Knox, J. P. Gauthier	6 5 1	4-1
6	Ambro Kevin, B. Côté	6 4 2	9-2
3	Curragh's Dream, Y. Poirier	5 1 2	5-1
4	Mario G.L., G. Lachance	2 2 3	6-1
7	Mr. Cecil Express, S. Grisé	1 2 2	8-1
8	Hirondelle, Y. Gamache	1 3 5	8-1

### DIXIEME COURSE — Amble n.g. de \$525. et \$600. par départ. Bourse \$3,200.

3	Lord Bret, pas nommé	3 4 5	5-2
4	P.S.V., A. Chartier	7 1 1	3-1
6	Plutus, Y. Catellier	4 3 4	4-1
7	Razzle Abbe, M. Picard	2 3 2	9-2
1	Happy Century, B. Côté	1 4 4	5-1
2	Port Chief, J. Hébert	5 7 1	6-1
5	Sangria, M. R. Lefebvre	8 5 4	8-1
8	Clermont Drummond, A. Veilleux	7 4 8	8-1

# Counterpoint défraie les vacances de Lachance

Un cheval frais et dispos est toujours à respecter à ce temps-ci de l'année. Le trotteur Counterpoint, l'une des aubaines du conducteur et propriétaire Gilles Lachance, l'a démontré devant 6,116 personnes, hier soir, à Blue Bonnets, quand il a enlevé les honneurs de la course principale en 2:06.2 minutes.

"Je suis satisfait de mon cheval. Il n'a jamais été trop chanceux cette année. Il s'est premièrement blessé dans sa stalle; et il a été inactif durant trois mois, mais il demeure un bon cheval de courses", de confier Gilles Lachance qui, soit dit en passant, conduira son dernier cheval de l'année, lundi pour prendre une vacance bien méritée dans le sud, en Floride.

Continuant à parler de Counterpoint, un trotteur, âgé de 6 ans "Lachance" devait dire: "Ce n'est pas un cham-

John Ferguson, a terminé son année en beauté. La fille de Columbia George, qui a fait ses débuts en novembre dernier, a démontré beaucoup de classe quand elle a mérité sa troisième victoire à vie, soit à son cinquième départ.

Conduite par Benoit Côté, Susabell Hanover, sous une température assez froide, a en effet amélioré son record à 2:06.1 minutes, avec un dernier demi en 1:02.1 minute.

### • Tout un retour

L'ambleur de 4 ans Hy Lucky, inactif durant quatre mois et gagnant d'une épreuve de qualification en 2:10 minutes, n'a pas tardé à se faire remarquer à son retour en piste. Le rejeton de High Test, confié à Adrien Bédard a en effet surpris ses rivaux quand il s'est rallié de la sixième position à l'entrée du dernier droit pour venir boucler Daring Doc qui venait tout juste d'enlever le premier rang au meneur Royal J.

A la suite de sa cinquième victoire de la saison avec son mille en 2:06.4 minutes, Hy Lucky, négligé des parieurs a remboursé \$37.70.



## LES COURSES BOB CHICOINE

... pion, mais il gagne son avoine. Il coursera tout l'hiver. C'est lui qui aidera à défrayer les dépenses de mes autres coursiers qui prendront un repos".

Un achat de \$8,500 en septembre 1973, Counterpoint a plus que remboursé son coût d'achat. En effet, il a récolté plus de \$27,000 pour son propriétaire depuis ce temps.

Hier soir, Counterpoint s'est rallié de la troisième position, trottant tout le dernier demi à l'extérieur du meneur Sanford Hanover pour finalement boucler le mille en 2:06.2 minutes devant Cedar Crest Ayres. Ce dernier qui tentait une cinquième victoire de suite, a brisé son allure sous le fil et ayant croisé Saul Express et Dons Gene, il a été placé quatrième.

### • Record amélioré

La pouliche de 2 ans Susabell Hanover, porte-courrière de l'écurie Double Two Ranch, du copropriétaire

## Entente pour un combat Ali-Lyle

NEW YORK (PA) — Muhammad Ali, champion du monde des poids lourds de la boxe, et Ron Lyle, classé troisième parmi les prétendants au titre, ont accepté les conditions financières d'un combat qui pourrait avoir lieu en avril ou mars prochain, apprend-on de source proche de l'entourage de Ron Lyle.

"Les deux hommes sont d'accord sur les conditions financières et nous essayons actuellement de fixer la date, le lieu et les arrangements concernant la diffusion télévisée en circuit fermé," a précisé cette source.

Le combat pourrait avoir lieu à New York, à Denver ou dans un "pays indéterminé" du Proche-Orient.

Le lieu le plus probable de la rencontre semble toutefois être le Madison Square Garden à New York pour peu que les problèmes d'impôts locaux puissent être réglés.

Si Ali l'emporte, son combat suivant pourrait l'opposer à l'ancien champion Joe Frazier, qu'il a déjà rencontré deux fois.

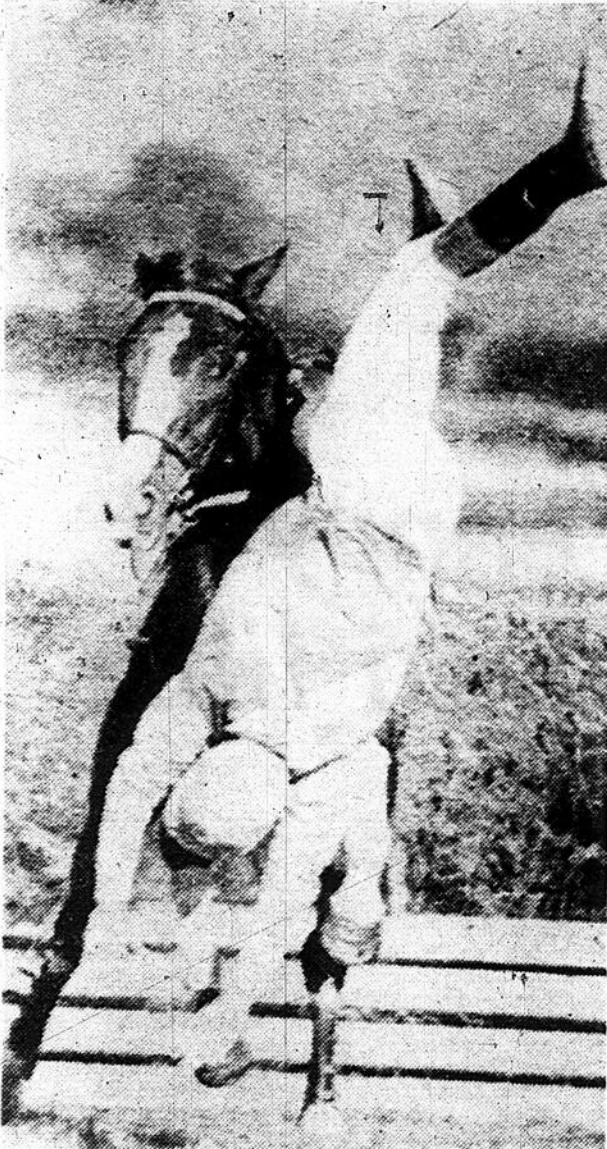


Photo Montréal-Matin — P.A.

### Acrobatie involontaire

Le jockey Roberto de Terry exécute une pirouette involontaire lorsque son cheval se cabre après avoir franchi un obstacle durant un steeplechase à Madrid.

## INSCRITS SOUS HARNAIS

### Connaught

#### PREMIERE COURSE — 1 mille

Ambie. Bourse \$550	
1 Laurie Lawrie, Hébert	4.1
2 Inglewood (Mac), Norris	7.2
3 Stardale Joyce, Drapeau	4.1
4 Eastern Bay, Coville	5.2
5 Dera Win, Larush	5.2
6 Ella Angus, T.B.A.	4.1
7 A. B. Coloniale, Lalonde	6.1
8 Gary's Choice, Turenne	5.1
Aussi éligibles:	
Al Freda Adios, G. Higgins	
Kay's Caddy, A. St. A.	
Ambie. Bourse \$650	
1 John Watts, O'Dwyer	4.1
2 Frosty Duke, Smith	4.1
3 Inglewood Tom, Lavallée	6.1
4 Northwood, Kilroy, Guindon	5.2
5 Sir Senga, Larivière	7.2
6 Handy Saw, Leblanc	4.1
7 Miles Away, Lafontaine	7.2
8 Flying Freddie, K. Cassell	8.5
Aussi éligibles:	
Julia Richelieu, Duford	
Oxford Rete, Chartrand	
TROISIEME COURSE, 1 MILLE, Trot. Bourse \$500	
1 Baby Drummond, Beaudoin	6.1
2 Pontiac Victory, McCormick	4.1
3 Trooper Mike, Turenne	8.5
4 Alex Demot, Lalonde	4.1
5 Gina Pola, A. St. A.	7.2
6 Trent River Gerry, McFarlane	7.2

#### 7 Snizzle Fritz, Larush 5.2

8 J. T. W., Bourassa	4.1
Aussi éligibles:	
Flemington Earl, Lavallée	
Ro Pa, Turenne	
QUATRIEME COURSE — 1 mille, Ambie. Bourse \$600	
1 Kiwi Broadway, Vlau	5.2
2 Rivardale Cathy	6.1
3 Glenda C., Plouffe	6.1
4 Happy Hal N, Coville	7.1
5 Grand Aimé, Desjardins	7.2
6 Mil Legrand, Duford	8.5
7 Canadian Killian, Lake	4.1
8 Dazzle Me Boy, Labrèche	4.1
Aussi éligibles:	
Lady Malomar Scribneck	
Ciao Ciao, Desjardins	
CINQUIEME COURSE — 1 mille, Ambie. Bourse \$500	
1 Kandee Atom, Vlau	8.5
2 Humming C. Byrd, Lake	4.1
3 Erks Lad, Lahaie	6.1
4 Midnight Sam, Bourassa	6.1
5 Meadow Counsel, Simard	8.1
6 Someday Will, Bruyère	7.2
7 Fast D. L., Desjardins	5.2
8 Ben Gables, Smith	4.1
Aussi éligibles:	
Storky Knight, Bourassa	
Vera Will, Duford	
SIXIEME COURSE — 1 mille, Ambie. Bourse \$600	
1 Rideau Shanson, Hébert	4.1
2 Aunt Irene, Prgent	6.1
3 Mystic Killian, McCormick	4.1
4 The Songwriter, Desjardins	5.2
5 Kevin Overtrick, Workman	7.2
6 Chevy Ridge Lad, Chartrand	7.2
7 Mighty Flyer, Locke	5.2
SEPTIEME COURSE — 1 mille, Ambie. Bourse \$500	
1 Ruth Hanaway, Larush	4.1

#### 2 Room Service, Charbonneau 8.1

3 Hal Bimbo, Malette	4.1
4 Cardinal Rainbow, Chartrand	8.5
5 Vanway Duke, Turenne	7.2
6 Cast Iron Kid, Rivers	6.1
7 Daroness Rosemary, pas choisi	5.2
8 Poplar John, Renaud	4.1
Aussi éligibles:	
Lady Willodeen, May Berliner	
Girl, Jobin	
HUITIEME COURSE — 1 mille, Ambie. Bourse \$800	
1 Perquimans Indian, Joannisse	8.5
2 Dales Star, Workman	5.2
3 Bonnie Mac Bar, Kennedy	6.1
4 Varsity Signal, pas choisi	8.1
5 My Steady Son's, Vlau	5.2
6 Oyster O' Muffette, Joly	4.1
7 Little Tool, pas choisi	4.1
NEUVIEME COURSE — 1 mille, Trot. Bourse \$1,000	
1 H. K., Brazeau	4.1
2 Westville Boy, Larush	8.1
3 Kiwanda Charlie, Norris	6.1
4 Tordolton Tim, Duford	7.2
5 Rideau Anne, Cameron	4.1
6 Skippy Retand, A. St. A.	5.2
7 Night Cap, Vlau	5.2
DIXIEME COURSE — 1 mille, Ambie. Bourse \$550	
1 Rod M., Lancaster	7.2
2 C. F. Adio, Goulet	7.2
3 Berliner Girl, Jobin	4.1
4 Symbol Hawk, Lalonde	8.5
5 Mona's Vic, Demers	5.2
6 Benjamin Hanover, Labrèche	8.5
7 Meadow H. Dale, Maisonneuve	7.2
8 Corporal Kitz, Smith	4.1
Aussi éligibles:	
Creekside Jason, Jobin	
Sing Song, Lancaster	

## Hervé Filion éclipse son ancien record

FREEHOLD (PA) — Hervé Filion, le champion conducteur du monde, a battu son propre record de 605 victoires, hier après-midi, lorsqu'il a triomphé trois fois à la piste de Freehold; portant son total à 608 pour l'année. Il a établi le record de 605 victoires en 1972. "J'ai connu une très bonne année, dit-il. J'ai été quelque peu surpris de pouvoir gagner plus de 600 courses de nouveau. Au début de l'année, je croyais ce chiffre difficile à atteindre."

## La charte à B.B.

### PREMIERE COURSE — Trot non-gagnants de \$550 et \$650

Bourse: \$3,300	
Galadon	1 5 6 4e 3 1 1/2 2.07.2
Tunza Time	6 5 4 5 2e 2 2 1 2.07.3
Clewer Kay N	4 3 2 3 5 5 3 3 1/2 2.07.4
Falling Water	7 5 4 1 2 3 4 4 1 1/2 2.08.3
Main Ait	2 6 6 3 1 6 5 5 1/2 2.08.4
Our Prince N	2 2 2 3 4 6 6 2 2.10
(3) Carver C (retiré)	
1 Galadon	9.30 4.60 3.10
6 Tunza Time	5.40 3.90
4 Clewer Kay N	3.00
Temps: 31.3, 1.04.4, 1.36.3, 2.07.2	
Piste bonne	
Prop.: B C P Stable, Charlesbourg, Québec.	

### DEUXIEME COURSE — Ambie — non gagnants de \$125 et \$150 par départ. Bourse: \$1,600

R D Bunter	2 2 4 4 1e 1 1 1/2 2.10
Capital Gain	5 5 6 6 3e 2 2 tête 2.10.1
Bambochard	8 7 7 7 7 7 3 3 2.10.2
Cloverland Fleet	3 3 1 1 2 3 4 cou 2.10.4
Lincolns Duchess	1 2 2 3 4 5 5 5 2.11
Cyrus Caretaker	6 6 6 5 5e 4 6 1 2.11
Right Hill	4 4 2e 2 4 6 7 2.11
2 R D Bunter	5.80 3.10 2.80
5 Capital Gain	4.10 3.20
8 Bambochard	7.50
Piste bonne	
PARI DOUBLE (1-2): \$29.80	
Prop.: René Dagenais, Ville Laval, Qué.	

### TROISIEME COURSE — Ambie — à réclamer handicap \$15,000. Bourse: \$3,300

Hy Lucky	1 1 3 4 5 6 1 tête 2.06.4
Daring Doc	2 2 2 2 3 2 2 1 1/2 2.06.4
Royal J	7 7 1 1 1 1 3 1/2 2.07
Indian Head	4 4 6 7 6e 5 4 3/4 2.07.1
Kims Shoe	3 3 5 8 7e 4 5-1 2.07.2
Meadow Labinière	6 6 8 8 5e 4e 6 1/4 2.07.3
Ikey N	1 2 4 6 8 7 7 3 2.07.3
Poplar Tom	5 5 7 3e 2e 3 8 2.08.1
Temps: 30.4, 1.04.1, 1.36.1, 2.06.4	
Piste bonne	
Prop.: Mrs Elizabeth Kelly, Huntingdon, Québec.	

### QUATRIEME COURSE — Trot — non-gagnants de \$150 et \$200 par départ. Bourse: \$1,700

Buckshot Hanover	6 6 2e 1 1 1 1 1 1/4 2.11
Given Time	1 1 1 2 3 2 2 6 1/4 2.11.1
Mark Eden	7 7 3e 3 5 6 3 nez 2.12.2
Darlin Hussy	2 5 7x 5 4e 4 4 1/4 2.12.3
Seedy Ember	2 5 5 7 5 5 1/2 2.12.4
Bernies Boy	3 3 4 4 2e 3 6 1/2 2.12.4
Ona Toot	4 4 6 6 6x 7 7 2.13.1
(8) Metrolina Gallon (retiré)	
6 Buckshot Hanover	4.00 2.40 2.20
1 Given Time	3.10 2.80
7 Mark Eden	2.70
Temps: 30.4, 1.03.2, 1.37.1, 2.10	
Piste bonne	
Prop.: Charles Meilleur Stable, St-Lauré, Québec.	
QUINIELLA (1-6): \$10.50	

### CINQUIEME COURSE — Ambie Conditions. Bourse: \$2,000

Susabell Hanover	6 6 2 3 1 1 1 1 2.06.1
Mister Winston	3 3 6 5 4e 3 2 1 1/4 2.06.2
Bullet G L	2 2 4 4 2e 2 3 tête 2.06.4
Laramie Chia	5 5 8 8 3 4 4 4 2.06.4
Dancing Bruin	4 1 7 7 8 6 5 1 1/2 2.08.1
Jepers Minbar	1 1 5 6 7 5 6 4 1/2 2.08.1
Figaro Dixy Po	8 8 3e 1 5 7 7 4 1/4 2.09.1
Aventure	7 7 1e 2 3 8 8 2.10
(4) Real Spin (retiré)	
6 Susabell Hanover	4.70 3.20 2.90
3 Mister Winston	3.20 2.50
2 Bullet G L	2.90
Temps: 31, 1.04, 1.35, 2.06.1	
Piste bonne	
Prop.: Double Two Ranch, Montréal, Québec.	

### SIXIEME COURSE — Ambie — non-gagnants de \$150 et \$175 par départ. Bourse: \$1,700

Rennie Bunter	3 3 1 1 1 1 1 1 2.11.1
Fashion Row	2 2 4 4 5e 5 2 1/2 2.11.2
Missbecan	4 4 2e 2 2 2 3 1/2 2.11.2
Magic Moment	1 1 5 5 4 4 4 3 2.11.3
Dainty Caretaker	8 8 8 8 6 5 9 1/4 2.12.1
Maste Danene	7 7 7 7 9e 7 6 3/4 2.12.1
Louis Bunter	3 5 5 7 8 7 8 4 1/4 2.12.2
Neda Legs	6 6 3e 1 5 7 3 8 2.13.1
3 Rennie Bunter	15.40 5.50 4.10
2 Fashion Row	3.30 3.00
4 Missbecan	3.00
Temps: 31, 1.07, 1.39.1, 2.11.1	
Piste bonne	
Prop.: Patricia Riottie, Drummondville, Québec.	
QUINIELLA (2-3): \$19.80	

### SEPTIEME COURSE — Ambie — A réclamer \$6,000-\$6,500

Bourse: \$2,100	
Eclair Flicka	2 2 5 5 2e 2 1 1 2.06.4
Pec	7 7 8 8 7 6 2 cou 2.07
Keystone Ranger	4 4 3 3 1 1 3 1 1/2 2.07.1
Archibald	3 3 6 6 4 3 4 1/4 2.07.1
Jopaga	5 5 2 2 5 5 5 1 1/4 2.07.2
Lord Sababerry	8 8 1e 1 3 4 6 3/4 2.07.4
Emmett Lobell	6 6 7 7 8 7 7 9 1/2 2.08
Jasen Herbert	1 1 4 4 6 8 8 8 2.09.4
2 Eclair Flicka	6.90 3.20 2.50
7 Pec	5.40 4.60
4 Keystone Ranger	3.30
Temps: 30.2, 1.03.3, 1.35, 2.06.4	
Piste bonne	
Prop.: Yvon Poirier, Ville Mercier, Qué.	

### HUITIEME COURSE — Ambie — Conditions. Bourse: \$1,900

Herman Minbar	6 6 8 8 1e 1 1 3 2.07.3
Ron Lobell	3 3 8 8 7 2 2 2 2.08.1
Tarpo	3 3 6 6 6 5 3 4 1/2 2.08.3
Elias Time	2 2 3 4 4 3 4 1/2 2.09.2
Becket	5 5 7 7 8 6 5 1 1/2 2.09.2
Jose	7 7 4e 3e 7e 7 6 3 2.09.4
Trubb	4 4 1e 1 2 4 7 1 1/2 2.10.2
Good Hunch	1 1 5 5 5e 8 8 8 2.10.3
3 Herman Minbar	4.90 4.40 3.90
6 Ron Lobell	12.40 13.30
8 Tarpo	4.20
Temps: 30.4, 1.03.4, 1.36, 2.07.3	
Piste bonne	
Prop.: The Four Ems Ranch, Montréal, Québec.	
QUINIELLA (3-6): \$66.40	

### NEUVIEME COURSE — Trot — gagnants de plus de \$4,000

Bourse: \$4,500	
Counterpoint	2 2 3 3 2 2 1 1 1 1/2 2.06.2
Cedar Crest Ayres	3 3 4 4 4 4 2x tête 2.06.3
Saul Express	4 4 5 5 5 5 3 nez 2.06.4
Dons Gene	1 1 2 2 3 3 4 1 1/2 2.06.4
Kentucky Blend	5 5 6 6 7 7 5 tête 2.07
Sanford Hanover	6 6 6 6 7 6 6 4 2.07.4
Cold Spring Beauty	7 7 x 7 7 6e 6 6 4 2.07.4
(3) Cedar Crest Ayres fini 2e, placé 4e	
2 Counterpoint	11.30 4.80 2.90
4 Saul Express	4.60 3.20
1 Dons Gene	N 3.70
Temps: 31, 1.03.1, 1.35.1, 2.06.2	
Piste bonne	
Prop.: G. and L. Stable Inc., Ste-Scholastique, et Gille Paquin, Montréal, Qué.	

### DIXIEME COURSE — Ambie — non-gagnants de \$200 et \$225 par départ. Bourse: \$1,900

Bob Ensign	6 6 4 1 1 1 1 3 2.08
G D Champ	6 7 7 7e 6 2 3/4 2.08.1
Blu Parting	2 3 1 2 3 3 3 3 2.08.2
Sainly Dreamer	8 8 5 4 2e 2 4 3/4 2.08.2
Dream Majur	3 3 2 3 6 4 5 1/4 2.08.3
Jambo Adam	4 4 6 6 4e 5 6 1 2.08.3
Moss Green	1 1 3 3 5 8 8 7 3/4 2.09
Fisher	7 7 8 8 5e 7 8 2.09
6 Bob Ensign	8.40 5.50 3.00
5 G D Champ	8.60 4.70
2 Blu Parting	3.90
Temps: 31, 1.04, 1.36, 2.08	
Piste bonne	
Prop.: Jean-Paul Gagnon, Montréal, Québec.	
EXACTA (6-5): \$106.70	
ASSISTANCE: 6,116 — TOTAL MUTUEL: \$600,660	

## POSSIBILITES DU DOUBLE

Le No 1 Galadon (\$9.30)	4—Right Hill	\$43.60
avec:	5—Capital Gain	\$37.40
1—Lincolns Duchess \$50.30	6—Cyrus Caretaker	\$150.30
2—R D Bunter (le gagnant \$5.80)	7—Patch O Gold (retiré)	
3—Cloverland Fleet \$125.30	8—Bambochard	\$240.30

**Tournoi  
pee-wee  
de Laval**

**Sommet  
de 63  
équipes**

A sa troisième année d'existence, le tournoi provincial pee-wee de Laval accueillera un nombre record de 63 équipes, réparties en deux classes A et B, au Centre sportif Laval.

Le tournoi se déroulera du 22 décembre au 5 janvier et il sera sous la présidence de Claude Mailhot. Henri Richard, le capitaine du Canadien, fera la mise au jeu lors du match d'ouverture, entre le Fabreville et le Alexander Park de Pierrefonds, dimanche à 1 h.

Jean-Louis Lambert, le vice-président du comité exécutif de ville de Laval, agira comme président honoraire. Selon les observateurs, l'équipe de Repentigny devrait être la favorite.

**● Tournoi midget  
d'Acton-Vale**

Le 6ème tournoi provincial midget d'Acton-Vale se tiendra du 28 février au 9 mars. Les équipes intéressées à y participer devront s'inscrire avant le 1er février. Il sera sous la présidence de Pierre Breault.

**Washington:  
16e revers  
à l'étranger**

LOS ANGELES (PA) — Tom Williams et Mike Murphy ont marqué chacun un but à 38 secondes d'intervalle, en deuxième période, jeudi soir, et les Kings de Los Angeles ont défait les Capitals de Washington 4-1.

Le défenseur Neil Komadoski et Bob Berry ont réussi les autres filets des Kings, lesquels ont rejoint le Canadien de Montréal en tête de la section James Norris.

**Los Angeles 4  
Washington 1**

**Première période**  
1-LOS ANGELES: Komadoski (1) (Goring et Nevin) 1.36  
2-WASHINGTON: Kryskow (6e) (Hryciuk) 14.45  
Punitions: Kryskow 1.21, Lalonde 3.48, Berry 6.54, Carr 12.40, Mikkelson 13.57, Maloney 16.40

**Deuxième période**  
3-LOS ANGELES: Williams (1er) (Kanfiegesser et Carr) 17.48  
4-LOS ANGELES: Murphy (12e) (Harper et Brown) 18.26  
Punitions: Maloney (maj., min.) 6.49, Hryciuk 8.16, Kryskow, Berry (maj.) 15.27, Corrigan (min. double), Marson 16.06, Anderson 16.26, Mohns 17.38

**Troisième période**  
5-LOS ANGELES: Berry (9e) (Brown et Kozak) 2.36  
Punitions: Anderson 4.16, Leframboise 14.21  
Lancers par:  
WASHINGTON 5 6 4 — 15  
LOS ANGELES 11 15 16 — 42  
Gardiens de but:  
Washington, Belhumeur;  
Los Angeles, Vachon.  
Assistance: 9,229.

**LaSalle SOLDE AVANT NOËL**  
Ouverts Lundi, 23 décembre jusqu'à 9h p.m. Mardi, 24 décembre jusqu'à 6h p.m.

● Ces prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des quantités disponibles!  
● Pas nécessairement disponible dans tous les magasins



**IDÉES-CADEAUX PARFUMÉES**

- Savonnier et savon 'Walt Disney' **ÉPARGNEZ \$1.08**
- Lotion Hypnotique de 'Max Factor' (8 oz.)
- Eau de Cologne 'Mont St. Michel' (7 oz.)
- Lotion Après-Rasage 'Game Plan' (3 oz.)
- Ensemble Savon/Après-Rasage 'Tabac'

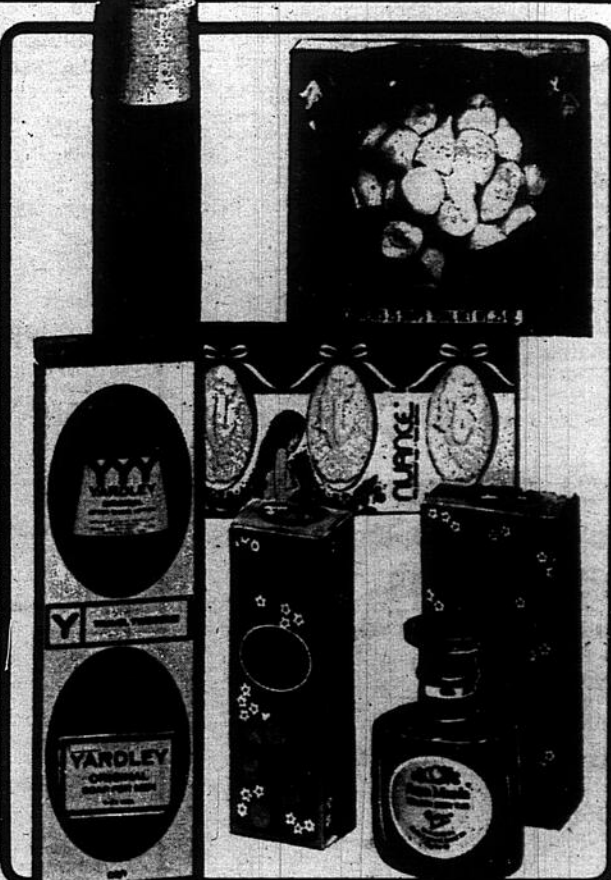
**1.88 ch.**  
Prix régulier LaSalle 2.96



**EAU DE TOILETTE 85 DEGRÉS MONT ST-MICHEL ÉPARGNEZ 1.08! 3.88**  
Prix régulier LaSalle 4.96

**EAU DE ANVIN MEN ÉPARGNEZ 1.08! 2.88**  
Prix régulier LaSalle 3.96

**BAIN DE MOUSSE 200-100 pour enfants BAS PRIX SPÉCIAL 66¢**



**VOTRE CHOIX SERA LEUR!**

- Eau de Cologne 'Caryl Richards'
- Trousse de voyage 'Yardley' pour hommes
- Assortiment 1/4 Aqua Manda'
- Boîte de 3 savons 'Nuance' de Yardley
- Petits savons et plateau 'Delegar'

**ÉPARGNEZ JUSQU'À 97%! 99¢ ch.**  
Prix régulier LaSalle 1.46-1.96



**ÉPARGNEZ 1.34! 2 1/2 lbs 1.99**  
Prix régulier LaSalle 3.33

**REPLIES DE SUCETTES! 66¢ ch.**



**SUPER ÉCONOMIES SUR DÉCORATIONS DE NOËL!**

**1/2 PRIX**

**SUPERBE COURONNE 'POLY FLUFF' ÉPARGNEZ 1.97! 99¢**  
Prix régulier LaSalle 2.96



**RABAIS GÉANTS SUR LUMIÈRES DE NOËL!**

Prix rég.	ÉPARGNEZ	BAS, BAS PRIX
1.54	55¢	.99
2.54	66¢	1.88
2.54	66¢	1.88
2.54	66¢	1.88
2.64	76¢	1.88
3.96	2.08	1.88
4.24	1.36	2.88
4.76	1.88	2.88
7.94	3.06	4.88

**LaSalle** MONTREAL NORD 5630 HENRI-BUAPASSA EST N D G 2110 DÉCARI LASALLE 1277 SHEVCHENKO Pte aux-Trembles 11950 SHERBROOKE EST CREMAZIE 8960 ST LAURENT ROSEMONT 5800 BIRVILLE ST HENRI 3735 NOTRE-DAME D'AHUNTSIC 4800 FLEURY ET LAPOSTOLLE

**CHATEAUGUAY** 118 St-Jean-Baptiste **LACHINE** Notre-Dame et 32e ave **PIERREFONDS** 9000 boul. Lacombe **ST-VINCENT-DE-PAUL** 4615 boul. Lévesque **BOUCHERVILLE** Centre d'activités LaSalle **LONGUEUIL** 210, rue St-Jean **ST-HUBERT** 3555 boul. Taschereau **STE-THÉRÈSE** 156, rue Turpin **LAVAL** 1770 boul. des Laurentides

**SATISFACTION GARANTIE**  
ou argent remboursé en PLAIN VISE-DE-CÔTE  
ou nous remboursons les cartes CHARGEX et MASTERCARD

# LNH

## CALENDRIER

**Jeudi, 19**  
 N.Y. Rangers 3, Boston 11  
 Kansas City 4, Pittsburgh 4  
 Toronto 1, Philadelphie 5  
 Washington 1, Los Angeles 4

**Vendredi, 20**  
 Canadien 6, Vancouver 1  
 St. Louis 2, Atlanta 6  
 Washington en Californie, 11h05

**Samedi, 21**  
 Canadien à Los Angeles, 11h05  
 Boston à Toronto, 8h05 (TV)  
 Philadelphie à Detroit, 2h05  
 Chicago vs Islanders, 8h05  
 Pittsburgh à Minnesota, 9h05  
 Kansas City à St. Louis, 9h05

**Dimanche, 22**  
 Atlanta vs Rangers, 7h05  
 Pittsburgh à Philadelphie, 7h05  
 Detroit à Boston, 7h35  
 Buffalo à Washington, 7h35  
 Toronto à Chicago, 8h35  
 Islanders à Kansas City, 8h05  
 Vancouver en Californie, 10h05

## CLASSEMENT

### CONFERENCE PRINCE-DE-GALLES

#### Division James-Norris

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Canadien	34	18	6	10	146	101 46
Los Angeles	31	17	4	10	98	57 44
Pittsburgh	31	11	14	6	123	116 28
Detroit	29	9	17	3	86	121 21
Washington	33	3	26	4	74	177 10

#### Division Charles-Adams

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Buffalo	33	22	6	5	153	106 49
Boston	32	19	7	6	157	93 44
Toronto	31	9	16	6	101	123 24
California	33	6	21	6	81	142 18

### CONFERENCE CAMPBELL

#### Division Lester-Patrick

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Philadelphie	31	21	6	4	121	67 46
NY Rangers	21	13	10	8	121	105 34
Atlanta	34	14	15	5	95	101 33
NY Islanders	32	12	12	8	105	93 32

#### Division Conn-Smythe

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Vancouver	34	20	9	5	126	97 45
Chicago	30	14	13	3	109	85 31
St. Louis	32	13	14	5	111	116 31
Minnesota	32	10	18	4	85	130 24
Kansas City	31	5	22	4	74	139 14

## COMPTEURS

	b	a	pts
Esposito, Boston	29	34	63
Orr, Boston	22	40	62
Perrault, Buffalo	21	30	51
<b>Lafleur, Canadien</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>47</b>
Clarke, Philadelphie	10	36	46
Robert, Buffalo	22	23	45
Martin, Buffalo	21	23	44
<b>Mahovich, Canadien</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>44</b>
Donne, Detroit	16	27	43
Unger, St. Louis	18	22	40
Bucyk, Boston	14	25	39
Vickers, Rangers	14	24	38
Luca, Buffalo	17	20	37
D. Potvin, Islanders	9	27	36
Schock, Pittsburgh	12	23	35
<b>Lemaire, Canadien</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>35</b>
Hodge, Boston	11	24	35
Gilbert, Rangers	16	18	34
Grant, Detroit	16	18	34
Boudrias, Vancouver	8	26	34
Ramsay, Buffalo	15	18	33
<b>Lapointe, Canadien</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>33</b>
Goldsworthy, Minnesota	20	12	32
Apps, Pittsburgh	14	18	32
<b>Cournoyer, Canadien</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>33</b>
Boldirev, Chicago	11	21	32
Boudrias, Vancouver	6	26	32
Pappin, Chicago	17	14	31
<b>Lambert, Canadien</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>31</b>
Barber, Philadelphie	15	16	31
Ratelle, Rangers	11	20	31
Lysiak, Atlanta	10	21	31
Hextall, Minnesota	7	24	31
Marcotte, Boston	15	15	30
Mikita, Chicago	12	18	30
Oddleifson, Vancouver	11	19	30

## AUTRES COMPTEURS DU CANADIEN

	b	a	pts
SSteve Shutt	12	13	23
Larry Robinson	5	18	23
Serge Savard	7	11	18
Bob Gainey	5	10	15
Murray Wilson	7	7	14
Henri Richard	3	10	13
Mario Tremblay	6	6	12
Doug Risebrough	5	7	12
Jim Roberts	2	7	9
Don Awrey	0	9	9

## LIGUE MAJEURE JUNIOR

**VENDREDI, 20**  
 Sorel 5, Sherbrooke 3  
 Hull 5, Chicoutimi 6  
 Québec 9, Shawinigan 5

**DIMANCHE, 22**  
 Sherbrooke à Montréal, 7h30  
 Chicoutimi à Québec, 7h30  
 Hull à Trois-Rivières, 7h30  
 Shawinigan à Sorel, 7h30  
 Laval à Cornwall, 7h30

**LUNDI, 23**  
 Chicoutimi à Hull, 8h  
 T.-Rivières à Laval, 8h

### CLASSEMENT SECTION OUEST

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Sherbrooke	23	5	2	192	99	48
Cornwall	17	8	3	146	119	42
Montréal	15	9	3	173	139	33
Hull	15	14	2	157	144	32
Laval	11	19	4	156	178	25

### SECTION EST

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Québec	15	13	2	134	124	34
Chicoutimi	15	15	2	149	188	32
Trois-Rivières	13	14	4	122	121	30
Sorel	8	24	2	123	210	20
Shawinigan	8	20	3	125	177	19

### COMPTEURS

N.	A	Pts	
N. Dupont, Montréal	42	25	67
M. Bossy, Laval	25	29	54
S. Veysay, Sherbrooke	17	45	63
J. Montigny, Hull	17	45	63
D. Lecours, Chicoutimi	24	31	60
M. D'Amico, Chicoutimi	23	36	59
J. Trothier, Laval	20	39	59
J.-L. Phaneuf, Montréal	18	39	57
P.-Y. Giroux, Hull	29	27	56

## LIGUE JUNIOR "A"

**VENDREDI, 20**  
 Waterloo 7, Granby 3  
 Mégantic 5, Thetford 5  
 Ste-Foy 0, Beauport 4

**SAMEDI, 21**  
 Mégantic à St-Jérôme, 7h30

**DIMANCHE, 22**  
 Waterloo à Ste-Foy, 2h15  
 Mégantic à St-Jérôme, 7h30  
 Beauport à Granby, 7h30  
 Longueuil à Thetford, 7h30

**LUNDI, 23**  
 Waterloo à Longueuil, 8h15  
 Thetford à Cap-de-la-M., 8h15

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
St-Jérôme	21	6	2	182	107	44
Mégantic	21	8	1	164	121	43
Longueuil	14	12	5	180	171	33
St-Foy	14	16	3	157	155	31
Granby	13	14	3	156	161	29
Waterloo	13	14	2	142	156	28
Cap-Madel.	10	15	4	112	157	24
Thetford	9	18	2	146	151	20
Beauport	7	20	5	131	185	19

## LIGUE MINEURE DE MONTREAL

**DIMANCHE, 22**  
 Immaculée vs N.D.G., Conf'lon  
 Mercier à St-Michel  
 Hurricanes vs Elites du N., Ahuntsic  
 Hochelaga vs Rosemont, Richard

**JEUDI, 26**  
 Elites du Nord vs Im.-Con. Mt-Royal  
 Rosemont vs Mercier, Jetté  
 St-Michel vs Hochelaga, Prefontaine  
 N.D.G. vs Hurricanes, Gadois

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Mercier	15	2	1	101	57	35
Elites du Nord	15	5	2	105	40	32
Rosemont	13	6	3	95	67	29
St-Michel	10	9	7	67	21	21
N.D.G.	6	13	1	64	85	13
Hochelaga	4	12	5	70	99	13
Immaculée	3	13	6	52	99	12
Hurricanes	4	12	4	44	89	12

## LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

**DIMANCHE, 22**  
 Rosemont vs Horizon, Pr'taine 19h30  
 Saint-Mathieu à Saint-Michel, 17h  
 NDG à Ahuntsic, 20h30  
 Delormier vs Copains, Mt-Royal 19h30

**JEUDI, 26**  
 Rosemont vs NDG, Conf'lon 20h30

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Mercier	18	0	4	127	42	40
Rosemont	15	3	4	92	44	34
Elites du Nord	14	5	2	103	53	31
Immaculée	12	9	1	81	65	25
Hurricanes	9	9	2	62	63	20
St-Michel	4	16	0	45	89	8
N.D.G.	2	16	2	45	96	6
Hochelaga	3	17	0	47	144	4

## UNIVERSITES DU QUEBEC

**DIMANCHE, 22**  
 UQTR 7 0 1 75 21 15  
 Loyola 5 1 2 58 31 12  
 McGill 2 4 1 31 51 5  
 St-George 2 4 0 23 41 4  
 Bishop's 0 7 0 30 73 0

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
UQTR	7	0	1	75	21	15
Loyola	5	1	2	58	31	12
McGill	2	4	1	31	51	5
St-George	2	4	0	23	41	4
Bishop's	0	7	0	30	73	0

**CLUB DE GOLF & CURLING LOUISVILLE INC.**  
 OUVERT A TOUS GENRES DE RECEPTION  
 ORGANISEZ VOS PARTIES DE **CURLING** A PRIX SPECIAL  
 POUR TOUT GROUPE OU ASSOCIATION  
 POUR INF. : TEL.: 1 (819) 228-4761



# hockey mineur

## LIGUE METROPOLITAINE

**VENDREDI, 20**  
 St-Laurent 2, Verdun 13  
 Mt-Royal 5, Pierrefonds 5  
 LaSalle 3, Dorval 3  
 P.-A.-T. 7, Repentigny 8  
 Montréal '68 7, Joliette 3

**DIMANCHE, 22**  
 P.-A.-T à Montréal-Nord, 2h  
 St-Léonard vs Mt '68, 7h30  
 LaSalle Rigaud, 7h30  
 Verdun Lachine, 7h30  
 St-Laurent Mt-Royal, 7h45  
 Pierrefonds Dorval, 8h15  
 Repentigny à St-Eustache, 8h15  
 Joliette à Ste-Thérèse, 8h30

**LUNDI, 23**  
 Rigaud à LaSalle, 7h45  
 St-Eustache vs Mt '68, 8h

**VENDREDI, 27**  
 Parties des étoiles, à P.-A.-T :  
 le Sud vs le Nord, 8h05

### CLASSEMENT SECTION NORD

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
P.-A.-T.	23	4	1	229	113	47
Mt-Nord	16	9	2	125	106	34
Montréal '68	16	9	1	142	121	33
St-Eustache	14	8	2	149	120	30
St-Thérèse	10	13	3	125	145	23
St-Léonard	9	15	1	113	132	19
Repentigny	7	18	2	707	154	16
Joliette	3	22	2	103	195	8

### SECTION SUD

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Verdun	19	6	2	204	104	40
Lachine	14	5	7	150	114	35
Pierrefonds	14	9	5	155	120	33
Rigaud	14	7	4	121	113	32
LaSalle	13	10	4	135	137	30
Dorval	10	12	4	109	105	24
Mt-Royal	3	20	5	101	176	11
St-Laurent	4	21	1	94	189	9

## LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

**DIMANCHE, 22**  
 Longueuil vs La Prairie, 4h  
 St-Laurent vs Chambly, 5h30  
 (à l'arena de Chambly)

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Beloil	13	5	0	82	49	26
Chambly	11	4	2	87	45	24
St-Laurent	8	7	3	68	72	19
Longueuil	3	10	4	37	75	10
LaPrairie	4	13	1	56	89	9

## LIGUE JUVENILE DE MONTREAL

**DIMANCHE, 22**  
 Rosemont vs Horizon, Pr'taine 19h30  
 Saint-Mathieu à Saint-Michel, 17h  
 NDG à Ahuntsic, 20h30  
 Delormier vs Copains, Mt-Royal 19h30

**JEUDI, 26**  
 Rosemont vs NDG, Conf'lon 20h30

## LIGUE CENTRALE

**JEUDI, 19**  
 Seattle 5, Salt Lake City 1

**VENDREDI, 20**  
 Omaha à Fort Worth  
 Tulsa à Salt Lake City

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Denver	20	8	5	141	103	45
Salt Lake City	19	11	6	141	123	44
Omaha	14	12	5	104	110	33
Seattle	13	18	4	110	113	30

## LIGUE CANADIENNE

**VENDREDI, 20**  
 Banque 2  
 Berthier à Patrouilleurs 4

### CLASSEMENT

Équipe	g	p	n	bp	bc	pts
Berthier	12					

# Un bon défenseur enverrait Verdun aux Jeux du Canada

par Pierre Lachance

Les Leafs de Verdun et les Jets de Pointe-aux-Trembles, selon toute vraisemblance, devraient s'affronter dans une série de deux rencontres au total des points pour le droit de représenter la ligue Métropolitaine et, par le fait même, la province de Québec, à la compétition de hockey qui se tiendra dans le cadre des Jeux d'hiver Canadiens, à Lethbridge en Alberta, au mois de février.

"Je suis à la recherche d'un bon défenseur. Si je l'obtiens, nos chances de victoires contre les Jets seront excellentes", prétend l'instructeur des Leafs, Gilles Picard.

Cette série mettra aux prises les meneurs des deux sections, Nord et Sud, à une date qui n'a pas encore été déterminée.

Mais, avant de penser aux Jets, les Leafs doivent se préoccuper de la menace que constituent les Rapides de Lachine pour leur suprématie dans la section Sud.

"Nous avons un gros match dimanche contre les Rapides. Pour cette occasion, j'ai fait appel à deux défenseurs robustes qui stimuleront mes autres défenseurs. Il s'agit de Peter Kelly, un juvénile, et de Gaétan Bouchard, qui évoluait dans la ligue Collégiale l'an dernier", révèle Picard.

### Le 68 perd son policier

Le Montréal 68, pour qui tout ne va pas trop bien depuis quelque temps, a fait l'acquisition du joueur de centre Michel Guay, qui est âgé de 18 ans.

Guay évoluait l'an dernier avec les défunts Royaux de St-Michel. Par contre, le 68 a perdu son policier Serge Martel au profit des Vics de Granby, de la ligue Junior "A".

"Son départ ne dérangera pas grand-chose. Il n'était pas motivé

et ne faisait que prendre des punitions stupides", révèle le gérant du 68, Raymond Demers.

### Métrogrammes

Pierre Hamel, un joueur qui favorisait un style robuste et qui avait été retranché de la formation du Montréal 68 n'a également pas fait l'affaire avec les Rapides de Lachine.

Les Cougars de St-Léonard pourraient bien subir des transformations importantes d'ici quelques jours. On parle d'échanges...

Le vétéran joueur de centre Tom Reeves manquera les prochains matches des Leafs de Verdun à cause d'une blessure aux côtes. Son frère Kevin et Gilles Poirier, deux coéquipiers, font double emploi depuis le commencement des éliminatoires midget Wrigley's. Ils donnent un coup de main aux Leafs midget.



Photo Montréal-Matin — BELANGER

## Les hommes forts du junior!

Brian Bracken, des Leafs de Verdun, soulève Dan Barbagallo, des Jets de St-Laurent, comme une plume. Bracken a servi une râlée à son adversaire, tout comme son équipe qui l'a emporté 13-2.

### LIGUE MAJEURE JUNIOR

#### Sorel 5 Sherbrooke 3

Première période  
1-SHERBROOKE: B. Harbec (Leduc, Bélanger) 8:30  
Pun.: Cadrin et Brisebois 3:13, Cadrin 6:13, Glaude 15:19, Carlievale 19:26.

Deuxième période  
2-SOREL: R. Ritchie (Mondou, Cadrin) 1:11  
3-SOREL: L. Deblois (Ritchie, Leduc) 9:44

4-SOREL: R. Ritchie (Mondou, Leduc) 13:27  
5-SHERBROOKE: A. Bélanger (Robert, Brisebois) 18:34  
Pun.: Leduc 2:43, Carlievale et Deblois (mai.) 18:49.

Troisième période  
6-SOREL: B. Richardson (Mondou, Glaude) 13:27  
7-SHERBROOKE: R. Mulhern (Simpson, Brisebois) 15:22  
8-SOREL: McDonald (Glaude, Chaput) 19:52  
Pun.: Marsh et Cadrin (mai.) 6:46, Séguin 7:56, Cadrin 14:46, Glaude (d. mineure) 15:09, Cadrin 19:03.

Gardiens  
Lancers: N. Sanza, Sorel, C. Lévis  
SHERBROOKE 13 16 25-54  
SOREL 9 14 9-32  
Ass. 3:39  
Arbitre: J. C. Clavel

#### Chicoutimi 6 Hull 5

Première période  
1-CHICOUTIMI: M. D'Amico (Leblanc, Lecours) 0:54  
2-HULL: D. Pomerleau (Bulley, Montgomery) 2:14  
3-CHICOUTIMI: D. Lecours (D'Amico, Desforges) 6:39  
Pun.: Burton 0:21, Montgomery 5:12, Brunet 6:21.

Deuxième période  
4-CHICOUTIMI: D. Lecours (Côté, Dubois) 0:31  
5-HULL: P. Y. Giroux (Graham, Sharpley) 6:46  
6-HULL: H. Scott (McFayden, Ziaic) 11:24  
7-CHICOUTIMI: R. Nolet (Leblanc, Desforges) 12:06  
Pun.: Burton et G. Quintal (mai.) 11:45, Hunter 15:39.

Troisième période  
8-HULL: P. Y. Giroux (Burton, Sharpley) 0:23  
9-CHICOUTIMI: D. Lecours (D'Amico, Dubois) 2:30  
10-CHICOUTIMI: M. D'Amico (Desforges, Leblanc) 9:18  
11-HULL: H. Scott (McFayden, Lyver) 14:54  
Pun.: Burton 1:14, Ziaic 3:25, Young (min.) et Bully (inc.) 8:01.

Lancers: Hull 14 9 12-35  
CHICOUTIMI 10 10 11-31  
Arbitre: J. Y. Gaudreault  
Gardiens: R. Castonguay, Chi., D. Charbonneau et J. Palmer, Hull Ass. 2:40

#### Québec 9 Shawinigan 5

Première période  
1-SHAWINIGAN: R. Houle (Pothier) 3:24  
2-SHAWINIGAN: D. Lessard (Houle) 3:47  
3-SHAWINIGAN: C. Larose (Sinclair, Gélinas) 6:23  
4-SHAWINIGAN: J. Thibodeau (Gosselin, Latendresse) 9:10  
5-QUEBEC: J. Gagnon (Lachance) 10:12

### QUEBEC

Bill Doherty (Lemieux) 11:45  
Pun.: R. Hamelin 7:41, Lévesque 7:41, Sauvé 18:18, Gagnon 19:42.

Deuxième période  
7-SHAWINIGAN: B. Gosselin (Larose, Thibodeau) 0:38  
8-QUEBEC: Bill Doherty (Godin, Lemieux) 7:51  
9-QUEBEC: Serge Leduc (Gagnon, Turcotte) 9:05  
Pun.: Lemieux 3:30, R. Hamelin et Lachance (mai.) 5:17, Gosselin et Huard 7:07, Latendresse 15:50.

Troisième période  
10-QUEBEC: D. Desjardins (Beaulieu) 0:23  
(Lachance, Laperrière) 3:02  
11-QUEBEC: Florent Fortier (Desjardins, Leduc) 9:00  
12-QUEBEC: D. Desjardins (Doherty, Leduc) 9:00  
13-QUEBEC: R. Lafontaine (Beaulieu, Leduc) 12:28  
14-QUEBEC: D. Desjardins (Beaulieu, Gagnon) 18:22  
Pun.: Lévesque et Y. Hamelin (mai.) 0:55, Gagnon et Gosselin (mai.) 4:59, Fortier 5:51, Fortier et R. Hamelin (mai.) 10:15.

Lancers:  
SHAWINIGAN 8 12 9-29  
QUEBEC 14 12 20-46  
Arbitre: André Tremblay  
Gardiens: Shaw, Yves Guillemette  
Juges de lignes:  
Qué. Maurice Barrette et Ging  
Alfred Gardif et Claude Cyr  
Yanire  
Ass. 13:69

### LIGUE JUNIOR "A"

#### Mégantic 5 Thetford 5

Première période  
1-MEGANTIC: A. Boudreau (Fortier, Durand) 4:18  
2-THETFORD: F. Couturier (Blais, Parenteau) 12:25  
3-THETFORD: A. Arseneault (Jourdain) 14:47  
Pun.: Poulin et Arseneault 3:26, Poulin et Arseneault 7:50, Bergeron 9:19, Durand 10:46, Jacques 11:58, Houle 18:59.

Deuxième période  
4-MEGANTIC: Gagnon (Jacques) 3:24  
5-MEGANTIC: L. Bonneville (Dumas, Labrie) 5:55  
6-THETFORD: A. Poulin (Blais, Couturier) 13:53  
7-THETFORD: A. Jourdain (Boudreau) 18:47  
Pun.: Houle et Labrie 2:13.

#### Waterloo 7 Granby 3

Première période  
1-WATERLOO: John Greene (Cameron) 4:47  
2-WATERLOO: W. Cameron (sans aide) 16:08  
3-GRANBY: J. Papatie (Gauthier, Moison) 17:37  
Pun.: Roy (mai.) et Desormeaux (min. et mai.) 17:05.

Deuxième période  
4-WATERLOO: W. Cameron (Cameron, Loga) 5:25  
5-GRANBY: Mario Claude (sans aide) 9:56  
Pun.: Couture 5:21, Dion 5:46, Papatie (mai.) et Ashley (min. et mai.) 12:23.

Troisième période  
6-WATERLOO: R. Rioux (Marangré) 2:19  
7-WATERLOO: S. Loga (Cameron, St-Cyr) 10:19  
8-WATERLOO: R. Rioux (Duhamel, Loga) 11:30  
9-WATERLOO: D. Stosiak (Duhamel, St-Cyr) 18:12  
10-GRANBY: Daniel Roy (Moison, Rheault) 18:53  
Pun.: Dion 17:29.

Lancers:  
WATERLOO 7 17 15-41  
GRANBY 18 10 9-29  
Gardiens:  
Waterloo: W. Veary  
Granby: Gilles Page  
Arbitre: Jim Kierans

#### Beaufort 4 Ste-Foy 0

Première période  
1-BEAUFORT: C. Lapointe (Blouin, Gosselin) 10:03  
Pun.: Groulx (min. et mai.) et Marois (mai.) 0:19, Alarie (mai.) 0:54, Charbonneau et Guillot (mai.) 1:19, Penny et Charette (mai.) 4:02, Gosselin 4:30, Dufort 12:33.

Deuxième période  
2-BEAUFORT: A. Blouin (Groulx, Lapointe) 0:18  
3-BEAUFORT: A. Blouin (Lapointe, Gosselin) 16:02  
4-BEAUFORT: J. Routhier (Gosselin, M. Côté) 19:39  
Pun.: Dufort 2:12, Côté 7:55, Harvey (min. et mai.) et Charette (mai.) 12:19, Dufort (inc.) 12:21.

#### Mont-Royal 5 Pierrefonds 5

Première période  
1-PIERREFONDS: John Bethel (Mitchell et McConomy) 4:35

Troisième période  
8-THETFORD: Y. Gagnon (Blais) 1:40  
9-MEGANTIC: A. Boudreau (Labrie, Bonneville) 7:24  
10-MEGANTIC: T. Fortier (Demers) 10:59  
Pun.: Rock 4:05, Bonneville (m. c.) 7:30  
Lancers: Thetford 46, Mégantic 41  
Arbitre: Marc Gendreau  
Ass. 7:46

Troisième période  
Pun.: Penny 6:30, Gosselin et La-Aucun but  
9-UEUX (mai.) 10:13, Côté et Penny (mai. et ext. inc.) 10:13, Duchesne (mai.) 19:30, Gosselin (mai. et neu.) 10:40, Groulx 17:43, Samson, ext. inc.) 19:30  
Lancers par:  
STE-FOY 9 9 11-29  
BEAUFORT 17 11 11-29  
Gardiens:  
St-Foy: Léandre Asselin  
Beaufort: Michel Ouellet  
Arbitre: Robert Beaulieu  
Ass. 6:56

Troisième période  
Pun.: Penny 6:30, Gosselin et La-Aucun but  
9-UEUX (mai.) 10:13, Côté et Penny (mai. et ext. inc.) 10:13, Duchesne (mai.) 19:30, Gosselin (mai. et neu.) 10:40, Groulx 17:43, Samson, ext. inc.) 19:30  
Lancers par:  
STE-FOY 9 9 11-29  
BEAUFORT 17 11 11-29  
Gardiens:  
St-Foy: Léandre Asselin  
Beaufort: Michel Ouellet  
Arbitre: Robert Beaulieu  
Ass. 6:56

Troisième période  
Pun.: Penny 6:30, Gosselin et La-Aucun but  
9-UEUX (mai.) 10:13, Côté et Penny (mai. et ext. inc.) 10:13, Duchesne (mai.) 19:30, Gosselin (mai. et neu.) 10:40, Groulx 17:43, Samson, ext. inc.) 19:30  
Lancers par:  
STE-FOY 9 9 11-29  
BEAUFORT 17 11 11-29  
Gardiens:  
St-Foy: Léandre Asselin  
Beaufort: Michel Ouellet  
Arbitre: Robert Beaulieu  
Ass. 6:56

## HOCKEY JUNIOR

2-MT-ROYAL: Robbie Williams (Abbott) 7:34  
3-MT-ROYAL: Perry Saad (Eaves et Burgess) 9:23  
4-MT-ROYAL: Dave Purkess (Chios et Hardy) 10:14  
5-MT-ROYAL: Perry Saad (Galakos et Purkess) 12:02  
6-PIERREFONDS: Steve Gibson (Atrill) 18:53  
Punitions: Bonnel 0:59, Périer (lancer de punition) 3:03, Dichter et Lewis (mai.) 11:51, Hogan 15:09.

Deuxième période  
7-PIERREFONDS: Steve Gibson (Hogan et Bethel) 13:12  
Punitions: Galakos 9:05, Saad 12:13, Hardy 13:05, Green 18:31.  
Troisième période  
8-MT-ROYAL: Mark Abbott (Pearce) 18:36  
9-PIERREFONDS: Steve Gibson (Atrill) 18:42  
10-PIERREFONDS: Bill Lewis (Gibson et Bethel) 19:54  
Punitions: Atrill 2:53, Bethel 12:28, Williams 14:04, Bethel 15:30, Périer et Saad 17:32, Abbott. Gardiens de but:  
André Bourbonnais, Mont-Royal; Buddy Fauteux, Pierrefonds. Arbitre: Yvon Levac. Assistance: 325 spectateurs.

#### LaSalle 3 Dorval 3

Première période  
1-DORVAL: Vlad Kulich (Quenneville et MacLellan) 9:07  
2-LASALLE: C. Richard (Bernard et Pelland) 19:14  
Punitions: Champagne 13:36, Lowles et Bernard 16:19.

Deuxième période  
3-DORVAL: G. Prior (Mitchell et Perras) 7:47  
4-LASALLE: J.-F. Bernard (Richard et Pelland) 19:20  
Punitions: Ste-Marie 1:31, Brodeur 4:21, McCarthy 6:59, Robert 10:17, Stuart et Pelland (mai.) 13:36, Cammand et McManaman, min. 15:52, Ste-Marie 16:19.

Troisième période  
5-LASALLE: C. Richard (Dagenais et Ste-Marie) 7:31  
6-DORVAL: D. Perras (Pryor et McManaman) 11:34  
Punitions: Mitchell 5:38, Robert 13:42, Dagenais 16:44, McQuarty 17:48, Goger (m.c.) 20:00  
Gardiens de but:  
LaSalle: Paul Latour; Dorval: Jacques Charade. Arbitre: Yvon Dubé. Assistance 190.

#### Montréal 68:7 Joliette 3

Première période  
1-MTL '68: R. Primeau (Boivin et Guay) 3:11  
2-MTL '68: G. Boivin (Dupuis et Venfro) 9:11  
3-MTL '68: M. Guay (Boivin et Primeau) 9:43  
Punitions: Ethier 6:24, Primeau 10:03, Malo et Bergeron (min. et mai.) 13:40, Ethier et Primeau (mai.) 15:37, Laprade 16:27

Deuxième période  
4-JOLIETTE: R. Bradette (Ouellette et S. Marclil) 0:24  
5-JOLIETTE: A. Juneau

(Plante et J. Marclil) 4:15  
6-MTL '68: G. Champagne (Venfro et Ratelle) 6:43  
7-MTL '68: M. Guay (Demers et Ratelle) 8:36  
8-MTL '68: G. Boivin (Champagne et Morriseau) 13:27  
Punitions: Laprade 4:47, J. Marclil 7:51, Champagne 10:51  
Troisième période  
9-JOLIETTE: F. Plante (Ouellette et Laprade) 4:04  
10-MTL '68: M. Guay (Demers et Boivin) 4:20  
Punitions: Desrosiers 2:49, Ouellette et Champagne 7:54, S. Marclil 9:25, Desrosiers (min. mai. et ext. inc.), Ratelle (min.) 10:21, J. Marclil et Ratelle (min. et mai.) 13:39, Ouellette 19:30  
Lancers par:  
MONTREAL '68 14 15 7-36  
JOLIETTE 17 12 8-37  
Gardiens de but:  
Montréal '68, Daniel Tremblay; Joliette, Jacques Séguin. Arbitre: Robert Olivier. Assistance: 275.

#### Verdun 13 St-Laurent 2

Première période  
1-VERDUN: Derek McQuattie (Reaves, P. Bracken) 0:45  
2-VERDUN: Gilles Poirier (Bouchard, Millette) 3:50  
3-ST-LAURENT: Henry Horkey (Dumont) 6:09  
4-VERDUN: Wayne Singleton (Duchesse) 15:00  
5-VERDUN: Wayne Singleton (Duchesse, W. Larose) 15:45  
Punitions: W. Larose 1:10, Schutz 5:03, McQuattie 16:13, McQuattie (mai.) 18:19.

Deuxième période  
6-VERDUN: Wayne Larose (K. Larose) 4:28  
7-VERDUN: Albert Millette (Bouchard) 15:58  
8-VERDUN: Albert Millette (Bouchard, Poirier) 17:41  
9-VERDUN: Richard Bouchard (sans aide) 17:59  
Punitions: Schutz et Duchesse (mai.) 13:23, Barbagallo (mai. et ext. inc.) et P. Bracken (mai.) 13:33, K. Larose (min., mai. et ext. inc.) et Cucci (min. et mai.) 15:51.

Troisième période  
10-VERDUN: Wayne Singleton (sans aide) 3:40  
11-ST-LAURENT: Rick Vanderhosen (Martindale) 4:55  
(P. Bracken) 10:35  
13-VERDUN: Wayne Singleton (W. Larose, Duchesse) 14:55  
14-VERDUN: Wayne Larose (P. Bracken) 15:21  
15-VERDUN: Richard Bouchard (Millette, Kelly) 18:10  
Punitions: B. Bracken et King (mai. et ext. inc.) 2:37, Girard (min.) et Allen (mai. et ext. inc.) 5:32, McQuattie, Zombar (min. et mai.) 12:55, Poirier 16:48, Schutz 17:42.

Lancers par:  
ST-LAURENT 10 2 5-17  
VERDUN 13 11 15-39  
Gardiens de but:  
St-Laurent: Pierre Martin et Robert Rowen;  
Verdun: Denis Roland.  
Arbitre: Pierre Gibeau  
Assistance: 551.

Un programme double au Football Américain  
Samedi à 13h00 les Cardinals de Saint-Louis rencontrent les Vikings du Minnesota.  
Dimanche à 13h00 les Bills de Buffalo opposés aux Steelers de Pittsburgh.  
A la télévision de Radio-Canada.



CHACUN  
SON OPINION

# Wayne Thomas doit partir

Maintenant que Michel Larocque a signé un nouveau contrat avec le Canadien, il devient évident que le Tricolore a un gardien de but de trop dans sa formation et que Wayne Thomas doit être échangé le plus tôt possible.

Du reste, Thomas a réclamé de Sam Pollock il y a déjà quelques semaines d'être vendu ou échangé à une autre équipe. Mais aussi longtemps que l'avenir de Larocque n'était pas assuré à Montréal, les dirigeants du Tricolore se protégeaient avec la présence de Thomas. Ce temps est maintenant révolu et si le Canadien mettait trop de temps à répondre au désir de Thomas, ce dernier serait en droit de faire appel soit au président Campbell, soit à l'Association des joueurs pour obtenir justice.

## ● Aucun recours légal

Je dis bien "serait", car en réalité, Thomas n'a aucun recours légal pour se joindre à un autre club. On connaît d'avance les discours de Sam Pollock concernant une transaction: "Nous n'échangeons pas de joueurs pour le simple plaisir de la chose. Et qui sait si un de nos autres gardiens n'allait pas subir une blessure?"

Une chose en est certaine: Thomas n'est plus d'aucune utilité au Cana-

dien et même si Pollock devait accepter un joueur de moindre valeur en retour, il pourrait toujours utiliser le dit joueur à Halifax ce qu'il ne peut faire avec Thomas. En outre, si Larocque ou Ken Dryden subissait une blessure,



JEAN  
AUCOIN

le Tricolore compte d'autres gardiens avec les Voyageurs dont Dave Elenbaas qui est excellent.

Il est étonnant que la ligue Nationale et l'Association des joueurs n'aient jamais rien fait en faveur des joueurs de la classe de Wayne Thomas emprisonné entre Larocque et Dryden. La LNH y gagnerait à permettre de prêter un joueur à un autre club tandis que l'Association des joueurs, si elle jouait véritablement son rôle, ferait en sorte que Thomas ne perde pas son année.

## ● Une injustice flagrante

On dira, bien sûr, que Thomas est payé par le Canadien et que cette équipe possède tous les droits sur lui. C'est exact. Mais reste que Thomas

risque de ruiner non seulement sa saison, mais aussi toute sa carrière si son inactivité se prolongeait plus longtemps.

C'est un cas flagrant d'injustice si l'on considère que Thomas a maintenu une très respectable moyenne de 2.76 buts en 42 matches la saison dernière à titre de recrue dans la ligue Nationale. Il s'agit d'un rendement supérieur à quantité de gardiens qui ont la chance de signer de meilleurs contrats parce qu'ils n'ont pas de sérieux rivaux pour leur ravir leur poste.

Dans le même ordre d'idée, on peut se demander pourquoi le Tricolore compte toujours John Van Boxmeer dans ses rangs. Encore là, il est manifeste que Van Boxmeer ne jouera pas de l'année. Alors pourquoi le garder? Pourquoi ne pas lui donner l'opportunité de faire carrière ailleurs?

Van Boxmeer n'a que 22 ans. Le Canadien lui paie inutilement un salaire et des frais de voyages alors que d'autres clubs le paieraient pour le faire jouer au hockey.

Alan Eagleson crie bien fort pour tout et pour rien en autant qu'on parle de lui. Curieux quand même qu'il n'ait jamais pensé à se dévouer pour des joueurs comme Wayne Thomas et John Van Boxmeer...

# Il faut penser aux parieurs

A cause des courses à l'année longue, la Canadian Trotting Association devrait voir à amender certains de ses règlements en conséquence. Si cet organisme ne veut pas prendre ses responsabilités, la direction des pistes devrait voir à y apporter les amendements nécessaires.

Nous pensons surtout au règlement qui accorde aux horsemen jusqu'au premier août pour inscrire un coursier dans une compétition sans avoir à le qualifier s'il n'a pas participé à aucune épreuve depuis le début de l'année courante mais qui, par contre, l'oblige à le faire s'il n'a pas couru durant trente jours s'il a pris part à au moins une course.

Ce règlement désuet a causé beaucoup de problèmes au cours des dernières années. Certains entraîneurs ont profité de cette largesse pour permettre à leurs coursiers de retrouver leur forme en compétition ou bien pour causer des surprises aux amateurs en remportant d'éclatantes victoires à leur premier départ.

## ● Geste apprécié

L'an dernier, certains entraîneurs se sont fichés de ce règlement et ont inscrits leurs coursiers dans une ou deux compétitions de qualification avant de les faire courir dans une épreuve régulière. Prenons le cas de l'ambleur Dale Irish. Après deux excellentes courses de qualification,

Serge Grisé l'a envoyé dans la mêlée. Avec une telle fiche, les parieurs savaient à quoi s'en tenir. Ils savaient que ce cheval était prêt à entreprendre sa saison.

Ce geste posé par Grisé et plusieurs autres entraîneurs a grande-



GUS  
LACOMBE

ment plu aux amateurs. Ces derniers ont ressenti le besoin de faire connaître leur grande satisfaction devant ce souci d'avoir un peu de considération à leur égard.

Nous savons pertinemment que plusieurs entraîneurs sont opposés à ce changement dans ce règlement. Nous en connaissons d'ailleurs quelques-uns qui, au lieu de faire qualifier un de leurs chevaux en décembre pour les faire courir dans le même mois, préfèrent attendre l'arrivée de janvier pour l'inscrire en compétition pour se sauver d'une épreuve de qualification.

Nous devons désapprouver l'attitude de ces entraîneurs non seulement parce qu'ils peuvent priver leurs propriétaires de certains revenus en

décembre mais aussi parce qu'ils semblent manquer indirectement de respect envers les parieurs.

Dans un sport où il y a du "gambling", la critique est plus fréquente et facile que dans les autres. C'est pourquoi nous croyons nécessaire de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour les éviter. La protection du public parieur doit se faire à tous les niveaux. C'est pourquoi il nous semble que les entraîneurs et conducteurs devraient être les premiers à emboîter le pas surtout pour assurer la survivance de leur pain quotidien.

## ● Règlement de piste

Comme il est souvent difficile de créer l'unanimité dans un groupe, nous croyons que le meilleur moyen d'y arriver revient à la direction d'une ou des pistes en imposant un règlement acceptable de tout le monde.

Pour cette raison, nous sommes persuadés que, partout où il y a des courses douze mois par année, on devrait forcer tout coursier à passer l'épreuve de qualification s'il n'a pas participé à une épreuve durant une période de trente jours, nonobstant le changement d'année ou non.



RICHARD  
CAMIRAND

# La démission de Guy Morin

Guy Morin lâche tout.

Tel qu'il l'avait laissé entendre pendant les championnats du monde de cyclisme, Morin a décidé d'abandonner la présidence de l'Association cycliste canadienne. Poste qu'il occupait depuis maintenant sept ans.

Est-il besoin de rappeler que cette démission est la résultante d'une controverse qui a opposé depuis plus d'une année les dirigeants de l'ACC et ceux de la Fédération cycliste du Québec?

Au cours de cette bataille qu'il a principalement livrée au directeur technique de la FCQ, Lucien Bailly, Guy Morin a subi de nombreux affronts. Il a été accusé à plusieurs reprises d'être un profiteuse, un menteur et ainsi de suite. Il a même été traîné en Cour.

Aujourd'hui, même s'il occupe toujours un poste au comité exécutif de l'ACC, ce à titre de président ex-officio, Morin se dévouera à une vie familiale. Une vie qu'il n'a pas tellement connue puisqu'il a été entièrement dévoué à la cause cycliste pendant toutes les années de son association.

Le cyclisme québécois et canadien perd sans contredit son plus farouche partisan et défenseur. Nombreux sont les faits et gestes de Morin qui ont aidé, tant les jeunes cyclistes que les organisateurs. Combien de fois a-t-il défrayé personnellement les dépenses d'un cycliste? Combien de fois est-il venu en aide à un mordu de ce sport qui éprouvait des difficultés financières? Nombreux sont les cas que nous pourrions citer!

Guy Morin se retire. Il cède sa place à des personnes qui se disent intéressées à ce sport. Le temps prouvera que Morin a été celui qui a le plus fait pour la promotion de cette merveilleuse discipline. Nous en sommes persuadés...

# Les échos sportifs des Matineux



Photo Montréal-Matin — R. ARMSTRONG.

## Un anniversaire bien souligné

Quelques clicheurs ont tenu à souligner le 59<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Gérard "Pit" Martin, à gauche, pressier de très longue date. Tous ses employés du Montréal-Matin sont, dans l'ordre habituel: Jacques Boyte, Laurent Doré, Lucien Champagne, Jacques Nantel, Rosaire Bélisle, Roland Dulude, et Hubert Myles.

● Robert Bleau, fils de Roland, de Laval, a, quand même, un certain âge! Il a été gardien de but en 1945. Il est, aujourd'hui, photographe au *Matin*. Comme il doit bientôt donner des cours à des aspirants gardiens et que 45, c'est bien loin, il s'est procuré la plaquette "Devant le filet", préparée par Jacques Plante.

● Message hebdomadaire de la Loterie de New York: A-4; B-381; C-767; gros lot: 577 1903.

● Pour la Xe fois cette année, Robert Binette est en vacances. Il nous a fait parvenir sa plus récente carte postale de la Ja-

maïque où, écrit-il: "soleil et mer, voilà la façon de se préparer aux vacances de 1975..." Merci, Robert!

● Bob Geary, directeur général des *Alouettes*, doit commencer des cours de français, dès janvier.

● Alain Bellefeuille, du COJO, éveille les retardataires en vue de l'accréditation des journaux canadiens aux *Jeux olympiques* de Montréal.

● C'est demain que doit avoir lieu la rencontre entre le champion *Hervé Filión* et l'ancien champion allemand *Hans Fromming*, à la piste Monticello.

● La blonde *Jacqueline Juteau* connue sous le titre de *Miss Sannair*, est revenue à la surface, hier midi. En effet, elle était présente à la brasserie O'Keefe où se tenait une conférence de presse sur le ski libre. Une fois de plus, *Jacqueline* a fait tourner bien des têtes.

● La patineuse *Patty Hetman* a mérité une place au sein de l'équipe du Québec en patinage artistique. Elle a obtenu cette faveur en se classant quatrième, dans la classe novice, aux derniers championnats provinciaux, à Alma. *Patty* est une élève du club *Les Lames d'Argent*.

● Le commentateur sportif *Gilles Péloquin* a retrouvé sa place au micro de CJMS, après trois semaines aux *Barbades*. Mais nous ne souffrirons pas de sa présence longtemps, car en février, il s'envole vers la *Guadeloupe*.

● Est-il vrai que le maquettiste *Raymond "Bou" Marcoux* va devenir un partisan des *Orioles* de Baltimore parce que les Expos ont cédé son joueur favori *Ken Singleton* à cette équipe?

● *Don Ruck*, vice-président de la ligue Nationale de hockey a annoncé que la compagnie *American Airlines* présentera durant sept semaines à compter du 18 janvier des films de 30 minutes de certains matches de

hockey de la LNH présentés le dimanche sur le réseau NBC.

● Les frères *Millaire*, *Richard*, *Jean* et *Michel* viennent de se lancer dans la restauration. Ils se sont en effet portés acquéreurs d'un restaurant à Saint-Jérôme.

● *Henri Richard* devait se faire enlever son plâtre hier. Mais comme il n'a pu attendre patiemment l'arrivée du docteur *Percy*, il a dû retourner à sa brasserie avec le pied toujours dans le plâtre.

● Les photographes *Denis Brodeur* et *John Taylor* se sont envolés, ce matin, vers la Floride en compagnie de leur famille. Seul *Claude* fils de *Denis* est demeuré à Montréal. Il aime mieux jouer au hockey que s'étendre sur la plage.

● L'Américaine *Shirley Babas-hoff*, détentrice des records mondiaux de 200 et 400 m., libre en natation, a confirmé sa présence à la compétition internationale de *Pointe-Claire*, qui aura lieu les 2, 3, 4 et 5 janvier.

● Le Drummondvillois *Gilles Généreux* qui a déjà tenté sa chance dans la boxe professionnelle, se dévoue maintenant à la boxe amateur. Il organisera une soirée à la mi-janvier, soirée au cours de laquelle *Camille Huard* pourrait être engagé.

● Les *Jets de Pointe-aux-Trembles* avec le départ de *Michel Bergeron* pour *Trois-Rivières* où il dirige maintenant les *Dra-veurs*, devront aussi se trouver un nouvel instructeur pour mener leur équipe dans la ligue Junior Majeure de baseball du Québec.

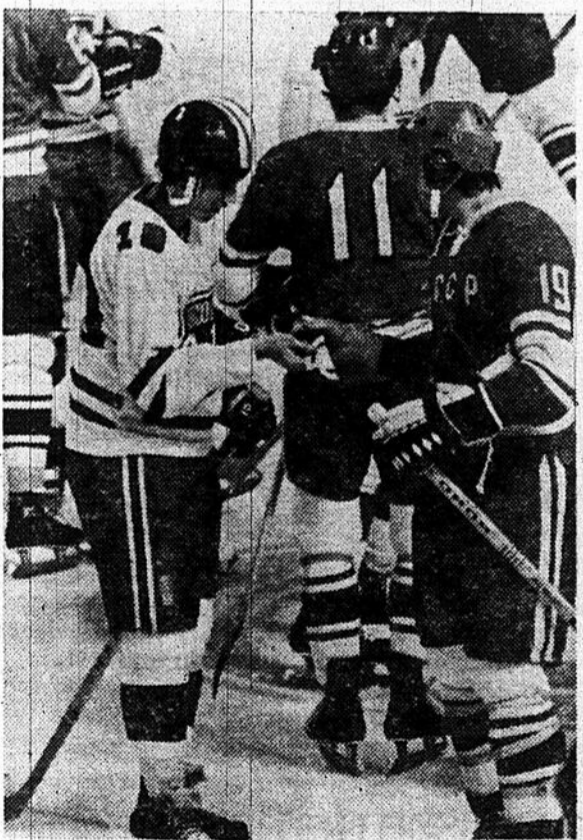


Photo Montréal-Matin — TAYLOR

## Timeo Danaos...

"Je crains les Grecs, faisait dire Virgile au grand prêtre, même quand ils font des présents..." Et, cet après-midi, au Forum, les étoiles de la LJMQ accepteront peut-être les présents soviétiques avant le match, mais en pensant qu'il faut toujours se méfier d'un ennemi, même en sport.



Photo Montréal-Matin — BRODEUR

## Mieux vaut regarder...

Lors d'un récent match du Canadien au Forum, (le prochain n'aura lieu que le 27 décembre), *Ronald Corey*, grand sportif devant le Seigneur, et *Simon St-Pierre*, du COJO, ont suivi le jeu avec un grand intérêt. Tous deux sont d'ailleurs d'anciens joueurs de hockey qui on préféré accrocher leurs patins.



## CANNE & FUSIL

AVEC  
JEAN PAGE

# Le gibier le plus populaire

L'animal le plus chassé et le plus tiré universellement serait le lapin, si nous nous basions sur des enquêtes qui furent effectuées dans plusieurs coins du monde. Au Québec, nous avons deux représentants de ces "sauteurs" aux longues oreilles: le lapin à queue blanche, que nous retrouvons dans le sud de la province et le lièvre variable, dont la distribution s'étend à la grandeur de notre territoire. Bien que 19 sur 20 n'atteignent pas l'âge d'un an, ces léporidés sont très nombreux. Ajoutons que leur chair est exquise, qu'ils peuvent être chassés de n'importe quelle façon, et que la saison de chasse est très longue.

Si vous aimez entendre les chiens hurlant en suivant la piste d'un gibier, le lièvre est l'animal tout désigné pour répondre à ce besoin. Vous

devrez être très adroit au fusil, si vous désirez enregistrer un bon pointage sur cette cible mobile et sautillante qui sera dépitée par la meute.

### • Dans les buissons, les aulnes et les conifères

Lorsque le lièvre est poursuivi par les chiens, il se déplace dans un territoire très limité, mais non en cercle, comme certains seraient portés à le croire. L'animal circule rapidement, sans aucun patron précis déterminant sa fuite. Trouvez un endroit favorable pour vous poster, il est fort probable qu'il viendra passer dans votre champ de vision. Croire que les chiens le dirigeront sur vous appartiendrait à la catégorie des histoires de chasse, où un nemrod accorde un peu trop de valeur à l'instinct de Fido et ses congénères.

Selon les spécialistes de ce sport, vous devriez éviter de vous placer, où le gibier est levé, ce serait l'affût le moins propice. Habituellement, cet endroit où il est délogé par les chiens deviendrait impensable, du fait que le lièvre en repos désirerait se protéger des prédateurs. Vous le retrouverez dans les buissons fournis, les aulnes impénétrables ou les conifères aveuglants au moment de ce départ. Il vous sera donc impossible de le suivre du bout du canon, pour le bien tirer, si vous choisissez ce point précis où les chiens le prenaient en chasse. Une petite clairière à proximité de cet endroit, un éclairci dans le bois franc, le sentier sous une ligne téléphonique ou électrique, enfin ce site qui vous permettrait un tir efficace en direction d'une cible évasive, voilà le conseil que vous devriez mettre en application.

Dans notre région, vous pourrez chasser le lièvre jusqu'au 28 février prochain. Si votre fièvre de chasse persiste après cette date, vous pourrez peut-être obtenir une guérison en empruntant la direction des zones "01" et "02", où la poursuite de ce gibier sera permise jusqu'au 30 avril 1975.



Dorénavant, les hydravions ou hélicoptères qui chasseront le caribou seront vérifiés. L'enregistrement sera obligatoire à l'entrée comme à la sortie de la forêt à un poste qui sera établi à Schefferville.

## Systeme de chasse contrôlée au caribou au Nouveau Québec

QUEBEC — Des mesures de contrôle seront prises en 1975 au Nouveau Québec afin d'assurer la protection du caribou, la sécurité, de même que la possibilité pour les agents de conservation de bien contrôler la situation.

La chasse au caribou a pris une telle popularité et l'espèce s'accroît à un rythme tel que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se voit obligé de prendre ces mesures en vue d'éliminer les difficultés qui se sont présentées durant la saison 1974. Le nombre de caribous abattus en 1974 dépassera 1,800, ce qui équivaut à une augmentation de 70 pour cent par rapport à 1973. Une étude en cours par un groupe de biologistes du Service canadien de la faune, de Terre-Neuve et du Québec, indiquent qu'on a atteint un taux de récolte qu'il ne faudrait pas dépasser.

Les mesures prévues pour 1975 sont les suivantes:

- 1—Le nombre de permis de chasse pour le caribou pour les résidents sera limité à 2,000, de 2,300 qu'il était en 1974. Ces chasseurs devront s'inscrire en même temps que pour la chasse contrôlée à l'original et les participants seront les 2,000 premiers noms à sortir, ou encore les 1,000 premiers groupes de deux, ou les 500 premiers groupes de quatre.
- 2—Les pourvoyeurs garderont le quota qu'ils ont actuellement, c'est-à-dire 500 ou 600 cari-

bous. Ils pourront vendre eux-mêmes leurs permis aux résidents et aux non-résidents, de sorte que 2,000 autres permis seront réservés à ceux qui ne vont pas chez les pourvoyeurs;

- 3—La saison de chasse sera allongée d'une semaine au début, c'est-à-dire qu'elle débutera vers le 25 août afin de réduire le nombre de chasseurs qui se trouvent en même temps dans le territoire, et pour éviter le goulot d'étranglement qui se produisait d'ordinaire dans les deux dernières semaines de septembre lorsque le mauvais temps arrive et que les chasseurs ont de la difficulté à quitter le territoire.

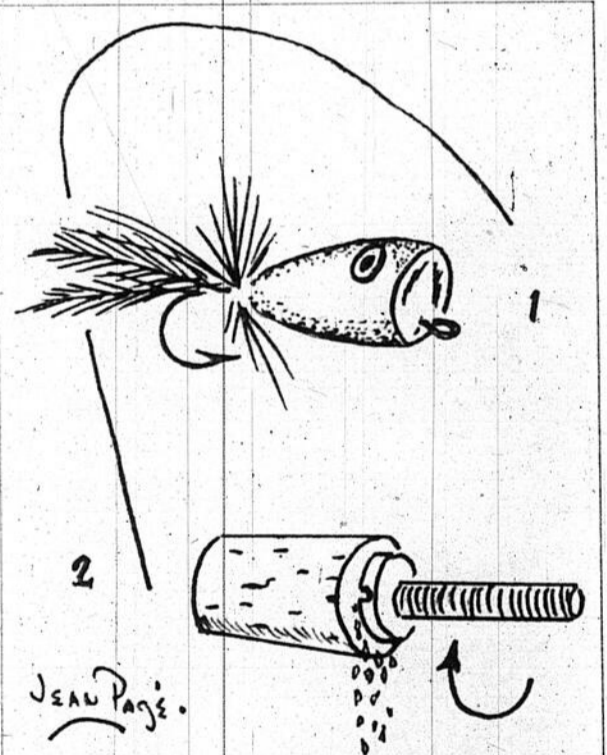
- 4—Le service de l'aménagement de la faune a délimité sur la carte une zone où les chasseurs devront aller et à laquelle ils devront se limiter. Cette zone produit actuellement environ 90 pour cent de la récolte.

- 5—Les chasseurs se verront de plus obligés à un contrôle. Ils devront tous passer par un poste de contrôle situé à Schefferville, où ils obtiendront un permis de circulation gratuit, sur lequel ils devront indiquer exactement où ils vont s'établir et les dates de leur séjour. Quiconque se trouvera dans la zone de chasse au caribou sans ce permis de circulation ou sans un document certifiant qu'il est un client d'un pourvoyeur sera coupable d'infraction.

## LE COIN DU PLEIN AIR

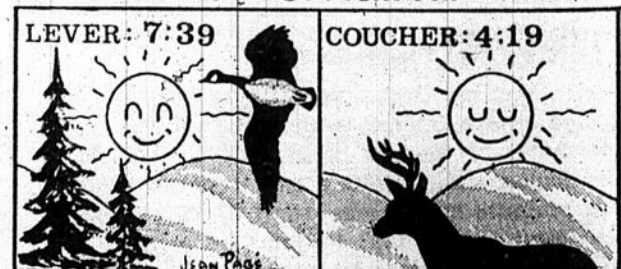
### La pêche demain...

EXCELLENT



Un bouchon de liège et la tête d'un écrou pour creuser un peu l'extrémité du Devon. Quelques plumeaux, un hameçon et un peu de peinture. Vous obtenez un "popper" qui fera bondir les achigans.

### la chasse demain... région de Montréal



Les heures légales de chasse débutent une demi-heure avant pour se terminer une demi-heure après le coucher du soleil.

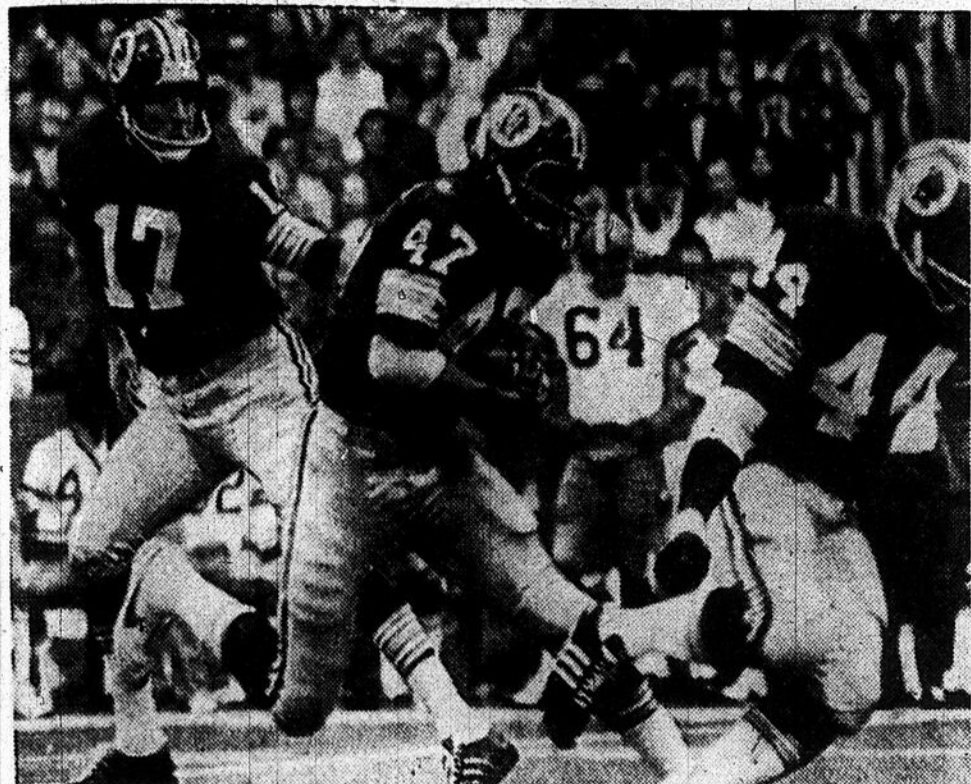


Photo Montréal-Matin — PA

Les Redskins de Washington s'attaqueront à forte partie demain alors qu'ils affronteront les Rams de Los Angeles en quart de finale de la ligue Nationale de football. Ils comptent énormément sur le quart-arrière Billy Kilmer (17), et les demis Duane Thomas (47) et Moses Denson (44) pour causer une surprise.

**Le football en fin de semaine**

# Version américaine de la roulette russe

(Presse Associée)

La ligue Nationale de football présentera sa version de la roulette russe au cours du week-end, avec quatre matches de première ronde à l'affiche. Les Dolphins de Miami, vainqueurs du Super Bowl VIII en janvier dernier, tenteront de faire le premier pas vers un troisième championnat consécutif lorsqu'ils feront face aux Raiders d'Oakland, et dans la Conférence Nationale, les Cardinals de Saint-Louis visiteront les Vikings du Minnesota.

Dimanche après-midi, les Bills de Buffalo, meilleur deuxième club dans la CAF, rencontreront les Steelers de Pittsburgh et les Redskins de Washington, meilleur deuxième club de la CNF, visiteront les Rams de Los Angeles.

Le match Miami-Oakland est une reprise de leur rencontre en finale pour le championnat de la Conférence Américaine, l'an prochain. Les Dolphins l'ont emporté alors, mais cette fois, Oakland est favori par trois points.

Les Dolphins espèrent que Larry Csonka répètera sa performance d'il y a un an, lorsqu'il avait gagné 117 verges au sol et marqué trois touchés, pour conduire les Dolphins à une victoire 27-10.

L'offensive bien équilibrée des Raiders présente elle aussi un puissant porteur de ballon, Marv Hubbard, qui a gagné 865 verges au sol cette saison pour aider les Raiders à gagner 12 de leurs 14 parties, la meilleure fiche de toute la ligue.

● **Les Vikings devront neutraliser Hart**

Les Vikings sont grands favoris dans l'autre match d'aujourd'hui contre Saint-Louis, dont la conquête du championnat de la division Est de la CNF a surpris les connaisseurs cette année.

Les Vikings, qui se sont entraînés dans l'Oklahoma, loin du froid du Minnesota, pendant trois jours, sont retournés chez eux jeudi, et l'instructeur Bud Grant est confiant, quoique avare de paroles. "Nous sommes prêts", dit-il simplement.

Les Vikings devront trouver le moyen de neutraliser l'attaque aérienne du quart-arrière Jim Ray Hart, qui a connu la meilleure saison de sa carrière avec les Cardinals cette année.

Les champions des Conférences, qui seront déterminés la semaine prochaine, se feront face au Super Bowl IX, le 12 janvier au stade Tulane, à la Nouvelle-Orléans.

## LES COTES ET NOS CHOIX

par Jean-Paul SARAUULT

SAMEDI		
Favoris	Pts	Négligés
MINNESOTA	7	St. Louis
(TV : 2-3-6-1 heures)		
OAKLAND	3	Miami
(TV : 5, 4 heures)		
Tangerine Bowl (Orlando, Floride)		
GEORGIA	1 1/2	Miami, Ohio
DIMANCHE		
PITTSBURGH	6	Buffalo
(TV : 2-5-6, 1 heure)		
LOS ANGELES	2	Washington
(TV : 3, 4 heures)		
LUNDI		
Blue Bonnett Bowl (Astrodome Houston)		
HOUSTON	3	N. Carol. State
(TV : 8-22, 9 heures)		
(Clubs receveurs en majuscules)		
NOS CHOIX : Minnesota, Oakland, Pittsburgh, Los Angeles, Houston.		



**DEVANT LE p'tit écran andré turbide**

# Mes cadeaux de Noël

Bien chers téléphiles,

En cette autre veille de Noël, permettez-moi de jouer au Père Noël, pour le "fun" et d'offrir à ceux qui le méritent de gentils présents.

Certes, je ne peux faire de cadeaux à toutes les vedettes du p'tit écran ou de la radio mais j'espère que ceux que j'aurai laissés de côté pour cette année pourront être comblés l'an prochain.

En voiture...

**Pierre Dufault:** l'enregistrement de la partie de mercredi soir dernier à Oakland qui comprend évidemment les commentaires de Jean Béliveau.

**Robert Rivest:** Un contrat pour figurer dans un commercial de... pâte à dent.

**Claude Mailhot:** Une reliure des pages de Monsieur X (dans Montréal-Matin) de l'année 1974, et une copie du passage de la Bible qui parle de l'humilité.

**Frank Fontaine:** Le poste d'animateur de l'émission religieuse "5-D", le dimanche à 5h, au canal 2, en remplacement de Jacques Houde.

**Lionel Duval:** La couverture du tournoi de tennis de Wimbledon en 75 afin de pouvoir obtenir des conseils des grands tennismen sur l'art de mieux jouer au tennis.

**Albert Trottier:** Une émission de cinq minutes directement de Blue Bonnets mais au canal 10. "Et return maintenant, at le soin, of Pierre Proulx".

**Luc Brien:** Une liste de questions à poser à Jacques Barrette mais avec les réponses pour les émissions "Sporthèque: golf".

**Guy Ferron:** Un nouvel analyste pour les matches des Expos... Fernand Liboiron, peut-être.

**Jean-Pierre Roy:** La publication d'un bouquin renfermant des conseils aux jeunes mais uniquement sur le baseball.

**Pierre Proulx:** La tâche d'organiser le concours du meilleur commentateur du siècle et la permission de se donner le titre.

**Jean-Maurice Bailly:** D'autres cheveux, beaucoup d'autres cheveux et une liste de nouveaux auditeurs à son émission "A toi Jean-Maurice".

**Au canal 10:** Un nouveau budget pour qu'il présente enfin des émissions sportives.

**A Radio-Canada:** De vrais bulletins de nouvelles sportives.

**A tous les téléphiles:** Un téléviseur additionnel pour regarder en même temps, "Télé-quilles" au canal 10 et le match Washington à Los Angeles, au canal 3, demain après-midi, à 4h.

A l'an prochain... Ah! Ah! Ah!

## HORAIRE

### Samedi

- CANAL 2 —**
- 12.00 Les héros du samedi: gymnastique acrobatique
- 13.00 Football: St. Louis à Minnesota
- 15.30 Echos du sport
- 16.00 Sporhèque: revue des derniers matches de la saison
- 20.00 Hockey: Boston à Toronto
- CANAL 6 —**
- 13.00 Football: St. Louis à Minnesota
- 15.30 SportsWeek
- 16.00 CBC Curling Classic
- 20.00 Hockey: Boston à Toronto

- CANAL 10 —**
- 15.00 Sports 1974: revue des événements de l'année
- 17.00 Sur le matelas

- CANAL 12 —**
- 15.00 Lutte Célebrité
- 16.00 Celebrity Know your sports
- 16.30 Wild World of Sport

- SUR LE CABLE**
- 13.00 Football: St. Louis à Minnesota (3,7)
- 16.00 Roller Derby (3)
- 16.00 Football: Miami à Oakland (5)
- 17.00 Superstars of the Mat (3)
- 17.00 Wide World of Sports (7, 8, 22)
- 23.30 Basket-ball (8)

### Dimanche

- CANAL 2 —**
- 13.00 Football: Buffalo à Pittsburgh
- 15.30 Echos du Sport

- CANAL 6 —**
- 13.00 Football: Buffalo à Pittsburgh
- 15.30 Sports Week

- CANAL 10 —**
- 15.00 A l'heure olympique
- 16.00 Télé-quilles

- CANAL 12 —**
- 13.00 Roller Derby

- SUR LE CABLE**
- 12.00 Lutte Célebrité (22)
- 13.00 Football: Buffalo à Pittsburgh (5)
- 15.00 The NFL Game of the Week (3)
- 15.30 The NFL Today (3,7)
- 16.00 Football: Washington à Los Angeles (3,7)
- 19.30 Hockey: Detroit à Boston (22)

- Lundi**
- SUR LE CABLE**
- 21.00 Football: The Astro Blue Bonnet Bowl (22, 8)

- Mercredi**
- CANAL 6 —**
- 14.30 A Skating Fantasy: spécial de patinage artistique avec Toller Cranston, Lynn Nightingale, Sandra et Val Bezic

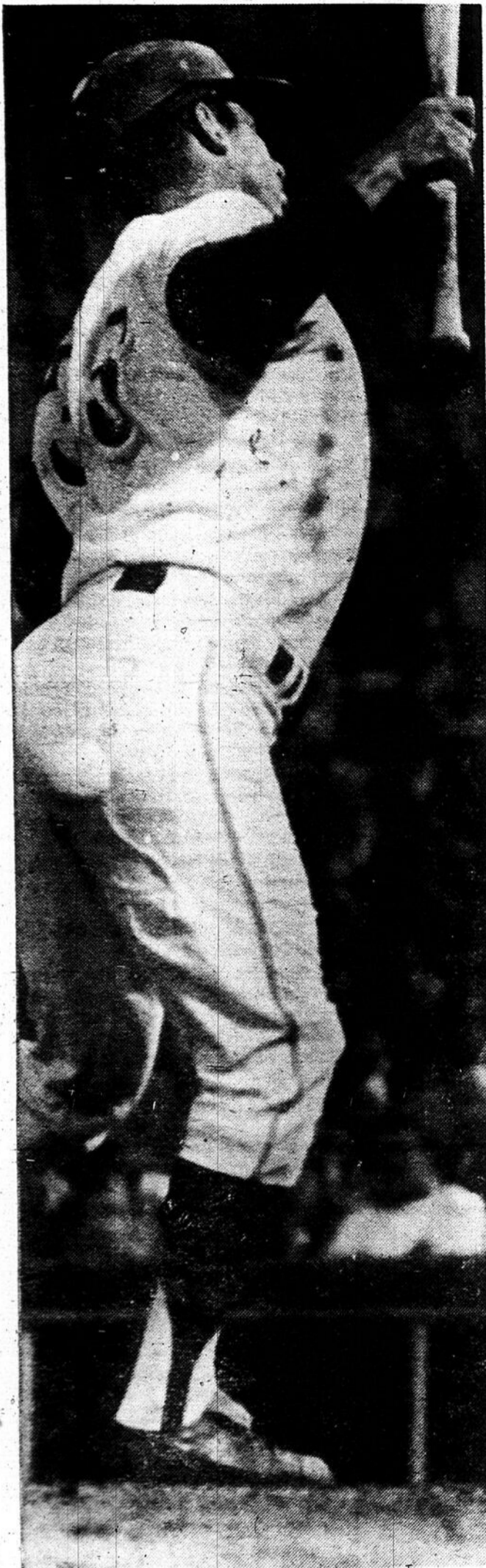
- Jeudi**
- 16.30 Skate Canada Exhibition Special: faits saillants de la compétition "Skata Canada 1974"

- Vendredi**
- 19.30 Howie Meeker Hockey School

**1050 APOLLO ELECTRONIQUE**

522 est, VILLERAY  
● 276-5677 ●

VOUS LANCE A VOUS **C.B.**ers,  
1-10, 33 sur tous ses appareils de marque "COURRIER".  
Ne manquez pas votre chance. 73-88 à vous tous.



Ron Hunt a été atteint d'un lancer 243 fois durant sa carrière dans les majeures.

# RON HUNT: des marques indélébiles

SAN FRANCISCO (AP) — Ron Hunt a établi en 1974 un record qu'aucun autre joueur ne lui envie au cours de sa carrière.

Le joueur d'intérieur des Cards de St. Louis a été atteint par des lancers à 16 re-

prises, dominant la ligue dans ce domaine pour la septième fois d'affilée, soit un record. Il a ainsi porté son total à vie à 243, soit une autre record des Majeures.

Hunt, qui a porté les couleurs des Expos de Montréal

et des Cards en 1974, est un des meneurs dans les records divers révélés par la LN hier.

Le troisième-but Mike Schmidt, de Philadelphie, a dominé dans la moyenne des coups de longue distance avec une fiche de .546 et dans les retraits au bâton avec 138.

Darrell Evans, d'Atlanta, a obtenu le plus grand nombre de buts sur balles avec 126 tandis que Bill Russell, de Los Angeles, recevait 25 buts sur balles intentionnels.

## • Autres records

Henry Aaron, Lou Brock et Mike Marsall sont parmi ceux qui ont également établi des records dans la LN.

Aaron, ex-Brave maintenant Brewer de Milwaukee a amélioré le record de circuits de Babe Ruth avec un total de 733, en comparaison de 714 pour le Bambino, en plus de porter le nombre de ses présences au marbre à 13,089.

Brock, du St. Louis, a établi le record de 118 buts volés et Marshall, des Dodgers, a pris part à 106 matches réguliers.

Pete Rose, du Cincinnati, s'est présenté au marbre à 771 reprises, soit un record des Majeures. Félix Millan et John Miller, des Mets de New York, partagent un nouveau record avec 12 présences au bâton dans un match qui a duré 25 manches contre St. Louis le 11 septembre.

## Chacun fait la cour à Hunter

AHOSKIE, C.N. (PA) — Les représentants de trois clubs des majeures, ressemblant plutôt à des employés d'agences de publicité se disputant un client important, ont présenté leurs hommages et leurs offres à Jim Hunter hier, espérant le convaincre que chaque groupe présente la meilleure proposition.

Les Padres de San Diego, suivis des Rangers du Texas et des Royals de Kansas City, ont visité Hunter et ses avocats pour parler d'affaires hier, et pendant ce temps, les Tigers de Detroit, les Orioles de Baltimore et les Cardinals de Saint-Louis ont réitéré qu'ils ne participeraient pas aux enchères pour les services de l'as droitier libéré lundi par un comité d'arbitrage de son contrat avec les Athletics d'Oakland.

Les Padres, dernier club de la Nationale-Ouest en 1974,

étaient représentés par le vice-président et directeur général Peter Bavasi, le gérant John McNamara et le dépisteur Bill Posedel. Effectivement, Posedel et McNamara, deux vieux amis de Hunter, étaient sur les lieux pour "chanter la pomme" à Hunter, tandis que Bavasi se préparait à entrer en scène avec son offre.

**"Je ne dirai pas que nous cherchons à obtenir un avantage avec McNamara et Posedel, a déclaré Bavasi, mais c'est un fait que tous deux sont des amis de Hunter. Ils viendraient le visiter même s'il n'était pas un agent libre".**

Hunter a déjeuné avec McNamara et Posedel à un restaurant local. "Nous avons parlé de baseball, a dit Hunter, qui a refusé d'élaborer. Je suis un peu fatigué. Les deux dernières journées ont été longues.

## Les A's à Seattle: la rumeur persiste

NEW YORK (PA) — S'il faut en croire les rumeurs, les Athletics d'Oakland seront vendus et déménagés à Seattle, mais Charles Finley les nie carrément. La Presse Associée a appris que deux groupes ont fait des offres pour les champions du monde du baseball. L'une viendrait de Herman Franks, l'ancien gérant des Giants de San Francisco, et l'autre de Marjorie Evarett, propriétaire de la piste de courses d'Hollywood Park, dont la tentative d'acheter les Padres de San Diego a été rejetée par la ligue Nationale, l'an dernier.

**"Je ne doute pas que Finley ait eu des pourparlers avec certaines gens, dit John Spellman, un membre de la direction du comté King, à Seattle, qui dirige la lutte pour ramener le base-**

ball majeur dans sa ville. Ce ne sont pas des gens de Seattle toutefois, en autant que je sache. Je n'ai pas entendu parler d'un transfert possible des A's à Seattle."

A Oakland, Finley s'est défendu de vouloir vendre son club. **"Les A's n'ont pas été vendus. Aucune négociation n'a été entamée, et je n'ai pas l'intention de vendre,"** dit-il.

Plus tôt cette semaine, on a appris que la transaction aurait été conclue avant Noël, mais que la décision du comité d'arbitrage, qui a libéré Jim Hunter de son contrat avec les A's, a créé un obstacle. Les A's sans Hunter valent beaucoup moins, et c'est ce qui aurait incité Franks et son groupe à suspendre les négociations, pour le moment du moins.

# Myette reprend sa place à St-Jérôme

## Réjean Brodeur

Ce sera le weekend de l'année dans la ligue Junior A du Québec. En effet, les deux meilleures équipes du du circuit Jean Huot croiseront le fer pour la première fois alors que la première position sera à l'enjeu.

Le Royal du Lac Mégantic sera, à Saint-Jérôme pour un programme double, ce soir et demain soir. Les deux équipes ont pris une entente afin d'éviter deux voyages car la distance qui sépare les deux villes est au-delà de 200 milles.

Chacun de leur côté, ces deux équipes ont tenu le haut du pavé depuis le début de la saison. Quoi

de mieux en ce début de la seconde moitié du calendrier que deux confrontations de première force?

Le pilote des Alouettes, André Boivin, a récemment eu l'occasion de voir le Royal à l'oeuvre à Longueuil. **"Je respecte cette équipe au plus haut point mais je ne suis pas inquiet pour mes Alouettes. Si nous cognons, nous gagnerons comme nous l'avons prouvé contre Longueuil cette semaine",** de dire Boivin.

Chez les Alouettes, le défenseur Alain Myette a retrouvé une place régulière dans la formation. Le défenseur de 17 ans a été laissé sur le

banc durant quelques semaines par Boivin. Mais après de grands efforts durant les séances d'entraînement, Myette est parvenu à ravir un poste régulier à Serge Sainte-Marie. C'est maintenant au tour de ce dernier à réchauffer le banc des joueurs.

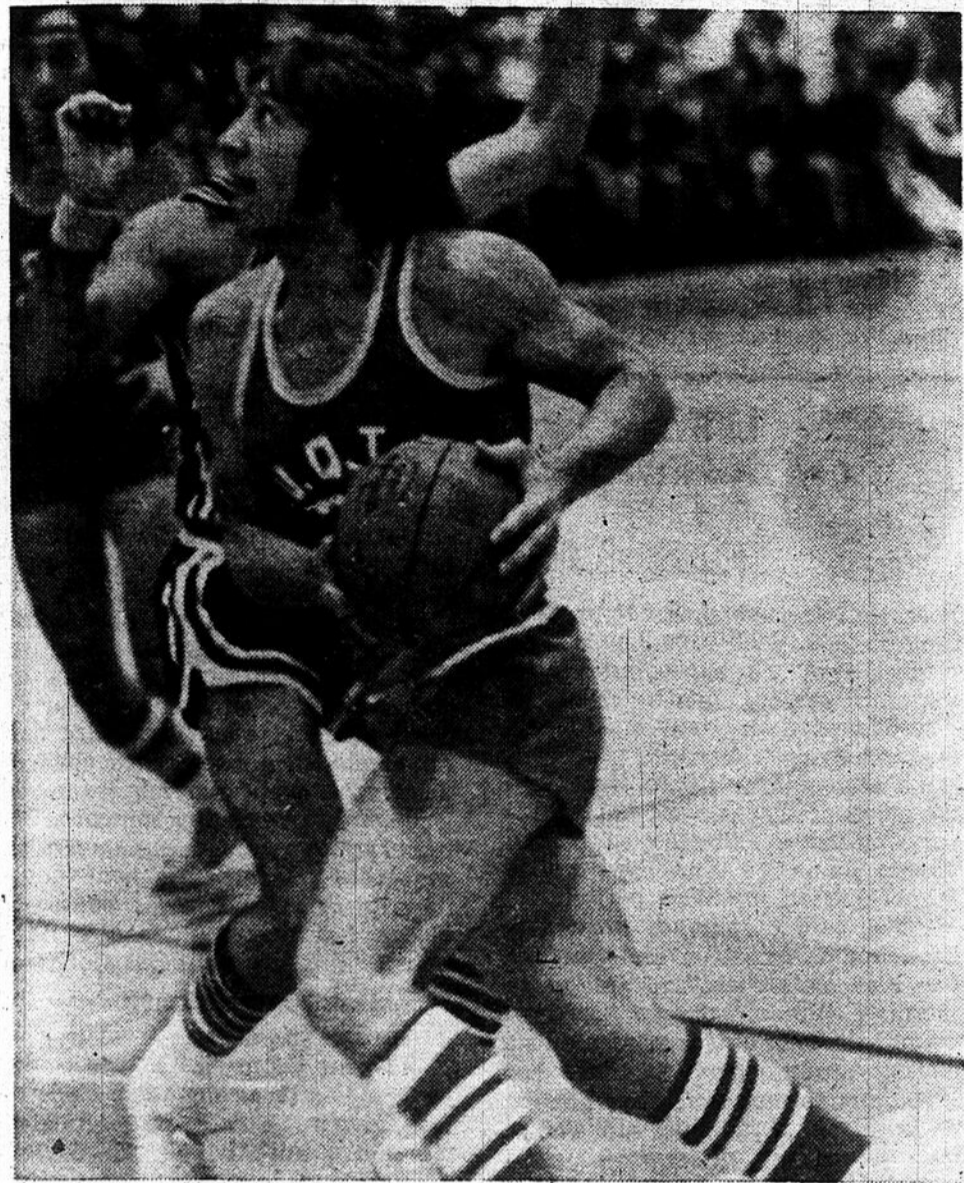
Myette a formé une paire de défense avec Gary Platt au cours des derniers matches et s'est bien tiré d'affaires. Il a appris à cogner davantage, ce qui réjouit les dirigeants des Alouettes.

Les Alouettes tenteront d'enrayer l'offensive ennemie. A cette fin, Boivin a l'intention d'utiliser Luc Pi-

ché. Mais le hic est que le Royal compte sur trois trios bien équilibrés. Trois des 10 meilleurs compteurs de la ligue sont répartis sur deux trjos. Sur l'un, on retrouve la recrue André Boudreau tandis que sur un autre, Luc Bonneville et Carol Labrie s'unissent. Par contre, l'autre trio compte deux vétérans récemment de retour de la ligue Majeure, Guy Castilloux et Claude Dumas.

Il sera donc intéressant de suivre les prouesses des défenseurs des Alouettes face aux attaquants du Royal.

# Les basketteurs québécois passeront les Fêtes à suer



Pierre Benoit est l'un des trois francophones à qui l'on concède des chances de mériter une place au sein de la formation québécoise.

Le temps des Fêtes, période de réjouissances!

Pour nombre de Québécois, tel sera certainement le cas. Mais pas pour les membres de l'équipe masculine québécoise de basketball qui seront réunis dans un camp d'entraînement à l'Université du Québec



**SPORT AMATEUR**  
RICHARD CAMIRAND

à Trois-Rivières du 26 au 31 janvier. Camp d'entraînement très intensif, à raison de deux exercices de deux heures à tous les jours.

Cet entraînement sera dirigé par Bob Comeau qui occupe le poste d'entraîneur. Et cela, en prévision des Jeux canadiens qui auront lieu à Lethbridge, en Alberta, où le Québec défendra alors la médaille d'or qu'il avait méritée lors des Jeux précédents.

Trois éléments francophones seront inscrits dans ce camp d'entraînement. Ce sont Pierre Benoit, Yves Poulin et Serge Baribeau. On concède cependant des chances à Benoit seulement de mériter une place au sein de la formation québécoise qui se rendra dans l'Ouest canadien.

## ● Contre Boston

En plus de ces séances d'entraînement, les jeunes Québécois auront aussi à disputer deux matches hors concours contre une équipe de Boston qui possède dans ses rangs deux joueurs professionnels, soit Rich Johnson (Celtics de Boston) et James Garvin (Braves de Buffalo). Ces deux matches permettront aux basketteurs québécois d'être confrontés à des éléments d'un niveau élevé, ce qui leur permettra vraisemblablement d'acquiescer une expérience enrichissante.

## Cinq plongeurs au Mexique

Une délégation de sept Québécois s'envolera lundi à destination du Mexique où cinq d'entre eux seront inscrits dans une compétition internationale de plongeon.

Les cinq athlètes sont Hélène Morneau et Laurie Trzop de même que Daniel Marcoux, Sylvain Tétreault et Gilles Bilodeau. Les deux premières sont de l'équipe du Québec cependant que les trois autres font partie de l'équipe "B".

Ces athlètes seront accompagnés par deux entraîneurs, Jean Plamondon et Jocelyne Carignan, respectivement de Québec et Pointe-Claire. Ils reviendront le 29 janvier prochain.

## Première rencontre d'hiver en athlétisme

L'athlétisme québécois entreprend une nouvelle phase.

Après environ deux mois de repos, les athlètes québécois vont donc se donner rendez-vous aujourd'hui au Cena, où se déroulera la première compétition du calendrier hivernal de la FAQ.

Pas moins de 500 athlètes, venant de tous les coins de la province parmi lesquels on retrouvera des têtes d'affiche provinciales et nationales, seront de la compétition. Des athlètes de toutes les catégories seront impliqués.

## Le HCJLS fier de ses réalisations

Le service des sports du HCJLS, toujours dirigé par Guy Desrosiers, en plus de renforcer la stabilité des organismes provinciaux de sport, s'est particulièrement consacré cette année à effectuer une première action systématique au niveau des régions et des localités afin de toucher la population concernée.

En plus de cette réalisation majeure, est-il écrit dans un communiqué émis par le service de l'information du HCJLS, on a jeté les bases pour 1975 de la politique du conditionnement physique des Québécois (Trimm-Québec) et on a préparé, dans le cadre du futur Institut des Sports, une politique de développement de l'élite sportive.

Enfin, simultanément avec la réalisation de ces objectifs premiers, le service des sports du HCJLS a développé la concertation avec les organismes québécois et canadiens oeuvrant dans le secteur de l'activité physique.

## Les meilleurs nageurs du monde à Pointe-Claire

Plusieurs des meilleures nageuses et quelques-uns des meilleurs nageurs de l'univers se disputeront la suprématie de leurs disciplines respectives lors de la rencontre internationale de natation qui se déroulera à Pointe-Claire les 2, 3, 4 et 5 janvier 1975.

A ce jour, près de 1,500 nageurs appartenant à des clubs tant canadiens qu'américains, se sont inscrits à près de 5,000 entrées.

L'on sait qu'en matinée et durant l'après-midi, au cours des éliminatoires, plusieurs marques peuvent être abattues. Il est possible qu'en soirée durant les finales, des marques mondiales soient menacées.

### LES 5 GAGNANTS D'AUJOURD'HUI



38535512561

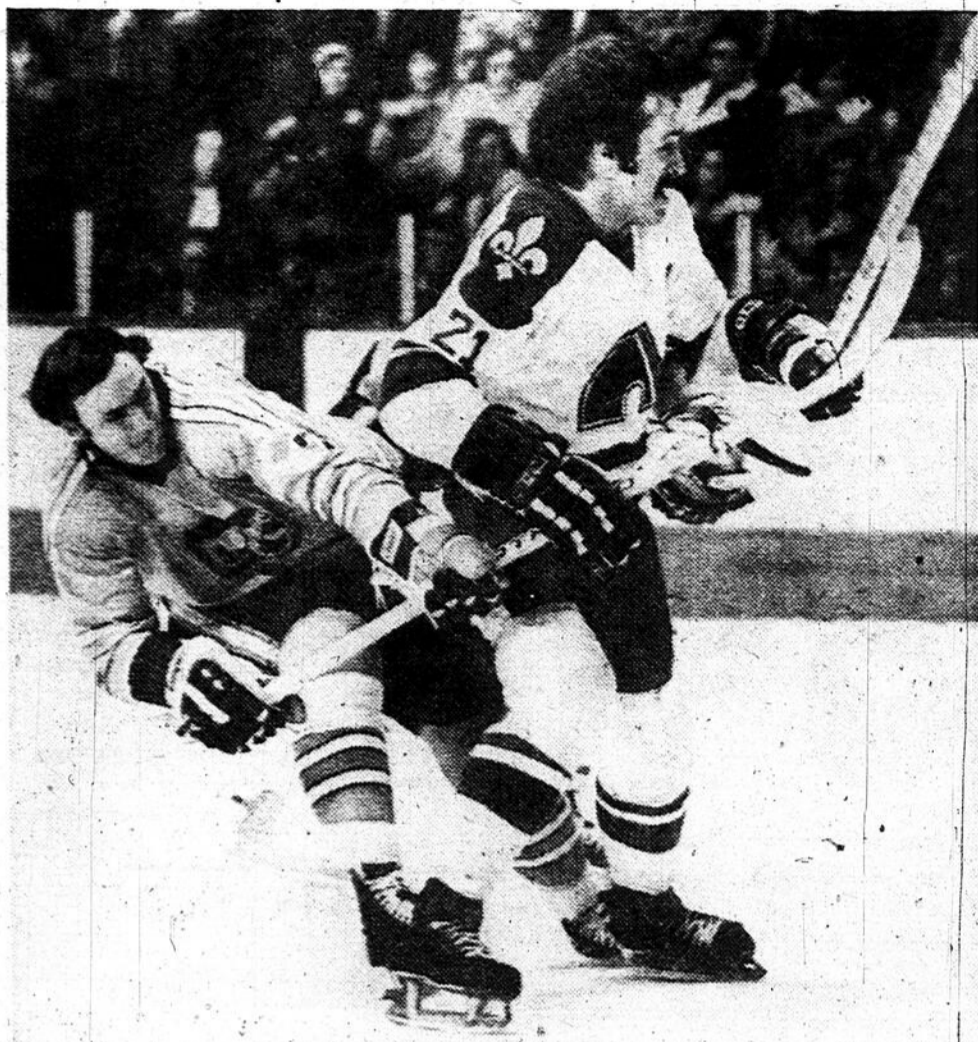
38597227576

38579409764

38430648514

38471624290

LE CERCLE DES VAINQUEURS



Serge Bernier s'est fauflé entre deux défenseurs pour se rendre jusqu'à Cam Newton et le déjouer de façon fort spectaculaire.

Photo Montréal-Matin — CLARK

## Atlanta retrouve le chemin de la victoire

ATLANTA (UPI) — Les Flames d'Atlanta ont mis fin à une série de 8 défaites, la plus longue de leur histoire, en triomphant des Blues de St. Louis au compte de 6-2.

Wayne Merrick a donné une avance de 2-0 aux Blues au début de la 2e période mais les Flames se sont ressaisis par la suite. Bob Leiter, deux fois, Tom Lysiak, Buster Harvey, Jacques Richard et Dwight Bialowas ont compté pour les vainqueurs.

### ATLANTA 6 — ST. LOUIS 2

Première période	
1-ST. LOUIS: Merrick (13) (Collins, Thomson)	3:14
Punitions: Thomson 7:09, Price 7:09, Comeau 7:29	
Bouchard (inconduite) 9:18; Atlanta: banc (Graves) mineure 9:18, Hess 10:52; Plante 16:17.	
Deuxième période	
2-ST. LOUIS: Merrick (14) (Unger, Hess)	6:28
3-ATLANTA: Lysiak (10) (Ecclestone)	6:45
4-ATLANTA: Richard (6) (Lemieux)	8:02
5-ATLANTA: Harvey (11) (Bennett, Comeau)	9:47
Punitions: Bennett 6:14; Atlanta: banc (Graves) mineure 19:13.	
Troisième période	
6-ATLANTA: Leiter (6) (Lysiak, Bennett)	11:12
7-ATLANTA: Bialowas (3) (Lysiak, Ecclestone)	14:41
8-ATLANTA: Leiter (7) (McCreary, Romanchych)	15:20
Punitions: Murray 8:13, Unger 10:10.	
Lancers par:	
ST. LOUIS	11 8 13 — 32
ATLANTA	9 12 10 — 31
Gardiens de but:	
St. Louis: Johnston; Atlanta: Bouchard	
Assistance: 12,717	

## Autre revers des Racers

CLEVELAND (PA) — Gerry Cheevers a repoussé 30 lancers et les Crusaders de Cleveland ont mis fin à une série de six défaites en triomphant des Whalers de la Nouvelle-Angleterre au compte de 3-0, hier soir, dans l'AMH.

Ron Ward, Grant Erickson et Russ Walker ont compté pour les Crusaders, tous en première période.

Des buts de troisième période de Gary Gambucci et Rich Smith ont aidé les Fighting Saints du Minnesota à vaincre les Racers d'Indianapolis au compte de 6-4. Il s'agissait de la 19e défaite en 20 parties pour les Racers.

### CLEVELAND 3 — NOUV.-ANGL. 0

Première période	
1-CLEVELAND: Ward 9 (Jarrett)	10:54
2-CLEVELAND: Erickson 6 (Leduc)	14:11
3-CLEVELAND: Walker 6 (Jarrett, Ward)	14:41
Pun.: Smith servie par Webster 5:26, Anderson 8:13, Walker, Ley (min. et maj.) 15:15.	
Deuxième période	
Aucun but	
Pun.: Anderson 7:21.	
Troisième période	
Aucun but	
Pun.: Cardwell, Selwood 13:12.	
Lancers:	
NOUVELLE-ANGLETERRE	8 14 8 — 30
CLEVELAND	15 9 16 — 40
Gardiens: Smith, N. Ang., Cheevers, Cleveland Ass. 7,063.	

### MINNESOTA 6 — INDIANAPOLIS 4

Première période	
1-INDIANAPOLIS: Whitlock (5e) (J. Johnson et McDonald)	0:20
2-MINNESOTA: Huck (10e) (Tannahill et Morrison)	9:15
3-MINNESOTA: Ball (3e) (Huck et Hampson)	19:32
Punitions: Johnson 2:45, Tannahill 4:23, Desjardins 7:04, Ball 9:46.	
Deuxième période	
4-MINNESOTA: Antonovich (11e) (Smith et Busniuk)	1:12
5-INDIANAPOLIS: Wiste (3e) (Bond et Hardy)	1:21
6-MINNESOTA: Walton (20e) (sans aide)	16:07
Punitions: McMahon 9:04, Gallant 15:48.	
Troisième période	
7-MINNESOTA: Gambucci (2e) (sans aide)	8:32
8-MINNESOTA: Smith (4e) (Hampson)	9:44
9-INDIANAPOLIS: Johnson (3e) (sans aide)	13:43
10-INDIANAPOLIS: Sheridan (8e) (Fichtner et Whitlock)	16:12
Punitions: Sheridan 8:25, Busniuk 10:21.	
Lancers par:	
INDIANAPOLIS	16 9 6 — 31
MINNESOTA	14 9 13 — 36
Gardiens de but:	
Indianapolis: Brown; Minnesota: Garrett.	
Assistance: 7,689.	

## Les Voyageurs à leur mieux

NEW HAVEN (UPI) — Un tour du chapeau de Ron Andruff et un doublé de Peter Sullivan ont mené les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse à une victoire de 8-0 contre les Night Hawks de New Haven alors que le gardien Ed Walsh a obtenu son premier blanchissage de la saison dans la ligue Américaine.

Walsh a repoussé 29 lancers pour obtenir son premier blanchissage en 14 matches cette saison. Mike Busniuk, Glenn Goldup et Sean Shanahan ont complété le pointage.

## Chicago l'emporte 5-3

# Les Nordiques ont raté leur coup!

par André BOUTHILLIER

QUEBEC — L'ex-joueur des Royals de Cornwall, Gary McGregor a fourni, hier au Colisée, une superbe performance pour conduire les Cougars de Chicago à une victoire non équivoque de 5 à 3 aux dépens des Nordiques de Québec qui ont ainsi raté



LES NORDIQUES  
ANDRÉ BOUTHILLIER

l'occasion de s'approprier le premier rang de la division canadienne.

MacGregor n'a pas compté. Il a toutefois amassé quatre mentions d'assistance permettant à François Rochon de compter deux buts et à Mike Lomenda et Bryan Baltimore de marquer chacun une fois. L'autre compteur des Cougars a été Mike Morris au cours d'un désavantage numérique en première période.

"J'ai connu quelques difficultés au début de la saison mais tout va très bien maintenant", a expliqué la première étoile du match. "Les gars m'ont beaucoup aidé à m'adapter au hockey professionnel. Ce soir j'ai joué l'une de mes meilleures parties de la saison. Il faut dire que j'aime bien jouer au Colisée. L'an passé, avec les Royals, je connaissais toujours de bonnes parties", d'ajouter l'un des aspirants au titre de recrue de l'année dans l'AMH.

"Ça fait un mois que MacGregor, Rochon et Bomenda jouent ensemble et ils ont toujours très bien fait. La semaine dernière à Winnipeg, ils ont été opposés au trio de Bobby Hull et celui-ci n'a pas compté", de préciser le gérant des Cougars, Jacques Demers.

Si ce trio de jeunes a mystifié les attaques de Bobby Hull, que dire de leur tenue contre la ligne de Serge Bernier, Michel Parizeau et Réal Cloutier, hier soir. A la première pé-

riode, Bernier compta un très beau but pour éclipser le record de la série du plus grand nombre de matches avec au moins un but, soit neuf, mais il sera tenu en échec par la suite tout comme Réal Cloutier, visiblement exaspéré.

### ● Newton seconde MacGregor

Chacun des opposants enregistre donc un but dans le premier tiers même si les Nordiques méritaient un meilleur sort. Avec 17 lancers en direction de Cam Newton, les joueurs de Jean-Guy Gendron ne réussirent qu'à donner des frissons aux quelque 8,500 personnes présentes.

Les Cougars, appuyés par le travail constant de Newton, démontrèrent plus d'assurance au cours du deuxième engagement. A la fin de cette deuxième séquence, Marc Tardif, ratera deux excellentes chances de compter avant que Dale Hoganson n'écope d'une pénalité mineure. Durant l'attaque à cinq, les Cougars attaqueront très profondément en zone adverse et MacGregor pousse le disque à François Rochon à 19:41 pour le deuxième but des Cougars.

### ● Remontée éclatante mais sans suite

Au tout début de la 3e période, cette même ligne augmente l'avance des Cougars à deux buts grâce à une autre initiative de MacGregor qui aperçoit Lomenda seul devant Richard Brodeur. A 12:44, MacGregor revient à la charge sur un jeu identique au profit de Rochon.

Les Nordiques tentèrent de diminuer cette marge de trois buts. Ce ne fut pas facile. La foule s'impatientait et, tenez-vous bien, Marc Tardif a même été conspué.

Tardif apaisera cependant la colère de ses partisans en comptant son 16e but de la saison trois minutes plus tard. Dans le même laps de temps, Jordan animera le Colisée réduisant le compte à 4 à 3.

Avec moins de 5 minutes de jeu, toutes les chances sont permises. Mais encore une fois, MacGregor dira son mot se moquant totalement de Réal Cloutier et François Lacombe lors d'un changement de ligne demandé par Gendron.

A l'issue du match, Gendron n'avait pas l'intention d'expliquer la cause de cette défaite étant personnellement irrité par la tenue de quelques-uns de ses joueurs.

### CHICAGO 5 — QUEBEC 3

Première période	
1-CHICAGO: Morris (2) (Angetti)	10:40
2-QUEBEC: Bernier (23) (Tremblay)	16:00
Punitions: McCallum 9:59, Popeil, Hoganson 14:30, Maggs (mineure, inconduite)	19:09
Deuxième période	
3-CHICAGO: Rochon (12) (MacGregor, Lomenda)	19:40
Punitions: McCallum 12:56, Gaudette 14:47, Hoganson 18:56.	
Troisième période	
4-CHICAGO: Lomenda (4) (MacGregor)	1:19
5-CHICAGO: Rochon (13) (MacGregor, Mavety)	12:44
6-QUEBEC: Tardif (16) (Bordeleau, Sutherland)	12:55
7-QUEBEC: Jordan (5) (Leclerc, Guindon)	15:17
8-CHICAGO: Baltimore (2) (MacGregor)	16:31
Aucune punition.	
Lancers par:	
CHICAGO	11 11 11 — 33
QUEBEC	17 11 17 — 45
Gardiens de but:	
Chicago: Newton; Québec: Brodeur	
Assistance: 8,594	

## Retour prochain de Houle

● Voici la compilation des Quatre Grands pour la première moitié de la saison (19 parties): Serge Bernier, 26 points; Réjean Houle, 17; Réal Cloutier, 16; Jean-Claude Tremblay, 15 et Richard Brodeur, 15.

● Après 29 rencontres l'an dernier, les Nordiques présentaient une fiche de 12 victoires, 14 revers et trois verdicts nuls.

● Réjean Houle a recommencé à patiner et a affirmé qu'il serait en mesure de revenir au jeu la semaine prochaine.

● Gary McGregor, des Cougars et ancien porte-couleur des Royals de Cornwall de la LJM, répond bien aux aspirations fondées sur lui par Jacques Demers et Pat Stapleton. Avant le match d'hier, il était le meilleur pointeur des Cougars avec 13 buts.

● Kate Kokkola, ce joueur robuste dont on avait beaucoup parlé au début de la saison, évolue avec le Long Island de la ligue Nord-Américaine. Il a déjà écopé de 150 minutes de pénalités.

● Les Nordiques joueront leur prochain match à Detroit, dimanche, contre les Stags, Pierre Guité et Alain Caron (Rouleau étant blessé).

Le match contre les Soviétiques

# Soudainement la LJMQ songe à son prestige

"Cette confrontation contre les juniors de l'Union soviétique n'est pas une simple partie hors concours. C'est un match qu'il faut gagner."

La détermination de l'instructeur Larry Regan est celle de tous ses joueurs qui considèrent le match de cet après-midi au Forum contre l'équipe Nationale junior de l'Union soviétique comme une question de prestige personnel et pour la LJMQ.

"Ce sera tout un match de hockey. Contre les Selects, je n'étais pas absolument convaincu de l'équilibre des forces mais pour la partie contre les



**HOCKEY JUNIOR**  
RAYMOND TARDIF

juniors russes, je suis affirmatif. Il s'agira d'une confrontation corsée entre deux formations de calibre junior," soutient Larry Regan.

Le Junior de Montréal a fait appel à dix joueurs-étoiles des autres formations de la LJMQ pour affronter les Soviétiques. L'enjeu est important cet après-midi pour la ligue du Québec qui désire rehausser son prestige et... garnir ses coffres.

L'équipe junior soviétique en sera à son premier match en sol canadien. Elle disputera quelques parties d'exhibition avant de se rendre à Winnipeg pour le tournoi mondial de hockey junior réunissant six pays.

● Perreault : gardien partant

Benoit Perreault commencera la partie devant la cage des locaux. "Perreault excelle avec le Junior de Montréal. Il est combatif et toujours prêt. J'avais prévu garder les deux gardiens du Junior mais André Lesage est blessé et nous avons demandé à Mario Viens de le remplacer," précise Regan.

A la défensive, Richard Mulhern sera uni à Blair MacKasey. Robert Picard jouera avec François Vachon et Mike Wong évoluera avec Michel Lachance. Les quatre lignes d'attaque seront composées comme suit: Normand Dupont, Jean-Luc Phaneuf et Michel Bossy; Denis Daigle, Richard Bowness et Yvon Disotell; Michel Brisebois, Pierre Mondou et Robert Ritchie; Claude Larose, Garth McGuigan et Glen Sharpley.

"Il pourra y avoir bien des changements à mes plans selon l'allure de la partie. Je n'écarte pas la possibilité d'utiliser quatre défenseurs et trois lignes offensives si j'en juge la nécessité. Par exemple, Michel Brisebois est très rapide, il pourrait se joindre à Dupont et Phaneuf tandis que Bossy pourrait se retrouver avec Bowness et Daigle."

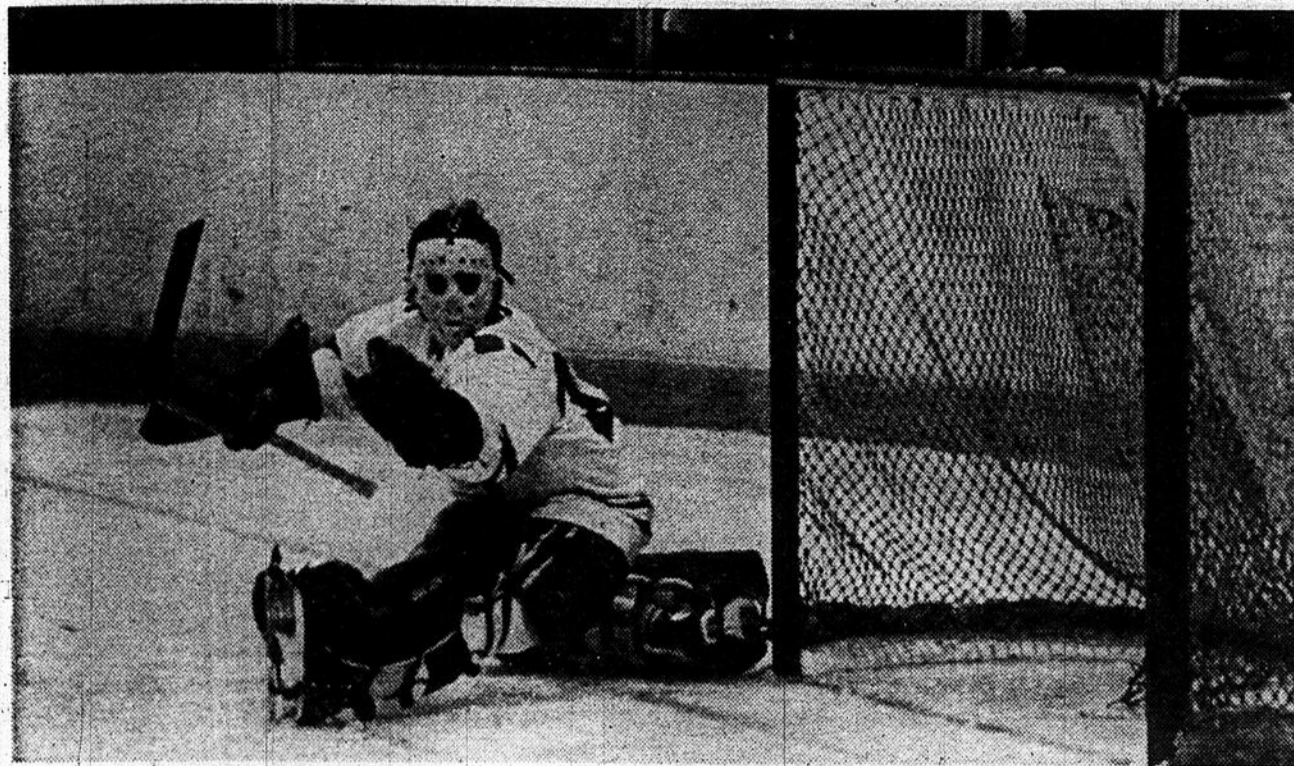
Larry Regan veut gagner. "Je ferai comprendre aux joueurs de notre équipe que ce n'est pas simplement un spectacle mais qu'il faut l'emporter. Aussi j'utiliserai les meilleurs éléments."

● Les champions mondiaux

Le mandat de l'équipe du Québec n'aura rien de facile puisque les Soviétiques sont les champions mondiaux de la catégorie junior. L'équipe de l'instructeur Juri Morosov a remporté le tournoi mondial à Leningrad l'an dernier et elle est grande favorite pour le tournoi de Winnipeg, cette année.

La formation de Morosov compterait dans ses rangs de futures étoiles pour l'équipe nationale de l'Union soviétique. Les éloges ne manquent pas au sujet des juniors russes, notamment envers leur joueur-vedette Boris Alksandrov qui porte le numéro neuf.

"On dit beaucoup de bien sur cette équipe qui détient le championnat mondial de hockey junior. De plus, elle sera motivée à son premier match au Canada. Les Russes feront face à une équipe bien décidée au Forum, croyez-moi," conclut un Larry Regan toujours optimiste.



Benoit Perreault commencera le match contre les Soviétiques.

# Rôle déterminant de la brigade défensive

● Les observateurs du hockey junior estiment que le comportement défensif de l'équipe de la LJMQ aura une influence prédominante au cours du match de cet après-midi. On reconnaît la valeur offensive de l'équipe tout en notant que la défensive est incohérente.

● L'équipe nationale junior de l'Union Soviétique n'est arrivée que tard en soirée hier. Les Russes disputeront un autre match hors concours à Peterborough avant de se rendre à Winnipeg pour le tournoi mondial.

● Henry Crochetière est le représentant de l'ACHA pour le match d'aujourd'hui. Il accompagnera la délégation soviétique dans ses déplacements.

● Aucune des deux formations en présence cet après-midi n'aura pu tenir d'exercices préparatoires. Les Soviétiques sont arrivés trop tard et il a été impossible de réunir les joueurs de la LJMQ avant une rencontre générale prévue pour midi, aujourd'hui dans la chambre du Canadien.

● La direction du Forum et toutes les organisations de la LJMQ espèrent l'appui d'une foule imposante. On rêve d'un excellent bilan financier.

● Rick Neilson, laissé au repêchage libre par les Dynamos de Shawinigan, intéresse vivement les Draveurs de Trois-Rivières. Incidemment tous les joueurs de l'instructeur Michel

Bergeron feront le voyage à Montréal pour assister au match et ensuite participer au dîner de Noël de l'équipe triluviennne.

● A Sorel, Rodrigue Lemoyne a congédié le publicitaire des

Eperviers, Daniel Lequin. Une mesure d'économie...

● Rolland Ricard et Roger Bédard prétendent qu'une centaine de dépisteurs d'équipes professionnelles assisteront à la partie.

## Le hockey professionnel doit \$700,000 à l'ACHA

OTTAWA (PC) — La ligue Nationale et l'Association mondiale doivent plus de \$700,000 à l'Association canadienne de hockey amateur pour les joueurs juniors repêchés cette année. Pierre Turmell, directeur administratif de l'ACHA, a dit hier que la LNH doit toujours \$410,000 de sa dette originale de \$1,260,000, et l'AMH, \$335,000, d'une dette originale de \$575,000.

Selon une entente entre l'ACHA et les deux ligues, l'AMH devait payer ses cotisations dans un délai de 30 jours après la mise sous contrat des joueurs, et la ligue Nationale devait verser tous ses paiements avant le 1er novembre.

Ces versements sont distribués par l'ACHA aux clubs amateurs qui ont développé les joueurs repêchés. Turmell dit que la plupart des clubs amateurs ont hâte de recevoir les sommes dues, qui leur permettront d'acquitter leurs emprunts aux banques.

"Ces arrérages ont laissé les

clubs amateurs dans de sérieuses difficultés financières, dit Turmell. J'espère que tous les paiements seront faits bientôt".

Turmell ajoute qu'il a été en communication avec les représentants des deux ligues, qui lui ont promis de faire vite.

A Montréal, le président Clarence Campbell, de la LNH a déclaré: "Il est malheureux que de vieux amis cherchent à nous embarrasser publiquement de cette façon. Les relations entre la LNH et l'ACHA ont toujours été cordiales, et les déclarations de M. Turmell ne sont pas de nature à les maintenir ainsi".

"Nous avons été en communication constante avec l'ACHA au sujet des arrérages, et l'Association connaît nos problèmes. Depuis 1967, la LNH a versé plus de \$8 millions à l'ACHA pour aider le hockey amateur".

## LES FORMATIONS

Equipe de la LJMQ

- 1—Mario VIENS
- 30—Benoit PERREAULT
- 2—Mike WONG
- 3—Blair MACKASEY
- 4—Richard MULHERN
- 5—Robert PICARD
- 6—François VACHON
- 7—Michel BOSSY
- 8—Yvon DISOTELL
- 9—Claude LAROSE
- 10—Pierre MONDOU
- 11—Glen SHARPLEY

- 12—Denis DAIGLE
  - 14—Jean-Luc PHANEUF
  - 15—Robert RITCHIE
  - 16—Michel BRISEBOIS
  - 17—Normand DUPONT
  - 21—Michel LACHANCE
  - 22—Garth MCGUIGAN
  - 23—Richard BOWNESS
  - Instructeur: Larry REGAN.
- Equipe nationale junior URSS
- 1—Yuri SHUNDROV

- 20—Vladimir MYSHKIN
- 2—Vitaly FILIPPOV
- 3—Alexander BALDINI
- 4—Fyodor KANAREIKIN
- 5—Vladimir KUCHERENKO
- 6—Sergei BABINOV
- 7—Vafily PERVUKHIN
- 8—Victor KHATULEV
- 9—Boris ALKSANDROV
- 10—Victor VAKHRUSHEV
- 11—Boris BARABANOV
- 12—Sergei SCHEPELEV

- 13—Alexander IVANOV
- 14—Alexandre ZOTOV
- 15—Sergei LANTRADID
- 16—Sergei ABRANOV
- 17—Boris SHUSHIN
- 18—Anatoli STEPANOV
- 19—Dimitri FEDIB
- 21—Znytha BELVALETIDINOV
- 22—Valery BRAGIN
- Instructeurs: Juri TIZIK, Juri MOROSOV

Victoire de 6-1 du Canadien

# Les Canucks: triste retour à la réalité

VANCOUVER — Autant les amateurs de hockey de Vancouver, dont certains avaient passé la nuit dehors sous la pluie pour pouvoir se procurer des billets, prévoient un gros match, autant le Canadien a triomphé avec facilité des Canucks 6-1, hier soir, au Colisée du Pacifique.

Les partisans des Canucks sont, en effet, restés sur leur appétit car les Canucks ont été nuls à presque tous les points de vue, se ressentant, de toute évidence, de l'absence de deux de leurs meilleurs éléments, Chris Oddleifson et Denis Vervegeart.

Par contre, le Canadien n'a pas eu à forcer la note pour demeurer invaincu dans un onzième match d'affilée tout en mettant fin à une série de 13 rencontres sans défaite des Canucks à domicile. Vancouver n'a donc pas réussi encore une fois à remporter la victoire sur le Canadien depuis son entrée dans la ligue Nationale en 1969.

Steve Shutt, avec son 12e but de la saison de même que deux passes; Guy Lafleur, avec son 22e but de la saison et une passe, et Murray Wilson, avec son 7e but, ont été les principaux artisans de cette victoire qui permettra maintenant au Canadien de sauter ce soir sur la patinoire de Los Angeles avec une avance de quatre points sur les Kings.

● Bonne bouche

Les Canucks avaient pourtant donné bonne bouche à leurs chauds partisans en ouvrant le pointage après moins de trois minutes de jeu, en pratiquant une mise en échec serrée et en contrôlant continuellement la rondelle dans les cinq premières minutes de jeu.

André Boudrias avait assuré les devants aux Canucks en s'emparant d'une rondelle libre, que convoitaient aussi Paulin Bordeleau et Jim Roberts, derrière le filet du Canadien pour ensuite le contourner et pousser le disque derrière Ken Dryden.

Pierre Bouchard créait l'égalité à mi-chemin en première période après que Smith eût effectué un arrêt spectaculaire contre Yvon Lambert.

Bouchard, posté à la ligne bleue, s'emparait du retour de lancer de Lambert le long de la clôture et déjouait Smith d'un angle fort mince. Quatre minutes plus tard, Pete Mahovlich profitait d'une belle pièce de jeu de Steve Shutt, qui a attiré les défenseurs des Canucks vers lui, pour se présenter seul devant Smith et assurer définitivement les devants au Canadien.

● Le 100e de Lafleur

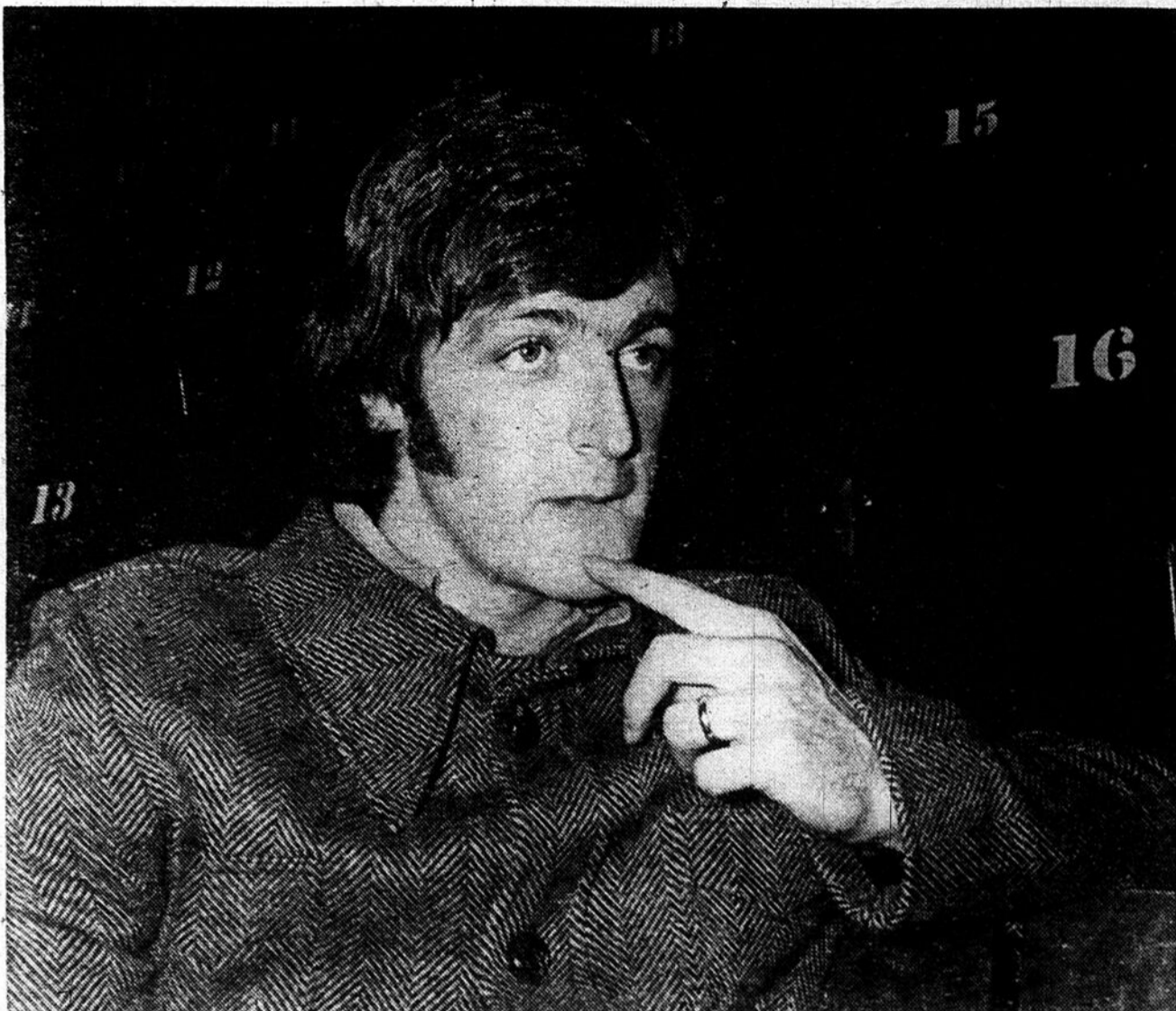
Le jeu des Canucks allait se détériorer encore plus en deuxième période puisqu'ils ne parvenaient à diriger que trois lancers seulement sur Dryden tandis que le Canadien tirait treize fois en direction de Smith, qui limitait cependant les dégâts à deux buts.

Murray Wilson, sur son propre retour de lancer, et Guy Lafleur, après de l'excellent travail de Steve Shutt, marquaient pour le Canadien.

Lafleur, dont c'était le 100e but dans la ligue Nationale, frappait le poteau moins d'une minute plus tard et se faisait voler un autre but par Smith en fin de période.

CANADIEN 6 — VANCOUVER 1

Première période	
1—VANCOUVER: André Boudrias (8e) (Bordeleau, Gould)	2:55
2—CANADIEN: Pierre Bouchard (2e) (Lambert, Lemaire)	10:24
3—CANADIEN: Pete Mahovlich (14e) (Shutt, Robinson)	14:18
Aucune punition.	
Deuxième période	
4—CANADIEN: Murray Wilson (7e) (Tremblay, Risebrough)	5:02
5—CANADIEN: Guy Lafleur (22e) (Shutt, Mahovlich)	6:48
Punitions: Monahan 1:24, Robinson 10:44.	
Troisième période	
6—CANADIEN: Steve Shutt (12e) (Robinson, Lafleur)	12:52
7—CANADIEN: Doug Risebrough (5e) (Lapointe, Tremblay)	16:55
Punition: Pratt 6:44.	
Lancers par:	
CANADIEN	9-13-9-31
VANCOUVER	10-13-8-21
Gardiens — CANADIEN: Ken Dryden; VANCOUVER: Gary Smith.	



En retour de Wayne Thomas, le Canadien se montrera exigeant. Il a les yeux sur Don Lever ou Dennis Vervegeart.

## Thomas intéresse les Canucks

VANCOUVER — Wayne Thomas, le gardien auxiliaire du Tricolore qui n'a pas encore pris part à un seul match avec le Canadien cette année, pourrait bien se retrouver avec les Canucks de Vancouver prochainement, s'ils y mettent le prix.

La direction des Canucks se montre vivement intéressée à obtenir les services de Thomas, maintenant qu'elle rêve de championnat. Gary Smith, le gardien régulier de l'équipe, a accompli des miracles jusqu'ici, mais on semble n'avoir qu'une confiance très limitée en Ken Lockett, son adjoint.

Lockett n'a participé qu'à quatre rencontres depuis le début de la saison, contre St. Louis, Washington et Kansas City deux fois. Même s'il n'a été employé que contre des équipes de second ordre, il n'a pas répondu aux attentes que l'on se faisait de lui, avec une moyenne de 4,40 buts par partie.

● Smith peut faiblir

Quant à Gary Smith, on est conscient qu'il ne peut jouer tous les matches d'ici la fin de la saison. Selon le directeur général instructeur Phil Maloney, Smith n'est pas très fort de nature. Il a été atteint par une grave maladie à l'âge de 3 ans et il est toujours susceptible de subir une crise d'épuisement dans le cours de la saison.

Egalement, il y a toujours les possibilités de blessure qui peuvent affliger Smith. Les Canucks n'en sont pas épargnés par les temps qui courent et maintenant qu'ils sont bien installés en tête de leur

division, ils songent à protéger leurs arrières pour parer à toute éventualité.

● Prix élevé

Les Canucks devront payer cher s'ils veulent obtenir Thomas, de dire Scotty Bow-

● Personne intéressé ?

Selon Bowman, par ailleurs, aucune équipe de la LNH ne s'est encore montrée intéressée aux services de Thomas. Du moins, dit-il, aucune n'est entrée en communication avec Sam Pollock à son sujet.

Mais à Vancouver, les dirigeants de l'équipe posent beaucoup de questions à son sujet: est-il en forme, a-t-il signé un nouveau contrat, fait-il les voyages avec le Canadien?

Ils n'obtiennent toujours que des réponses affirmatives à toutes leurs questions.

Thomas lui-même est évidemment intéressé à quitter le Canadien. Il n'a jamais caché son intention de changer d'équipe, surtout depuis que Michel Larocque l'a supplanté.

● Le quatrième

En 42 parties, l'an dernier, Thomas avait obtenu une moyenne de 2,76 buts alloués par rencontre, la quatrième meilleure fiche de la ligue derrière Bernard Parent, Tony Esposito et Doug Favell.

Evidemment, le Canadien pourrait toujours échanger Thomas pour une somme d'argent et des "considérations futures", même si cela répugnait à Sam Pollock par nature. Se serait une façon honorable de se débarrasser d'un salaire évalué entre \$50,000 et \$60,000 par année.

"Que nous arriverait-il si Dryden et Larocque étaient blessés demande Bowman avec une prudence caractéristique?

Le Canadien pourrait toujours compter sur Dave Ellenbaas des Voyageurs qui, dit-on, s'est amélioré de cent pour cent cette saison.



LE CANADIEN  
BERNARD BRISSET DES NOÛS

man. Nous ne sommes pas intéressés à laisser partir le quatrième meilleur gardien, la saison dernière, pour le simple plaisir de la chose. Je veux bien croire que l'équipe de Vancouver serait mal prise si Smith était blessé, mais ce n'est pas elle qui viendrait à notre secours dans un cas semblable".

Deux joueurs des Canucks paraissent intéresser le Canadien: Dennis Vervegeart et le centre Don Lever. Le premier est apparemment intouchable. Il était leur meilleur compteur avant d'être blessé il y a trois semaines et il est de ceux sur lesquels Phil Maloney compte le plus pour faire de son équipe une formation de premier ordre.

Quant à Lever, il y a longtemps que le Canadien a les yeux sur lui. Il est âgé de 22 ans seulement et reconnu comme un excellent fabricant de jeu. Pourtant, la direction du Tricolore ne se crée pas d'illusion les Canucks ne seraient pas prêts à laisser partir Lever pour obtenir un gardien auxiliaire.

# La loi Rozelle jugée illégale

SAN FRANCISCO, (AP) — Le système de réserve de la LNF, une partie de son repêchage collégial et le règlement Pete Rozelle ont été déclara-

rés illégaux par un juge fédéral hier, lors d'une décision qui pourrait bien saper les fondements du football professionnel.

Ainsi, les joueurs deviendraient immédiatement agents libres en terminant leurs obligations contractuelles avec un ski, si bien que la LNF va certes en appeler de cette décision.

La décision a résulté d'une poursuite intentée il y a deux ans par le quart-arrière Joe Kapp, qui a pris sa retraite plutôt que de signer un contrat le liant au système de réserve de la ligue.

Le juge William Sweigert a également décidé que le règlement Rozel-

le faisant du commissaire du football l'unique arbitre dans certains cas d'interprétation de règlements "était absolument irraisonnable et illégal". Selon ce règlement, Rozelle décidait de la compensation d'une équipe à l'endroit du club qui venait de perdre un joueur ayant utilisé son option.

Enfin, le juge a déclaré que le repêchage collégial "était fondamentalement irraisonnable en tant qu'il permettait le boycottage perpétuel d'un candidat par les autres clubs de la LNF même si le club qui l'avait repêché n'en venait pas à une entente avec le joueur dans un temps raisonnable".

## La parole est au Congrès

NEW YORK (PA) — Le directeur exécutif de l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball a déclaré que la décision de la cour, rendue aujourd'hui, au sujet du cas Joe Kapp versus la ligue Nationale de football devrait finalement obliger le Congrès américain à adopter une loi uniforme régularisant tous les sports professionnels.

"Lorsque la Cour suprême a débouté Curt Flood en 1972, approuvant ainsi l'existence de la clause de réserve au baseball, la justice s'est lavée les mains et a demandé au Congrès de faire quelque chose", a déclaré Marvin Miller.

"Tous les membres du Congrès ont reconnu l'absurdité de la clause de réserve mais, parce que le juge Oliver Wendall Holmes l'a soutenue il y a 50 ans, ils ont peur de l'amender".

D'autre part, Simon Gourdine, le commissaire-député de l'Association nationale de basketball, a déclaré que les dirigeants de la ligue sont impatients de voir une copie de la décision rendue par le juge William Sweigert.

"C'est difficile de donner une opinion franche de cette décision avant que nous ayons obtenu une copie pour l'étudier. Jusqu'au moment où nous pourrions l'étudier, je ne peux dire quelles implications cette décision imposera".

### ● Pas de commentaires

A Montréal, Clarence Campbell, le président de la ligue Nationale de hockey, a également refusé de commenter immédiatement cette décision.

"Il n'est pas approprié pour moi de la commenter sans que j'ai eu

l'opportunité d'examiner tout le texte du jugement rendu".

Le président de l'Association des joueurs de la ligue Nationale de football a dit pour sa part que cette décision "aura certainement un profond impact sur les relations futures entre les équipes et les joueurs" mais que ce ne sera pas "une chose dommageable pour le football".

A Washington, Ed Garvey, le directeur exécutif de l'association des joueurs a dit: "Nous sommes enchantés. C'est le développement le plus significatif dans l'histoire des sports professionnels du point de vue de l'athlète".

## On mentionne \$10 millions pour Kapp

SAN FRANCISCO (PA) — La compensation versée à Joe Kapp, pourrait bien atteindre les \$10 millions, a déclaré un de ses avocats, hier, après que le quart-arrière, âgé de 36 ans, ait eu gain de cause dans sa poursuite intentée contre la ligue Nationale de football.

"Nous demanderons à la Cour de préparer le cas pour un procès et tout ce que le jury aura à décider sera de déterminer quelle sera la compensation qu'obtiendra Kapp", a déclaré l'avocat John Elliott Cook. "Le juge dira aux jurés que la LNF a violé la loi anti-monopole".

Cook n'a pas précisé le montant qui sera demandé mais il a dit que ce sera certainement un montant dans les huit chiffres.

Pour sa part, Kapp a déclaré: "Je suis très heureux. Ce fut une longue lutte". Il a admis que lorsqu'il a logé sa poursuite pour la première fois, il avait encore espoir de jouer à nouveau mais que maintenant, il n'en a plus beaucoup. Par contre, il n'a pas écarté la possibilité qu'il devienne instructeur avec une équipe professionnelle ou collégiale.

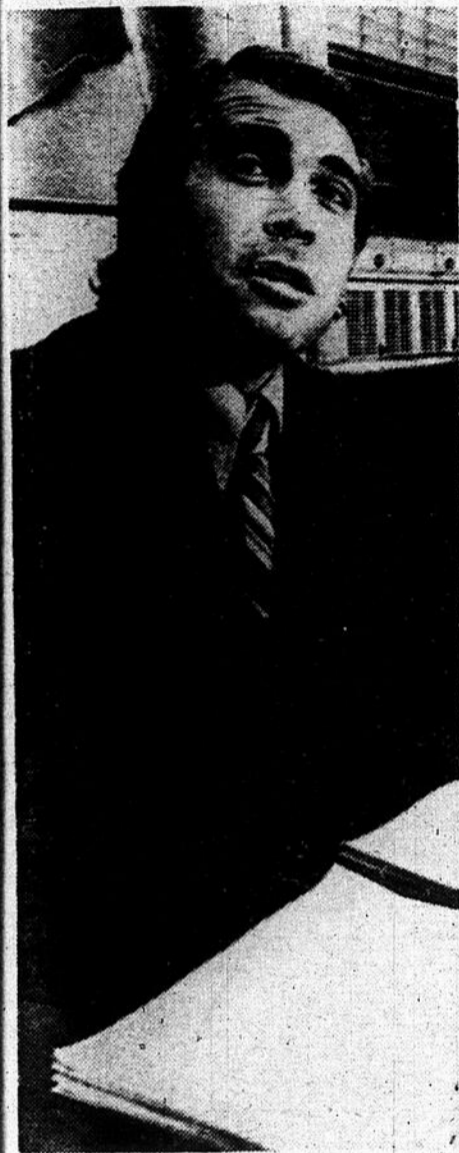


Photo Montréal-Matin — PA

Joe Kapp regarde l'avenir avec confiance par suite de la décision rendue hier, qui lui donne gain de cause.

## Les hockeyeurs imiteront Kapp

TORONTO (PC) — Le directeur de l'Association des joueurs de la LNH, Alan Eagleson, soutient que son groupe va bientôt demander une décision judiciaire semblable à celle annoncée hier, laquelle déclare illégal le règlement Rozelle de la LNF.

Al Eagleson a déclaré que l'Association intenterait une poursuite contre les proprios de la LNH d'ici quelques mois.

Selon Eagleson, les proprios de la LNH ont tenté de nous imposer un règlement Rozelle, soit de compenser un club qui perd un agent libre par un joueur de semblable calibre.

Eagleson prétend que cette clause, incluse dans les contrats des joueurs cette année, découragerait les clubs dans leurs négociations avec des agents libres de peur de perdre un joueur jugé meilleur que celui qu'ils embauchent.

## SOMMAIRE

- Pour une fois, la ligue Majeure songe à son prestige (p. 53)
- Du pain sur la planche pour les athlètes amateurs (p. 51)
- Hunt ne porte pas des marques en vain (p. 50)
- André Turbide a fait ses achats de Noël pour ses amis de la TV (p. 49)
- Système pour contrôler la chasse au caribou (p. 48)



GUS LACOMBE

Les horsemen devraient se rendre compte qu'il y va de leur intérêt que le règlement de la Canadian Trotting Association concernant les courses de qualifications, après une longue période d'inactivité, soit modifié au profit des parieurs. C'est ce qu'explique Gustave Lacombe en page 46.



Photo Montréal-Matin — TAYLOR

## Vieux comme la terre

Saviez-vous que l'escrime était l'un des plus vieux sports du monde, plus vieux même que les Jeux de l'ancienne Grèce. Saviez-vous aussi que l'arbitrage se faisait électroniquement? Vous l'apprendrez dans notre reportage photographique en pages 28 et 29.



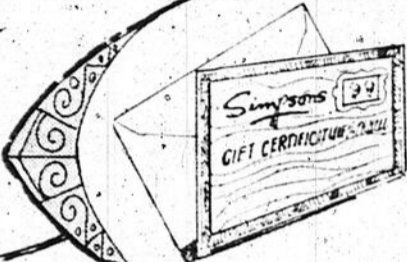
**DOSSIER**  
AVEC PIERRE NADON

Pierre Nadon signera dans le journal de demain une enquête sur le tennis intérieur. Les saisons de tennis sont plus longues que jamais par le passé, grâce à la naissance de nombreux clubs de tennis. Mais quels sont ceux qui peuvent s'offrir le luxe de jouer régulièrement? A lire dimanche.



Chez  
**Simpsons**  
 avec plaisir

Le pays  
 de l'arbre de Noël



**Offrez un  
 certificat-cadeau**  
 Le cadeau par excellence... celui  
 qui est toujours agréablement reçu  
 car il procure l'avantage du choix.  
 Obtenez les vôtres sans tarder...  
 les montants vont de \$1 à \$100.  
 Disponibles au Service du crédit à  
 tous les magasins Simpsons ou au  
 Comptoir des renseignements, rez-de-  
 chaussée, en ville seulement.

**ENEZ  
 ACHETER  
 CHEZ SIMPSONS  
 AUJOURD'HUI**

**de 9 h du matin à 9 h du soir**

**En ville, Fairview Pointe-Claire  
 aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval**

Faites une liste de tout ce dont vous avez besoin pour les Fêtes —  
 cadeaux, décorations, articles pour vos réunions — et venez chez  
 Simpsons. Nos comptoirs regorgent de mille et une suggestions-  
 cadeaux. Pour des achats faciles, utilisez votre compte Simpsons.

les 4 magasins Simpsons

**OUVERTS CE SOIR ET  
 LUNDI SOIR JUSQU'À 9 H.**

Venez acheter mardi de 9 h. à 6 h. du soir.

Tous les magasins Simpsons sont  
 fermés mercredi Jour de Noël